

LUCIEN HEUDEBERT

~~~~~  
AU PAYS

DES

SOMALIS ET DES COMORIENS



UNIV. ORIENTALE

N. inv. 47.695

BIBLIOTHECA M. RIFA

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINÉ

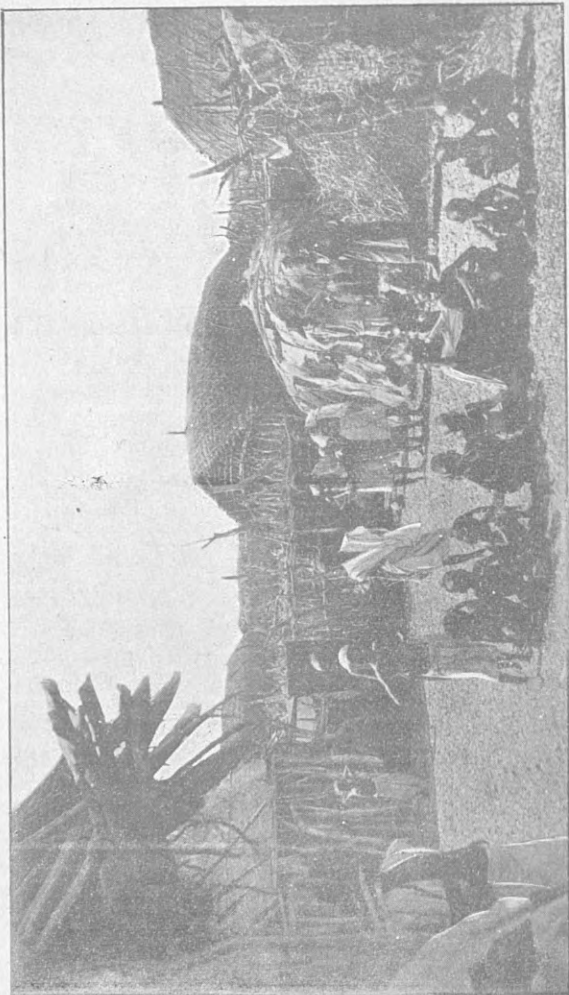
J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR

6, RUE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

—  
1901

NOUVELLE ADRESSE

198, B<sup>d</sup> St-Germain, PARIS (VII)



UNE RUE A TADJOURAH

## AVANT-PROPOS

---

La rédaction de cet ouvrage était déjà très avancée, touchant à sa fin, lorsque M. Alfred Martineau fut nommé gouverneur de la Côte française des Somalis. Nous n'avons donc pu parler longuement de l'œuvre, alors à peine entreprise, du nouveau gouverneur. Nous savions seulement que, au lendemain de son installation, M. Martineau avait eu à apaiser des troubles d'une certaine gravité, causés par une partie de la population ouvrière indigène, et qu'il s'était acquitté de cette tâche délicate avec une fermeté et un tact parfaits, à la satisfaction de tous. Depuis, maintes occasions ont permis au public d'apprécier les grandes et fortes qualités du jeune gouverneur (1) de la Côte française des Somalis : M. Martineau s'est déjà montré le digne continuateur de l'œuvre de M. Lagarde; nous pouvons tout espérer de la colonie et de son chef.

M. Martineau du reste n'est pas un nouveau venu dans les affaires de l'Etat : sa profonde compétence en matière coloniale complète son expérience, depuis longtemps acquise, de la vie publique.

Avant d'occuper le poste de gouverneur de la Côte française des Somalis, M. Martineau a été Directeur de l'Intérieur à Nouméa. Précédemment, nous l'avons vu chargé (en 1893) par le gouvernement, d'une mission à

(1) M. Alfred Martineau est né à Artins (Loir-et-Cher) le 18 décembre 1859.

Madagascar où il a fait une sérieuse étude des principales questions qui préoccupaient à bon droit nos hommes d'Etat. M. Martineau consigna le résultat de son enquête *de visu et de auditu* dans un ouvrage qui, malgré les changements survenus à Madagascar n'a rien perdu de son intérêt et pourra longtemps encore servir de guide au fonctionnaire et au colon appelés à vivre dans l'île, étant donnés les objets qui y sont plus spécialement traités.

En effet, dans *Etude de Politique contemporaine : Madagascar* (1), M. Martineau s'est attaché à donner sur les hommes et les choses de ce pays les notions les plus exactes et les plus complètes. Tout d'abord, il examine la politique suivie par la France vis-à-vis de la Cour d'Emyrne depuis 1882; ensuite, il étudie les institutions indigènes, l'organisation politique du pays, l'armée hova : le tempérament et l'esprit de la population; les différentes influences qui peuvent gêner notre action ou la servir, forment l'objet d'une étude spéciale; enfin, l'auteur entre dans le détail des questions d'intérêt, et fait à l'avance le bilan de la possession définitive de l'île par la France.

Cet ouvrage a classé son auteur parmi ceux de nos coloniaux qui possèdent le mieux tout ce qui est relatif à Madagascar. L'on pensa même que M. Martineau était tout indiqué pour une des principales fonctions créées dans l'île au moment de la prise de possession; cependant, il fut appelé à un autre poste, d'où plus tard il vint à Djibouti; et l'on ne saurait regretter ce changement de destination puisque la colonie qu'il dirige aujourd'hui offre par sa position exceptionnelle, sinon par ses productions, une importance de tout premier ordre.

M. Martineau a eu l'occasion de se faire apprécier comme colonial en dehors de ses fonctions officielles. On l'a vu profiter de tous ses séjours en France pour collaborer assidûment à l'œuvre de nombreuses sociétés d'expansion coloniale, leur apportant sans réserve l'autorité de son expérience, l'appui de sa personnalité, le concours

(1) Paris, 1894; in-8°.

de son travail. Ajoutons qu'il a su, par sa courtoisie et sa parfaite aménité, se faire dans ces différents groupes autant d'amis qu'il y comptait de collègues.

Mais nous n'avons encore rien dit de la carrière politique de M. Martineau. Il avait pourtant derrière lui un passé brillamment rempli, lorsqu'il tourna son activité du côté des questions coloniales. Elève de l'Ecole des Chartes, Licencié en Droit, Avocat à la Cour d'Appel, nous le voyons de bonne heure se jeter dans la politique militante, tout en se consacrant avec ardeur à l'éducation nationale.

Professeur à l'Association polytechnique, Président de l'Union de la jeunesse républicaine, Fondateur puis Secrétaire général de la Ligue d'Action républicaine, il ne cesse pas de se prodiguer, de semer à pleines mains les idées et les enseignements : de répandre la bonne parole par ses conférences et par ses écrits. Enfin en 1889 — à trente ans — il est élu, avec une grosse majorité, Député de Paris, avec le programme — ou plutôt avec ce qu'il y avait de meilleur dans le programme — du général Boulanger, qui du reste patronna sa candidature.

Le jeune député, républicain sincère, enthousiaste, avait été séduit, emporté, comme le furent alors tant d'autres, par ce grand mouvement d'opinion qui s'appela le boulangisme : dans le boulangisme il voyait surtout un moyen de précipiter les réformes, de réaliser presque en bloc et d'un seul coup les réformes radicales; de faire vite, bien et grand.

Mais il perdit beaucoup de ses illusions, à voir la politique de plus près. Il reconnut que les intérêts d'un parti peuvent ne pas être toujours d'accord avec ceux du pays; il eut le courage de vouloir faire son devoir de représentant du peuple : il brava donc les érailleries de quelques énergumènes et rompit avec les questions stériles de la politique de couloirs, pour se donner tout entier à l'étude et à la conduite des intérêts généraux, vitaux, de la France.

C'est alors qu'il commença à s'affirmer comme un partisan résolu et éclairé de l'œuvre coloniale française; il se

fit à la Chambre une spécialité des questions coloniales : on les discutait alors avec passion : le Soudan était notamment à l'ordre du jour. M. Martineau se déclara contre les expéditions militaires, contre les procédés barbares, onéreux et stériles de conquête qui étaient de mode à cette époque (1889-1893). Il est juste d'ajouter que l'énergie avec laquelle il soutint son opinion à la tribune, dans la presse, dans les groupes coloniaux, lui fit des ennemis — pas assez, heureusement, pour qu'il pût, selon un mot fameux : « se mettre à leur tête. »

Cependant, les sujets auxquels il s'attachait de plus en plus devaient le conduire à renoncer tout à fait à la politique : en 1893 il ne se représenta pas, malgré les sollicitations de ses anciens électeurs. Il se consacra dès lors exclusivement aux questions coloniales. Appelé par les électeurs de Nossi-Bé à les représenter comme leur délégué au Conseil supérieur des colonies, il fut peu après chargé de la mission à Madagascar dont nous avons parlé. Il entra ensuite dans l'administration supérieure des colonies : après avoir été Directeur de l'Intérieur à Nouméa, puis Secrétaire-général des Colonies, il fut enfin, en mars 1899, nommé gouverneur de la Côte française des Somalis.

Au cours de l'ouvrage que nous offrons aujourd'hui au public, nous avons parlé à plusieurs reprises de l'œuvre de M. Lagarde à Obock, à Djibouti, en Ethiopie, avec toute l'admiration que nous avons pour ce dévoué et habile administrateur. Nous avons montré la colonie d'Obock depuis ses origines, se développant, devenant de rien quelque chose : nous avons évoqué le tableau de la rapide fortune de cette nouvelle métropole qu'est Djibouti. Nous avons exposé pour le lecteur les diverses phases de la conquête morale et économique de toute une contrée qui, outre l'avantage de sa situation sur la mer, offre encore celui d'être la clef de l'Ethiopie. Tout cela est l'œuvre de M. Lagarde. Mais les meilleures œuvres s'effritent, tombent en ruines, si elles ne sont pas poursuivies et incessamment perfectionnées. A M. Lagarde il fallait

un continuateur qui possédât toutes ses qualités : son activité, son énergie, son endurance et, disons-le parce que cela ne peut que grandir celui dont on le dit : son ambition. Or, le gouvernement a trouvé l'homme qu'il fallait à cette place, dans la personne de M. Martineau.

Evidemment M. Martineau n'achèvera pas sa carrière à Djibouti : ses talents l'appellent à un poste plus élevé : l'avenir s'ouvre devant lui ; il ne fait là, nous y comptons bien, qu'un stage. Mais nous savons que le temps — fut-il court — qu'il passera à la Côte des Somalis sera utilement, fortement employé pour la colonie, pour la France. C'est pourquoi, en tête de cet ouvrage où nous nous sommes efforcé de retracer — en décrivant notre colonie — l'œuvre de M. Lagarde, nous avons voulu dire toute la confiance que nous avons en M. Martineau ; toutes les espérances que l'on doit fonder sur son passage à Djibouti.

LUCIEN HEUDEBERT.

Paris, 31 décembre 1899

AU PAYS  
DES  
SOMALIS ET DES COMORIENS

---

I

Départ de France. — La Méditerranée. — Port-Saïd. — Le Canal de Suez. — La mer Rouge. — Perim. — Cheick-Saïd. — Arrivée à Djibouti.

Pour nous rendre à Djibouti, nous avons pris passage à Marseille sur un paquebot des Messageries maritimes.

La *Gironde*, qui nous emporte avec maints autres passagers, n'est pas un des plus grands paquebots de cette puissante Compagnie : il ne jauge que 3.243 tonneaux (ce qui du reste est déjà fort respectable) alors que les Messageries en possèdent dont le tonnage est supérieur à 6.200, 6.400 et même 6.500 tonnes, tels que le *Laos*, le *Chili*, l'*Armand-Béhic*. La *Gironde* n'en est pas moins un des plus beaux navires, entre ceux qui desservent la ligne de l'Océan Indien.

Tant de voyageurs et de poètes ont décrit l'aspect de la Méditerranée, que je ne m'attarderai pas à célébrer après eux les flots bleus, le ciel pur, le climat délicieux de cette mer enchanteresse ; aussi bien, elle réserve des surprises désagréables à ses plus fervents admirateurs, car malgré son grand charme, elle a parfois de terribles colères.

Le premier fait « sensationnel » du voyage est la traversée des Bouches de Bonifacio. Cet étroit passage, entre

la Corse et la Sardaigne, ne mesure que onze kilomètres dans sa plus grande largeur : il est extrêmement dangereux lorsque le vent souffle avec force de l'Ouest, et il a été le théâtre de bien des naufrages. Le plus connu est celui de la *Sémillante*, frégate française de 60 canons, qui fut jetée en 1855 sur un écueil appelé Savezi, et disparut en quelques instants. La *Sémillante* était montée par 350 hommes d'équipage, et transportait en Crimée 450 soldats d'infanterie. Aucun de ces malheureux n'échappa au désastre.

De ce passage, le paquebot court sur Naples, où il doit faire une courte escale. La *Gironde* mouille assez loin de terre, mais en un point d'où l'on découvre à merveille l'admirable panorama du golfe, avec le majestueux Vésuve à l'arrière plan. Le temps de débarquer quelques passagers, d'expédier à terre les sacs de la poste, et déjà la machine siffle pour le départ : le grondement des treuils annonce que l'on remonte l'ancre. Nous nous remettons en route, le cap sur l'entrée du détroit de Messine.

Bien avant d'y arriver on laisse à droite l'île de Stromboli, dont le haut profil se détache nettement sur l'azur du ciel, dominé par le gigantesque panache que lui fait la fumée de son volcan. La nuit, les vapeurs rouges qui en sortent servent de phare aux navigateurs.

Le détroit de Messine, entre l'Italie et la Sicile, fait communiquer la mer Tyrrhénienne et la mer Ionienne. On lui donne au total 42 kilomètres de longueur, et il n'a, dans sa partie la plus étroite, que 3.400 m. de largeur. Il est parcouru par de violents courants dont l'irrégularité déconcertait les anciens navigateurs, qui, du reste, y trouvaient un sujet d'inquiétude bien plus grave : le double danger de Charybde et de Scylla.

Le gouffre de Charybde, ouvert au fond de la mer en face de Messine, occasionne à la surface un tourbillon permanent, encore fort violent, mais dont l'activité paraît cependant avoir diminué depuis le temps où l'on ne s'en approchait pas sans une superstitieuse terreur. De l'autre côté du détroit, c'est-à-dire sur la côte italienne, se dresse le rocher de Scylla, vers lequel se dirige un fort courant,

issu du tourbillon de Charybde. Les navigateurs qui cherchaient à éviter le gouffre étaient souvent jetés par le courant sur ce rocher ; de là, l'expression passée en proverbe, « tomber de Charybde en Scylla. » (*Incidet in Scyllam cupiens vitare Carybdim.*)

Il faudrait un volume pour raconter toutes les légendes, toutes les anecdotes qui se rapportent à Charybde et à Scylla, mais surtout au célèbre tourbillon, qui ne cause plus aux marins aucun effroi, soit, comme on le dit, que sa violence ait considérablement diminué, soit parce que les anciens auteurs en avaient exagéré la puissance. Cependant, les auteurs les plus dignes de foi le citaient comme le danger le plus redoutable de la mer. D'après une tradition populaire sicilienne, un plongeur y serait descendu pour plaire au roi Frédéric II. Il en rapporta une coupe d'or que le roi y avait fait jeter, et il émerveilla tout le monde par le récit des choses fabuleuses qu'il avait vues au fond des eaux. Un énorme jet d'eau, une sorte de rivière jaillissait en bouillonnant du fond de la mer, dans la mer elle-même, dont les ondes étaient tourmentées, formant mille courants opposés. Le fond était hérissé de rochers, entre lesquels circulaient en foule des poissons d'une grosseur monstrueuse.

Invité à plonger une seconde fois dans le gouffre, pour en rapporter des renseignements plus précis, le pauvre diable n'en revint pas.

De nos jours, quelques explorateurs audacieux ont cherché à voir de près ce maëlstrom sicilien. Ils s'engagèrent dans une embarcation sur le tourbillon, qui leur fit décrire avec rapidité plusieurs cercles.

Ils parvinrent enfin au centre, où le niveau était sensiblement plus bas que sur les bords, et où régnait un remous assez fort qui les secoua d'importance.

Ils ne craignirent point d'être engloutis ; mais ils ne purent se tirer de là qu'en faisant force de rames. Un de leurs matelots, curieux peut-être de vérifier l'exactitude de la tradition au sujet des merveilles sous-marines, se jeta à l'eau, au milieu du tourbillon ; il disparut d'abord,

et ne revint à la surface qu'après plusieurs minutes, exténué, n'ayant rien vu, naturellement ; et il eut beaucoup de peine à regagner le canot.

C'est près de Messine et de Reggio, en mer, que se montre parfois le mirage du palais de la fée Morgiane. Ce phénomène — autre sujet de légendes sans nombre — se manifeste quand le calme succède à de grands vents. On voit alors apparaître, tantôt au fond des eaux, tantôt dans les nuages, des rangées de portiques, des colonnades, qui semblent appartenir à quelque féerique palais.

Quelquefois, on voit auprès les contours d'un rivage et des silhouettes de vaisseaux à l'ancre. Le premier courant atmosphérique qui passe dissipe ces vaines architectures.

Le détroit de Messine offre un des plus beaux spectacles qu'on puisse voir. Pendant quelques heures on longe de très près la côte de la Sicile, qui s'élève très haut, et est toute couverte de verdure et de villages. On distingue les moindres détails des paysages, et une légère brise nous apporte la senteur fraîche des prairies et des bois. La *Gironde*, filant bon train, dépasse Reggio, contourne l'extrémité de cette botte qui figure l'Italie, et se lance à grands tours d'hélice vers l'Orient.

La dernière terre que nous verrons avant d'arriver à Port-Saïd est l'île de Crète ; et encore la voyons-nous de fort loin. Elle se présente par babord sous la forme d'un haut massif couronné de dentelures irrégulières ; et à mesure que le paquebot fuit vers le sud-est, elle disparaît dans l'éloignement.

Il a fallu à notre paquebot 45 heures pour aller de Marseille à Naples ; 18 heures de Naples à la hauteur de Messine ; il lui faut quatre jours pour aller de Messine à Port-Saïd, à travers la Méditerranée orientale, qui est heureusement, lorsque nous y passons, aussi douce, aussi belle que de l'autre côté de la Sicile.

Bien que cette partie de la traversée soit loin d'être monotone, grâce aux innombrables navires — vapeurs et voiliers — que l'on rencontre, grâce aussi au spectacle si varié et si vivant de la mer où se poursuivent les bandes

de marsouins, et d'où l'approche du paquebot fait jaillir des vols d'exocets, c'est avec plaisir que l'on voit apparaître la côte d'Égypte.

Elle n'a pourtant, là, rien de bien séduisant. Ce sont les terres basses et noyées du delta du Nil, qui défilent d'abord par tribord. Puis, à l'avant, les murailles à demi-ruinées de Damiette, où l'on va s'arrêter pour prendre le pilote qui guidera le paquebot dans le Canal. Enfin, nous arrivons devant Port-Saïd, à l'entrée méditerranéenne du Canal de Suez.

\*  
\*\*

Port-Saïd est une ville de fondation exclusivement française ; sa création date seulement de 1856. Elle s'est développée très rapidement, puisqu'elle compte aujourd'hui 43.000 habitants. Elle est bâtie à l'angle Nord-Est du lac Menzaleh. Elle possède un beau phare et est pourvue d'eau douce. Ce n'est pas pour cela le Paradis terrestre : mais il faut tenir compte que nous sommes au seuil du désert. On peut presque dire que Port-Saïd est une ville européenne, mais avec un faubourg indigène. Le port, avec les hautes maisons qui le bordent, offre un aspect on ne peut plus occidental : la chaleur atroce, le bleu implacable du ciel, la foule bariolée, où les nègres sont en majorité, qui se presse dans les rues et sur la marine, sont tout ce qu'on voit là de l'Orient. Port-Saïd est une ville « d'affaires » ; un voyageur l'appelle « une ville d'existence réaliste, où l'on ne vient pas pour folâtrer, mais pour faire fortune et partir le plus tôt possible » (1).

Le fait est que la vie ici ne doit pas être d'une gaieté folle, bien qu'il y ait un « Eldorado » et même une sorte de « Bon Marché » ou de « Louvre », vaste bazar où l'on vend de tout.

L'architecture, donc, est loin de rappeler la domination des Pharaons : les bâtiments qui nous rappellent l'Europe sont à plusieurs étages, construits de matériaux légers, et

(1) Delmas et E. Couneau, *Égypte et Palestine*.

sans aucune recherche artistique. Ailleurs, le long du Canal, ce ne sont que vastes hangars bâtis sur le sable, et dont la présence s'explique par le trafic considérable qui se fait à Port-Saïd, devenu le centre des approvisionnements de l'isthme de Suez et de la mer Rouge.

Ça et là quelques bananiers s'efforcent de prouver par leur présence que le paysage est plus exotique qu'il n'en a l'air.

Notre paquebot doit compléter ici sa provision de charbon : c'est du reste une obligation qui s'impose à tous les steamers de passage. Il s'est amarré, dans ce but, sur des bouées placées en face des bâtiments de la maison française Savon-Bazin, de Marseille. D'autres vaisseaux font cette opération plus commodément le long du quai.

Quant à la *Gironde*, à peine fixée par ses amarres, elle est entourée par une flotte de chalands chargés de charbon et de nègres. Les nègres s'élancent à bord, où l'on a pris toutes les dispositions pour organiser le transbordement ; une double passerelle joint le navire aux chalands : sur l'une montent en courant, à la queue-leu-leu, les noirs portant chacun un panier de charbon : arrivés devant l'entrée de la soute, ils jettent leur charge à l'intérieur et ils redescendent rapidement par l'autre planche : l'un d'eux, un contre-maitre peut-être, chante en nasillant une sorte de marche, dont ils reprennent tous ensemble le refrain. Comme la nuit tombe, l'intérieur des chalands est éclairé par des luminaires à la fois primitifs et « fin-de-siècle » ; aux quatre coins de chaque bateau une grille de fonte en forme de panier se dresse à l'extrémité d'un montant de fer : ces grilles sont pleines de charbon allumé, qui dégage autant de fumée que de lumière. Un nuage de poussière s'élève de tous les chalands et enveloppe le paquebot. Cela nous préserve des moustiques, au moins pour un temps.

En ce moment, à Port-Saïd, on travaille à la réparation d'une jetée et à la réfection du phare, qui est remplacé provisoirement par un ponton portant un feu fixe. On s'occupe aussi de la construction de la plate-forme sur laquelle doit être élevé (à la fin de 1899) un monument

comprenant la statue de Ferdinand de Lesseps. Ce monument aura 27 mètres de hauteur, y compris la statue elle-même qui ne sera pas haute de moins de sept mètres.

Aucune compagnie française de navigation n'ayant voulu prendre la responsabilité du transport en Egypte de la statue colossale de Ferdinand de Lesseps par Frémiet, il avait fallu s'adresser à une compagnie anglaise, embarquer les neuf caisses contenant le bronze de cette statue, dont le poids total dépasse 17,000 kilogrammes, au port Saint-Nicolas, devant le Louvre, les faire naviguer par la Seine et la Manche jusqu'en Angleterre, les transborder sur un steamer britannique, l'*Haffordshire*, qui de Plymouth, aux premiers jours de septembre (1899), fit route pour l'Atlantique, Gibraltar et la Méditerranée vers Port-Saïd. L'*Haffordshire* était en mer avec sa lourde cargaison et traversait justement le terrible golfe de Gascogne lorsque souffla une effroyable tempête, un cyclone, qui causa de nombreux désastres. Un coup de mer, brutalement, coucha le navire et les dix-sept mille kilogrammes du bronze de la statue qu'il portait furent projetés contre l'un de ses flancs. L'*Haffordshire* ne put se relever, et c'est à grand peine que pour faire rétablir son équilibre il regagna le port de Plymouth. Peu s'en était fallu que la statue de Ferdinand de Lesseps fût naufrage, que l'hommage au grand homme fût ajourné, que l'œuvre magistrale de Frémiet fût perdue. On arriva par bonheur sans nouvel encombre à Plymouth, où l'aplomb de la cargaison de l'*Haffordshire* fut rétabli et assuré par de nouvelles précautions. Enfin, le steamer démarrait pour la seconde fois de Plymouth. Il passait victorieusement le golfe de Gascogne, et doublait Gibraltar. L'inauguration de la statue de Ferdinand de Lesseps à Port-Saïd eut lieu le 17 novembre, au trentenaire de l'inauguration du canal de Suez.

Ce monument est un hommage bien mérité au génie de celui qui reste, pour l'Egypte comme pour tous ceux qui profitent du Canal, le « grand français ».

Port-Saïd est une ville absolument cosmopolite : en fait



de traces de son origine française, il n'y reste guère que le bâtiment de la poste, qui est une construction très ordinaire, pour ne pas dire plus.

Il faut signaler encore, à Port-Saïd, la résidence du consul des Pays-Bas : c'est presque un palais ; une construction vaste, riche, avec un double étage d'arcades et de colonnades. Une des ailes de cet édifice est occupée par le *Grand Hôtel néerlandais*, le plus confortable de la ville. Les entrepôts de charbon s'étendent derrière. Le consulat de France est modestement installé au bord de la plage, à l'autre extrémité de Port-Saïd ; il en est malheureusement de même à peu près partout ; la situation peu brillante que fait la France à ses représentants à l'étranger les oblige à se tenir à l'écart de leurs collègues mieux payés et partant mieux logés et installés. Inutile d'ajouter que notre prestige n'y gagne absolument rien, surtout en Orient et en Extrême-Orient, où le succès dépend surtout de la quantité de poudre que l'on jette aux yeux.

La vie commerciale est centralisée à la Place de Lesseps, et dans quelques rues qui y aboutissent ; le marché où l'on ne trouve pas toujours de légumes est du moins bien approvisionné de fruits. Les rues de la ville proprement dite sont bien tenues et larges : mais le sol, sablonneux, y est peu résistant, et c'est seulement au milieu de la voie que la chaussée est ferme et bien battue. Les maisons, comme je l'ai dit, ont à peu près partout bonne apparence quoique construites surtout en bois et en briques : elles sont bien alignées et les rues se coupent à angles droits.

En somme, Port-Saïd est plat et monotone ; mais nous y restons si peu ! Il y a cependant une « attraction » : c'est l'Eldorado. Oui, par les Dieux ! il y a à Port Saïd un Eldorado. C'est un café-chantant de vingtième ordre pour la musique, et de trente-sixième ordre pour... le reste. Cependant, dans une arrière-salle, on tient une roulotte ; et il paraît qu'elle est très fréquentée par les européens de passage. Pendant que l'orchestre, tenu par des femmes de tous les pays, répand sur le devant des flots d'harmonie, des grecs dépouillent dans la salle de

jeu les naïfs voyageurs en quête d'émotions... exotiques. On trouve plus de couleur locale dans le village indigène, bien que certaines constructions aient, là aussi, quelque chose de notre civilisation. M. Brau de Saint-Pol-Lias y a vu une maison faite en planches jointes par des bouts de fer-blanc découpés dans des boîtes de conserves. D'ailleurs, le reste des habitations se compose plutôt de paillettes et de huttes. Ce sont des gens du port et des pêcheurs qui forment la population de ce village. Ces braves gens se reposent de leurs fatigues, le soir, en faisant une musique inqualifiable : mais eux au moins ne font pas jouer leurs visiteurs.

J'aurai fini de mentionner les curiosités de Port-Saïd en signalant l'usine à gaz, édifice utile sans doute, mais d'un aspect peu récréatif.

\*  
\*\*

Le canal de Suez, qui coupe l'isthme du même nom, et sépare l'Afrique de l'Asie, a 164 kilomètres de longueur entre Port-Saïd et Suez, de la Méditerranée à la mer Rouge. Sa largeur est de 60 à 100 mètres entre deux rives ; au plafond, il mesure 37 m. 50. Sa profondeur n'est nulle part, moindre de 8 m. 50 et elle atteint par endroits 9 mètres. (Le maximum de tirant d'eau admis par le règlement sur la navigation dans le canal, est 7 m. 60. Il a été atteint en mars 1895 par le cuirassé russe *Rurik*.)

N'est-ce pas un crève-cœur pour tout bon français, de penser que ce canal dont la construction, due à nos compatriotes, et réalisée malgré les difficultés que nous susciterent les Anglais, est pour ainsi dire entre les mains, aujourd'hui, de l'Angleterre ? En dépit de la déclaration de neutralité de novembre 1887, signée entre l'Angleterre et la France, il est bien évident qu'en cas de guerre les Anglais, on ne peut mieux placés pour occuper le canal, pourraient susciter aux autres puissances les difficultés les plus sérieuses. D'ailleurs, même si le canal restait libre, comme l'Angleterre possède Gibraltar, à l'entrée

de la Méditerranée, et Perim, à l'entrée de la mer Rouge, elle pourrait réaliser au moyen de ces points stratégiques et de tous les autres qu'elle a échelonnés entre l'Espagne et l'Inde, un véritable blocus de la Méditerranée, d'où nos flottes ne pourraient sortir qu'au prix d'une victoire navale bien problématique. Il faut se rendre à l'évidence : l'occupation par les Anglais de l'Égypte et de l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb est, en fait, la négation de la neutralité du canal de Suez.

Engagés dans le canal à midi, nous le quittâmes le lendemain à six heures du soir. Successivement, en laissant Port-Saïd, nous avons vu défiler devant nous : d'abord en droite ligne au Sud de Port-Saïd, près de la pointe sud-est de la lagune de Menzaléh, la ville d'El-Kantara ; puis le lac Ballah, le seuil d'El-Ghisr (que le canal traverse et dont l'altitude est de 18 mètres) ; plus loin, le lac Timsah, sur lequel nous voyons à son entrée la ville d'Ismaïlia et sa mosquée (7.000 habitants), où il y a un bassin de garage, et à sa sortie, Ohouzoun. Le canal s'infléchit alors au S.-S.-E. coupe le seuil du Sérapeum, traverse les lacs Amers, reprend, en sortant, sa direction primitive du Sud, passe à Chalouf-el-Teirabé et finit à Port-Ibrahim, au sud de Suez.

Un chemin de fer, inauguré en décembre 1893, longe le canal de Port-Saïd à Ismaïlia. L'impression générale qui s'empare du voyageur en traversant ce canal, surtout durant la nuit, c'est un « sentiment d'étonnement (1), que fait naître la vue de cette haute mâture surgissant du sein d'une mer de sable, de ces caravanes de chameaux, mélancoliquement accroupis à quelque distance et qui, il y a trente ans, se vantaient d'être les seuls *navires du désert* ». Les bords du canal sont balisés, dans les endroits difficiles, par des bouées disposées de façon à pouvoir être éclairées pendant la nuit.

La tradition veut que, dès une haute antiquité, la Mé-

(1) Francis Garnier : *De Paris au Thibet*. Paris, 1882.

diterranée ait communiqué avec la mer Rouge par un canal reliant le golfe arabe au Nil. Le premier canal aurait été creusé par Sési I<sup>er</sup>, de la XIX<sup>e</sup> dynastie ; mais il s'ensabla et Ramsès II, monté sur le trône en 1554 avant J.-C. le fit dégager ou en creusa un second. Le canal existant alors fut à son tour comblé plus tard par les sables et Néchao (617-601) le fit rétablir. Il fallut, sous Trajan et sous Adrien, le rendre de nouveau navigable, à la suite de comblements survenus entre temps.

Ce qui est certain, c'est que du temps de Strabon, les vaisseaux passaient d'Alexandrie, sur la Méditerranée, dans la mer Rouge.

« Dans la mer Rouge ou mer Erythrée, le courant des relations entre l'Égypte et l'Inde était entretenu et accru par l'existence d'une flotte qui trouvait déjà, le long des côtes, des ports et des abris soigneusement aménagés. Le roi Ptolémée II Philadelphe (285-247) avait fondé, dans ce but, la ville de Bérénice, sur la côte, aux confins de l'Égypte et de l'Éthiopie. Les marchandises de l'Inde y étaient transportées, et, de là, elles se dirigeaient jusqu'au cœur du pays.

Afin de faciliter le trafic avec cette contrée orientale et d'éviter une navigation trop prolongée dans la mer Rouge, que les anciens redoutaient beaucoup, à cause des bancs de coraux qui en garnissent les fonds, on avait relié Alexandrie à cette mer par un canal connu sous le nom de *Canal des Deux Mers*, qui, du temps de Strabon et de Diodore de Sicile, était en pleine activité.

Ce canal partait de Phaensa, près du bourg de Philon, non loin du sommet du Delta, traversait les lacs Amers dont l'eau s'était adoucie par le mélange de celle du Nil, et il aboutissait au golfe Arabe près de la ville d'Ar-sinoé-Cléopâtre, située au fond du golfe de Suez. Pline l'Ancien lui attribuait une largeur de cent pas, une profondeur de quarante, et une longueur de 37 milles et demi (55 kilomètres 218 mètres jusqu'aux lacs Amers) (1).

(1) Octave Noël : *Histoire du commerce du monde depuis les temps les plus reculés*.

Strabon pouvait ainsi écrire : « Les flottes des marchands d'Alexandrie arrivent par le Nil et le golfe Arabique jusqu'à l'Inde... J'ai vu de mes propres yeux à Myos-Hormos cent vingt vaisseaux qui font régulièrement ce voyage. » Et près d'un siècle après Strabon, Pline l'Ancien dit que « l'on voit chaque année deux cents navires marchands partant de Myos-Hormos, prenant à bord des archers pour les défendre contre les pirates et faisant voile, par le golfe Arabique, vers l'Inde ».

Le canal de Néchao fut recreusé par Amru, lieutenant du khalife Omar ; le khalife Al-Mansour le fit obstruer à son embouchure, en 775 de J.-C., et il ne tarda pas à se combler tout à fait. La communication par eau entre la Méditerranée et la mer Rouge ne fut plus rétablie qu'en 1869 par Ferdinand de Lesseps.

L'inauguration officielle du canal de Suez, commencé en 1858 date, comme l'on sait, du 17 novembre 1869. Le transit n'a fait que s'accroître par cette voie qui a révolutionné l'économie des relations internationales, sauf de courtes périodes isolées de recul. En 1870, 486 navires, jaugeant 436 millions de tonnes nettes, traversaient le canal dans un sens ou dans l'autre ; en 1880, le nombre des navires était porté à 2.026 et celui des tonnes à plus de trois milliards. En 1890, 3.389 navires, jaugeant 6.783 millions de tonnes, transitaient par le canal. Enfin, en 1898, c'est à 3.503 qu'il faut fixer le nombre des navires et à 9.238 millions celui des tonnes. L'entreprise est donc en pleine prospérité et le développement prévu des relations avec l'Extrême-Orient ne fera qu'accroître encore ce trafic déjà si élevé.

Ce développement conduira sans doute à élargir le canal, qui deviendra certainement insuffisant par la suite. Déjà, en février 1885, la commission consultative internationale du canal, réunie à Paris, avait proposé un élargissement du canal.

Notons aussi qu'on vient de construire, à Suez, trois citernes d'une capacité de 4.000 tonnes chacune, en prévision de l'emploi prochain du pétrole comme combusti-

ble ; ce pétrole doit provenir, nous assure-t-on, du Bornéo anglais.

Mais, nous ne saurions passer devant Ismaïlia sans dire quelques mots de cette ville toute nouvelle. De même que Port-Saïd, elle a surgi des sables comme par enchantement : elle est, indirectement, l'œuvre du créateur du canal de Suez. Ismaïlia est le point central du territoire de l'isthme et la capitale administrative de la Compagnie du canal : elle est peuplée surtout — pour ne pas dire uniquement — d'employés de la Compagnie. Elle est bâtie sur un plan très régulier, avec des rues fort larges, que bordent des maisons construites en pierre pour la plupart. On a tiré la pierre de carrières situées non loin de là. Les maisons n'ont, en général, qu'un étage, avec une vérandah qui les entoure ; et toutes celles affectées au logement des employés de la Compagnie, sont semblables, comme type et comme dimensions. Il y a une place Champollion, autour de laquelle les habitations sont à un étage. Les chrétiens ont deux églises : une latine et une grecque. Quant aux musulmans, leur mosquée, en bois, s'élève dans le village arabe qui éparpille ses gourbis à quelque distance d'Ismaïlia.

Le chemin de fer à voie étroite qui, en longeant le canal, relie Ismaïlia à Port-Saïd, est relativement peu fréquenté par les voyageurs, pour des raisons faciles à comprendre : cette voie sert principalement aux agents de la Compagnie qui vont et viennent constamment pour assurer l'exécution du service ou surveiller les travaux. Car on travaille continuellement au canal : ici, pour l'élargir, là, pour extraire les sables tombés au fond, ailleurs, pour redresser les berges éboulées sous l'action du vent ou du clapotis de l'eau. Le canal étant creusé en plein sable, les bords s'éboulent facilement : c'est pourquoi il est recommandé aux steamers de marcher à une allure très lente, afin que le battement des hélices n'occasionne pas un remous qui ferait crouler les berges. Entre les passages des trains sur la voie, les terrassiers utilisent les rails de la voie pour le transport de leurs wagnons chargés de ma-

tériaux, qu'ils poussent dessus au moyen d'une vraie voile, gréée sur un mât.

Le canal est très étroit, comme on l'a vu ; les grandes dimensions du paquebot, l'immensité des plaines désertes qui se déroulent de chaque côté, le font paraître plus étroit encore. Du bord, on peut jeter des sous, des oranges, à des bédouins en guenilles, assis sur leurs talons en haut des berges, tandis que leurs chameaux font la sieste à quelques pas de là.

De temps à autre, pendant la traversée du canal, les navires doivent se *garer* dans les excavations ménagées à cet effet sur chaque rive, afin de laisser passer ceux qui viennent en sens inverse. Ces garages sont imposés tant à ceux qui montent le canal qu'à ceux qui le descendent ; et ce n'est que par le moyen de ces rangements alternatifs que l'on peut faire passer le canal à plusieurs vaisseaux à la fois.

A Suez, on ne voit même pas les maigres bananiers de Port-Saïd : le sable étend de tous côtés sa nappe rougeâtre et monotone. Les maisons, toutes grises, s'éparpillent au centre d'une plaine, où l'œil les prend, à distance, pour des buttes de terre de déblai. Ce n'en est pas moins là l'entrepôt du commerce de la mer Rouge. C'est d'ailleurs une ville très fréquentée, surtout à l'époque du pèlerinage de la Mecque, car un grand nombre de croyants viennent s'y embarquer pour Djeddah, ou bien y débarquent à leur retour. Il n'y a pas moins de 18.000 habitants ; et là, comme à Ismaïlia, comme à Port-Saïd, comme partout dans le Levant et sur la bordure de l'Orient, les Grecs entrent pour une part notable dans la population, faisant tous les négoce, toutes les entreprises, tous les trafics : faisant fortune, surtout, par tous les moyens que Mercure met à la disposition des humains.

Les voyageurs qui entrent dans le canal, ou qui en sortent, ne peuvent manquer de voir, au terre-plein de Suez, le buste de Waghorn, que la Compagnie du canal a fait ériger pour perpétuer la mémoire de ce lieutenant de vaisseau anglais qui, bien avant l'ouverture du canal,

avait organisé, entre le Caire et Suez, un service régulier de voitures traînées par des chameaux.

\*  
\*\*

Le paquebot vogue maintenant entre l'Asie et l'Afrique, entre l'Arabie Ottomane et l'Égypte, sur cette mer Rouge ou golfe Arabique qui fut autrefois le théâtre d'un miracle. Hélas ! nous sommes loin du temps où un peuple entier, aux ordres de Moïse, la passa si commodément. La navigation y est fort dangereuse, malgré les nombreux phares dont elle est pourvue.

Les écueils ne sont pas les seuls dangers à éviter : il y faut franchir des passages fort resserrés, et où l'on court le risque d'être abordé par d'autres navires ou de les aborder. Malgré la chaleur torride résultant à la fois de la latitude et du voisinage immédiat de déserts calcinés par le soleil, les capitaines y sont tenus à une vigilance exceptionnelle. Bien qu'une brise assez forte souffle sur la mer, on constate 40 degrés à l'ombre. Cette température ne porte pas aux réflexions agréables. D'ailleurs, ici, nous n'en avons que de tristes à faire, sur le rôle insuffisant, effacé, que joue la France dans les contrées d'alentour.

Sans oublier la gloire perdue de notre conquête de l'Égypte, il y a un siècle, nous ne pouvons songer aux divers points de la côte africaine que nous apercevons, sans nous dire que ce pourraient être des ports français, si nous avions mis à profit les traités passés par nos représentants avec des chefs indigènes, dans la première moitié du présent siècle. Je ne parle pas ici des ports égyptiens de Kosséir, de Bérénice et de Souakim, où flotte — pour combien de temps, hélas ! — le drapeau britannique : non plus de la côte arabique qui est nominalelement ottomane ; ni des îles Farsan et Kamaran, voisines de l'Yémen, plus au sud, et que les Anglais réclament, comme ils réclament tout ce qui n'est pas encore britannique. Je parle

de cette grande partie de l'Erythrée italienne, qui a été autrefois acquise à la France (1).

Chaque tour d'hélice, nous met en face de quelque point où s'exerça l'action de la France. Nous passons successivement à peu de distance de la belle baie d'Adulis, de Zoulla, des îles Ouda et Dessi (près et à l'est de Massaouah) qui nous furent cédées par le ras Négoussié, roi du Tigré, en 1859. C'est aussi la baie d'Amphila, cédée par le prédécesseur de ce ras, en 1840; c'est encore la baie d'Edd, qui fut française aussi dès 1840.

Sur tous ces points, depuis 1887, flotte le drapeau italien, et pourtant, dès 1840, le roi du Tigré avait demandé notre protectorat; dès 1843, le roi du Choa avait traité avec la France!

La mer Rouge est bordée de chaînes volcaniques élevées; ses rivages sont semés d'îlots, de récifs, de bancs de coraux; les navires suivent, au milieu du lit de la mer, une sorte de chenal large et profond. La chaleur y est toujours étouffante. Les vents du N.-O. y soufflent pendant huit mois de l'année. Ceux du N.-E. y dominent pendant les quatre autres mois. Dans cette mer, la précipitation est presque nulle, c'est-à-dire qu'elle ne reçoit presque pas de cours d'eau et pour ainsi dire point de pluies. Par contre, l'évaporation est considérable. Aussi l'eau y atteint-elle un degré de salure très élevé. Si la traversée de la mer Rouge est pénible, à cause de la chaleur, par contre elle ne laisse pas d'être pittoresque pour les passagers qui ne passent pas leur temps à dormir ou à jouer.

Je veux mettre sous les yeux du lecteur une excellente description que j'ai lue, précisément pendant cette traversée — ce qui était bien une lecture de circonstance — et dont j'ai pu, par conséquent, contrôler l'exactitude. Elle est due à un Egyptien fort distingué, élève de notre Faculté de médecine, et qui a parcouru ces parages comme Inspecteur délégué du Conseil sanitaire, maritime et qua-

(1) Massaouah a été escamotée à l'Égypte, avec la connivence britannique, en 1885.

rantenaire d'Égypte, pour les pèlerins de la Mecque (1).

« Elle est de toutes les mers celle où la vie a le plus d'intensité. On peut, sans exagération, la considérer comme un immense aquarium dont le fond de roche n'est plus visible; il est complètement encroûté par d'innombrables espèces de zoophytes, de madrépores et de coraux. Un énoncé, même succinct de ces espèces, ferait l'objet d'un chapitre entier. Cette mer est vraiment « le Paradis des naturalistes ».

Parlerai-je des poissons? Elle a tous ceux de l'Océan Indien, plus ceux qui lui sont spéciaux. Laissons donc en paix les énormes dugongs, géantes vaches marines, brouter ces immenses prairies d'algues et de fucus; laissons les phoques rares chasser les poissons de roche innommés et inconnus. Mais, à propos de chasse, que de fois n'ai-je pas eu, plus tard à Djeddah et à Yambo, l'occasion d'assister à de terribles batailles entre poissons de différentes espèces! Les plus petits — hélas! c'est une loi, c'est une loi suprême vieille comme le monde et la fatalité, que de tout temps et en tous pays, les petits sont mangés par les gros! — les plus petits, dis-je, poursuivis par leurs voraces adversaires, s'élançaient hors des flots et formaient une nuée d'argent sur les vagues bleues. Le bruit de cette chasse ressemblait à une fusillade et durait plusieurs minutes sur une surface de plusieurs décamètres carrés. Les vainqueurs, repus, regagnaient ensuite la haute mer, tandis que la bande inquiète et désorganisée des victimes se reformait et poursuivait sa promenade tournoyante à travers les eaux du port. Des êtres bizarres sont les poissons-coffres, les légions de tétrardons. Ce sont eux qui, gonflés, se voient dans la plupart des musées, montrant à l'extrémité de leur boule épineuse un bec de perroquet.

Laissons de côté le genre squalé représenté d'une manière complète comme nombre et comme taille, et arrê-

(1) Dr Saleh Soubhy: *Pèlerinage à la Mecque et à Médine, etc.* Le Caire, Imprimerie Nationale.

tons-nous un instant devant un animal plus rare et plus intéressant, la remora. Ce poisson atteint, dans la mer Rouge, jusqu'à la taille d'un mètre. Sa ventouse crânienne a alors les dimensions de la largeur de la main. Avec un poisson d'une taille pareille, on peut s'expliquer le mode de pêche à la tortue de mer, possible avec un animal aussi puissant, mais qui ne le serait pas avec les exemplaires des musées qui mesurent à peine vingt centimètres.

Retournons au fond de la mer : tous les polypiers, tous les tubulaires y sont à profusion. On y trouve des méandrinés géantes occupant des ares de surface. Qu'on se figure le spectacle prodigieux qu'offrent aux regards ces immenses arabesques s'enroulant au fond des ondes irisées par l'éclatante lumière des tropiques. Si nous passons aux raretés, nous devons, pour cette mer privilégiée, reculer devant toute énumération. Citons cependant la nummulite, qu'on ne connaissait qu'à l'état fossile, qu'on croyait être, il n'y a pas quinze ans, l'horizon géologique des temps tertiaires, et qui là se trouve vivante.

Si maintenant nous attaquons la conchyliologie, nous y trouvons la même splendeur, la même prodigalité de la nature.

C'est la patrie mystérieuse des perles blanches, noires et roses. Les univalves y sont aussi remarquables par leur nombre que par leur taille et ne le cèdent qu'aux bivalves. Tous les bénitiers de grandeur prodigieuse que l'on admire à l'entrée des cathédrales de l'Europe viennent de la mer Rouge ; c'est la *tridacna gigas* qui atteint parfois une longueur de trois mètres.

Hâtons-nous d'ajouter que cette mer n'est pas moins riche à sa surface que dans ses profondeurs.

C'est, en hiver, le grand refuge des oiseaux voyageurs. Tout ce qui niche en Russie, en Suède, en Laponie vient faire, sur ces flots tièdes, sa station hivernale. On y voit entre autres, sans essayer de passer en revue les palmipèdes, les cygnes sauvages, le colombe major et le colombe minor, les canards par millions, parmi lesquels le canard bleu. Quant aux palmipèdes qui nichent dans

les rochers de la côte arabique et surtout de la côte lybique, ce sont, à commencer par les plus petits, toute la tribu des sternes, dont au moins deux espèces sont innombrées, les mouettes et les goélands. Vers le détroit de Bab-el-Mandeb, se trouve une variété peu connue de sulas, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, le *diomédea fuliginosa* et le *diomédea exulans*. Ces deux oiseaux sont rares. On en aperçoit quelquefois par les gros temps et tout à fait au large. Ils doivent nicher dans ces milliers de petites îles madréporiques inconnues, dont quelques-unes ont jusqu'à plusieurs pieds d'épaisseur de guano.

Les rapaces sont aussi au grand complet. C'est le gypse *fulvus*, ce sont les autogypses, fauves auriculaires.

Le néophron pernoctère promène sur toutes les grèves sa face orange, à la recherche des crabes et des poissons morts.

Les falconides sont exactement des représentants, sous cette latitude, de leurs congénères d'Europe.

Un oiseau type de ces côtes, qui lui donnent un cachet particulier, surtout sur la côte d'Égypte, c'est le genre *corvus*, dont les principales variétés sont le *corvus corax* ; le *corvus égyptiacus*, le *corvus corone*, le *corvus sineus*, le *corvus pica*, le *corvus sénégalsis*. Il y a une quantité innombrable d'oiseaux qui par leur vol gracieux ou leur brillant plumage, attirent et charment les regards ; le goéland, l'alcyon, le martin-pêcheur et trois espèces de mérops : le *mérop apiaster*, le *mérop thebaica* et le *mérop abyssinica* — ce dernier peu connu.

Les oiseaux pour traverser cette mer, malgré son peu de largeur, ont souvent, probablement par suite des vents contraires, de la difficulté à pénétrer, et supportent des fatigues incroyables. C'est ainsi qu'en faisant la traversée de Yambo à Djeddah vers la fin du mois d'octobre, tandis qu'un guépier au plumage vert se reposait sur les cordages élevés d'un mât, une pauvre petite hirondelle, brisée de fatigue, vint s'abattre au milieu des passagers sur la rampe d'une passerelle. Saisie et relâchée deux fois, elle revenait encore demander au navire un abri contre la

lassitude ou plutôt contre la mort. Ne serait-elle pas vraie cette parole d'un savant original : « Les poissons mangent plus de gibier que les hommes. »

La plupart des géographes disent que la mer Rouge tire son nom de la couleur de ses eaux. De temps en temps, il est vrai, nous avons aperçu sur les vagues une poussière brune, qui vue de loin apparaît, m'a-t-on dit, d'un rouge éclatant. J'ai foi dans la parole de ceux qui m'ont affirmé l'avoir vue, je ne puis que laisser aux hommes compétents de décider si cette poussière a donné son nom à la mer Rouge ; en tout cas la plupart du temps ses ondes sont d'un vert bleu magnifique qui ne le cède en rien à celui de la Méditerranée ; et en la contemplant je me suis surpris à répéter les vers d'un grand poète contemporain, qui laissa en Orient un souvenir impérissable :

« Le Dieu qui décora le monde  
« De ton élément gracieux  
« Afin qu'ici tout se répande  
« Fait les cieus pour réfléchir l'onde  
« L'onde pour réfléchir les cieus.

Le navire vogue lentement dans le golfe de Suez ; c'est vraiment une petite ville flottante. Il compte neuf cents passagers, tout est envahi ; aucun point n'est inoccupé, même les endroits de passage : passerelles, escaliers, rebords des ponts. Les pèlerins pressés, assis les uns à côté des autres, depuis le pont supérieur jusqu'à fond de cale, ne paraissent pas trop souffrir de la chaleur accablante du jour ou de l'âcre humidité des nuits. Ils sont là, sans pouvoir se donner aucun mouvement, hommes, femmes, enfants de toute nationalité : Persans, Syriens, Algériens, Turcs, Égyptiens, Marocains ; ils chantent, parlent, fument, dorment : leur patience est admirable !

Cependant les montagnes d'Afrique à droite, et celles d'Asie à gauche, se dessinent dans un horizon restreint. Elles élèvent dans le ciel leurs crêtes nues et découpées, leurs flancs pierreux, jaunâtres ou violacés ; montrant

partout la tristesse, l'aridité, la mort. Ce paysage sans végétation a quelque chose de sinistre, d'implacable et de grandiose. Involontairement je pensais à un peintre et à un poète : Salvator Rosa et Dante Alighieri. A peine de temps en temps quelques oiseaux voyageurs viennent-ils égayer la vue du passager ; à peine quelques grands poissons font-ils reluire au soleil leurs nageoires d'argent ! En contemplant ces plages, séjour, autrefois, de peuples prospères et puissants, on ne peut se défendre du même sentiment pénible qu'assiège l'âme du voyageur ou du philosophe, en présence des Pyramides, des ruines de Thèbes, de Memphis, ou d'autres grandes villes déchues, témoins trente fois séculaires d'une gloire et d'une prospérité tombées ! »

.....

Nous sortons de la mer Rouge après avoir laissé Assab derrière nous et après quatre jours de navigation pénible, en traversant le détroit de Bab-el-Mandeb (ou *Porte de l'Affliction*) où nous apercevons le rocher de Perim dont les Anglais, qui y sont établis depuis 1857, ont fait une position stratégique de premier ordre et un dépôt de charbon important. Beaucoup de bâtiments viennent se réapprovisionner là de combustible, de préférence à Aden, car le port de Perim est excellent en tout temps, tandis que celui d'Aden n'est pas praticable à marée basse, et ne l'est que rarement dans la mousson du S.-O. Le port est bien fermé : l'île elle-même a vaguement la forme d'un crabe dont les deux grosses pattes, en cherchant à se rejoindre, formeraient le port. Ce n'est d'ailleurs qu'un îlot aride, long de 5.500 mètres, large de 1.800, et dont l'altitude ne dépasse pas 70 mètres. Il partage le détroit de Bab-el-Mandeb en deux passes : celle du côté de l'Arabie, a 3 kilomètres 1/4 de largeur ; celle du côté de l'Afrique a 20 kilomètres. Perim est couvert de canons et habité par une forte garnison : un bon phare signale de loin aux navigateurs la présence de cet îlot.

En face, sur la côte Arabique, c'est Cheick-Saïd.

A propos de Perim, on m'a raconté une légende qui

court dans la marine et dont je ne garantis pas l'authenticité, mais qui en tout cas peut servir de leçon aux gens trop expansifs.

En 1857, le gouvernement français, désireux d'avoir une position militaire qui, à la sortie de la mer Rouge, put contrebalancer les avantages qu'Aden assurait aux Anglais, résolut de faire planter notre pavillon sur l'îlot de Perim.

Le commandant d'un de nos navires de guerre en station dans l'Océan Indien fut chargé de cette importante mission. Muni d'instructions secrètes, il se dirigea vers l'entrée de la mer Rouge et vint jeter l'ancre dans le port d'Aden. Il échangea les visites réglementaires avec le gouverneur anglais et celui-ci l'invita à dîner. Le soir, après le champagne, les langues se délièrent. Notre commandant, dans l'intimité de la causerie, se laissa aller à raconter que la France allait planter son pavillon sur l'îlot de Perim, qu'il était chargé de cette mission, que c'était une affaire faite... Sans doute, le plaisir de vexer un peu le représentant de l'insatiable Albion était-il pour quelque chose dans ces effusions inopportunes? Quoiqu'il en soit, on se quitte en fort bons termes. Le lendemain, la frégate française appareille et arrive en face de Perim. Le pavillon anglais flottait au sommet de l'îlot. Pendant la nuit, un aviso anglais avait quitté Aden en toute hâte, averti par l'indiscrétion de notre commandant, le gouverneur l'avait devancé et avait assuré, de sa propre initiative, à sa patrie, des avantages qui devaient revenir à la nôtre.

Cette histoire est rapportée par plusieurs auteurs, entr'autres par M. Denis de Rivoyre dans son livre : *Les Français à Obock*.

\*  
\*\*

Le territoire de Cheick-Saïd, au débouché méridional de la mer Rouge, à l'angle extrême S. O. de l'Arabie a été acquis en 1868, d'un chef auquel il appartenait, par une maison de commerce de Marseille, qui se proposait d'y

créer un entrepôt pour le cabotage. L'idée était bonne, car ce territoire est voisin de la plus riche région de l'Yemen, où l'on trouve en abondance les bestiaux, les grains, le café. Les indigènes sont travailleurs, sobres, point fanatiques : le petit fort est déjà en relations avec les autres points de la côte par les boutres du pays. La guerre de 1870-71 arrêta forcément la plupart des entreprises commerciales à l'étranger : du reste, le gouvernement français loua ou réquisitionna le territoire pour y établir un dépôt de charbon, à l'intention de notre marine de guerre. En tant que point de ravitaillement, Cheick-Saïd fut à peu près inutile : mais on en pourrait tirer un meilleur parti dans l'avenir. Actuellement, une ligne télégraphique va de Perim à Cheick-Saïd et de là dans l'intérieur, jusqu'à Hodeïdah.

La baie de Cheick-Saïd pourrait devenir une position stratégique de premier ordre sur le petit détroit de Babel-Mandeb, dans cette partie de mer resserrée entre l'Asie et l'Afrique que commande l'îlot de Perim ; car les hauteurs comprises dans le territoire sont plus élevées en altitude que Perim ; et ainsi des batteries établies sur Cheick-Saïd éteindraient facilement celles de la petite île anglaise.

On a souvent réclamé, en France, la prise de possession, l'occupation effective de Cheick-Saïd, puisque nos droits sont parfaitement établis. Il y a quelques années, une mission y fut envoyée pour examiner la baie, sous la direction de M. de Boissoudy (depuis vice-amiral) et de M. Caspari, ingénieur hydrographe. Il s'agissait de savoir si la baie était, ou pouvait être mise en état de recevoir des navires d'un certain tonnage. La mission reconnut que la baie telle qu'elle est ne peut offrir l'abri que l'on cherche, et établit que l'on pourrait bien faire là œuvre utile et sérieuse, mais à la condition de dépenser beaucoup d'argent. C'est une de ces conclusions que l'on n'aime pas beaucoup, en France. Le rapport fut enterré, avec les espérances que l'envoi de la mission avait fait naître.

Les Turcs cependant voyaient d'un mauvais œil que



cette parcelle de terre arabe fut réclamée par une puissance d'Occident : en 1888 ils occupèrent Cheick-Saïd, à l'instigation, dit-on — que ne dit-on pas — du Cabinet britannique. Ce qui est assez amusant, c'est que les quelques soldats Ottomans qui y tiennent garnison logent dans un bâtiment construit pour servir éventuellement de caserne à nos propres soldats. Cette occupation turque ne saurait nous causer aucun souci : elle ne nous empêchera pas de reprendre notre territoire quand nous le voudrons. Ce qui est plus inquiétant, c'est que les Anglais auraient fortifié très solidement un sommet qui domine le dernier massif rocheux baigné par le petit détroit de Bab-el-Mandeb, et dont l'altitude est supérieure à celle des hauteurs de Cheick-Saïd. Du moins, des voyageurs prétendent avoir vu ces fortifications (1).

Quoiqu'il en soit, nous possédons à Cheick-Saïd les sommets du Djebel Manhali qui atteignent de 90 à 270 mètres, dominant de haut l'îlot de Perim, élevé seulement de 65 à 70 mètres.

En sortant du détroit de Bab-el-Mandeb, nous entrons dans le golfe d'Aden et, à partir du raz Doumeïrah, la côte que nous longeons est incontestablement française.

La *Gironde* court vers le sud, et nous voyons à partir du raz Idjan une côte sablonneuse, couverte de hautes herbes. La côte, au raz Bir, tourne à angle droit. C'est là que commence la baie de Tadjourah qui laisse apercevoir une ligne de falaises madréporiques, entre la mer et une chaîne de montagnes volcaniques.

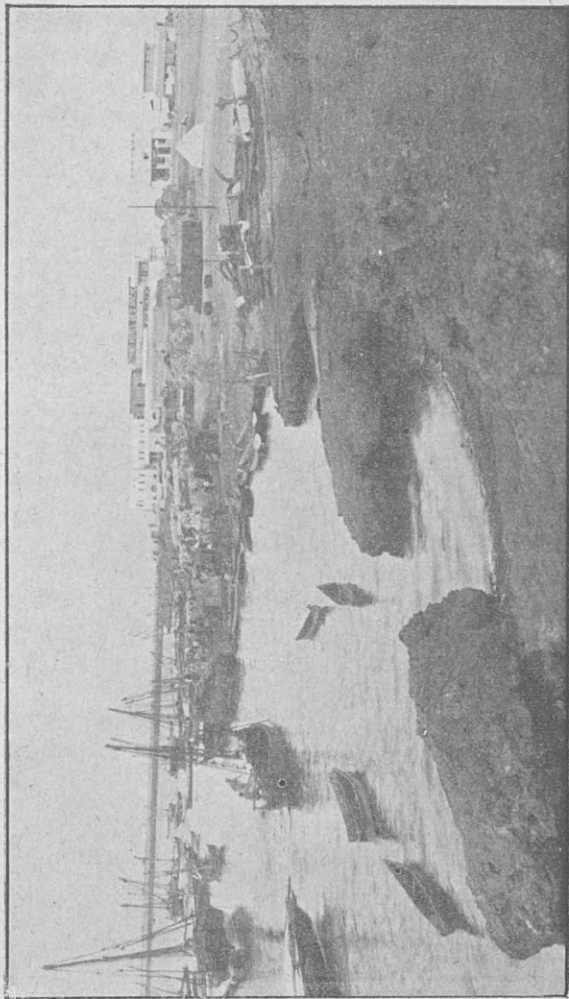
Nous laissons Obock derrière nous, en attendant que nous nous y rendions de Djibouti. Triste paysage que celui-là ! Et cependant il y a un peu de verdure ; et toute maigre et anémique qu'elle soit, sa vue est un soulagement pour nos yeux accoutumés à ne voir depuis Port-

(1) M. A. Salaignac affirmait en 1897 et 1898 dans la *Revue française* que ces forts pouvaient se voir parfaitement en passant entre Perim et la côte Arabique.

On lira aussi, avec fruit, sur Cheick-Saïd, l'Atlas colonial d'Henri Mager.

Saïd que la côte déserte, sablonneuse, désolée, de la côte d'Afrique. La *Gironde* traverse majestueusement la baie, passe non loin des rochers — naguère anglais — aujourd'hui français de Moucha, et arrive enfin en vue de Djibouti, la future métropole de la côte nord-orientale d'Afrique.

Nous quittons notre ville flottante, dois-je le dire, avec satisfaction. Nous n'avons eu cependant qu'à nous louer des égards, du confortable, de la sécurité au milieu desquels nous y avons vécu depuis Marseille. Mais l'impatience de voir Djibouti nous talonne ; et cependant il y a loin de Djibouti, malgré ses espérances, à un Eden !



VUE DE DJIBOUTI

## II

Djibouti. — Le Mahométisme. — Les Somalis. — Relations avec l'Abyssinie. — Ménélik. — Le chemin de fer. — L'influence française.

Nous débarquons à Djibouti ; et c'est pour nous une bien douce joie de voir enfin flotter le drapeau tricolore, après avoir vu celui de nos concurrents dominer dans les régions où notre rôle historique nous donnait droit à la première place.

En même temps que nous débarquent quelques employés du gouvernement ; le sac de la poste, qui a l'air presque vide, et un tout petit nombre de colis.

Du canot qui nous transporte à terre, nous apercevons d'un côté les maisons blanches de la ville européenne et arabe ; de l'autre les cases pittoresques du village Somali.

Djibouti est la ville d'avenir, la future Capoue (...qui sait !) de l'Afrique orientale ; oh, elle est encore très « future » ; mais, patience : tout vient à point...

C'est là que depuis 1892 on a transféré le siège de nos possessions d'Obock-Tadjourah. Mais dès 1888 on avait occupé cet endroit, qui a été désigné en 1898 comme l'un des points d'appui de notre flotte.

Un câble sous-marin, inauguré en 1896, réunit Djibouti à Obock et, par suite, à la Métropole et au réseau universel, par Perim. Il y a à Djibouti, bien entendu, un bureau de poste. Et à ce propos je rappellerai même que les timbres-poste de cette colonie sont parmi les plus beaux que l'on connaisse.

Le dépôt de charbon autrefois existant à Obock a été transporté il y a quelques années à Djibouti, qui est devenu l'escale des paquebots allant aux Indes et à Madagascar.

Un décret du 20 mai 1896 a donné à nos possessions

d'Obock et dépendances, et au protectorat de la baie de Tadjourah, des pays Danakils et de la côte des Somalis un nom commun, officiel : celui de « Côte française des Somalis et dépendances ». Toutes ces possessions sont unifiées au point de vue administratif, judiciaire et financier.

Le pavillon français domine sur un littoral d'environ 800 kilomètres de développement, compris entre les possessions italiennes appelées « Erythrée » et le « Somaliland » britannique entre 8 et 13° de latitude nord et 43 et 45° de longitude est de Paris, ce qui donne à la colonie 60 kilomètres de largeur environ.

Notre action directe s'étend à 90 kilomètres dans l'intérieur, mais notre action commerciale et morale est très étendue, puisque la France est la meilleure amie et la conseillère du gouvernement du Négus auprès duquel est accrédité comme représentant de la France M. Lagarde qui réside à Addis-Abeba sa capitale.

Cette action commerciale peut être ainsi portée jusqu'aux confins de l'Abyssinie, mais même en l'envisageant pour le moment comme limitée aux régions les plus voisines de Djibouti, on peut dire qu'elle est le principal élément de succès de notre nouvelle colonie, car celle-ci s'offre naturellement comme marché et comme place de transit au commerce des produits éthiopiens.

Dans un rapport officiel, M. de Lanessan disait que les régions les plus voisines, le Choa et le pays des Gallas sont en effet des contrées d'une grande richesse; mais il est nécessaire de montrer aux caravanes une route directe du Harrar à Djibouti qui leur permet d'amener leurs produits avec plus de rapidité vers un point où elles seront certaines de les écouler, car il ne faut pas oublier qu'au Nord et au Sud du territoire d'Obock, nous avons pour voisins les Italiens et les Anglais qui font leur possible pour nous susciter des difficultés de toutes sortes et que nous devons employer tous les moyens rapides et pratiques pour arriver à attirer chez nous le commerce de l'intérieur, d'autant plus que la situation s'y prête parfaitement. C'est

alors que la France retrouvera avec profit les sacrifices d'argent qu'elle aura faits pour permettre à la colonie de Djibouti de tirer parti des ressources que lui offre sa position naturelle.

Les Anglais se sont emparés de Berbera et de Zeïla en 1884, comprenant l'importance de cette route; les Italiens l'ont soupçonnée en créant leur station d'Assab en 1881.

Il existe aujourd'hui une ligne de caravanes Djibouti-Harrar, qui est suivie chaque année par environ 3.000 chameaux.

Mais revenons aux côtes de notre colonie. Au Nord, sur le détroit de Bab-el-Mandeb et le golfe d'Aden, se trouve le cap Doumeïrah (Raz Doumaïrah) qui marque l'extrême limite septentrionale de la *Côte française* des Somalis; puis le cap Idjan (Raz Idjan); le Raz Bir qui protège contre les vents du Nord la petite baie d'Obock; le cap Obock qui limite la baie au Sud-Ouest; Oroborra, Delleh, Raz Douan; Latela, sur le bord d'un ravin boisé auquel on a donné le même nom; le Raz Ali, qui protège une petite baie fréquentée seulement par les petites barques de pêche; Tadjourah qui a donné son nom au golfe de Tadjourah, à l'entrée duquel se trouvent la ville d'Obock, Ambabo, Sagallo, le Ghubet-Kharab qui forme le fond du golfe de Tadjourah, avec les petites îles du Diable. Enfin Raz Eiro, Ambado, Raz Djibouti et Laouada. Une chaîne de montagnes s'étend depuis le cap Doumaïrah jusque vers le fond du golfe de Tadjourah, coupée un instant par une vallée de laves et de débris volcaniques, reprend à peu près à la hauteur des îles du Diable, pour suivre quelque temps les bords du golfe et former les falaises Eiroli, puis inclinent vers le Sud. Nous reparlerons en détail de tous ces endroits au cours de notre récit. Les sommets les plus élevés sont le mont Malla (800 mètres) et le Djebel Gouda (1.600 mètres). La population administrée directement par la France est au moins de 22.000 âmes, réparties sur toute la côte des Somalis.

Djibouti, sur la côte Somalie, est certainement le point le mieux situé de toutes ces possessions, surtout au point

de vue des relations avec le Harrar, le Choa et autres pays éloignés pour les caravanes desquelles elle est, comme on l'a dit tout à l'heure, la tête de ligne pour ainsi dire naturelle; tandis qu'Obock est en dehors de la zone fréquentée par le commerce caravanier. Il était donc logique de donner à Djibouti toute l'importance officielle d'une capitale administrative, puisque nulle part ailleurs on ne saurait trouver une meilleure situation pour en faire en même temps une capitale commerciale.

Djibouti (11° 33' latitude N. 40° 59' longitude E.) offre peut-être le meilleur port de la côte africaine jusqu'à Zanzibar : deux presqu'îles, réunies en une seule, forment la ville. Le port, fort vaste et suffisamment profond, est bordé à l'ouest par une ligne de récifs à fleur d'eau; à l'est, par une pointe basse; le raz Djibouti se prolonge par une île plate qui, à marée basse, est reliée à la pointe par une langue de sable, l'île du Héron. L'entrée est protégée par les îles Moucha contre la mer du large. Aussi ce port, qui a plus d'un mille d'étendue, offre-t-il aux navires toute sécurité pour leurs opérations de chargement et de déchargement, et cela par tous les temps. Un balisage très complet et l'éclairage de ce port en facilitent l'entrée et la sortie.

En dehors des Français, de nombreux émigrants italiens et grecs viennent chercher fortune ou gagner leur vie à Djibouti. En outre, à côté des indigènes Somalis et Danakils, et des Arabes, on trouve dans cette ville des Indous, des Syriens, des Egyptiens.

Le raz Djibouti a donc sur Obock l'avantage d'offrir un mouillage sûr et profond. En ce point la rive forme une anse assez accentuée pour abriter les bâtiments des vents du N.-E. Le mouillage d'Obock au contraire est restreint et battu par la houle quand les récifs qui le précèdent sont insuffisants pour l'en défendre. L'eau douce, qui manque à Obock est au contraire abondante à Djibouti; elle provient de la petite rivière d'Ambouli; on l'apporte à la ville dans des outres ou dans des caisses en fer-blanc, à dos de chameau. Mais une canalisation souterraine, longue de 7

kilomètres, ouvrage de la Société industrielle de Djibouti, et qui sera inaugurée dans le courant de 1900, amènera désormais l'eau en ville. On subit toute l'année à Obock une température excessive; à Djibouti, où le kamsin ne se fait sentir que de juin à août, on supporte très aisément une température de 35 à 36 degrés (*maximum observé 40°*); dans la bonne saison elle descend à 26 degrés (*minimum, 22°, en janvier*). C'est que Djibouti est abrité par les montagnes du Gudah, et les vents d'ouest n'y arrivent qu'après avoir passé sur la mer où ils se rafraîchissent. Le climat de Djibouti, d'ailleurs très sec, est donc très supportable.

Notre *Bottin* dit que les productions du sol y sont à peu près nulles; mais il ne faut pas oublier que l'on a fait, dans de plus mauvaises conditions, des essais de cultures maraîchères à Obock — et ces essais, dont nous parlerons plus loin — ont été encourageants.

La côte est très poissonneuse : ses principales richesses sont la tortue et la nacre : des salines, sans compter celles du lac Assal, sont en formation à 2 kilomètres de Djibouti.

\*  
\*\*

Les principaux produits exportés et provenant en grande partie de l'Abyssinie sont le café, la gomme, l'encens, le muse, les peaux brutes, l'ivoire, la poudre d'or, les plumes d'autruche, qu'on échange contre des produits de l'Europe et des Indes.

La France pourrait y importer des tissus de laine et de coton, des soieries, velours, tapis, armes, métaux, machines, outils, quincaillerie, produits pharmaceutiques, sel, spiritueux, peaux tannées, bonneterie, papeterie, etc.

Actuellement, nos importations ne consistent guère qu'en armes, étoffes et articles de Paris. Une grande partie du commerce est aux mains d'Arméniens et surtout de Grecs : grâce à leur sobriété, à leur souplesse de caractère, ces descendants de Thémistocle savent se glisser, s'implanter, s'enrichir partout.

Dans le but d'empêcher le trop grand développement

du commerce de l'alcool, qui produit les plus funestes effets chez les habitants des pays chauds, le gouverneur de la colonie a signé le 6 mars 1899 un arrêté établissant que la consommation locale doit payer trente francs par hectolitre pour l'alcool de 50° et au-dessus; cinquante francs de 50 à 70° et cent francs au-dessus de 70°.

Le climat de la côte des Somalis, comme d'ailleurs celui de la côte des Danakils, plus au nord, est saharien et très sec. L'année comprend deux périodes : la saison fraîche ou bonne saison qui dure sept mois, d'octobre à mai; la saison chaude ou mauvaise saison qui règne durant les cinq autres mois.

La rade de Djibouti que dominent les montagnes bleues entourant le golfe de Tadjourah fut pour ainsi dire découverte et révélée par M. le gouverneur Lagarde au cours d'une de ses tournées, il y a treize ans.

Le gouverneur en comprit toute l'importance, et une ville, depuis, surgit là comme par enchantement; sur ce plateau madréporique qui en 1886 n'était couvert que de mimosas rabougris, et où ne se voyait pas un seul habitant, s'élevaient en 1899 plus de cent maisons de pierre, et une ville somalie beaucoup plus propre que toutes les villes indigènes de la côte orientale d'Afrique. L'on y voyait, dès cette époque, une population active, des marchés animés, tous les indices de la grandeur future de cette métropole de demain.

Il y a quelques années, on ne pouvait sortir de Djibouti qu'avec un revolver à la ceinture et une escorte de soldats autour de soi. Aujourd'hui, la situation s'est tellement améliorée qu'on peut sans crainte s'aventurer seul et sans armes à une bonne distance.

Depuis plusieurs années déjà, les Abyssins de l'intérieur considèrent Djibouti comme leur port naturel et on entend prononcer le nom de notre colonie dans les chansons des femmes éthiopiennes.

Les transports dans l'intérieur s'effectuent généralement par chameaux. La charge d'un chameau ne doit pas dépasser 120 kilogrammes. Le prix de chaque chameau est de 15

talaris et demi (ou 60 fr. 85) pour aller de Djibouti au Harrar.

La ville de Djibouti est bâtie au milieu d'une sorte de presqu'île, sur la partie sud du petit plateau qui aboutit au raz Djibouti; elle présente de la mer un aspect relativement imposant, étant donnée la désolation presque générale de cette côte. Un grand nombre de maisons en pierres blanches de forme carrée, comme les maisons arabes, à un étage et terrasse, parmi lesquelles on distingue le palais du gouverneur aux larges vérandahs, s'alignent le long de la falaise; plus loin, s'étend le village indigène comprenant un nombre considérable de cases. Les services du protectorat occupent le nord de la place principale et le palais du gouverneur s'avance sur la mer en avant même de la presqu'île principale. L'agence des Messageries avec ses hangars et l'entrepôt de charbon occupent l'autre presqu'île appelée «Marabout», où atterrit le télégraphe et où se trouvent côte à côte les tombeaux de M. Deloncle, commissaire de la marine, ancien délégué du gouvernement, et de M. Aubry, docteur de la marine, tous deux morts du choléra à leur poste.

\*  
\*\*

Notre débarquement à Djibouti s'opéra sur la grande jetée qui rejoint les premières maisons et les appareils littoraux compliqués du cap Djibouti. Ce cap est prolongé au loin, dans la mer, par des plateaux de corail et des bancs de sable isolés à marée haute. La pointe extrême, réunie au reste du système par un banc long et étroit constitue ce qu'on appelle le plateau du Héron.

En arrière de la Résidence ou palais du gouverneur, se trouve la maison de l'ancien bey de Djibouti, Bourane, qui appartient à la famille des Abou-Beckre, sultans de Zeïlah et de Tadjourah. Tout à côté de la demeure du bey on rencontre la factorerie de la compagnie franco-africaine; c'est une grande construction carrée, à un seul étage, entourée d'une vaste vérandah, d'où la vue peut

s'étendre sur tout le pays environnant. De là, on aperçoit, au nord, les appareils littoraux et les plateaux du cap, ainsi que la baie de Tadjourah et même la côte opposée, où se dressent les hautes cimes du Gudah. Cette montagne, haute de 1.600 mètres présente avec la région désolée qui l'entoure, le plus puissant contraste. Elle est couverte de verdure, de forêts, de prairies où les Danakils font en toutes saisons paître leurs troupeaux. Aussi ces pasteurs ne veulent-ils pas laisser pénétrer les Européens dans ces régions *enchantées*.

Au sud, se déroule une plaine ondulée, limitée à l'ouest par la mer, mais allant à l'infini vers l'Est. Sur le gris des sables, on remarque des taches vertes ; ce sont les jardins situés près de la rivière d'Ambouli, dont le lit renferme toujours un peu d'eau douce. A six kilomètres, sur une éminence de roches volcaniques noires, parmi lesquelles poussent quelques maigres arbustes, se dresse la tour carrée du fortin de Yabelé, qui sert de phare.

La ville de Djibouti forme trois agglomérations très distinctes, sans compter le village indigène : 1° la ville même de Djibouti, ville des arabes, du commerce et des services publics ; 2° le plateau du Serpent. Le Serpent est la ville du chemin de fer : c'est là que se trouvent les tombes de Aubry et de Deloncle ; 3° le plateau du Marabout, où se trouvent les Messageries.

L'entreprise du balayage et de l'arrosage de la ville de Djibouti devait être donnée par adjudication à un entrepreneur qui aurait été chargé d'arroser la ville à l'eau de mer, au moins deux fois par jour. Ce projet n'était pas encore réalisé. Néanmoins, la ville de Djibouti est très propre et bien aménagée. Le centre en est marqué par une grande place carrée, où se tenait autrefois le marché. Des rues larges, coupées à angle droit, en partent et séparent en petits groupes les paillottes des Somalis. Les maisons arabes, bâties en pierre, entourent la place et ses environs immédiats.

On doit construire à Djibouti un hôpital pour les rapatriés de Madagascar et de l'Indo-Chine.

Les cases indigènes, construites en bois, troncs d'arbres et branchages, et recouvertes de chaume, sont entourées d'une petite cour où se réunissent pêle-mêle les chameaux, les mulets, les ânes, les poules et autres animaux.

Il n'y a en fait de végétation, pour égayer un peu le paysage de l'immense plaine qui s'étend à perte de vue, qu'un peu de brousse, d'où de rares arbres émergent péniblement. Que nous sommes loin, ici, des forêts luxuriantes de l'Afrique centrale, du Mozambique ou du Dahomey. On se croirait sur un autre continent.

Les chaussées et les routes laissent à désirer ; les routes sont inégales et agrémentées de trous et d'ornières ; on constate cependant la bonne tenue de certaines voies. L'administration s'efforce de les entretenir, de les améliorer toutes ; mais si l'on admet que « Paris ne s'est pas fait en un jour » on doit être indulgent à l'égard de Djibouti, et lui faire crédit de quelques années.

Afin de retenir à Djibouti le plus grand nombre possible d'ouvriers européens, on a commencé d'urgence, en mars 1899, la construction de la grande voie entre la ville et le plateau du Serpent. Cette route a 800 mètres de longueur et vingt mètres de largeur ; la chaussée s'élève de deux mètres au-dessus du niveau de la mer ; elle est empierrée avec des madrépores cassés, qui forment une espèce de macadam. Elle a été inaugurée en novembre 1899. Pour ne point perdre de temps, les administrateurs firent exécuter les travaux en régie.

D'autre part, on commença aussi vers le mois de mars, les travaux de la route qui relie le plateau du Marabout où se trouvent les grands établissements des Messageries maritimes, au plateau du Serpent où les constructions déjà élevées dessinent des plateaux et des rues. C'est la *Société industrielle d'Orient* qui a construit cette route ; cette société doit avoir obtenu un lot assez important de concessions, en compensation de ses débours pour une amélioration de la voie publique dont tout le monde profitera.

La route du Marabout a dix mètres de largeur, elle est

longue de 400 mètres. Elle part du terrain naturellement nivelé, devant la scierie du chemin de fer pour aboutir à la rencontre de la rue de vingt mètres qui passe devant les bâtiments de la gare.

Les différents quartiers de Djibouti seront prochainement reliés entre eux par des tramways, si l'administration peut, comme il faut l'espérer, mener ses projets à bonne fin.

Il faut signaler encore une autre route faite, celle de Djibouti aux Jardins d'Ambouli (3 kilomètres et demi).

Djibouti n'est pas seulement la résidence du gouverneur (1) et le siège des services publics : il y a aussi une Mission de pères capucins et de sœurs franciscaines.

On construit à Djibouti une église catholique près du port, dans une vaste concession. L'entrée de cet édifice donnera sur une voie parallèle à l'arroyo de marée, entre l'hôtel de l'Arcade et un grand pavillon carré à large vérandah, loué aux Pères Capucins. Mgr Taurin est descendu du Harrar pour organiser le service religieux (2).

Pendant notre séjour à Djibouti, nous avons eu le plaisir d'entendre un grand concert donné à l'Hôtel de France par les frères Seljan, célèbres marcheurs russes qui font à pied — et en musique — le tour du monde par terre et par mer. Ils ne portent avec eux pour tout bagage que leur flûte et leur violon. L'un d'eux, à la porte de la salle du concert, fait remarquer naïvement que l'argent de la recette n'est pas pour « mettre en poche » mais bien pour faire l'acquisition de nouveaux instruments de musique, de fusils gras et de boîtes de conserves — toutes choses qui leur sont nécessaires d'abord pour se rendre à

(1) On sait que le lieutenant de vaisseau Louis Mizon nommé (après avoir été résident à Madagascar, gouverneur de la Côte française des Somalis, mourut en mer avant d'avoir pu prendre possession de son poste. Le gouverneur actuel est M. Martineau, ancien député de la Seine, successeur de M. Lagarde qui, depuis le mois de mars 1899 ne conserve que son poste d'envoyé extraordinaire de la République française auprès du Négus.

(2) Ce prélat est mort en septembre 1899.

Addis-Abeba, et ensuite pour y donner des concerts, à la Cour et à la ville. Que Dieu conduise ces braves virtuoses !

Il nous a été donné de voir à Djibouti un incendie de paillotes (1). Le feu s'était déclaré sur le plateau, près de la porte de Boulaos, à l'Est de la ville, d'où le vent soufflait. Les paillotes furent aussitôt la proie des flammes s'élevant à plus de vingt mètres au-dessus du sol, dans des tourbillons de fumée noire. Aussitôt, le clairon de l'infanterie de marine (2) sonna au feu. Dix soldats commandés par un sergent accoururent en armes. A cette vue, les Somalis s'enfuirent dans la plaine et il fallut recourir à la courbache pour ramener les fuyards. De tous côtés on voyait des femmes emportant des enfants et leur mobilier. Dans les rues avoisinantes, bordées de maisons en madrépores, de véritables barricades d'angarennes se formaient.

Au milieu de la bousculade, on ne pensa pas d'abord à faire la part du feu. Voyant que les quartiers arabe et somali étaient menacés, on se décida enfin à démolir à coups de hache les paillotes qui se trouvaient entre le souk et les rails du Decauville. L'incendie s'arrêta là.

En résumé, une centaine de paillotes, entre la porte de Boulaos et la porte d'Ambouli furent consumées entièrement ; il n'en est rien resté. Mais il n'y eut pas d'accident de personnes et les causes de l'incendie, selon l'habitude, sont restées ignorées.

Les cendres des nombreuses paillotes incendiées étaient à peine refroidies que le transport des matériaux pour de nouvelles constructions à pierre et à chaux commençait. Ce sera un vrai changement à vue ; il semble donc qu'à quelque chose un malheur est bon, car ce quartier sera transformé de la façon la plus heureuse.

L'Alliance française pour la propagation de notre langue a une section à Djibouti. Dans le but d'encourager la

(1) C'était le 10 août 1899.

(2) Il n'y a plus, actuellement, d'infanterie de marine à Djibouti.



propagation du français parmi les indigènes, le gouverneur a pris un arrêté attribuant un supplément de solde mensuel, qui varie de cinq à vingt francs, à tout agent indigène en état de justifier, devant une Commission spéciale, qu'il connaît la langue française. Une école, dirigée par les pères capucins, aidera certainement bon nombre de nos sujets à gagner cette prime.

Les principales Compagnies de navigation ayant une agence à Djibouti, sont les Messageries maritimes, la Compagnie Nationale, la Compagnie Havraise péninsulaire. D'un autre côté, la direction de l'Hôtel de France se charge d'organiser des caravanes pour l'Abyssinie.

Djibouti possède deux fabriques de chaux, une fabrique de cigarettes ; des succursales de fabriques de comestibles, etc. La vie commerciale y est déjà assez active, puisque l'on y compte un représentant de commerce d'exportation, sept négociants français d'une certaine importance, douze négociants indigènes faisant de grosses affaires (sans en compter de moindres), une société commerciale d'affrètements, une imprimerie, une société de publicité.

On réclamait depuis longtemps une garnison d'infanterie de marine pour Djibouti : c'est en mars 1899 qu'elle y a été enfin envoyée. Malgré le loyalisme jusqu'à présent certain des soldats de couleur, la présence d'une troupe européenne, française, dans ces parages, était croyait-on nécessaire pour imposer au besoin, moins encore aux gens du pays qu'aux étrangers. Actuellement (janvier 1900) il n'y a plus d'infanterie de marine à Djibouti : il n'y en a eu que pendant deux mois, au moment des derniers troubles : la garde du pays se compose d'Africains : Somalis, Abyssins, Soudanais font bon ménage, malgré la différence de races.

Les Somalis ont une organisation particulière. Ils constituent la police de la colonie. Ils sont payés au mois et habillés par le gouvernement local ; ils reçoivent un pantalon blanc, une veste blanche, un ceinturon, un bonnet de calicot entouré d'un ruban jaune. Un petit bâton, qui

rappelle ceux des policemen anglais est l'indice de leur fonction.

Tous ces indigènes font un service parfait.

Voici quelle était d'ailleurs, vers cette même date, la situation des postes de police de Djibouti : trois postes sont établis : l'un, à l'entrée de la route de Boulaos ; l'autre, sur la route d'Ambouli ; et le troisième, sur le bord de la mer, derrière le parc à chameaux du gouvernement. Les postes des portes de Boulaos et d'Ambouli sont installés dans les maisons crénelées où les indigènes, venant de l'intérieur, sont tenus de déposer leurs armes : lances, coutelas et boucliers. Pendant la nuit, des rondes commandées par un sous-officier relient les postes et les tiennent en relations continues.

Les postes installés pour parer à des nécessités provisoires, ou pendant les troubles de 1899, n'existent plus. Il n'en reste qu'un : à Ali-Sabieh à 90 kilomètres de la côte (à la frontière) il est situé à 800 mètres d'altitude sur un mamelon dominant toute la plaine de 152 mètres. Il est gardé par 50 hommes et un agent civil du gouvernement (1).

Lorsque le gouverneur veut faire connaître à la population de son ressort certains actes de son autorité, il le fait par l'intermédiaire de crieurs indigènes.

Au point de vue judiciaire, un arrêté du 1<sup>er</sup> mars 1899, modifiant les décrets du 4 septembre 1894 et du 28 août 1898, a chargé un fonctionnaire ou agent du protectorat du service spécial de la justice indigène pour toutes les affaires (commerciales, criminelles et de police) où les indigènes seuls sont impliqués. Les affaires purement indigènes sont jugées par un *cadi* nommé par le gouvernement.

M. de Poncins (2) a constaté que les policiers indigènes ont parfois de curieux moyens d'obtenir des aveux : « Un

(1) Tout récemment, l'avis qui stationnait à Djibouti a été supprimé.

(2) Bulletin et mémoires de la Société Africaine de France 1898 99.

nommé Moussaïa, commerçant grec levantin, est volé par un Somali. On arrête le Somali : il avoue, mais refuse de dire où est l'argent volé. On veut le faire parler ; on lui met les pouces des mains dans des étaux et on serre : l'homme hurle. Des blancs passant dans la rue l'entendent crier dans la prison ; ils s'indignent, mais le traitement continue. Enfin, arrive Moussaïa, qui dit : « Il ne veut pas avouer ; eh bien ! laissez-moi faire, vous verrez. » L'homme est remis à Moussaïa qui l'emène chez lui, où il lui fait subir un traitement tel, que le malheureux, plus mort que vif, finit par indiquer l'endroit où se trouve l'argent volé. »

Le budget français a alloué, pour 1899, 400.000 francs à la colonie de Djibouti et 150.000 francs à la mission auprès de Ménélick.

Les animaux de la région de Djibouti sont très différents de ceux du reste des possessions françaises de la côte. Près de l'estuaire de la rivière d'Ambouli, on rencontre des insectes semblables à ceux qui vivent dans les terrains salés de Murcie (Espagne), en Algérie et dans le bassin de l'Euphrate. Le *scarites procerus* d'Égypte abonde à Ambouli, ainsi que des cicindèles comme celles d'Égypte, du Sénégal et de la Sardaigne.

Parmi les mammifères, on peut citer l'écureuil à terriers. Les oiseaux sont variés ; on y voit surtout de grandes outardes éthiopiennes.

Près de Djibouti, la végétation est à peu près aussi rabougrie qu'aux environs d'Obock, sinon davantage. Mais à plusieurs kilomètres, on trouve des arbres, mais quels arbres !

Les tremblements de terre se font parfois sentir à Djibouti.

C'est ainsi que, dans son numéro du 11 février 1899, le journal *Djibouti* — car il y a déjà une presse dans notre nouvelle colonie — publiait la note suivante : « Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, les habitants de Djibouti ont été réveillés à 10 heures 40 par une forte secousse de tremblement de terre. L'oscillation paraissait se diriger de l'Ouest à l'Est ; elle était accompagnée d'un gron-

dement sourd. Les murailles ont été ébranlées. Les angarenes (lits arabes tendus de corde) ont été secoués. Plusieurs personnes qui se promenaient encore ont failli être renversées.

Deux autres secousses se sont encore produites, l'une à 11 heures 10 du soir et l'autre vers 5 heures du matin. Cette dernière a été de beaucoup la plus forte. Les batteries de cuisine et les armes suspendues aux murs ont remué. Dans les maisons à un étage qui sont beaucoup plus nombreuses à Djibouti qu'au Plateau du Serpent, les oscillations ont été beaucoup plus sensibles en raison de l'élévation des bâtiments.

Pour compléter la série des tremblements de terre, une autre petite secousse a été ressentie le dimanche vers 2 heures du soir, et une nouvelle secousse très forte a ébranlé le sol jeudi soir, vers 8 heures et demie. Pas le moindre accident à signaler. »

Pour donner une idée comparative des rapides transformations de Djibouti, empruntons les lignes suivantes à une étude de M. E. de Poncins, qui d'habitude ne ménage pourtant pas ses critiques. « En septembre 1891, j'étais en route pour l'Inde et m'arrêtais à Obock. C'était encore une installation toute récente, un point perdu sur les madrépores déserts ; le bateau mouillait au large, les embarcations râclaient le fond de corail en allant à terre. La colonie consistait en quelques paillotes, une école où des missionnaires tâchaient d'apprendre à lire à de sauvages enfants danakils, une hutte-hôpital où des sœurs soignaient les coups de lance que les Danakils récoltaient au désert voisin. On parlait de transporter l'installation et le drapeau au sud de la baie de Tadjourah à Djibouti.

« En 1897, Djibouti avait succédé à Obock.

« Quand, après la lourde torpeur de la mer Rouge, le bateau passe par Perim, entre la baie où le commandant indique au passager curieux la basse ligne de madrépores où était Obock, on ne tarde pas à voir vers le Sud une autre côte de madrépores sur laquelle brillent quelques taches blanches : voilà Djibouti, le point de

départ des caravanes pour l'intérieur, c'est-à-dire l'Abysinie.

« Au début de l'année 1897, il y avait onze blancs, presque tous fonctionnaires; une lourde construction était décorée du nom du palais du Gouvernement; une jetée s'avancait en mer dans la direction où, à deux milles au large, le bateau était à l'ancre; puis au bout de la jetée, un petit aviso de guerre, hors d'état de bouger, était, dit-on, gardé par un ou deux blancs, et servait habituellement, en été, de logement aux fonctionnaires désireux de fuir la chaleur torride de la terre; du côté opposé de la jetée, des boutres arabes s'échouaient à marée basse sur les vases.

« A terre, un Decauville ruiné court sur la jetée, traverse le village et s'éloigne au désert sur la route d'Ambouli.

« Djibouti se compose à cette époque de quelques maisons bâties en chaux et madrépores, d'un village somali assez peuplé. Sur la place se tient le marché; des femmes noires sont accroupies à côté de chameaux et d'ânes; elles vendent du bois de brûle, de l'herbe, quelques grains pour la nourriture des noirs ou des animaux. Il n'y a rien à Djibouti même; le bois vient du désert, l'herbe aussi; les noirs apportent cela pour le vendre, comme ils apportent l'eau d'Ambouli, à 4 ou 5 kilomètres de distance; il n'y a rien dans un cercle plus rapproché.

« Les Européens font venir ce qu'il leur faut de France ou d'Aden. Les seuls marchands sont des Grecs, des Hindous, des Juifs, des Arabes de l'Yemen, tout ce personnel des pays d'outre-mer qui partout a la même boutique, partout la même figure et la même loyauté. Chez eux on ne trouve pas d'articles français, les noirs ne veulent que la cotonnade anglaise, les étoffes de couleur anglaises. Une fois de plus à la question: Pourquoi n'a-t-on pas les mêmes produits faits en France? On répond cette phrase fatidique de nos colonies: En France, on fait trop bien et trop beau; nous ne pouvons lutter contre la concurrence anglaise.

« Pourquoi ne pas copier maintenant ce qui vient de l'étranger et plaît aux noirs?

« Cela nécessiterait un outillage spécial.

« Le reste de la conversation, comme le début, étant toujours et partout le même, inutile de le répéter.

« En juillet 1897, je repasse à Djibouti; les constructions nouvelles s'élèvent sur le sable désert; c'est que les travaux du chemin de fer sont commencés, chacun se presse de faire une ou plusieurs maisons; d'Aden sont venus des maçons qui gagnent de l'argent. En octobre 1897, on construit toujours; il va arriver beaucoup de blancs pour le chemin de fer, il faut les loger et les nourrir. En mai-juin 1898, Djibouti s'est étendu; il y a plus de 200 blancs. Le village somali est repoussé un peu plus loin, sur le sable désert, et le marché, qui autrefois se tenait sur la place, a suivi le village. Certes, c'est là un accroissement. »

Nous signalions, il y a un instant, l'existence d'un journal à Djibouti, malgré la récente création de cette ville et le nombre cependant restreint de lecteurs possibles.

Mais il y a un autre fait, intéressant la presse, que nous voulons indiquer ici. En mars 1899, le poste établi sur le chemin de fer en construction de Djibouti au Harrar (et sur lequel nous nous étendrons plus loin) et appelé Ollol ou Holl-Holl fut élevé par le gouverneur de la colonie au rang de ville, puisqu'un fonctionnaire fut chargé d'y rendre la justice. Ce représentant de l'autorité coloniale s'y rencontra avec l'agent du chemin de fer. Malgré ce nombre peu élevé de blancs, une gazette fut créée immédiatement pour Holl-Holl et prit le nom de la ville.

Le tirage n'en fut jamais considérable; *un seul exemplaire manuscrit* suffit pour le service des abonnés et la vente au numéro: ce journal d'ailleurs ne dépassa pas son troisième numéro.

Cette particularité donne au journal une valeur de rareté inappréciable. Nous croyons curieux de reproduire ici, l'avis aux lecteurs inséré au premier numéro et qui montre qu'il existe heureusement en ce monde des gens opti-

mistes quand même : « Si l'on pouvait juger des prétentions d'une feuille naissante à la grandeur de son format, l'avenir de Holl-Holl constituerait un modèle de modestie. Depuis que la région de Holl-Holl a pris l'importance que l'on sait, un journal s'imposait pour soutenir ses intérêts. Profondément pénétrés de la mission qui nous est dévolue et des devoirs qui nous incombent, nous n'avons pas craint d'affronter les quolibets des uns et de braver le pessimisme des autres.

Confiant dans l'avenir, le *Holl-Holl* se présente donc aujourd'hui à ses lecteurs, qui abonnés demain, le soutiendront, nous en sommes persuadés, avec tout le désintéressement que comporte le but à atteindre.

Holl-Holl !! Quelles sources d'espérances ce seul nom ne fait-il pas naître dans le cœur des gens qui connaissent le pays !

Holl-Holl !! Hier encore point perdu dans la brousse, n'est-il pas aujourd'hui le siège d'une importante garnison ! où indépendamment de l'armée, le gouvernement, le chemin de fer, le commerce et les industries futures sont représentés.

Holl-Holl !!! Ville aujourd'hui naissante, demain tête de ligne, station d'été, capitale du pays somali ! que sais-je encore ? Que ne peut-on espérer d'une région aussi favorisée par la nature !!!

Faire connaître ce pays béni, découvrir ses ressources, en activer la mise en valeur par une publicité constante tel sera notre programme économique. Au point de vue politique tout Gouvernement qui nous aidera dans notre tâche, pour la réalisation de nos projets, pourra compter sur notre appui. »

Dans les petites nouvelles du même journal, nous cueillons ceci :

« Dans la nuit qui a suivi la razzia d'Ali-Adda, le personnel de l'état-civil au Holl-Holl a été sur les dents (position bien pénible). 24 chèvres ont donné le *jour* à un nombre égal de cabris dans cette *nuit-là*. »

Voici enfin, pour terminer avec ce journal peu connu

encore (!), un spécimen des annonces qui y étaient insérées :

« VENTE AUX ENCHÈRES

« Le 25 mars, à 10 heures du matin, il sera procédé, dans la salle des commissaires-priseurs de Holl-Holl, à la vente aux enchères d'un lot de boîtes et de flacons vides pour conserves alimentaires, comprenant :

- 12 flacons de cornichons ;
- 15 boîtes de maquereaux à l'huile ;
- 18 boîtes de homards ;
- 12 boîtes de saumon ;
- 10 boîtes de sardines.

« Les bénéfices du nettoyage sont réservés à l'acquéreur ; le tout provenant de la popote du camp de Holl-Holl.

« *Le Commissaire-priseur,*

« VILAIN. »

On rit, on le voit, sous toutes les latitudes !

\*  
\*\*

Pour en revenir à Djibouti, les logements y sont difficiles à trouver, en raison de l'accroissement de la population européenne ; le gouvernement, agissant avec une sage prévoyance, a pris la précaution de concéder aux indigènes, quelque peu menacés par l'augmentation aussi rapide qu'imprévue des immigrants de race blanche, une série de lots de terrains situés en dehors de l'enceinte de la ville.

Sur les emplacements ainsi concédés s'élèvent déjà trois cents paillotes, faites en bois de mimosa et couvertes en chaume du pays appelé *hachich* ; voilà une façon de résoudre la question sociale utile à imiter sur la vieille terre de France :

Sur le Plateau du Serpent s'élève déjà, avons-nous dit, un hôpital ; plusieurs maisons très confortables émaillent

la nudité de ce plateau, qui est destiné à devenir un centre de mouvement important.

Mais, c'est à partir de 1900 que Djibouti prendra tout son développement; on prévoit vers cette époque l'achèvement de la ligne du chemin de fer jusqu'à Daouendbé, à 108 kilomètres de la côte (mais il est question de la prolonger plus tard jusqu'à Entoto).

Les populations de ces côtes appartiennent depuis longtemps à l'islam; elles furent peut-être en partie musulmanes du vivant même du Prophète. Toutefois, il est douteux que leur sentiment religieux ait jamais été très développé: en tout cas, il ne les a poussées à rien créer; l'instruction chez elles est nulle, et les principaux des tribus, seuls, savent lire l'arabe plus ou moins bien. Il y a du reste une raison pour que ces populations n'aient pas progressé sous l'influence de l'islam: c'est qu'elles ont vécu de tout temps à l'état nomade, dans un pays dénué de tout, où elles sont forcées d'errer sans cesse, à la recherche de maigres pâturages, sans pouvoir se fixer nulle part. On y trouve cependant des mosquées dans les rares endroits où la population a pu fonder des villages, notamment là où résident les chefs: mais ce ne sont que des enceintes de pierres sèches enfermant une aire battue, qui reçoivent rarement la visite de quelque fidèle. Les Danakils observent cependant avec assez de fidélité certaines pratiques de l'islamisme; ils négligent souvent les prières, mais chez eux les femmes de condition ne sortent pas sans voile. D'ailleurs, ils sont inhospitaliers et farouches. Leur organisation sociale est peu compliquée; chaque village ou tribu forme une petite république gouvernée par son cheick, lequel est assisté d'une sorte de conseil des anciens. Tous ces groupes forment des confédérations, plus ou moins redoutables et plus ou moins unies.

Chose assez remarquable chez ces gens dépourvus de toute culture, les chefs, aussi incultes que leurs sujets, ont cependant une tendance marquée à se ranger du côté de la civilisation. Nos agents, dans leurs démarches et

négociations pour étendre ou consolider l'influence française sur ces côtes, ont trouvé en certains chefs des auxiliaires précieux et dévoués.

Celui qui nous servit le premier, et qui nous servit le plus, fut Abou-Beckre, sultan de Zeïla, d'Ambado et de Tadjourah. Il fut du reste aussi notre premier « protégé » et pendant longtemps le pavillon français planté à Obock, n'eut d'autre gardien que lui. C'était un homme très intelligent et qui jouissait d'une autorité réelle. A la fois, prince et marchand, il avait des relations et un crédit étendus. Lorsque les Egyptiens occupèrent Zeïla, ils nommèrent Abou-Beckre pacha de cette ville, et dans ces fonctions, notre vieil allié put encore nous rendre des services.

Déjà décoré d'un ordre ottoman, sans doute par le gouvernement égyptien, Abou-Beckre n'ambitionnait rien tant que d'être décoré de la Légion d'honneur.

Nous ne saurions dire s'il obtint en récompense de ses bons et loyaux services, ce qu'il appelait le « nicham français »; mais son successeur, Hamed-ben-Mohammed a manifesté ses idées progressistes, en fondant, en 1887, un ordre de chevalerie: le Nicham-el-Anouar, qui a pour but de « perpétuer le souvenir de l'heureux moment où le sultan de Tadjourah s'est placé lui et son peuple, sous le protectorat de la glorieuse France ».

Le premier titulaire en fut le général Faidherbe; et cet ordre, reconnu par le gouvernement français, en 1888, est aujourd'hui très recherché; il sert à récompenser les services rendus au sultan, et par extension à la colonie d'Obock. Cet ordre a certainement contribué au développement de nos établissements d'Obock et voisins, en ce que le désir de l'obtenir a maintes fois stimulé le zèle des personnes appelées à s'occuper des intérêts de ce pays.

Dans un autre ordre... d'idées, M. Lagarde a trouvé un moyen ingénieux de créer dans le public un certain intérêt en faveur des possessions qu'il gouvernait. Il a fait exécuter pour l'usage de la *Côte française des Somalis*, des timbres-poste qui sont de véritables mer-

veilles de gravure. Combien de philatélistes ignoreraient encore l'existence d'Obock et des pays voisins, si l'apparition de cette miniature n'avait excité leur curiosité, qui s'est satisfaite, en somme, au profit matériel et moral de la colonie!

Nous avons dit que l'islamisation des côtes où flotte maintenant notre drapeau remonte à une époque reculée; il est difficile de la fixer exactement.

Toujours est-il que du vivant même du Prophète, l'Abyssinie servit de refuge à des musulmans de la première heure, que persécutaient les idolâtres de la Mecque. En la cinquième année de la mission de Mahomet, c'est-à-dire avant l'hégire, 75 habitants de la Mecque suivant les uns, 120 suivant les autres, se réfugièrent auprès du Najashi d'Abyssinie. Les Arabes avaient eu avant cette époque avec leurs voisins d'outre-mer des relations plutôt désagréables, puisque les Abyssins avaient fait la conquête d'une partie de leur pays, d'où ils furent par la suite chassés. Cependant les émigrants furent bien reçus par le roi, qui leur accorda sa protection.

Ils vivaient heureux dans leur pays d'adoption lorsque les Koreisch (Koreichites) s'avisèrent que leur exemple pourrait inciter d'autres de leurs citoyens à quitter l'Arabie; ils envoyèrent alors une ambassade au Najashi pour lui demander l'extradition de ces musulmans; c'étaient Amru fils d'Al-As et Abdallah fils de Rabyah, tous deux, nous dit Tabari dans sa chronique « très habiles à manier la parole ». Ils apportaient du reste des présents considérables pour le roi, ses familiers et ses officiers. Mais le Najashi refusa leurs cadeaux et garda ses protégés; les ambassadeurs s'en revinrent donc « confus et désappointés ». Les historiens arabes ne pouvaient guère écrire cette page des annales de l'islamisme sans l'embellir quelque peu. Il paraît donc, d'après eux, que le Najashi avait fréquemment avec les émigrés de la Mecque des discussions au sujet de l'islamisme et du christianisme; il finit par trouver la doctrine de Mahomet supérieure à celle qu'il avait jusqu'alors

professée et Tabari affirme qu'il « était intérieurement croyant ». Il aurait bien voulu confesser publiquement sa nouvelle foi et la faire adopter par ses sujets, mais en monarque avisé — les rois d'Ethiopie se sont toujours montrés fort avisés en toutes circonstances — il voulut d'abord « tâter l'opinion ».

Mais laissons le chroniqueur raconter cet épisode. « A cet effet, il — le Najashi — convoqua le peuple abyssin, les grands, les officiers et les troupes, et il leur parla ainsi : Je pense que ce Mahomet est le personnage dont il est parlé dans l'Evangile. Ne pourrions-nous pas croire en lui et le faire venir dans notre pays, avant que sa religion ait conquis le monde entier? Les Abyssins protestèrent en disant : Nous ne voulons pas abandonner la religion chrétienne; celui qui le fera sera répudié et abandonné par nous. Le Nedjâski (Najashi) craignant de perdre la couronne, dit : Je n'ai fait que vous éprouver pour voir ce que vous en diriez. Le peuple fut rassuré.

Le Nedjâski continuait de bien traiter les musulmans et professait lui-même en secret l'islamisme. Il en fit part, par un messenger, au Prophète, qui agréa sa conversion et l'autorisa à pratiquer sa religion en secret. Plus tard, lorsque le prophète était à Médine, cinq ans après la fuite, (l'hégire) le Nedjâski mourut en Abyssinie. Gabriel (l'Ange) en informa le prophète, en écartant de devant ses yeux tout ce qui faisait obstacle, pour lui permettre de voir de Médine jusqu'en Abyssinie, et il lui ordonna de prier pour le Nedjâski. Le Prophète et ses amis firent ainsi. Mahomet vit le corps du Nedjâski couché sur le lit (1). »

Avant sa mort, le roi d'Abyssinie n'avait cessé d'entretenir avec le Prophète les relations les plus amicales; c'est ainsi que Mahomet ayant fait demander au Najashi de laisser revenir en Arabie ceux des musulmans ses hôtes qui voudraient revoir leur patrie, le souverain Abyssin fit lui-même partir les émigrés pour Médine et il leur remit des présents pour l'Apôtre; c'étaient : « des étoffes du Yemen, des raretés d'Abyssinie, des armes,

des esclaves et des jeunes filles; deux mulets de selle : une mule nommée *Shahba*, et un mulet nommé *Doldol*; enfin deux belles jeunes filles Coptes, dont l'une s'appelait *Mària* et l'autre *Abkar*. Le Prophète donna *Abkar* à *Hassan*, fils de *Thabit*, qui était son poète, et garda *Mària* pour lui. Il en eût un fils, nommé *Ibrahim*, qui mourut après deux ans (1). » D'autres auteurs disent que la mère d'*Ibrahim* avait été donnée au Prophète par le gouverneur d'Alexandrie; mais cela importe peu. Nous avons voulu montrer seulement que l'islamisme naissant avait trouvé en Abyssinie aide et protection; ces relations cordiales devinrent sans doute par la suite plus actives et il n'est pas douteux que l'islamisme se propagea dès lors plus ou moins sur le rivage africain de la mer Rouge. En effet, le littoral vit peu à peu les Arabes se mélanger à la population noire autochtone, les gens de la péninsule qui venaient commercer sur ces côtes y apportaient leur religion avec le sang de leur race.

Au *xiv<sup>e</sup>* siècle de notre ère, les diverses tribus répandues le long de la mer Rouge étaient presque toutes musulmanes et ne reconnaissaient plus les *Négous* — appellation qui avait remplacé celle de *Najashi*, — que comme de lointains et peu redoutables suzerains, auxquels elles payaient sans empressement un maigre tribut. Ces populations, des pasteurs, en grande partie, formaient différents petits royaumes dont le principal, celui d'*Adel* avait pour capitale *Tadjourah*. Ensuite venait par ordre d'importance celui de *Mara*.

Il est à remarquer que les Arabes, même après s'être emparés de l'Égypte, ne songèrent pas à envahir l'Abyssinie. Les premiers Musulmans qui firent la guerre aux Abyssins dans le seul but d'ailleurs de conquérir leur pays, furent les gens de *Mara* et d'*Adel*, ou *Afars* qui, vers 1315 de notre ère, tentèrent d'envahir l'Abyssinie proprement dite, alors livrée à l'anarchie. Ils avaient réussi à soulever contre le *Négous* plusieurs de ses lieu-

(1) Chronique de *Tabari*, traduction Zotenberg.

tenants chrétiens, et le royaume Abyssin fut un moment à deux doigts de sa perte. Mais le sort des armes finit par se déclarer en faveur des chrétiens. Après une longue période de guerres sans merci, les musulmans furent réduits pour longtemps à l'impuissance par le *Négous Amda-Sion*, qui affirma par ses victoires les droits à la souveraineté de l'Abyssinie jusqu'à la mer. Au cours de cette guerre les musulmans et les chrétiens avaient rivalisé de férocité; les prisonniers faits par l'un ou l'autre parti avaient été égorgés; quant aux femmes et aux vieillards, on leur coupait le nez et les lèvres. Le roi de *Mara*, tombé au pouvoir du *Négous*, fut pendu à un arbre; et la reine, accusée d'avoir empoisonné par ses sortilèges les sources où les Abyssins allaient boire, fut sabrée par les soldats, qui jetèrent ensuite son corps en pâture aux chiens. On voit que le christianisme n'inculque pas toujours une douceur exquise aux peuples qui le professent; encore les Abyssins avaient-ils alors, derrière eux, de longs siècles d'une civilisation relative, tandis que les musulmans, leurs adversaires, étaient complètement barbares.

Les musulmans restèrent par la suite plus de cent ans sans faire parler d'eux; ils ne commencèrent à s'agiter que sous le règne de *Zara-Jacob*, qui dura de 1431 à 1468. Comme ils avaient une attitude et des forces menaçantes, le *Négous* songea à s'assurer en cas de besoin des alliés dans la chrétienté. Aussi, dans le but d'attirer sur son pays l'attention et la bienveillance de l'Occident, envoya-t-il au Concile de Florence des délégués chargés de soumettre au Pape des propositions d'union de l'église copte avec l'église romaine. Le projet d'union religieuse échoua, mais les délégués du *Négous* ramenèrent en Abyssinie plusieurs Européens, dont le plus connu est un peintre vénitien, *Francisco di Branca-Leone*, qui épousa une Abyssine et mourut dans le pays. L'agitation musulmane ne cessa pas pour cela, mais de longtemps encore on ne vit éclater aucun conflit; la lutte ne recommença sérieusement qu'après 1468 sous le règne de *Bœda-Mariam*. Elle prit bientôt une tournure menaçante pour l'Abyssinie.

D'ailleurs, au cours des années suivantes les Turcs s'emparèrent de l'Arabie, d'où ils tendaient la main à leurs coreligionnaires d'Abyssinie ; il était à prévoir que l'Égypte ne tarderait pas à tomber en leur pouvoir, et que par ce pays ils déborderaient un jour sur l'Éthiopie. Ce fut cette situation pleine de périls qui détermina l'Abyssinie à demander le secours du Portugal ; le Portugal était alors représenté chez les Négous par un nommé Pedro de Covilham qui exerçait à la Cour une charge et qui, naturellement, fit ce qu'il put pour créer des relations entre son pays et l'Abyssinie.

Mais du côté des Turcs on allait plus vite en affaires que du côté des Portugais. Les Turcs avaient pris Zeïla et les musulmans indigènes se ralliaient autour d'eux : ils avaient remporté d'abord quelques succès, puis un jeune Négous, David III, les avait mis en déroute sans attendre les secours des Portugais, qui du reste ne devaient arriver que beaucoup plus tard. Mais entre temps (1517) les Turcs s'étaient emparés de l'Égypte et les musulmans d'Abyssinie encouragés par cet événement avaient recommencé la guerre ; cette fois ils furent plus heureux, l'année 1530 les vit maîtres du Tigré et du Choa, et ils étaient sur le point d'envahir l'Amhara.

C'est seulement en 1541 que les premiers secours envoyés par le Portugal à la suite de longues négociations arrivèrent à Massaouah ; il n'y avait du reste que 450 hommes, commandés par Christopho de Gama ; mais ils étaient armés à l'européenne et amenaient de l'artillerie. Les partis isolés de musulmans furent d'abord battus ; Mohammed-Gragne, gouverneur de Zeïla s'avança au devant des chrétiens avec une armée de plusieurs milliers d'hommes et des canons ; il fut obligé de battre en retraite, car les 450 mousquets portugais avaient décuplé la valeur de l'armée abyssine. Mais les hostilités recommencèrent l'année suivante et cette fois les musulmans eurent constamment l'avantage ; enfin, portugais et abyssins furent taillés en pièce dans une bataille qui se livra entre Adoua et Magdala.

Ce revers n'abattit pas le courage des Abyssins ; le Négous Claudius leva une nouvelle armée, dont faisaient partie les débris de l'expédition portugaise, soit environ 150 hommes. Au mois de novembre suivant, il battait les musulmans dans l'Ouagara ; en février 1543, il remportait de nouveau sur eux une grande victoire à Ouénadéga, où leur chef Mohammed-Gragne perdit la vie.

Cela arrêta l'expansion musulmane en Abyssinie. Durant de longues années, ensuite, les Négous furent occupés des querelles religieuses qui troublèrent le pays, et des révoltes de leurs gouverneurs qui étaient incessantes. Puis ce fut la nécessité de lutter contre l'invasion Galla, commencée en 1669, qui détournait leur attention des musulmans. Ceux-ci mirent à profit cette longue trêve. Établis dans le Harrar depuis 1521, ils y avaient fondé la ville de ce nom ; c'est dans le Harrar qu'ils étaient en majorité ; il y avait parmi eux des gens de races arabe, somali et même galla ; ils s'étaient mis à l'agriculture et au commerce et se regardaient comme indépendants, sous leurs émirs. Jusque vers 1875 ils vécurent dans une tranquillité assez complète, sans rien tenter de sérieux contre leurs voisins. Ce furent au contraire ces derniers qui recommencèrent à troubler la paix. Ils étaient nombreux et puissants et leurs agissements, leur ambition, constituaient une menace permanente pour les musulmans du Harrar. L'émir Mohammed Abd-el-Chakour eut alors la mauvaise inspiration de demander la protection de l'Égypte contre ces turbulents voisins.

L'Égypte lui envoya une armée sous le commandement de Réouf-Pacha, qui profita de la circonstance pour mettre la main sur le pays au profit de l'Égypte, après avoir fait tuer tous les émirs. Mais la domination égyptienne était mal assise et impatiemment subie ; les égyptiens n'étaient pas venus là pour cultiver la terre et pour commercer ; or, tant de soldats ne pouvaient vivre qu'en pillant leurs « protégés ».

Les hararins donnèrent des marques si visibles de mécontentement que les égyptiens jugèrent prudent de s'en



aller. Il y avait dix ans qu'ils étaient dans le pays; avant de partir, ils rétablirent le trône, et nommèrent émir Abdullah Ali Abd-el-Chakour, fils de celui qu'ils avaient dépossédé et assassiné. Cet émir n'eut pas le temps d'accomplir de grandes choses; en 1887 le Négous Ménélik faisait la conquête du Harrar qui n'est plus aujourd'hui qu'une province de l'Ethiopie, mais qui n'est pas la moins prospère, il s'en faut.

Si les musulmans d'Ethiopie ont eu fréquemment maille à partir avec les Abyssins, les Négous ne paraissent pas avoir tous montré à l'égard de l'islamisme un mauvais vouloir, une défiance systématiques. Au contraire, on vit fréquemment ces souverains rechercher des alliances auprès des princes de l'Islam, et confier à des musulmans des charges importantes. Nous nous bornerons à quelques exemples: un souverain abyssin envoya à Aureng-Zeb en ambassade deux personnages de son royaume, un riche marchand musulman et un arménien chrétien, qui étaient chargés de remettre des présents au Grand Mogol. Ce dernier envoya au Négous un beau Coran et la valeur en or de deux mille roupies, en priant le roi chrétien d'employer cette somme à faire rebâtir une mosquée que les musulmans avaient eue à Gondar et que les Portugais avaient détruite. Une autre fois, c'est un Négous qui envoie des cadeaux au sultan de Constantinople, par le Caire.

Plus tard, un autre roi d'Ethiopie envoie au pacha d'Egypte une caravane chargée de présents; elle est conduite par un musulman, Hadj-Ali, qui doit ramener un médecin à son maître, atteint du scorbut. Par une singulière coïncidence, cet Hadj-Ali avait été autrefois guéri d'une maladie semblable par un médecin ou apothicaire français, résidant au Caire, et ce fut ce français, nommé Poncet, que le Hadj-Ali ramena au Négous. Ce médecin fut d'ailleurs utile à notre pays, en décidant le souverain éthiopien, qu'il avait guéri ainsi que ses fils, et par qui il avait été pris en amitié, à envoyer une ambassade à Louis XIV.

Il est vrai que d'autres Négous manifestèrent pour les musulmans une véritable aversion; Théodoros, pour ne citer que celui-là rêvait de les exterminer tous, et sous le nom de Kassa, n'étant encore que chef d'armée, il leur avait infligé de sanglantes défaites dans le Soudan.

Un autre Kassa, qui régna après Théodoros sous le nom de Johannès, repoussa les Egyptiens qui tentaient d'envahir l'Abyssinie; lors de la révolte Mahdiste, il craignit que les fanatiques de Mohammed Ahmed ne se jetassent à leur tour sur les contrées soumises à sa domination. Il voulut aller les attaquer, mais il fut vaincu et tué à la bataille de Galabat, en 1889. Il eut pour successeur Ménélik. Ce Négous est un esprit trop ouvert et trop pratique pour exercer contre les musulmans de son royaume des rigueurs inutiles; la population du Harrar ne lui donnant aucun sujet de mécontentement, il la laisse pratiquer librement l'islamisme et se livrer au commerce qui est fort actif dans cette région, grâce à sa situation géographique.

On a voulu montrer par cette rapide esquisse, que les musulmans ont joué un certain rôle dans l'histoire de l'Abyssinie; ce résumé était nécessaire, mais il n'avait pas pour objet d'inciter le lecteur à identifier les « musulmans d'Abyssinie » avec les peuplades danakils ou somalies, qui vivent dans nos possessions de la Côte française des Somalis. Les mahométans qui peuplent aujourd'hui le Harrar, dont leur activité a fait un pays fort prospère, descendent de groupes introduits à diverses époques, mais anciennement, dans la région; devenus sédentaires, et en grand nombre, citadins, ils sont arrivés à un degré de civilisation appréciable, — toutes proportions gardées, bien entendu. Et, bien que le Danakil et le Somali suivent comme le hararin la loi du Prophète, il n'y a aucune analogie entre la ville de Harrar, solidement bâtie, entourée de murailles, défendue par des tours, et les misérables villages ou campements de nos nouveaux sujets.

Sur notre « Côte française des Somalis » nous nous trouvons en présence de véritables barbares, plus près par leurs mœurs des nomades Sahariens que des artisans et des marchands de Harrar, leurs voisins pourtant immédiats.

Deux races principales sont répandues sur le littoral et occupent plus ou moins profondément les territoires bordés par la mer. Au nord du Golfe de Tadjourah, sur la mer Rouge, ce sont les Afars, ou Danakils; au sud du Golfe, sur l'Océan Indien, les Somalis; deux races rivales l'une à l'autre antipathique, et toujours prêtes à en venir aux mains. Le Dankali, cependant, est plus insociable, plus farouche, plus réfractaire à tout progrès que le Somali.

Il y a trois groupes principaux de Danakils, formant un grand nombre de tribus; celui des Adels (Adaïl) dont le Sultan réside à Tadjourah; celui des Modaïdo et celui des Rahaiéta, dont les chefs résident à Aoussa et à Rahaiéta.

Ce nom générique « Afar » se retrouve en Arabie, d'où il vient certainement: c'est celui d'une tribu arabe de la côte sud de la péninsule, et celui d'une ville de l'Yemen, située dans le N.-O. de Sana.

M. Denis de Rivoyre, qui a étudié à fond les gens et le pays, et qui fut un des premiers « révélateurs » d'Obock après Henri Lambert, a tracé d'eux ce portrait<sup>(1)</sup>: « Mélange probable de la race éthiopienne pure et du sang arabe, les traits de leur visage ont conservé la finesse qui signale les individus de l'une et de l'autre. D'une teinte sombre, plutôt que noire, leur peau n'a pas l'odeur pénétrante et les émanations de celle du nègre, avec lequel il faudrait bien se garder de les confondre. Rien en eux ne le rappelle. Leur chevelure est crépue sans être laineuse; leur tête est petite, leurs membres grêles; leur taille s'élève rarement au-dessus de la moyenne, et la tournure des femmes de condition un peu supérieure,

<sup>(1)</sup> *Les Français à Obock*, par Denis de Rivoyre. Picard et Kaan, éditeurs.

quand elles sortent enveloppées de la longue pièce d'étoffe qui doit les voiler aux regards du dehors trahit, chez les jeunes, une grâce naturelle que ne démentent ni l'expression de la physionomie, ni l'harmonie des contours.

Ils sont nomades, et changent de canton à chaque saison suivant les ressources en pâturages qu'ils trouvent ici ou là; le village ne dure pas plus que l'herbe que paissent les troupeaux de la tribu. Riches et pauvres s'abritent sous un toit semblable; avec quelques branches sèches, des peaux de bœuf, du chaume si l'on en a sous la main, on construit la hutte, en forme de ruche. Les femmes construisent la hutte, traitent les bêtes, soignent les enfants et pendant les déplacements, portent sur leur dos le bagage de la famille.

L'homme est pasteur et il va à la guerre: la guerre comprend aussi bien le pillage des caravanes que les luttes contre les tribus ennemies et les razzias de bétail. Chaque tribu a, pour y faire paître ses troupeaux, certains « territoires de parcours » dont les limites sont fixées par l'usage, et sont toujours respectées par les tribus voisines de même race. Car, si les Danakils sont de grands guerriers, de grands voleurs, de grands coupeurs de routes devant l'Éternel; s'ils n'ont pas de lois écrites; s'ils ne connaissent guère d'autre chef que celui de leur tribu, au moins sont-ils unis entre eux par une étroite solidarité qui fait leur force et qui les rend redoutables à l'étranger.

Ils ne pratiquent pour ainsi dire pas l'islamisme, et l'on a vu qu'ils n'ont même pas de mosquées; là où se rencontre un lieu de prières, dans les villages de la côte, par exemple, où les Danakils sont plus sédentaires, il n'est guère fréquenté que par les gens de passage, et consiste tout au plus en une aire de terre battue, bordée de pierres fichées dans le sol. Cependant, le Danakil est fanatique à l'excès, et regarde comme le principal et peut-être l'unique devoir de sa vie, la guerre contre l'Abysin chrétien.

Nous avons dit quelques mots de l'organisation politique et sociale des Danakils; chaque village forme une

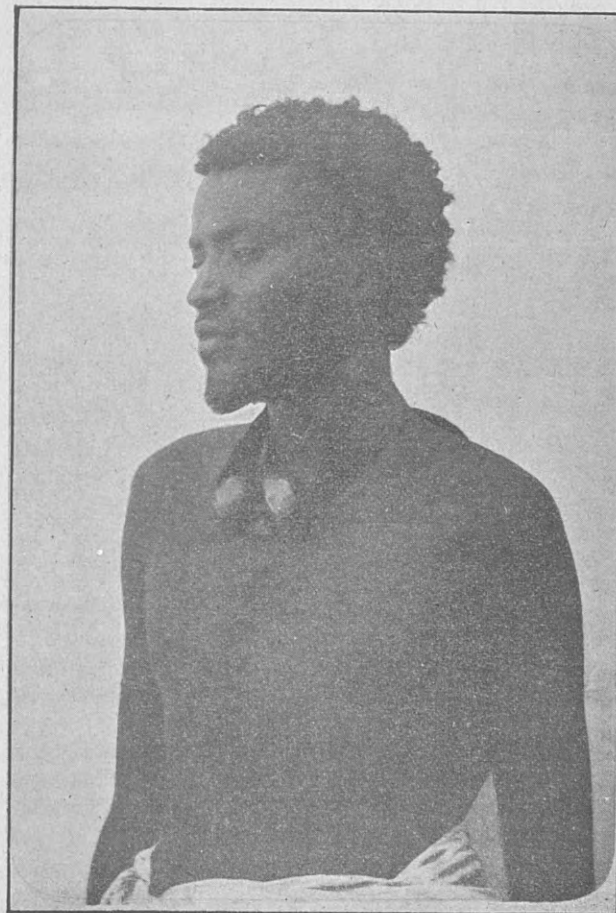
petite république ; le Cheick gouverne, assisté par une sorte de conseil des anciens. Tous les villages ou tribus, forment une confédération tacite, qui reconnaît, sans paraître s'en soucier beaucoup, l'autorité d'un Sultan. On écoute les ordres de ce chef suprême qu'autant qu'ils sont conformes au sentiment et à l'intérêt généraux.

L'instruction chez eux est nulle, et comme on peut le croire, l'horizon intellectuel des plus bornés (1).

\*  
\*\*

Un fait généralement oublié, c'est qu'avant l'unification générale de nos diverses possessions de l'Afrique orientale, le protectorat français de la Côte Somalie, dont Djibouti était le chef-lieu, avait une organisation indépendante de celle de l'ancienne colonie d'Obock. Le gouverneur, chef du protectorat, n'avait que quelques agents européens parlant la langue du pays, surveillant la police et les travaux courants. Toutes les relations avec les indigènes étaient réglées par un conseil local, qui a d'ailleurs été conservé depuis. Dans ce conseil, les diverses parties de la population et les diverses tribus sont représentées suivant leur importance et la nature des intérêts engagés, car on ne peut juger de la même façon les Abyssins chrétiens et les Danakils ou Somalis musulmans ou fétichistes. Les chefs des tribus Somalis ou *okals* (les sages) sont les intermédiaires naturels entre les indigènes et les autorités du protectorat ; ils apportent à Djibouti les réclamations, causent des affaires et transmettent les ordres de l'autorité aux tribus. Ils sont au nombre de vingt environ, qui jouissent d'un léger salaire (50 fr. par mois) et que l'on récompense de temps en temps de leur dévouement par un sabre d'honneur. Chargés de la surveillance de l'intérieur, ils assurent la tranquillité du pays et jugent d'un commun accord selon les coutumes locales. Lorsqu'il s'agit d'une mesure d'intérêt général,

(1) On trouvera plus loin, au chapitre de Tadjourah, une notice plus étendue sur les Danakils.



SOMALI

ces *okals* se constituent en une sorte de petit Parlement, siégeant au divan et présidé par le gouverneur ou son délégué. Les séances sont toujours longues. Les chefs Somalis, la tête ébouriffée, drapés dans des toges multicolores, le cou chargé d'amulettes, demeurent tout à coup graves, pénètrent respectueusement dans le divan, s'assoient à la ronde avec une « majesté de sénateurs romains », selon l'expression imagée d'un correspondant du *Temps* (1). Ils ne comprennent pas toujours vite nos projets et il faut être armé d'une patience angélique dans ces palabres, appelés ici *kalam*. Il a fallu parlementer longtemps avant d'établir la route muletière et le télégraphe. Les indigènes demandaient en effet si les poteaux télégraphiques, qu'ils croyaient creux, ne renfermaient pas quelque chose de tentant et les premiers qui furent posés furent vite abattus : ils ont fini pourtant par s'y habituer.

Lorsqu'on installa le premier téléphone entre Djibouti et la tour d'Hayabélé, sur une distance de cinq kilomètres, en 1894, on provoqua le tremblement de tous les membres des chefs, à la seule vue de la planchette du transmetteur et du porte-voix du récepteur. Inutile de décrire leur terreur lorsqu'ils eurent approché les récepteurs de leurs oreilles. Cependant, ayant reconnu des voix connues, ils ont fini par éprouver une satisfaction joyeuse et ils ne voulurent bientôt plus quitter le téléphone, qui leur avait fait si grand peur de prime abord.

Tous ces chefs sont utiles comme *abbanes* ou chefs de caravanes. Dès qu'un négociant ou un explorateur en a choisi un, il est comme affilié à la tribu et protégé par elle. Mais il est imprudent d'en changer en route, sous peine d'être menacé de représailles. On sait que les Somalis ont les plus grandes tendances au fanatisme et au pillage.

Les Somalis pasteurs, qui peuplent toute l'immense région allant de nos possessions au cap Gardafui et aux possessions anglaises de l'Afrique orientale, sont souvent

(1) Correspondance de Djibouti du 20 novembre 1894.

considérés comme les « Touareg » de cette portion du continent noir. Comme les Touareg, les Somalis sont armés de lances et de boucliers, et ne se servent pas d'armes à feu. Ils se servent aussi de flèches empoisonnées. Beaucoup appartiennent aussi à la secte musulmane des Senoussis, qui a fondé d'importantes zaouïas (couvents) dans le Somäliland anglais et italien.

Les Somalis d'Obock ont élevé une mosquée, où ils font la prière, en commun, aux heures prescrites.

Les Somalis sont plus intelligents, plus actifs, plus industrieux que les Danakils. Ils sont de haute taille, solidement charpentés, robustes. Ils sont bateliers, portefaix, s'occupent de transports, de pêche, font de la chaux dans des fours primitifs, s'occupent comme maçons ; quelques-uns font du commerce. Tels sont ceux des villes côtières, habitués au contact des blancs, mais ceux de l'intérieur, qui comprennent une multitude de tribus, ont fort mauvaise réputation. De nombreux crimes ont été commis par ce peuple. Ce sont des Somalis des rives du golfe d'Aden qui assassinèrent les français Lancereau et Pierre Arnoux. Vers le Sud, dans les régions de l'Ogaden, ils mirent à mort, en 1883, l'explorateur italien Sacconi. En 1865, lorsque le voyageur allemand Kingelbach vint à Guélidi s'enquérir du sort de l'expédition du baron de Decken, massacrée tout entière par les Somalis du Juba, il fut fait prisonnier par des Somalis de la tribu des Gobrons et empoisonné. En 1884, notre compatriote, Georges Révoil, fut attaqué par des Somalis de la tribu des Ouadans, sur le chemin de Gananeh, à quelques journées de marche de Magadoxo et n'échappa à la mort que par extraordinaire.

Quelques spécimens de Somalis de la tribu des Haberaouls, qui parcourent la côte d'Adel, furent engagés dans un village de la côte française en 1890 et exhibés au Jardin d'acclimatation de Paris.

Bien que de teint noir, les Somalis ne sont pas de race nègre, ethniquement parlant. Ils sont d'origine arabe et la beauté de leurs traits l'atteste. Ils ne portent générale-

ment ni moustache ni barbe. Une raie au milieu de la tête divise leurs cheveux qu'ils tressent en une infinité de petites nattes de longueur égale retombant sur le cou.

Quelques uns donnent à leur chevelure une teinte fauve en la baignant dans du lait de chaux. D'autres se ceignent le front d'une lanière de cuir, à laquelle est attachée une amulette : un petit sac renfermant un verset du Coran.

Les vêtements des hommes consistent généralement en une longue et large bande de cotonnade, blanche le plus souvent, dont ils s'entourent les reins ou qu'ils drapent comme un peplum.

Les femmes enroulent autour de leur tête leur lourde chevelure d'ébène et s'en font une sorte de turban. Elles portent sur la poitrine un assemblage bizarre de boules d'argent et d'ambre, d'un travail arabe, qui constitue, avec de larges bracelets d'argent ciselé et d'énormes anneaux suspendus aux oreilles, toute leur parure.

Les petits négrillons sont très drôles à voir chevaucher sur leurs hanches. Sur leur crâne rasé vont, d'une oreille à l'autre et du milieu du front à la nuque, deux minces lignes de cheveux frisottants.

Les Somalis chassent les autruches et les antilopes, montés sur des chevaux arabes. Ils lancent très habilement le javelot, qui devient entre leurs mains une arme redoutable.

Le ménage nomade comprend des outres et des ustensiles de cuivre. Des artisans Somalis, à l'aide d'un soufflet composé de deux vessies, font rougir rapidement au feu une barre de fer, qu'ils travaillent ensuite sur une enclume primitive.

Les Somalis sont très amateurs de jeux et de danses ; ils jouent à une sorte de foot-ball sur une esplanade voisine de la mer, à Obock, et la nuit ils forment des théories, des cercles, piétinant en cadence au son du tambour, frappant dans leurs mains, poussant de longs cris aigus.

Ajoutons que les Somalis détestent les Danakils et que ces deux peuples sont séparés des Arabes par des haines de race.

\*  
\*\*

Le territoire des Issas-Somalis, sur lequel est placé Djibouti, est borné au Nord par la baie de Tadjourah, une frontière théorique mal définie qui va rejoindre la rivière sèche de Lalibela. Au Nord-Ouest sont les Assaï-Mara. A l'Ouest de la rivière de Lalibela, commence le territoire Adoï-Mara. Au Sud, le pied de la chaîne du Harrar, dont la pente est habitée par les Gallas, forme la limite jusqu'à Guildessa. La route caravanière et la frontière arrêtée par la mission anglaise Rennel Rodd en 1887, sont à peu près la limite Est. De ce côté, les Somalis Gadaboursi, près de Harrar et Haber-Aoual, près de la côte, sont les voisins.

Le pays est rude, chaud et sans eau. La première partie, sur environ 150 kilomètres, est montagneuse ; la seconde est une plaine déclive vers le Nord-Ouest. La moyenne est au-dessus de 600 mètres d'altitude.

Près de Djibouti, sont des plateaux couverts de scories de laves noires roulées en gros blocs, au milieu desquelles poussent des arbustes épineux et quelques cactus. L'herbe y est rare, souvent les mulets y meurent de faim. Dans la seconde, en plaine, on trouve habituellement de l'herbe. Les rivières sont des ravins pierreux orientés vers l'Est d'abord, vers le Nord-Ouest en plaine, dans lesquels on trouve de l'eau en creusant le sable à deux ou trois mètres de profondeur, à certains points connus des Somalis. L'eau n'est jamais abondante, souvent saumâtre.

Sur ce territoire, notre protectorat s'arrête au kilomètre 90 où se trouve un poste français. Le drapeau français flotte aussi sur le poste de Baïadé, à 60 kilomètres de Djibouti. Quelques pierres entassées en rond sont un poste abyssin, à environ 150 kilomètres avant Harrar, à Biakaboba, c'est tout. En fait d'influence : près de Djibouti on a peur de nous ; près de Guildessa, on a peur des Abyssins ; ailleurs, on a peur de celui qui sait commander. En somme, chacun ne relève que de sa lance ou de sa carabine. On aime assez les Français qui font des cadeaux,

Les Somalis appellent les Abyssins *abash* ou *aboushi*, c'est-à-dire métis. Il les craignent, parce que les Abyssins ont des fusils Gras et des cartouches, tandis qu'eux n'ont que des lances.

« Le Somali Issa est un nomade pasteur et un guerrier, dit M. de Poncins (1). Intelligent et énergique, obéissant et brave, ce noir n'est pas un nègre. Musulman peu fanatique, il relève la tête en disant qu'il descend des Arabes ; et sa tête est belle. Sa peau noire ne couvre pas une cervelle de nègre : c'est une sorte d'intermédiaire entre les blancs et les noirs abjects. Son type est souvent presque européen. A une indépendance de pasteur, il joint le sentiment de la hiérarchie et de la fierté de race. L'ougaz de Ouarouf, Farah Afboïné, est le grand chef Issa. Chaque agglomération a un chef local ; chaque famille obéit au père, dont l'autorité est toujours respectée. L'enfant apprend par cœur la liste de ses ancêtres. Chacun a un nom rappelant s'il est né le matin ou le soir, ou un fait remarquable de sa vie, ou bien un surnom par suite d'une infirmité. On appelle celui qui est né le matin : *Ouaberi*. Celui qui est né pendant la pluie : *Roblé*. Celui qui a la main estropiée : *Gallon*. Les noms arabes : Ibrahim, Ali, Hussein, sont aussi fréquents.

« La fortune du Somali consiste en ses armes d'abord, en son troupeau ensuite ; les armes sont : la lance, le couteau et le bouclier. Les animaux domestiques sont : le chameau, le mouton, la chèvre, l'âne et quelquefois le cheval. Sa vie se passe à suivre en armes les troupeaux ; de temps en temps ils se réunissent pour faire une razzia chez les voisins ou pour se défendre des razzias des voisins. Quelques jeunes gens, en quête d'hommes à tuer, errent par deux ou trois ou même isolés dans la zone déserte qui borde les frontières. Là, en effet, le terrain est trop dangereux à habiter, on l'abandonne aux chercheurs d'hommes. Comme les voisins agissent de même de leur côté, il s'ensuit des rencontres sanglantes où au moins un

(1) *Société africaine de France*, 1898.

des deux adversaires trouvera la mort. Rien d'étonnant à ce qu'une telle éducation fasse des hommes vigoureux.

« Prenons le Somali à sa naissance et suivons-le jusqu'à sa mort.

« Dans une plaine déserte, sans arbres, légèrement jaunie par les herbes sèches, est une agglomération de trois ou quatre huttes basses, formées de nattes de chameaux soutenues par des piquets. Le tout est entouré d'une enceinte de buissons qui écartera les hyènes et les chacals. L'enfant naît soit dans la hutte, soit au désert, d'où sa mère le rapporte sur le dos, en rentrant les troupeaux. C'est un garçon : en son honneur on tue quelques moutons. Des branches sèches sont recouvertes de pierres cassées. Le feu brûle, les pierres l'écrasent, on retire tout ce qui fume pour ne laisser que les tisons et les pierres chaudes ; puis, de larges plaques de viande de l'épaisseur de deux centimètres, assaisonnées de gros sel, sont étendues sur les pierres, et on mange à mesure que c'est cuit. Après cela, aux femmes de s'occuper du nouveau-né.

« La femme Somalie est svelte et bien faite, quelquefois très belle. Elle a presque toujours un certain charme de sauvage. Nue jusqu'à six ou sept ans, elle a porté une sorte de jupon jusqu'à douze ou quinze ans ; puis, plus tard, un bout d'étoffe lui couvrant la poitrine et rejeté par dessus l'épaule. A son mariage, ses cheveux, libres jusque-là, ont été enfermés dans une sorte d'étoffe bleu sombre. Tenue à distance et considérée comme inférieure par les hommes, elle n'est pas enfermée et vit à l'extérieur, s'occupant de tout. C'est elle qui fait les nattes de chameaux avec des lambeaux d'écorce mâchés pour les assouplir avec des écorces écrasées entre les pierres ; pour faire les outres à eau, elle tanne les peaux de moutons, parfois elle les décore de perles, de couleur rouge, noire et blanche. Avec des brins d'herbe, elle tisse des paniers en forme d'amphores, si serrés qu'ils servent à mettre le lait, ou de forme conique pour puiser l'eau. Les premiers sont presque toujours ornés de perles et de verroteries. Avec des fibres de cactus écrasées entre des pierres, elle fait des cordes.



FEMME SOMALIE

Elle suit les troupeaux, les mène tous les trois jours à l'abreuvoir, distant quelquefois de vingt kilomètres, et en rapporte l'eau nécessaire à la vie. Elle porte sur son dos le nouveau-né.

« Ce dernier a la tête rasée, sauf une raie de cheveux sur le sommet du crâne. Très jeune il peut marcher longtemps et suivre les migrations de la famille en quête d'herbe pour les troupeaux; à trois ou quatre ans, il rend déjà des services, comme de faire agenouiller les chameaux, préparer les pierres pour le feu, garder et conduire les troupeaux. Tout cela en silence, avec le sérieux qui raisonne de l'être sauvage, précoce pour les choses de la vie de tous les jours. Au camp il apprend la liste de ses ancêtres, regarde l'homme qui forge un fer de lance ou un couteau avec des pierres plates, s'essaie à creuser dans la terre le moule sur lequel s'appliquera la peau fraîche du mâle oryx, pour en faire un bouclier. Ensuite il suit attentivement le travail de l'installation de la poignée du bouclier, puis les décorations faites au fer chaud. A sept ou huit ans, il parle d'une voix forte, habituée à se faire entendre au loin, et commence à porter le tobe, la pièce d'étoffe blanche qui entoure les reins. Il peut courir longtemps sans fatigue, supporter la faim, la soif, le soleil, coucher à terre sur une peau ou une natte, la tête reposant sur un bois de forme spéciale qui s'emploie comme oreiller. Il lance des pierres loin et droit, et s'exerce à jeter la lance en jouant avec des bâtons. Dès qu'il est assez fort, en général vers quinze ans, il commence à porter une lance, un couteau, un bouclier, à mesure qu'il peut se les procurer. Peu après, une belle fille, aux bras ronds chargés de bracelets de cuivre, à la démarche souple, au cou orné de verroterie, le tentera; pour la gagner, il faut être un homme, il faut avoir tué quelqu'un; il part pour chercher quelqu'un à tuer.

« Hier, le jeune homme était assis auprès des anciens qui causaient, il était à l'abreuvoir à puiser de l'eau, il a disparu. La famille ne s'en inquiète guère, on sait où il est; vers une frontière ou vers une route de caravane. Lui,



pendant ce temps, marche sous un soleil de feu. Ses cheveux, soigneusement peignés avec des épines de mimosas, couverts de graisse et très longs, encadrent un visage calme et énergique. Son beau corps de bronze encore grêle, huilé pour que le soleil ne lui dessèche pas la peau, a des reflets de métal sous la grande lumière. Au bras gauche est un bouclier, par devant, à la ceinture, un couteau est porté horizontalement, avec la poignée à gauche; sur l'épaule, sa lance de deux mètres et demi bien aiguisée. L'enfant en quête d'ennemis a sur lui des grigris : au cou un carré de cuir où sont enfermés des versets du Coran; au-dessus du coude, autre anneau de cuir, autres versets du Coran; le fer de la lance est entouré d'une petite lanière de cuir qui porte chance. En plus, il a une outre à eau et des sandales faites en peau d'antilope. Près d'une rivière sèche il ramasse un bois spécial dont un morceau lui sert à donner à ses dents une blancheur éclatante, puis, pour tenir ses cheveux flottants, il s'entoure le front et la tête d'une herbe solide. Les griffes rouges de l'aigle bateleur qui, enfant, l'ont préservé des maladies, ornent la moitié de son bouclier, auquel pendent une queue de genette, un fragment de peau de zèbre ou les trophées innombrables de quelques animaux. Passe-t-il vers des huttes Issas, il s'y arrête, appuyé sur sa lance, lui aussi est Issa, fils d'un tel. On lui donne du lait de chamelle, du dourah, sorte de millet grossier que les Gallas font croître et échangent contre des peaux. On parle des moutons, de l'état des pâturages, des chameaux : les choses importantes au désert. Une caravane passe au loin et va camper près de tel point d'eau. La frontière gadaboursi est proche, jamais on ne saura l'auteur d'un mauvais coup : chacun saura décharger sa tribu de la responsabilité, affirmera que c'est l'autre qui est coupable : voilà une occasion.

« L'Issa s'approche, regarde camper, la tente du blanc l'émerveille, mais que tout cela est lourd, compliqué pour le désert. Des êtres sales, au type nègre, donnent des coups à des mulets et crient en courant avec des fusils : des Abousk. Voilà qui serait bon à tuer. L'enfant s'avance

lentement, entre dans le camp; les Abyssins lui montrent leurs fusils en lui disant de s'en aller. Appuyé sur sa lance, il les regarde d'un œil calme, sans bouger, cause avec un Issa employé dans le camp à un titre quelconque, va vers la tente, considère le blanc curieusement, demande du tabac à chiquer qu'on lui refuse. Finalement on le fait partir. Il s'éloigne à pas lents, se dirige vers le puits où boivent les mulets; là encore les Abyssins le menacent car ils ont peur de lui, puis il disparaît dans les broussailles qui bordent le lit de la rivière sèche. Il a vu le camp, là est le blanc, là les Abyssins qui l'ont menacé. Son plan est fait, il se vengera de l'insulte. Par nuit noire, il s'avance doucement en rampant, la lance à la main, silencieux sur le sable comme une ombre; une voix crie, il se tapit; mais l'Abyssin de faction l'a vu, une balle fait sauter le sable contre lui, il bondit et disparaît. Le camp est en émoi, des lumières circulent, tout le monde est debout. Puis, le calme rétabli, après une longue attente, il revient vers le camp. Il y entre. Un homme lui montre brusquement le bout de son fusil et l'arrête. On le désarme, lui met une lumière sous le nez, des carabines l'entourent. « Que fais-tu là ? » D'une voix calme comme l'innocence, il affirme qu'il cherche un mouton égaré. « C'est toi qui étais là aujourd'hui ? » — « Oui, mon village est près d'ici, n'avez-vous pas vu mon mouton ? » Que faire de lui ? On le relâche en le menaçant, ou bien on l'attache jusqu'au jour.

« Pendant quelques jours l'enfant erre sur la route de caravane; qu'un Abyssin s'éloigne du chemin, malheur à lui, mais les rares caravanes qui passent sont toutes armées, et les Abyssins ne s'éloignent pas et ne laissent jamais leurs fusils. Dix fois ils ont insulté le Somali qui leur a tenu tête, mais a reculé devant les fusils. De trainards il n'y en avait pas, sauf un ou deux chameliers Issas qu'il ne voulait pas tuer. Il s'éloigna vers les Gadaboursi; là, il n'a à compter que sur lui-même, plus d'hospitalité, plus d'abri. Les nuits se passent en forêt, jusqu'à ce qu'un

beau soir, à l'horizon, il voit un homme seul. Celui-là aussi cherche un ennemi. Peu à peu il s'en approche; s'il n'est pas vu, un coup de lance envoyé par derrière et tout est dit. S'il est vu, il essaie d'approcher amicalement. Mais l'autre se méfie, à quinze pas : « Qui es-tu ? » — « Issa, fils d'un tel. » Les deux sauvages ont en même temps ramené leurs boucliers devant la poitrine d'un geste prompt. La lance tenue haute dans la main droite rejetée en arrière, à la pointe basse. Au-dessus du bouclier on voit seulement les yeux brillants sous les grands cheveux. Presque accroupi, chacun est bien abrité. Ils courent l'un sur l'autre en criant; quelques feintes rapides et les lances résonnent sur les boucliers. Ils essaient de se couper mutuellement le jarret, de plonger par dessus pour atteindre l'autre dans les épaules; il y a déjà du sang, les deux boucliers se touchent, chacun tâche de surprendre l'autre. Les lances tombent, c'est au couteau maintenant et corps à corps, par dessous des coups dans le ventre, par dessus des coups qui, à cause de la forme courbe du couteau, ouvrent le dos. Un homme faiblit, l'Issa, d'un coup violent donné en plein visage avec le bord du bouclier, fait reculer l'autre, puis, d'un revers de couteau, lui ouvre la poitrine. Il tombe; le mort est fouillé de coups de lance ou de couteau, dépouillé de ses armes et vêtements et l'Issa fuit le pays.

« Un beau soir, dans la hutte perdue au désert, les Issas qui somnolaient lèvent la tête et écoutent : très faible, dans le lointain gris, un chant retentit. C'est une sorte de récitatif coupé d'un refrain aux notes prolongées, hautes, qui vibrent longtemps. Les Issas connaissent bien ce chant là, il signifie qu'on a tué un homme, un lion ou un éléphant; or, il n'y a ni lion ni éléphant par ici. Est-ce l'enfant parti depuis quelques jours? Le chant se rapproche; debout, silencieux, les hommes écoutent, tâchant de comprendre ce qui se chante là-bas dans la nuit. « C'est lui, un tel reconnaît sa voix. Ecoutez, et le chant de mort, maintenant très distinct, remplit doucement de ses notes prolongées, tantôt gutturales, tantôt aigües, le silence de

la nuit du désert. Les hommes se sont assis, le visage tourné vers celui qui vient et dont la voix se rapproche; immobiles comme des pierres, ils écoutent la narration du haut fait par lequel l'enfant est devenu homme (1).

« J'ai cherché dans la caravane. — Il y avait un blanc. — Des Aboush qui m'ont menacé, — menacé avec leurs fusils. — Allah n'a pas voulu qu'ils meurent. — Allah est grand. — Allah est grand. »

« Mais le prix du sang est demandé aujourd'hui. — Un Gadaboursi est mort, — il sèche au désert, — les chacals crient, — la ouaraba (2) mange. — Oho Gadaboursi. — Oho Gadaboursi, oho. »

« L'Issa est fort, — il tue les autres, — il prend leurs chameaux, — il prend leurs chevaux et leurs femmes, — le pays est Issa, — les troupeaux sont Issa, — le Gadaboursi est mort, — le Gadaboursi est mort, — est mort. »

« Et quand l'homme arrive au camp, l'histoire de ce qu'il a fait est déjà connue, on ne l'interroge pas, il s'assoit, on tue un mouton, toute la nuit on mange et l'on chante. Désormais pendant huit jours l'homme peut porter au poignet gauche une lanière de cuir, pendant un mois une plume d'autruche piquée dans les cheveux, toute sa vie un bracelet de cuivre ou d'ivoire au-dessus du coude droit. Quand on a tué plusieurs hommes on met soit un bracelet d'ivoire de plus par homme tué, soit un bracelet de fer au poignet droit, ce dernier signifie cinq hommes. Une boucle d'oreille de forme spéciale signifie dix hommes. Ainsi si on rencontre un Issa avec la boucle d'oreille, le bracelet de fer au poignet droit, deux bracelets d'ivoire au-dessus du coude, la plume d'autruche et le cercle de cuir au poignet gauche, on peut être sûr qu'il a tué ou assassiné dix-sept hommes et que son dernier

(1) Ce qui précède est ce que M. le Comte de Ponciñs a vu au désert; ce chant est la traduction littérale de ce que chantait un Somali passant près de son camp dans la plaine de Dalaïmallès. — Nous avons beaucoup emprunté aux travaux intéressants de cet explorateur français sur les Somalis.

(2) Hyène en Somali.

exploit date de moins de huit jours. Quelques-uns même se vantent de plus de meurtres encore. Un lion, un éléphant vaut un homme et se marque de même.

« Jusqu'à sa mort la réputation d'un tel homme le suivra ; il épousera plusieurs femmes, aura une belle lance ornée de fils de laiton, des troupeaux nombreux, et une place d'honneur aux assemblées. Comme tous les Issas il aime les couleurs voyantes : il aura des tobés rouges, jaunes et verts ou blancs et rouges et sera le chef respecté de la région.

« Le jour de sa mort on le portera sur un brancard jusqu'à un monticule découvert ou dans une plaine nue. Un trou est creusé, l'homme y est déposé, la tête du côté du couchant, les pieds vers le soleil levant ; des bois en travers empêchent la terre de le toucher. On le recouvre d'un monceau de grosses pierres, en haut duquel une pierre est fichée droite vers la tête, une autre vers les pieds. Ensuite une enceinte en pierres sèches est faite tout autour, chaque angle en est terminé en trèfle avec des pierres plates imitant une hutte ; autant de huttes, autant de femmes épousées. Au Sud, l'enceinte est ouverte, et, des pierres droites, en ligne, indiquent chacune que le mort avait tué un homme. M. de Poncins en a compté dix-huit en face du tombeau d'un grand chef qui avait tué dix-huit hommes. Le tombeau des femmes est un simple amas de pierres. Aussi celui des enfants ou des hommes qui n'ont tué personne.

« Grande est la solidarité entre gens de la même tribu ; ils se soutiennent jusqu'à la mort. Presque jamais il n'y a de meurtres entre Issas et l'hospitalité est toujours offerte au passant. Aussi quand une guerre éclate tous courent au point menacé. L'aisance avec laquelle ils restent sans boire et sans manger et peuvent faire d'immenses étapes sans repos, en fait de dangereux adversaires.

« Un homme tué doit être vengé par la mort de celui qui l'a tué ou payé par un certain nombre de chameaux ou d'autre bétail. Le prix du sang est fixé par des assemblées qui ont lieu en plein désert et durent des heures.

Chacun marchande et la conclusion n'arrive quelquefois qu'après des années. Pendant ce temps chacun cherche à obtenir une vengeance à son goût et les meurtres vont leur train. Il est sans exemple que, malgré les cris et discussions violentes, l'assemblée dégénère en bataille. Cependant l'élégance oblige à y aller armé en guerre.

« C'est aux points d'eau que les discussions arrivent généralement avec les Européens et les Abyssins. Les troupeaux venus de loin ont leur tour de rôle et les hommes puisent l'eau qui, versée sur des peaux tendues sur des piquets, abreuve le bétail. Chacun attend que l'autre ait fini pour faire approcher ses moutons. Si l'eau est rare, le travail dure tout le jour et l'arrivée d'étrangers est gênante. Le pays est à nous, l'eau aussi, c'est nous qui entretenons les puits, disent les Somalis. Les Abyssins armés de fusils ne veulent pas l'admettre. Ils bousculent les troupeaux, menacent tout le monde et prennent ce qui ne leur appartient pas. Souvent même ils tuent les récalcitrants ; dès lors, il y aura des meurtres sur la route. »

\*  
\*\*

Le transfèrement du centre de notre action à Djibouti nous a rapproché de Ménélik, au moment précisément où ce dernier commençait à rompre avec l'Italie. Déjà, en 1892, Ménélik entrevoyant Djibouti comme le futur entrepôt de son Empire promit de faire construire des abris et de faire creuser des puits le long de la route du Choa jusqu'à notre territoire, à la suite de la mission que M. l'ingénieur Suais avait dirigée en vue d'étudier les améliorations à apporter au chemin des caravanes.

En avril 1893, nos relations avec les Abyssins prirent même un tel caractère d'entente cordiale que le Ras Makonnen, gouverneur du Harrar pour le compte du Négus, vint faire visite, à Djibouti, à M. Lagarde, avec une vingtaine de chefs et régla diverses questions relatives au commerce entre la côte, le Harrar et l'Abyssinie.

Depuis lors, à la suite surtout du désastre des Italiens, en 1896, à Adoua, Ménélik s'est rapproché de plus en plus

de la France et l'on ne compte plus les nombreuses missions françaises commerciales, politiques et autres qui ont été reçues à la Cour du Négus, à Addis-Abeba, où un grand nombre de Français résident soit comme négociants, soit comme fonctionnaires éthiopiens. L'Angleterre a vu d'un mauvais œil notre entente avec cet intelligent monarque, mais la mission qu'elle a envoyée auprès de lui en 1897, sous la direction de M. Rennell Rod, n'a guère donné les résultats espérés.

Depuis 1899, une ligne télégraphique unit notre port de Djibouti à Harrar et à Addis-Abeba, mettant ainsi l'Abyssinie en communication avec le monde civilisé, en attendant l'achèvement du chemin de fer.

Les monnaies locales sont la roupie indienne, le thaler autrichien ; le franc, le schilling ne viennent qu'en troisième ligne, mais *ex-æquo* pour les transactions entre européens.

Il résulte de ce cosmopolitisme monétaire l'existence de fait d'une sorte de bourse locale dont les étrangers subissent les inconvénients. La valeur du thaler varie, suivant le plus ou moins de demandes. Les achetez-vous, il faut les payer 2 fr. 60, 2 fr. 90 et même 3 francs. Revenez-vous de l'intérieur, vous les vendez 2 fr. 25, 2 fr. 30, 2 fr. 40 au maximum. Si le thaler est cher, on exige les paiements en thalers ; si la roupie monte, on exige les paiements en roupies.

En mai-juin 1898 la roupie était presque la seule monnaie acceptée ; les agents du gouvernement mêmes étaient, dit-on, payés en roupies. Au gouvernement on comptait la roupie 1 fr. 60 : dans la rue elle valait 1 fr. 80 : c'est ce dernier prix que l'a payée M. de Poncins. On voit combien la valeur en est changeante. Quant au thaler (*talari*) à l'effigie de Ménélik, dont on parle plus loin, il est encore trop neuf pour être admis sans réserve dans la circulation : en Abyssinie même, on l'accepte encore difficilement. Dans ces pays, la routine est, surtout en matière de monnaies, la suprême loi. Les seules monnaies divisionnaires sont la piastre égyptienne et la pièce indienne de deux annas.

L'Abyssinie n'a eu longtemps, comme monnaie courante, que le thaler levantin ou talari, à l'effigie de Marie-Thérèse d'Autriche, lequel a continué à être frappé à Vienne et à Kremnitz, au millésime de 1780. Comme sous-multiple, les Abyssins ont employé le lingot de sel (amulet) et la poignée de blé. M. Crispi avait essayé d'introduire en 1890 le *talero eritreo* italien ; le Négus n'en a pas voulu et a créé en 1898 un talari à son effigie, avec le concours d'un français, M. Léon Chefneux. Le talari éthiopien varie beaucoup de valeur ; au change, il vaut environ 4 francs. La Monnaie de Paris a été désignée pour frapper ces nouvelles pièces blanches et leurs subdivisions en argent ou en cuivre. L'Empereur Ménélik a même adopté le système décimal. Le talari éthiopien porte d'un côté le buste et le profil du Négus, avec la tiare ; au revers est le lion de Juda. Sur la tranche est inscrite la devise : « L'Ethiopie ne tend la main qu'à Dieu. »

Ce fait de s'être adressé à la France pour la frappe de sa monnaie est une nouvelle preuve des bonnes dispositions de Ménélik à notre égard. Rappelons aussi que le 27 janvier 1897, M. Lagarde a signé une convention commerciale et de bon voisinage avec le Ras Makonnen. Peu après sont parties les missions françaises du Prince Henri d'Orléans et de M. de Poncins, de MM. Bonvalot, de Bonchamps et Paul Potter, qui ont visité l'Ethiopie et se sont enfoncés dans la direction du Nil, ainsi que le comte russe Léontieff et d'autres encore.

L'alliance franco-russe s'est fait complètement sentir dans ces pays africains, d'autant plus qu'un russe, le colonel Artomanoff a fait flotter un instant le drapeau français sur le haut Nil en 1898.

\* \* \*

L'alimentation en eau potable de Djibouti est l'objet de toutes les préoccupations. En effet, les indigènes sont actuellement forcés d'aller — comme nous l'avons dit — la chercher aux puits d'Ambouli, situés à quatre kilomètres, dans une plaine. Ils transportent l'eau dans des caisses

de zinc ayant généralement contenu du pétrole. L'eau ainsi apportée en ville sert aux besoins de la population indigène et même de la population européenne peu fortunée. Mais le monde officiel en est pourvu dans des conditions meilleures ; elle est apportée des sources d'Ayabélé au palais du gouverneur dans des wagons-citernes roulant sur un petit Decauville. Ce moyen de transport augmente naturellement le prix de revient de l'eau, qui est assez élevé. La quantité transportée est d'ailleurs insuffisante pour l'accroissement prévu de la population.

Cette dernière a triplé depuis deux ans, et elle est actuellement de 13.000 habitants, dont plus de 1.000 Européens. Une « Compagnie des Eaux » s'est formée en 1899 ; elle établit une canalisation de sept kilomètres, qui amènera jusqu'à l'extrémité du Marabout l'eau captée au-dessus des puits d'Ambouli. En avril 1899 les machines élévatoires étaient déjà parties d'Europe ; et la construction des bassins, à la même époque, était commencée. C'était l'affaire de quelques mois pour voir Djibouti abondamment pourvu d'eau potable.

A cette époque aussi, on poussait activement les travaux de la grande jetée du Marabout ; elle aura quand elle sera terminée 800 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur, et permettra de débarquer les cargaisons par tous les temps.

Pour donner une idée de l'importance des transactions maritimes actuelles de Djibouti, je reproduis ici une liste prise au hasard, indiquant les entrées et sorties des paquebots et autres navires de grand tonnage, du 1<sup>er</sup> au 16 février 1899.

« Le 1<sup>er</sup> février, le *Salazie* (M. M.) venant de Chine et allant à Marseille.

Le 3 février, le *Natal* (M. M.) venant de Madagascar, allant à Marseille.

Le 5 février, l'*Iraouady* (M. M.) venant de Marseille à destination de Madagascar.

Le 8 février, l'avis de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint*, venant de Brest et d'Alger et se rendant en Indo-Chine.

Le 13 février, le *Chaudoc* (Cie Nationale de Navigation) venant de Marseille et allant en Extrême-Orient.

Le 15 février, le vapeur l'*Ile-de-la-Réunion* (Cie Havraise Péninsulaire), venant du Havre, Bordeaux, Marseille et se rendant à Madagascar.

Le 15 février, le croiseur russe *Kreysser*, venant de Vladivostock et se rendant à Kronstadt.

Le 16 février, le *Yantgsé* (M. M.), venant de Madagascar et se rendant à Marseille. »

\*  
\*  
\*

On sait qu'un chemin de fer, — dont nous reparlerons plus loin, — est actuellement en construction entre Djibouti et la ville de Harrar, capitale ou chef-lieu du pays de ce nom. Il rendra certainement de grands services, mais le commerce indigène n'a pas attendu depuis l'antiquité que les ingénieurs vissent mettre la pioche sur cette côte : il s'est donc créé des routes commerciales par lesquelles l'Ethiopie envoie depuis des siècles ses produits à la mer. Il y a cinq de ces grandes voies et celle qui part de Djibouti, est la plus courte et la meilleure. Ces routes sont celles :

De Massaouah, au pays des Gallas par le Tigré et l'Asmara (longue et difficile, à travers des régions peu ou point cultivées).

D'Assab, par les plaines de l'Aoussa et des pays volcaniques et privés d'eau : 900 kilomètres au moins.

De Zeïla au Harrar et Guildessa : celle-là traverse le désert de Menda, absolument privé d'eau et qu'il faut franchir en une traite de 24 heures si l'on ne veut pas mourir de chaleur et de soif : elle côtoie des territoires de tribus guerrières et pillardes. On ne peut éviter cette route qu'en venant rejoindre la voie de Djibouti au Harrar.

De Berbera au Harrar : c'est la moins fréquentée de toutes, Berbera ayant peu de relations avec le Harrar et le Choa. Du reste elle traverse un pays où les peuplades sont continuellement en guerre, et les caravanes, si elles

échappent à un parti sont assurées de tomber entre les mains de l'autre.

Le commerce de Berbera se fait plutôt avec l'Ogaden et l'arrière-pays Somali.

Enfin, la voie de Djibouti, la moins longue et la plus sûre. Elle atteint le Choa en 750 kilomètres et le Harrar en 250. Elle parcourt une région peu accidentée, où les caravanes trouvent partout de l'eau et des pâturages. Comme on l'a vu plus haut, les caravanes de ou pour Zeila la suivent volontiers jusqu'à peu de distance de Djibouti.

S'il n'est question ici que de caravanes et routes commerciales, c'est qu'en réalité Obock et Djibouti, ne produisent rien, n'ont aucune valeur en eux-mêmes : toute leur importance devait leur venir de leur situation à l'égard des riches pays de l'intérieur. Or, Obock est complètement négligé par le commerce éthiopien ; Djibouti seul est fréquenté par les caravanes, et était déjà, bien avant notre arrivée un des principaux, sinon le principal entrepôt sur la côte des produits du Harrar et du Choa.

C'est dans ces deux contrées que se trouvent les véritables sources de la fortune future de nos possessions. Pour ne parler que du Harrar, celle avec laquelle Djibouti entretient les plus fréquentes relations, disons que l'on trouve là les productions les plus variées. Le café surtout y est abondant, et rivalise de qualité avec celui de Moka, sous le nom duquel, du reste, on le vend en Europe. Le coton tient le second rang, sinon pour sa valeur intrinsèque, au moins pour l'abondance ; mais on exporte peu ce produit qui est mal cultivé. Ensuite viennent les peaux de chèvre et de bœuf, la cire, le musc, l'or en poudre, l'ivoire ; les voyageurs assurent que le sol et le climat du Harrar permettraient d'élever le ver à soie : les mûriers sont déjà en assez grand nombre pour permettre d'entreprendre l'élevage sur une échelle suffisante.

Ce pays conviendrait fort bien également à la culture de la canne à sucre, et l'on en pourrait tirer des bois

appréciés, qui restent pour le moment à peu près sans utilisation.

Toutes ces ressources ne sont pas exploitées comme elles pourraient l'être, comme elles le seront lorsque le rail traversera le pays harrarin. Néanmoins, il s'exporte bon an mal an pour 3 à 4 millions de ces produits, amenés par caravanes à Djibouti.

Le prix peu élevé des transports favorise l'importation des articles européens : ils ne sont grevés de ce chef que de 25 à 30 centimes par kilogramme, ce qui est peu si l'on songe aux prix énormes que coûtent les transports par hommes dans d'autres parties de l'Afrique. Les marchandises que le Harrar demande le plus à l'Europe, c'est-à-dire à Djibouti, sont la verroterie, les bougies, le pétrole, les tissus, cotonnades et tissus de toile, la quincaillerie, outils, etc., sans parler des armes, qui à elles seules suffiraient pour alimenter le commerce. Enfin, circonstance favorable au développement des relations économiques, les Harrarins, tout en donnant la préférence aux talaris de Marie-Thérèse et à ceux de Ménélik, ainsi qu'aux piastres égyptiennes et aux roupies de l'Inde, acceptent toutes les monnaies d'or et d'argent.

Si Djibouti est le plus grand entrepôt de la côte, la ville de Harrar est le grand entrepôt de l'Ethiopie méridionale et des pays Gallas ; c'est une cité populeuse, riche et active : il y existe diverses industries : poteries, corroieries, tisseries, qui occupent une partie de la population dont le reste est adonné au commerce. Au contraire des autres villes de l'Ethiopie, celle de Harrar qui appartient à l'islamisme, est entièrement bâtie à la mode arabe. C'est en 1521 que les musulmans conquièrent le Harrar où ils sont aujourd'hui en majorité ; les Egyptiens eux-mêmes ont occupé Harrar de 1876 à 1884, à la suite de la tentative d'expansion Egyptienne dans la mer Rouge.

Le Harrar est montagneux, et très arrosé ; le sol est riche partout, et l'on trouve en certains endroits de vastes exploitations agricoles indigènes ; surtout des caféceries ;

la chaleur n'est pas insupportable, et varie naturellement d'après l'altitude, entre 15 et 30° centigrades.

Tel est le pays avec lequel Djibouti va bientôt communiquer par un chemin de fer, construit comme l'on sait à l'aide de capitaux français, par MM. Ilg et Chefneux.

On comprendra l'importance que ce chemin de fer est appelé à prendre quand on saura que déjà, par le seul fait de la renaissance qui se manifeste en Abyssinie, trois des plus grandes lignes de navigation ont adopté pour escale Djibouti, une des portes principales de l'Éthiopie sur la mer des Indes.

A la suite d'une convention entre la France et Ménélik dont les préliminaires furent négociés par MM. Ilg et Chefneux, le chemin de fer de Djibouti au Harrar (250 à 300 kilomètres, dont 90 en territoire français) et plus tard à Addis-Abeba (à 750 kilomètres de la côte) — fut commencé en août 1897.

Les travaux, exécutés par MM. Duparchy et Vigouroux, de Paris, ont été depuis activement menés. La ligne a été tracée sur place; la plateforme préparée sur une grande longueur et les terrassements poussés très en avant.

Le tracé de la voie part du point où sont construits, à Djibouti, les grands magasins des Messageries Maritimes. C'est la baie d'où part cette ligne que l'on utilise pour la transformer en port.

Une grande jetée avec appontement en fer à son extrémité a été construite par la Compagnie du chemin de fer pour faciliter le débarquement de son matériel. Les bâtiments servant de magasins, ont été terminés en 1898 et une petite locomotive dessert les chantiers de la voie en construction.

Ce sont des Somalis que l'on emploie sous la direction d'ouvriers français pour les travaux de terrassement : ils font preuve de bon vouloir et travaillent assez intelligemment.

Des brigades d'étude ont été par la Compagnie échelonnées de distance en distance sur le parcours soit déterminé soit à déterminer, de la voie.

La première section, de Djibouti à Daouendlé (108 kilomètres) est presque terminée. Le viaduc d'Hol-Hol (kilomètre 52) a été lancé en mars 1900.

Le chemin de fer de Djibouti à Harrar est sous la direction supérieure de M. Chefneux.

Les travaux de la construction avanceraient plus vite si l'on n'était pas obligé de les protéger contre les incursions des tribus pillardes de Danakils et Somalis, qui voient dans le futur chemin de fer à la fois un ennemi de la sécurité où elles ont vécu jusqu'à présent et un concurrent sérieux pour leurs vagues et problématiques entreprises de transports caravaniers. Malgré les subventions données aux chefs de plusieurs tribus, la tranquillité est souvent troublée. Le 22 février 1899, notamment, le chantier établi au kilomètre 62 fut assailli par des Issas; l'agent de la Compagnie, M. Cornuz, fut tué, et cinq ouvriers italiens et grecs, ainsi que plusieurs indigènes, eurent le même sort. Ces faits, malheureusement, ne sont pas rares; mais cela n'aura qu'un temps.

Afin de prévenir de nouvelles attaques contre les chantiers de la voie ferrée, les postes des kilomètres 52 et 37 ont été solidement armés, ainsi que d'autres établis aux kilomètres 27, 34, 41 et 46 1/2. L'administration a fait construire, en outre, au kilomètre 56, un fortin qui défendra la région du Louré et tout le territoire avoisinant. Ces mesures de sécurité étaient nécessaires, car à la suite de la panique qui suivit le massacre du 22 février 1899, de nombreux travailleurs avaient refusé de reprendre le travail. Dans la ville même de Djibouti, on était inquiet, craignant une attaque des Issas; la note suivante, extraite d'un journal local du 4 mars 1899, montre bien cet état d'esprit : « Dans la ville de Djibouti, la population ne se sent pas en sécurité. De toutes les personnes bien renseignées sur les mœurs des Issas, il est puéril de penser que des guerriers armés de lances songent jamais à venir faire le siège de maisons construites en pierres de taille et dont les portes se ferment avec du fer. Cela n'empêche pas que chacun s'est muni d'un bon fusil, et que les principaux

établissements de Djibouti entretiennent des corps de garde particuliers qui veillent chaque nuit. L'administration du Protectorat a eu beau multiplier les postes de soldats entre les routes de Zeïla (1) et d'Ambouli et organiser à l'improviste des milices avec les éléments qu'elle a pu recruter, les habitants qui ne dorment que d'un œil sont encore les plus nombreux. »

L'avenir de Djibouti paraît cependant des plus riants. Ce point deviendra forcément le lieu de passage de tous les produits échangés, entrant en Abyssinie ou en sortant, car c'est de là que partira la voie la plus courte, la plus rapide et la plus économique.

Il est évident que notre *Côte française des Somalis* n'a pas, par elle-même, une grande importance, si ce n'est cependant au point de vue politique, et comme centre possible de ravitaillement de nos escadres. Le pays, calciné, ne produira jamais grand chose et ne pourra jamais devenir une colonie de « peuplement ». Aussi est-ce comme lieu de transit que notre colonie est appelée à prendre une place considérable. Si la région côtière est aride et déserte, l'intérieur, ce qu'on appelle l'Abyssinie ou Ethiopie, avec le Choa et le Harrar, sont des contrées très productives, et où vivent de cinq à six millions d'habitants — peut-être davantage. Tout s'y développe déjà très vite, sous l'impulsion européenne que seconde et accepte un monarque intelligent et ami du progrès. Or, Djibouti est la clef géographique de l'Abyssinie et des pays Gallas. Le chemin de fer de Djibouti à Harrar et à Addis-Abeba enlèvera donc aux ports italiens de l'Erythrée et surtout aux ports anglais du Somaliland la plus grande partie de leur trafic. Il rapprochera singulièrement la

(1) Le nom de cette ville s'écrit aussi Zeïlah, et nous-mêmes avons souvent employé au cours de cet ouvrage l'une et l'autre orthographe. Rappelons une fois pour toutes que les noms de lieux et de personnes de beaucoup de pays tels que celui qui nous occupe reçoivent indifféremment plusieurs orthographes, qui d'ailleurs diffèrent peu entre elles. Il n'y a pas à cet égard de règles précises. On écrit beaucoup d'après la prononciation.

Côte de la capitale du Négus, que l'on n'atteint encore qu'au prix d'un voyage de deux mois, au bas mot.

On ne saurait donc marchander les félicitations aux fonctionnaires français qui ont consacré depuis 1884 toute leur énergie, tous leurs efforts, à faire connaître à la métropole nos établissements, autrefois ignorés et oubliés, du golfe d'Aden. En nous révélant la véritable valeur d'Obock et de Djibouti, ils nous ont ouvert l'Abyssinie. Le chemin de fer amènera à Djibouti un trafic énorme, tandis que nos produits arriveront sans difficultés « bons premiers » sur les plateaux éthiopiens et dans les pays Gallas.

L'arrivée à Djibouti (mai 1899) de la mission Marchand, venant de traverser l'Afrique par le Congo, Fachoda et l'Abyssinie, est un fait historique de la plus haute importance dans l'histoire de notre jeune colonie (1).

Le service régulier des correspondances entre Djibouti et l'Ethiopie a été réorganisé en mai 1899 par M. Martineau, gouverneur depuis peu de la Côte française des Somalis et dépendances. On a substitué des coureurs à l'équipe de chameliers qui, jusque là, assurait ce service (à l'aide de méharis). Le service par ce nouveau moyen est beaucoup moins onéreux et tout aussi bien fait.

Les ressources budgétaires locales de notre colonie sont forcément encore bien maigres, et la métropole en couvre presque tous les frais par la subvention qu'elle accorde. Mais il faut tenir compte que nous commençons seulement à mettre le pays en état de se suffire et, nul doute qu'avec l'administration intelligente qui n'a cessé de régner sur cette côte, depuis notre occupation, l'on n'arrive d'ici peu à de bons résultats financiers.

(1) Si la mission Marchand n'a pu, par suite de l'évacuation de Fachoda et de la convention anglo-française de mars 1899, asseoir l'influence française sur le Haut-Nil; si la liaison tant désirée de notre Congo avec Djibouti et Obock est devenue impossible, il n'en reste pas moins le souvenir d'un formidable effort et d'une marche quasi triomphale du drapeau français, d'un rivage à l'autre de l'Afrique.



Djibouti étant port presque franc, il n'y a guère de recettes à tirer du trafic maritime pour le budget ; c'est d'ailleurs la franchise du port qui assurera sa prospérité dans l'avenir. Les produits principaux proviennent, jusqu'à présent, de la poste, de quelques amendes, des taxes sanitaires et du droit de statistique sur les armes. Chaque nature de recettes est représentée par des timbres mobiles en deux parties, dont l'une est apposée sur le reçu délivré aux intéressés et l'autre reste collé au talon de ce même reçu. Cette ingénieuse combinaison facilite le contrôle, n'exige aucun personnel spécial et en somme donne de très bons résultats.

Notons en passant que la taxe des dépêches télégraphiques de France à Djibouti est de 4 fr. 60 par mot ; elle sera certainement abaissée quand le nombre des dépêches échangées sera plus considérable.

Il n'est pas sans intérêt de reproduire d'après le journal *Djibouti* (du 18 février 1899) divers renseignements commerciaux intéressant notre colonie et qui sont évidemment curieux à consulter :

« *Change.* — D'Aden, on écrit à la date du 15 février 1899 que le cours de la roupie est de 1 fr. 71  $\frac{3}{4}$ . et celui des thalers 137  $\frac{1}{2}$  roupies (soit 2 fr. 35 environ par thaler).

« *Marché de Harrar.* — Café harrari, sept thalers la frazla (17 kilos et demi environ) ; café de Caffa, quatre thalers ; bon abyssin ordinaire, trois thalers.

« *Marché de Djibouti.* — Doura, sept roupies par 70 kilos ; riz, douze roupies par 70 kilos ; orge de France, vingt francs les 100 kilos ; orge de Bombay, dix-huit francs les 100 kilos. »

Des concessions de terrains sont accordées souvent sur le territoire de la Côte française des Somalis et dépendances. Un arrêté de M. B. de Leschaux, administrateur-adjoint de la colonie, en date du 20 février 1899, a fixé ainsi qu'il suit les taxes afférentes aux concessions :

« Les concessionnaires provisoires urbains qui, n'ayant pas mis leur terrain en œuvre dans le délai de six mois,

voudraient néanmoins le conserver, seront tenus au paiement des redevances suivantes : 3<sup>e</sup> trimestre, 0 fr. 20 par mètre carré ; 4<sup>e</sup> trimestre, 0 fr. 40 par mètre carré ; 2<sup>e</sup> année, 1 fr. par mètre carré. Ces taxes seront payables d'avance pour chaque période. A l'expiration de la deuxième année, le terrain sera toujours retiré s'il n'est pas mis en œuvre. Des dégrèvements des taxes mentionnées ci-dessus pourront être accordées par décisions prises au Conseil d'Administration, aux concessionnaires qui justifieront de circonstances de force majeure, les ayant mis dans l'impossibilité de construire dans les six premiers mois. »

Un arrêté de M. Martineau, le nouveau gouverneur de la Côte française des Somalis, en date du 1<sup>er</sup> mai 1899, a établi à Djibouti une série de taxes à percevoir à partir du jour de l'arrêté.

La valeur locative des maisons habitées par les Européens est fixée à cinq pour cent. Les indigènes paieront six centimes par mètre carré de case, avec, un minimum d'occupation de cinquante mètres carrés, c'est-à-dire que tout indigène propriétaire d'une case est astreint à un versement de trois francs, payables en un seul terme, dans le courant du premier trimestre de chaque année. Les alcools paient de 30 centimes à un franc par litre, les vins en fûts cinq centimes. Les boutiquiers et détaillants divers doivent payer, par semestre et d'avance, une patente de cinquante francs. Tous les produits susceptibles d'être importés, les dattes, le dourah, la farine, le riz, l'orge, le blé, le maïs, sont taxés. Des droits de navigation ont été établis sur les boutres indigènes. Il faut payer, pour abattre un chameau deux francs, pour abattre un bœuf un franc, pour abattre un mouton ou une chèvre, vingt centimes. Les transactions entre indigènes sont soumises à une taxe de cinq pour cent sur le montant de chaque transaction. Il doit être payé cinq francs par coolie engagé pour servir hors du protectorat, cinq francs par indigène embarqué sur les navires de commerce, un franc

par indigène pris comme chauffeur sur les navires postaux. Chaque passeport délivré aux indigènes coûte désormais vingt francs.

La colonie de Djibouti jouissait auparavant d'un régime exceptionnel dont les nécessités budgétaires locales ont conduit à la modification.

\*  
\*\*

Voici maintenant un aperçu général de l'aspect du pays compris entre la Côte française et le Nil Bleu, donné par M. le lieutenant Alvarez (1), dans son ouvrage très remarquable sur Obock et l'Abyssinie, et qui fera mieux connaître l'hinterland de notre colonie :

« Lorsqu'après avoir débarqué à Obock, on veut se diriger vers l'Abyssinie, on est pris d'une certaine appréhension à la vue de ce désert sans fin qui s'étend de toutes parts, à la pensée de marcher de trente à cinquante jours avant d'atteindre les pentes des premières montagnes du Choa, soit qu'on prenne la route de Sagallo-Errer-Farré, à travers les pays des Danakils et des Gallas, soit qu'on passe plus au Sud par le Harrar, soit enfin qu'on prenne la route du Nord, par terre d'abord, puis par eau, en remontant l'Aouache, rivière qui, descendant des hauts plateaux de l'Abyssinie, se déverse dans le lac Aoussa, a, pendant la saison des pluies, de novembre à avril, une largeur de 80 à 100 mètres, et une profondeur de 0 m. 80 à un mètre au minimum. Cette route n'a pas encore été suivie, mais des chaloupes démontables, des canots Berton, pourraient remonter facilement cette rivière dont le courant est si faible que la traversée peut se faire à la nage, et Ménélik a autrefois accordé à l'un de nos explorateurs, M. Brémond, l'autorisation de commercer par bateau à vapeur sur l'Aouache. Quelle que soit la route suivie, Farré est toujours l'objectif.

« Le désert qu'on traverse ainsi pendant un mois environ s'appelle Collas ou région basse, véritable désert

(1) Obock et l'Abyssinie. 1894 (Baudoin, éditeur à Paris).

brûlant pendant la sécheresse, mais produisant en abondance, pendant la saison des pluies, le cotonnier, le cédrat, le bananier, etc.; c'est le séjour des fièvres, le repaire des bêtes fauves. »

Les montagnes d'Abyssinie s'élèvent après la traversée de l'Aouache, à l'extrémité occidentale du désert. Elles forment la ligne de partage des eaux des bassins de la mer Rouge, de la Méditerranée et de l'Océan Indien. Cette zone montagneuse constitue une partie de ce qu'on nomme souvent le plateau abyssin. Mais en réalité, l'Abyssinie n'est pas un plateau, c'est un enchevêtrement de montagnes hautes de 2.000 à 3.000 mètres; beaucoup de ces montagnes sont couvertes de neige.

Entre la Chaîne du Choa et le Nil, la région continue d'être montagneuse; on y rencontre à peine quelques grandes plaines qu'on ne peut qualifier de déserts que par suite du manque d'habitants. En continuant à s'avancer dans l'intérieur, on descend au Sennaar, ou Soudan égyptien, désormais reconquis sur les Mahdistes avec l'aide britannique.

L'Abyssinie proprement dite comprend, au point de vue politique, trois divisions : le Tigré, au Nord; le Godjam, au Centre; le Choa, au Sud. Ce dernier est la région la plus importante. En outre, le Négus possède le Harrar qu'il a conquis, ainsi que le Kaffa, et depuis peu de temps, la domination de Ménélik ou tout au moins ses prétentions s'étendent jusqu'au Nil Blanc, jusqu'au lac Rodolphe, jusqu'au bassin du fleuve Djouba, englobant l'Ogaden, le lac Stéfanie, une grande partie du cours du Sobat (affluent du Nil Blanc). Avec toutes ses conquêtes récentes, avec sa frontière réclamée, Ménélik affirme posséder 1.300.000 kilomètres carrés environ, soit un Empire deux fois et demi grand comme la France. En réalité, il est difficile de savoir la surface occupée effectivement par les troupes ou les tributaires certains du Négus. La population de l'Abyssinie propre est de 15 à 16 millions d'habitants, celle de ses dépendances est impossible à évaluer.

Le Choa est la région la plus peuplée et la plus fertile.

Les indigènes n'ont pas, comme on dit vulgairement « la bosse » du commerce ; ils vendent à vue d'œil et ne savent pas encore ce que c'est que le poids.

L'agriculture abyssine est à l'état primitif. La charrue est bien rudimentaire et consiste en un morceau de bois auquel est assujéti un morceau de fer. Les bœufs, employés surtout comme bêtes de somme, sont solides et peuvent facilement travailler dix à douze heures par jour. Le blé, l'orge, viennent partout. Les habitants élèvent des cavales, des chevaux, des mulets. Les moutons sont nombreux, car les plus pauvres des habitants en ont chacun une vingtaine. La laine est utilisée pour tisser des vêtements. Le laitage, le beurre, la viande de mouton, forment, avec le pain d'orge, la nourriture principale des gens du Déga.

Dans le Ouéma-Déga, région la plus favorisée de toute l'Abyssinie, on fait facilement deux récoltes par an. Les fèves, les haricots et les pois poussent bien, ainsi que le zangada ou espèce de douro. On trouve encore, dans le Ouéma, le pêcher, le cédrat, le ouorka, la kola, des figuiers gigantesques. La vigne réussirait si on la taillait bien. La pomme de terre s'est très bien acclimatée. Enfin le pommier, le poirier, le cerisier, l'abricotier et les autres arbres fruitiers viendraient parfaitement. Le piment ou berbéri est encore une des productions du Ouéma.

Dans la région des Collas, les produits sont : le thief, graine dont on fait le pain ; le machella, espèce de douro ; le bar machella ou maïs, que les indigènes mangent vert ; le chimbera ou pois chiche, le haricot, le petit pois, le berbéri, la courge. La production principale de cette région est le coton, dont les Abyssins se servent pour tisser leurs vêtements.

En résumé, sans nous étendre sur toutes les cultures de l'Abyssinie, la terre y est très fertile. Si on la travaillait bien et si on la fumait convenablement, elle pourrait donner en un an une récolte suffisante pour nourrir la population pendant trois ans. Il y aurait donc possibilité d'exporter beaucoup de grains. L'industrie est forcément à

l'état primitif, car les ouvriers ne sont pas estimés. Ceux qui travaillent le fer et l'argent et qui tannent les peaux sont considérés comme des « boudas » ; les tisserands, les tourneurs, les potiers sont considérés comme devant « avoir le mauvais œil ». Dans ces conditions, les ouvriers se dégoûtent vite. Heureusement que cette déconsidération tend à diminuer depuis que les Européens ont ouvert des relations avec le pays.

Le Choa renferme des éléphants ; certains ont des défenses pesant chacune jusqu'à 80 kilog. On y trouve aussi le rhinocéros, qui y atteint deux mètres ; les buffles qui y vivent en troupeaux de cinq à six cents ; les antilopes, les gazelles, les zèbres, les lions, dont les Abyssins font des chasses où chaque fois plusieurs chasseurs périssent ; les léopards, les hyènes, les chacals, les sangliers, les lièvres, les chats musqués, les civettes, des singes, des serpents et notamment des boas de trois à quatre mètres de long, des lézards et caméléons, des crocodiles de trois à quatre mètres de longueur et un mètre de circonférence ; l'hippopotame dont la chair fait les délices de certaines peuplades et dont la peau, coupée en lanières, sert à faire des cravaches, etc. Les rivières sont très poissonneuses. Presque toutes les espèces d'oiseaux sont représentées.

La province du Harrar, autrefois égyptienne et depuis 1886 sous la dépendance de Ménélik, est celle qui a le plus d'importance pour la France ; c'est vers elle que se dirige d'abord le chemin de fer qui part de notre port de Djibouti, pour aller plus tard au cœur de l'Empire Ethiopien. La capitale de la province porte aussi le nom de Harrar. En raison de sa proximité de notre colonie, en raison des prétentions abandonnées aujourd'hui des Italiens sur cette province et surtout par suite des tentatives britanniques de pénétration par Berberah et Zeïlah, le Harrar doit attirer l'attention française.

De nombreuses relations ont pu être déjà créées avec cette province, mais nous devons arriver à concentrer vers notre port toutes les affaires de ce pays.

Le Harrar a un territoire d'une fertilité remarquable,

renferme de nombreux troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres; on y élève aussi le cheval. Le principal commerce local consiste en ivoire, en gommés, en civettes, en peaux de toutes sortes, en grains, en café, etc. Le café si connu en Europe et si réputé sous le nom de *moka* ne vient pas en réalité de cette ville de l'Arabie; il provient du Harrar, d'où on l'expédie à Aden et d'où enfin on l'expédie en Europe comme originaire de la péninsule arabe. Il faut que le café du Harrar devienne du café français!

Le Harrar renferme des forêts immenses aux précieuses essences; les éléphants y sont nombreux, ainsi que les lions, les léopards, les panthères, etc. On trouve aussi l'hippopotame dans les fleuves et les rivières.

Mais le Harrar ne sera pour nous qu'une première étape; c'est l'Abyssinie tout entière, c'est l'Empire de Ménélik, qu'avec l'aide de ce dernier, nous devons mettre dans la sphère commerciale, industrielle et économique de la France.

Le nom d'Ethiopie s'appliquait autrefois à tout le pays qui s'étendait au-delà de la Thébaïde, et on divisait vaguement cette région en deux grandes zones: la première s'étendant du 24° au 10° parallèle et était dénommée Nubie ou Ethiopie égyptienne; la seconde, aux contours plus incertains, plus mal connus encore, et surtout vers le sud, était désignée sous le nom d'Ethiopie intérieure. Selon Strabon et Pline, elle était bornée vers l'équateur par une mer qui aurait alors occupé l'espace où sont actuellement l'Afrique orientale allemande, les lacs Tanganika, Moëro, Victoria-Nianza, etc.

Actuellement, le nom d'Empire abyssin ou éthiopien est un ensemble de pays aux limites mal définies, réunis en une sorte de confédération gouvernée par un empereur qui prend le titre de « Négus Nagast za Aitiopya » ou « Roi des rois d'Ethiopie », parce que tous les pays confédérés portent le nom de royaume.

Ménélik II, Négus actuel, prétend descendre de Ménélick, fils de Salomon et de la belle Makado, reine de

Saba, ou plus exactement reine d'Assib (Sud-Est). Tous ses décrets et lettres officielles débutent par la formule: « Lion vainqueur de la tribu de Juda, Ménélik II, élu du Seigneur, Roi des Rois d'Ethiopie... »

L'empire abyssin est fondé sur une hiérarchie féodale assez semblable à celle de l'Europe du moyen-âge.

L'Abyssinie fut cathéchisée par les patriarches d'Alexandrie; elle embrassa au quatrième siècle le christianisme copte. Actuellement, le patriarche « Abouina », c'est-à-dire abyssin, reçoit encore son investiture de celui d'Alexandrie, dont il est suffragant. L'Abyssinie tomba alors dans une véritable anarchie et l'empereur Jean (Johannès) réussit, plusieurs années après, à reconstituer en partie l'unité abyssine. C'est en 1876 que les Egyptiens furent battus par les Abyssins qu'ils voulaient conquérir.

La mort du Négus Jean, tué dans une guerre locale contre les Mahdistes, amena Ménélik au pouvoir: d'abord simple roi du Choa, il réussit successivement à placer les autres rois sous son joug et reconstitua encore l'unité abyssine, en agrandissant même le pays. Les Italiens cherchèrent en vain à lui faire accepter leur protectorat; leur folle tentative de conquête du Tigré aboutit à un désastre complet en 1896 et à une convention limitant au littoral les possessions italiennes. Le traité d'amitié signé à Ucciali, en septembre 1889, entre le Négus et l'Italie et que cette dernière considérait comme un traité de protectorat, est complètement annulé.

Ayant dû lutter contre l'Egypte, contre les Anglais et contre les Italiens, les Abyssins ont au contraire rencontré des amis chez la France établie à Obock et à Djibouti. La Russie a aussi noué de bonnes relations amicales avec le Négus. Au point de vue politique, l'avenir est donc à la France en Abyssinie, parce que notre nation est la seule qui ait toujours loyalement agi vis-à-vis des Abyssins et de leur digne souverain. Jamais notre ambition politique n'a pu être prouvée et notre désintéressement, en face de la rapacité anglaise et des folles tentatives italiennes, nous assurent un avenir magnifique



en Afrique orientale, si rien ne vient arrêter l'essor de notre colonie née d'hier.

Nos concurrents commencent à s'en rendre compte à leurs dépens. La colonie italienne de l'Erythrée, Massaouah et Assab, végètent dans un quasi isolement. Le Somaliland britannique ne se développe pas non plus. Pour le port de Zeïla même, le port anglais le plus rapproché de Djibouti, on constate une grande stagnation des affaires.

En 1896-97, le commerce extérieur de Zeïla avait atteint plus de 27 millions de francs; le total de 1897-98 n'a plus été que de 16 millions de francs; c'est une baisse des plus suggestives.

Une grande partie des exportations abyssines, autrefois presque exclusivement faites par la voie du Nil (au temps de la première domination égyptienne) (1) puis par les voies anglaises de Zeïla et de Berbera et un peu par la voie italienne de Massaouah, se font maintenant par nos ports. Djibouti a exporté au bas mot pour 300.000 francs de café du Kaffa et du Harrar, pour 400.000 francs d'ivoire du pays des Aroussis Gallas, de la poudre d'or, du musc du Choa, des peaux de chèvres et de moutons du Choa et du Harrar, de la cire, etc.

Le commerce seul du Harrar est évalué par M. Ilg, l'un des conseillers européens de Ménélik, à 35 millions de francs; il se développe d'année en année et prend de plus en plus la voie française, au détriment de la voie du Somaliland anglais. Zeïla est de plus en plus délaissé, ce port n'étant guère accessible qu'aux boutres et aux navires de faible tirant d'eau.

Nous le répétons encore, car les vérités ne sauraient être trop répétées, si nous attachons tant de prix à la possession de cette côte brûlante et aride qui comprend Obock et Djibouti, c'est que son importance stratégique

(1) Il y a lieu précisément de se méfier des tendances britanniques qui, par suite de la reprise du Soudan oriental sur les Mahdistes, vont chercher aussi à drainer par le Nil, une partie du commerce du Sud.

est considérable, à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, et sur la route des Indes, de l'Extrême-Orient et de Madagascar, et que d'autre part, on peut par cette côte atteindre l'Abyssinie, le Choa et le Harrar.

L'Abyssinie — l'ancien royaume de Saba — est un pays merveilleux, où les plantes tropicales poussent à côté des céréales et de la vigne, et qui, par la douceur de son climat, analogue, en raison de son altitude, à celui de l'Espagne et de l'Italie, par la fertilité de son sol et l'abondance de la main-d'œuvre, paraît appelé à un avenir d'autant plus brillant qu'on y trouve une civilisation relative, remontant à la plus haute antiquité, et que les Abyssins professent la religion chrétienne du rite grec.

Le seul obstacle que l'Abyssinie rencontre dans son développement, c'est l'isolement dans lequel elle est confinée par la ceinture de déserts qui l'entoure et la sépare de la mer. Mais cet obstacle, le chemin de fer va en avoir raison.

\*  
\*\*

Dans son rapport sur la colonie d'Obock-Djibouti, M. de Lanessan démontre qu'il y aurait un grand intérêt à établir aussi par la suite des relations directes entre la Tunisie et l'Algérie et la Côte française des Somalis, d'où l'on tire certains produits (tels que le musc (civette), le café (du Harrar et du Kaffa), l'ambre et des épices), très appréciés en pays musulmans et dont, jusqu'à présent, nos sujets algériens et tunisiens s'approvisionnent par ricochet à Constantinople.

En dehors de l'extension certaine de notre commerce vers l'intérieur, le ravitaillement en charbon, en eau, en vivres, de notre flotte de guerre et de commerce est de première importance, tant pour la métropole que pour la colonie. En outre, étant donné que Djibouti est maintenant le point d'escale et de ravitaillement indiqué, nécessaire, en charbon et en vivres sur la route de nos navires de guerre et de nos grands courriers postaux vers l'Extrême-

Orient, la Nouvelle-Calédonie et Madagascar, il faudra un jour ou l'autre se décider à organiser en conséquence cette station d'une manière complète au point de vue commercial. Il s'agit surtout de trouver du fret de retour pour les bateaux qui viendront y apporter du charbon. Or, tant qu'on était cantonné sur le plateau d'Obock, le problème paraissait insoluble : aujourd'hui il est résolu par l'extension subite et considérable qu'a prise, de l'autre côté de la baie de Tadjoura, notre station de Djibouti. Toutes ces questions d'ailleurs se tiennent étroitement. En effet, les navires qui viendraient à Djibouti avec des chargements de charbon, seraient assurés d'y trouver du fret de retour, si les relations commerciales s'accroissaient dans l'intérieur du pays et si, d'un autre côté, nos consuls ou des agents commerciaux établis à Hodeïda, Aden, Berbera et même Mascate, à l'entrée du golfe Persique, déterminaient les boutres arabes à venir fréquenter nos ports français en plus grande proportion et y apporter les produits originaires de ces contrées. Il n'est donc pas téméraire d'avancer qu'au point de vue commercial la création du port aura les conséquences les plus importantes, et cela, dans le plus bref délai.

Pour pouvoir lutter avec avantage contre la concurrence étrangère, il faut chercher à donner au commerce le plus de facilités possibles. Malheureusement, la tonne de charbon qui ne coûte à Aden, à Perim, à Maurice et dans les nombreux dépôts anglais, que 38 à 42 francs, coûte dans les rares dépôts français, à Djibouti par exemple, de 50 à 55 francs la tonne.

Les Anglais cherchent à nous livrer leur charbon à des prix assez bas et ont souci d'y entretenir des dépôts bien pourvus.

« Les navires de tous pavillons peuvent aussi s'approvisionner sur ces marchés à des prix convenables. Sauf le cas où, pour être désagréables à un rival engagé dans une expédition coloniale, ils déclarent le charbon « munition de guerre ».

« Le but fort intelligent, il faut le reconnaître, que

poursuivent les Anglais en procédant ainsi, est de forcer les navires étrangers à relâcher dans leurs colonies pour s'approvisionner. Il en résulte pour eux une foule d'avantages : vente de leur charbon, perception de droits de phares et de port, vente de vivres et d'eau aux navires, travail pour les ouvriers de la colonie et, comme conséquence, affluence de colons de toutes catégories, assurés de trouver des débouchés à leur commerce et du travail ; pour les commerçants et les hôteliers : recette de l'argent dépensé par les passagers ; enfin, point politique et militaire capital, sujétion des autres pavillons aux ports anglais et indépendance complète de celui de la Grande-Bretagne (1). »

Les avantages offerts à d'autres points de vue par les ports britanniques, sont malheureusement notoires et mieux on les connaît, plus il sera facile de les concurrencer.

L'eau distillée, la seule réellement praticable, se vend 12 francs la tonne à Aden. Comme Aden renferme en outre des magasins et que son commerce est important, c'est donc là surtout que les navires de guerre et de commerce de toutes les nations vont s'approvisionner en charbon et en eau.

L'Angleterre possède seule des cales et un outillage sérieux dans l'Océan Indien, à l'île Maurice, à Bombay, à Calcutta ; de sorte que, en cas d'avarie, nos navires sont obligés de se faire réparer dans un port anglais !

En outre, toutes les colonies anglaises sont reliées à la Grande-Bretagne par des lignes télégraphiques. La France, au contraire, ne peut guère correspondre avec la plupart de ses possessions que par des câbles passant par des stations anglaises. En cas de guerre en Extrême-Orient ou dans l'Océan Indien, les Anglais ont donc la possibilité de nous refuser du charbon et de l'eau, de fermer leurs cales de radoub à nos navires désemparés et de refuser de laisser passer nos câblogrammes.

(1) L. de Salma, *Obock*.

Nous exprimons ici, bien sincèrement, le vœu que cette situation changera à notre avantage. Le courant d'opinion publique de plus en plus marqué qui se dessine en faveur de nos colonies, déterminera certainement notre gouvernement à faire cesser, dans la mesure du possible, le tribut de dépendance vexatoire que nous sommes encore obligés de payer aujourd'hui à Albion.

A tous ces points de vue, Djibouti se signale comme une de nos plus belles espérances !

La population européenne de Djibouti, qui n'était que de quarante personnes en 1897, était à la fin de 1898, de 1.350. Quant aux indigènes, leur nombre a doublé en un an et demi. De 4.000, il s'est élevé à 8.000. En 1899, il y avait 13.000 habitants à Djibouti.

\*  
\*\*

En terminant ce chapitre sur Djibouti, nous ne croyons pouvoir mieux faire pour résumer la situation actuelle et surtout l'avenir riant du port franco-éthiopien, né d'hier, que de reproduire ici une partie de la profession de foi du journal intitulé *Djibouti*, qui paraît dans la ville du même nom, tous les samedis, depuis le 4 février 1899 :

« Djibouti, c'est la tête de ligne du chemin de fer qui va demain atteindre le Harrar, qui doit bientôt relier la capitale impériale d'Addis-Abeba aux grandes routes maritimes universelles, et qui établira plus tard les communications les plus rapides entre le bassin du Haut-Nil et la mer des Indes.

« Djibouti, c'est le débouché obligatoire de tous les produits d'un pays aussi vaste que la France et peuplé de huit à dix millions d'habitants avides de relations avec la chrétienté.

« Djibouti, c'est la clef de l'Ethiopie placée sous la sauvegarde politiquement désintéressée de la nation française.

« Djibouti, c'est le cœur où doit affluer pour l'aller et le retour, l'artère principale de pénétration scientifique, industrielle et commerciale, dont les ramifications loin-

taines prévues, iront un jour franchir le Nil et rejoindre les chemins de fer du Congo.

« Djibouti, c'est le point d'appui de la flotte française à l'entrée et à la sortie du canal de Suez.

« Djibouti, c'est le dépôt de charbon de tous les services maritimes français vers les Indes, l'Indo-Chine, l'Annam, le Tonkin, la Chine et le Japon, vers l'Australie et la Nouvelle-Calédonie, vers Madagascar et ses dépendances.

« Djibouti, c'est la ville ouverte, tolérante et libre, où Arabes, Somalis, Danakils, apprennent à calmer leurs haines séculaires farouches, pour y gagner en commun des salaires rémunérateurs inconnus avant l'arrivée des Français.

« Djibouti, c'est la ruche en travail qui attire par milliers les laborieux d'Egypte, d'Italie, de Syrie et de Grèce, et où les Arméniens, les Persans et les Indous de l'Asie lointaine cherchent à trafiquer avec les Gallas, les Ouambras ou d'autres populations du centre de l'Afrique.

« Djibouti, c'est la cité spontanément éclosie qui anime d'agitation humaine et fait vibrer aux sifflets aigus de la vapeur les promontoires et les baies autour d'îlots et de péninsules où les hyènes hurlaient, il y a quelques semaines, près les bouquets épineux des mimosas sauvages, et où s'élèvent aujourd'hui, comme par enchantement, des rues entières de maisons à larges vérandahs et d'édifices à superbes arcades.

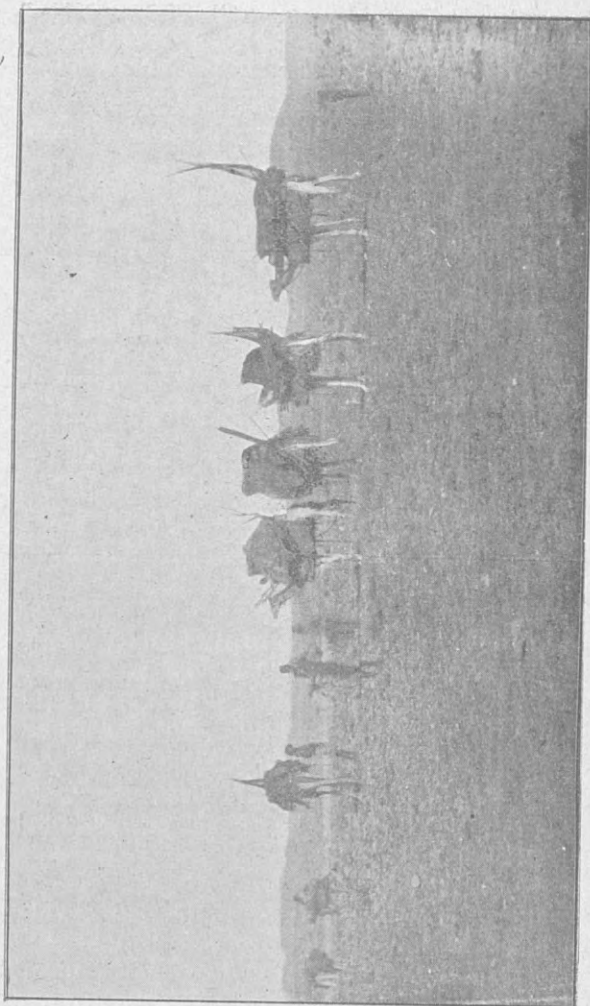
« Djibouti, c'est le Havre de l'Est Africain, où, un climat exceptionnellement salubre, un port de toutes marées, des jetées conduites jusqu'aux grands fonds, une usine à glace, des hôtels confortables, d'immenses docks, de vastes ateliers, d'innombrables magasins, un marché surabondant d'objets d'alimentation, un hôpital particulier et les multiples services d'une administration publique qui désire se modifier, se compléter, et tenir tête à tous les besoins nouveaux, offrent déjà des avantages introuvables ailleurs entre l'Egypte et les Indes ; et où, demain, les télégraphes, les téléphones, les tramways, la mise en exploitation de la gare, l'accostage à quai pour les plus

gros navires, des services postaux maritimes plus fréquents, une canalisation d'eau multipliant les fontaines dans les rues et répandant la verdure dans les squares, donneront l'illusion des charmes de Marseille dans les parages de la zone torride.

« Djibouti, c'est la poussée admirable de colonisation qui, sans recours aux capitaux étrangers, sans subside de la métropole, sans appui gouvernemental, s'est imposée au respect et à la bienveillance de tous, par la seule force de l'impulsion irrésistible issue d'elle-même.

« Djibouti, c'est l'exemple le plus remarquable des vertus colonisatrices de la France que l'Europe dénie. »





UNE CARAVANE

### III

Coup d'œil sur l'intérieur. — Guildessa. — Harrar. — Le Ras Makonnen.

Sans pousser nos investigations jusqu'au cœur de l'Abyssinie, nous pouvons du moins jeter un coup d'œil sur l'intérieur; nous rendre compte de ce qu'y sont les hommes et les choses.

L'expérience des voyageurs qui ont récemment parcouru la contrée est le meilleur guide que l'on puisse suivre pour tous les préparatifs d'un voyage en caravane.

Nous nous fierons à ce que l'un des plus véridiques (1) nous dit à ce sujet.

On a le choix entre plusieurs itinéraires pour se rendre de la côte dans l'intérieur. Il y a la route des Danakils par Ouarouf, la Libela; ou bien la route des Somalis jusqu'au Harrar. Mais quelle que soit celle que l'on choisit « il faut avant tout s'assurer un bon *abane*. C'est, en effet, de l'importance qu'aura ce personnage dans les tribus, que dépendra votre sécurité. En outre, il faut que le représentant qu'il vous donne pour guide soit probe et actif »...

Il faut s'assurer de la réelle présence des chameaux qu'on a loués, les indigènes étant de forts adroits fraudeurs. Chaque charge nominale de 240 kilos donne droit à deux animaux, ce qui réduit à une centaine de kilos ce que porte chaque chameau, les chameliers ayant soin de s'arranger de manière à rendre impossible un chargement complet.

Bêtes de somme et chameliers se louent d'après un

(1) M. E. de Poncins, dans sa relation publiée par le *Bulletin de la Société Africaine de France*, relation à laquelle nous empruntons la plus grande partie des renseignements contenus dans ce chapitre.

tarif à peu près déterminé ; mais quand on veut marcher vite, il convient de discuter avec l'abane d'un bagchiche payable à l'arrivée, et moyennant lequel vous aurez quelques chances de pouvoir marcher à peu près à votre guise.

On doit, en outre, se procurer des montures et à Djibouti il n'est pas facile de trouver à en acheter, aussi le voyageur verra-t-il son séjour infiniment prolongé s'il n'a eu le soin, dès avant son arrivée, de charger une personne de confiance de monter son écurie de route. Les bêtes de selle sont des mulets abyssins, petits en vérité, mais extraordinairement résistants, et qui sont capables de porter des poids vraiment étonnants. Pour les ménager cependant, il est prudent d'en avoir au moins deux par cavalier.

On peut monter assez vite de Djibouti à Harrar, et lorsqu'on connaît la manière de voyager en pays somalis, il est facile de faire le trajet de la côte à Gueldeïssa, frontière du Harrar, en six ou sept jours. Les courriers montés à chameaux coureurs font le trajet en quatre.

Voici les étapes que nous avons suivies et qui sont celles conseillées par M. le baron Rey (1) ; les ressources qu'on peut y trouver, sont bien précaires, puisqu'elles ne consistent qu'en un trou d'eau au contenu problématique et à quelques broussailles pour l'entretien de ses feux de veille.

« I. De Djibouti, par un semblant de route se dirigeant S.-S.-O., en passant par Goumaré, Nedeck et Goroumo, 60 kilomètres environ à travers un pays montagneux et accidenté, on arrive à Beyardé. On trouve à ce point un gourbi que garde un Somali, et où flotte le drapeau français. Quelque végétation verdit dans le lit de la rivière et on y trouve un peu d'eau potable.

« II. En cinq heures et demie, par une route pénible au milieu de roches noires et volcaniques, on arrive à Adjin, en passant par Midgan, Douso-Kormouni et Rahallé,

(1) Bulletin et Mémoires de la Société Africaine de France.

direction S.-S.-O. A Adjin, quelques tamaris et enpharbes, dans un lit ensablé, où sont creusés deux puits dont l'eau est à peu près buvable ; à quelques centaines de mètres en aval de l'endroit où l'on campe, il y a une source où l'on peut parfois abreuver les animaux.

« III. De Adjin à Mordalé, route O.-S.-O., puis S.-O. et enfin S.-S.-O., par un désert rocailleux, en passant à Ferrad. Trajet de six heures et demie. A Mordalé, le voyageur trouve avec quelque verdure une eau abondante et délicieuse, dans plusieurs puits qui ne tarissent jamais ; on devra s'y approvisionner de liquide, le seul puits qu'on rencontrera dans la suite étant mauvais et parfois très pauvre.

« IV. De Mordalé, après s'être brusquement jetée vers l'Ouest, la route grimpe par une pente assez rapide jusqu'au plateau de Sarman, où elle change de direction, se dirigeant en plein Sud jusqu'à Dagogo. De ce point, elle revient vers l'Est à travers un dédale de collines volcaniques et arides. Etape de sept heures et demie pour parvenir à Bio-Kabouba, vraie oasis où la croix rouge italienne avait établi une ambulance lors de la dernière guerre. Une garnison abyssine y occupe un petit poste. Les puits n'y sont pas très riches et l'eau en est nauséabonde, mais la verdure qui encombre la vallée réjouit les regards fatigués par le désert brûlé qu'on vient de traverser.

« V. De Bio-Kabouba, route S.-O. puis Sud et enfin S.-O. à travers la brousse d'abord et le désert ensuite. Après six heures de marche, camp à Dalajmaley, sans eau et à peine de broussailles.

« VI. De Dalajmaley à Boussa en six heures, par une route généralement S.-O. et assez difficile ; à Boussa, comme la veille, on manque d'eau. Quand cependant il tombe de violentes pluies sur le plateau du Harrar, les pentes rapides amènent une eau terreuse à cette halte.

« VII. En cinq heures on parvient à Gueldeïssa ou Guildessa par une route montueuse, pénible et rocailleuse, de direction S.-S.-O. Le pays est couvert de brous-

sailles qui prennent une allure arborescente ; on sent la fin du désert et l'approche de l'eau.

« A Garaslé, on traverse une rivière où coule presque toujours un filet d'eau ; de beaux arbres, gommiers, accacias, mimosas, etc., en bordent le cours ; une demi-heure plus tard on passe à Arton, où jaillit une source chaude (60° environ, sulfureuse, magnésienne et salée). Une belle végétation couvre également ce point. Enfin on parvient à Gueldessa ou Guildeïssa, où se termine la traversée de ce désert qui, en vérité l'est fort peu, puisque journellement la route est sillonnée par les caravanes et traversée par de nombreuses familles somalis. » Ce voyage est sans grandes difficultés ; mais il serait imprudent de l'entreprendre sans être bien approvisionné, bien armé, et sans être accompagné d'une escorte suffisante. L'indigène est partout mobile et changeant, et les Somalis, plus que toute autre race. Avec eux, il faut toujours s'attendre à l'imprévu.

Gueldessa (1) situé sur les confins du désert, aux pieds des hautes montagnes qui forment le plateau du Harrar, est assez malsain et les Européens n'échappent guère à un accès de fièvre en y arrivant. Nous y trouvons une douane abyssine et quelques soldats du même pays qui y tiennent garnison. Le marché est très pittoresque et les types les plus variés s'y coudoient. Le village est le centre d'un grand mouvement commercial et il s'y tient, selon l'expression de M. le baron Rey, une véritable « bourse aux chameaux ». En effet, c'est à Gueldessa que les caravanes changent d'abanes et de bêtes de charges, aux Somalis succèdent les Gallas. Ici, le chameau est encore plus fantaisiste qu'au désert et presque toujours remplacé par des ânes microscopiques, mais d'un prix considérable. Inutile de protester, vous perdriez votre temps, la courbache seule peut parfois avoir raison de l'entêtement des indigènes. Le mieux à faire si l'on n'est pas doué d'une patience angélique est de s'arranger avec les abanes pour

(1) Que l'on écrit aussi *Gueldessa*.

le transport de son gros bagage et de filer sur Harrar en n'emportant que l'indispensable. On attendra quelques jours pour rentrer en possession de son bien, mais que d'ennuis et surtout que d'accès de colère frénétique évités.

A Gueldessa, village Somali, on commence à sentir l'influence abyssine, grâce au poste et à la douane.

« Dans le désert, les nomades que vous rencontrez pourront vous attaquer, piller votre caravane, voire même vous massacrer, mais dans tous leurs actes ils gardent une grande dignité (c'est du moins M. le baron de Rey qui le dit) ; on sent que ces gens là vivent libres de la vraie liberté, celle qui ne connaît de maître que Dieu et son caprice, d'autre loi que celle de la lance.

« Les Somalis attaquent, en effet, pour la gloire du combat et de tuer des hommes et souvent ne pillent même pas les caravanes qu'ils massacrent.

« Aussi quelle noblesse de type, quelle beauté d'attitudes ! Il suffit d'avoir vu une fois un Somali pour n'avoir aucun doute sur la provenance de sa race et être assuré qu'elle est aussi éloignée de la race nègre que nous pouvons l'être nous-mêmes.

« On est péniblement affecté, au contraire, par la race et le contact des Gallas et des Abyssins qui vous attendent à Gueldessa.

« A une nudité esthétique succède des haillons sordides où grouille une vermine immonde. A l'orgueilleuse simplicité du geste où une vile platitude sont substituées ; tous veulent avoir part à vos dépouilles et les chefs abyssins sont ceux qui se ruent avec le plus de rage et de cupidité à la curée. Malheur à ceux qui ne sauront pas intimider la horde pillarde et envahissante, ils ne se tireront de leurs griffes que fortement rançonnés. »

Pour se rendre à Harrar, après Gueldessa, la route s'infléchit vers l'O.-S.-O. ; suit d'abord le fond d'un profond ravin, puis gravit bientôt la falaise et tantôt courant en mi-côte, tantôt courant sur le sommet des crêtes, nous conduit au lit d'un ravissant torrent qu'elle

emprunte pour gravir la montagne. L'eau limpide et écumante se précipite sous les pieds des mulets qui se livrent à de véritables prodiges d'acrobatie pour gravir les cascatelles qui servent de marches à cet escalier de géants. Quel délice après le désert que cette eau courante et claire comme du cristal, mais quel repos surtout pour l'œil fatigué des aspects brûlés des pays précédemment parcourus que cette fraîche végétation et ces cultures magnifiques de bananiers, de dourah, de millet et de cannes. Le paysage a quelque analogie avec celui de l'Auvergne ou des Vosges.

Après quatre heures d'une marche assez rapide on arrive à Bellaoua, site extrêmement pittoresque où campent généralement les caravanes qui montent à Harrar.

Un village galla et une importante habitation appartenant au chef Atto Marscha, gouverneur de Guildessa, offrent des ressources d'alimentation aussi nombreuses que variées.

Œufs, lait fumé, beurre rance, poulets étiques, moutons galeux et miel contenant plus de cire que de sucre, bref rien ne manquera à votre repas, surtout si vous avez eu soin de bien garnir vos cantines de bonnes boîtes de conserves. Par contre, il y a de l'eau exquise et c'est là le plus important.

En sortant de Ballaoua, on continue son ascension à travers une forêt assez pittoresque, la route S.-S.-O. monte très dure jusqu'à Eggon où elle atteint son point culminant ; puis redescend sur un plateau bien cultivé, où une suite de prairies bien irriguées nourrissent un nombreux et superbe bétail. Après être passé à Comboïtea, le point dit-on le plus froid de l'Abyssinie, on arrive enfin à Harrar par un chemin qui est à la fin du trajet, encaissé, rocailleux et, néanmoins poussiéreux.

\*  
\* \*

« A l'arrivée d'une caravane à Guildessa, dit M. de Poncins dans sa relation, le chef local envoie dire où elle doit camper. Que le voyageur se méfie, on va lui faire des

phrases et le vexer le plus possible ; pour son bien, son confortable, on lui indique le plus déplorable campement de l'endroit. A peine y est-il que de sordides nègres, portant des fusils Gras ou Remington, viennent s'installer dans son camp et l'insultent s'il veut les mettre dehors.

Ce sont des *ascars*, soldats du chef local ; ce dernier vous envoie dire de venir le voir.

« Ne pourrait-il venir lui-même ?

« Il est vieux, il est malade, c'est un très grand homme, l'ami du Ras Makonnen. Les Européens vont toujours chez lui, il les reçoit si bien, etc. »

Tout cela est faux, mais il s'agit que ce soit l'Européen qui aille tout d'abord chez l'Abyssin, afin que ce dernier puisse se vanter d'être un tel personnage qu'on vient le visiter, mais qu'il ne se dérange pas pour de simples blancs. Cette démarche est donc à refuser énergiquement.

Mais les bagages n'arrivent pas et les domestiques abyssins ont disparu. Quelques fainéants, sales et insolents, rôdent autour du blanc, le regardent sous le nez, prennent ses armes pour les examiner malgré lui. C'est que les bagages sont à la douane et que les domestiques sont partis donner des renseignements sur leur maître. Est-il *Kefou* ou *Malafra* ?

Kefou signifie tout ce qui est mauvais. Malafya tout ce qui est bon. Tenez-vous à ce que votre camp soit en ordre, votre tente piquée convenablement, à ce que vos hommes soient polis, ne tirent pas des balles au hasard pour le plaisir de brûler des cartouches : vous êtes Kefou.

Empêchez-vous les Abyssins de chanter la nuit pour pouvoir dormir, de menacer à tout propos les Somalis, de les brutaliser, voulez-vous avoir des assiettes propres, des mulets non blessés, avez-vous résisté aux petits chantages qui ont été essayés en route : vous êtes excessivement Kefou (1).

(1) On remarque que M. Ed. de Poncins n'est pas tendre pour les Abyssins et qu'il défend au contraire les Somalis. Pourtant, si les uns et les autres ont les défauts des noirs, il faut reconnaître

Par contre, sera Malafya le voyageur qui sera toujours de l'avis des Abyssins, leur permettra tout, et qui aura le même goût pour la saleté que ces messieurs. En général Kefou est tout ce qui est Européen, Malafya tout ce qui est Abyssin.

« Mais les bagages sont à la douane. Les bagages des Européens, simples voyageurs, ne doivent pas y entrer. Les domestiques que vous avez envoyés aux renseignements avec ordre de ramener la caravane ne reviennent pas. Le voyageur se fait mener à la douane.

« Dans une enceinte sordide, où les chameaux soulèvent en se couchant des nuages de poussière, tout le bagage est pêle-mêle, les caisses le couvrent en bas naturellement et les bagages fragiles dessous les gros colis, les sacs dans la vase. L'intention de tout faire porter au camp est accueillie par les cris forcenés d'un Abyssin en guenilles qui barre la porte, cris qui ne cessent plus qu'à l'arrivée de quelques-uns de ses pareils. L'interprète abyssin explique que c'est au chef qu'il faut demander l'autorisation de tout retirer de là douane. « Allez causer avec le chef, un mot sera dit et tout marchera à souhait. » Si le voyageur refuse on le fait attendre. Puis on lui dit que le chef est là tout près, qu'il n'y a qu'un pas à faire pour le voir. S'il accepte, l'interprète aura réussi à ce qui était désiré : le blanc arrive en quémendeur devant le nègre. S'il refuse, on le fera encore attendre, puis finalement on lui annoncera que par un heureux hasard voilà justement l'individu en question qui vient à la douane. Bref, pour se faire bien voir et se préparer un cadeau, il donne comme une faveur l'autorisation qu'il ne devait pas refuser au début.

« Ensuite, avec une bonnasserie qui ne trompe que les novices, il invite le blanc à venir chez lui : les hommes vont installer le camp ; des ascars vont être envoyés pour

que les Somalis sont presque toujours enclins aux meurtres et que si les Abyssins sont parfois vaniteux, cela vaut encore mieux que d'être assassins.

voir que tout se passe bien, pendant que le blanc se reposera et se rafraichira avec l'Abyssin. Toujours la même idée fixe que vous alliez le premier faire une visite au Noir. Il ne faut pas céder, ces choses-là ont de l'importance lorsqu'on fait ses premiers pas en territoire abyssin ; si on cède, on est vite réduit sur toute la route au rôle de quémendeur. Les hommes soi-disant chargés de veiller à ce que tout se passe bien, ne sont que des espions chargés de voir ce que vous possédez et de savoir ce qu'on pourra tirer de vous. Mieux vaut mettre tout cela dehors et rentrer chez soi sous un prétexte poli quelconque.

« Bientôt, en effet, on vous apprendra que le chef local vient lui-même vous visiter et l'interprète ne manquera pas de dire que c'est une démarche rare et un grand honneur. N'en croyez rien, car soyez sûr que l'interprète est l'agent des Abyssins auprès de vous, qu'il est chargé de vous amener à faire à chaque tournant du chemin les démarches et les cadeaux destinés à flatter et à plaire aux chefs nègres. Cet homme est le premier ennemi, l'espion qui ne quitte plus sa victime et doit l'influencer pour le faire se nuire à lui-même. La bonne réputation et la fortune de l'interprète dépendent du plus ou moins de succès de son travail, car s'il se vante auprès d'un chef de lui faire avoir tel ou tel cadeau, soyez sûr qu'il en obtient, en retour, une récompense. Le blanc résiste-t-il aux insinuations, on essaiera de lui faire ennui sur ennui, de l'acculer dans une impasse d'où on ne le laissera sortir qu'avec des cadeaux ; s'il est par trop intraitable, c'est la désertion qui le menace dès qu'il sera assez loin, pour que ce soit un ennui irrémédiable. »

\*  
\* \*

« Harrar, dit encore M. Ed. de Poncins, est le premier centre important, la première ville sur le chemin du voyageur venant de la côte. C'est aussi la seule qu'il rencontrera, car, plus loin, ce qui s'appellera ville n'est plus qu'un ramassis plus ou moins considérable de huttes, un grand camp de sauvages.

La domination égyptienne a fait Harrar, cette cité aux maisons cubiques, aux rues si tortueuses et si étroites qu'un mulet ne passe pas partout, entourée d'un mur d'enceinte percé de cinq portes. Ce n'est qu'en janvier 1887, deux ans avant que Ménélik ne soit proclamé Roi des Rois, lion vainqueur de la tribu de Juda, lieutenant de Dieu, qu'elle tomba entre ses mains. La bataille de Tchalenko a décidé du sort de Harrar, et le Ras Makonnen en fut nommé chef ou Ras, moyennant un tribut annuel payé au Négus. De Guildessa, la montée est d'abord assez raide, dans des montagnes boisées où la route emprunte souvent le lit d'un ruisseau ; puis on rencontre de hauts plateaux gazonnés et sans arbres, avant de redescendre sur Harrar.

La ville, bâtie sur un coteau secondaire et sur le versant Sud, s'aperçoit d'assez loin. Elle a l'aspect familier aux villes arabes : petites maisons blanches ou grises, serrées en étages, dominées par des minarets, et quelques constructions plus importantes, qu'on décorera du nom de « Palais du Ras Makonnen ». Des jardins l'entourent et verdissent sous les feuillages des caféiers et de quelques bananiers.

Harrar est un point important, la capitale d'une région fertile et productive, le seul point sur lequel une nation européenne aurait peut-être un intérêt commercial à étendre la main. Sauf les chefs, il n'y a que peu d'Abyssins.

Le Harrari, le massif montagneux qui dépend de la ville de ce nom, est effectivement un point détaché de l'Abysinie ; il en est séparé par la plaine de l'Aouache, où Danakils et Gallas ne sont soumis que théoriquement aux « Abashis ».

Que le voyageur, s'il le peut, campe hors de la ville et un peu loin, car, s'il y entre, il peut dès lors se considérer presque comme un prisonnier. Malgré les efforts de ses hommes et les invitations mielleuses des chefs, il n'a que cela à faire pour conserver un peu d'indépendance et éviter la demeure pleine de vermine qu'on lui octroiera à l'intérieur de la ville.

L'entrée a lieu par une porte assez monumentale, où la

route est si mauvaise et défoncée, que les mulets n'avancent qu'avec peine. Des gardiens sales sont accroupis auprès de fusils rouillés, et quelques-uns suivent la caravane, afin qu'aucune des charges ne risque d'éviter les ennuis de la douane. Une rue, où des escaliers ruinés font trébucher les mulets, mène à une place sur laquelle donne une porte cintrée, décorée de quelques queues d'éléphants et surmontée de lions en plâtre. L'artiste qui les a commis semble avoir pris l'oreiller comme type de construction du roi des animaux : ce sont de gros cylindres ronds, le long desquels quatre petits cylindres figurent les pattes de l'animal couché ; une boule, appliquée à une extrémité, figure la tête.

Une foule compacte et bruyante entoure le blanc.

« Beware of pickpockets » n'est écrit nulle part, mais qu'on n'oublie pas cette bienfaisante invitation, car nulle part elle n'est plus utile. Les cartouches semblent fondre dans les ceintures des hommes, tant elles disparaissent facilement, et le fusil le plus lourd prendra la fuite si son maître le perd des yeux une seconde. Dans la cour intérieure, décorée du nom de douane, on vous dépouille de tout et ensuite on vous invite à aller ailleurs. « Mais, je veux avoir mes affaires pour m'installer. » — « Demain, on les donnera. »

N'oubliez pas que ces Messieurs ont à faire leur choix dans ce qui vous appartient, et que, pour cela, il faut un certain temps. Il faut aussi ennuyer un peu le blanc afin de l'exploiter plus facilement.

En général on met une maison à la disposition du nouveau venu. Une porte basse donne accès dans une cour intérieure. Le mulet, qui n'aura pas de véritables facultés d'acrobate, tombera sur les bois et les pierres qui en forment le seuil. La cour, véritable réceptacle d'immondices, est pleine de poussière, car la porte de la chambre semble vomir un tourbillon de fumée. Pour préparer le logement, les indigènes secouent les nattes recouvrant la terre battue qui constitue le plancher intérieur, puis les remettent à la même place, heureux d'avoir agité la poussière sous pré-

texte de nettoyage. La lumière ne pénètre que par la porte, où se pressent des têtes de nègres curieux, cherchant à voler quelque chose.

Quelques Européens vivent à Harrar : Juifs, Grecs, Arméniens, Levantins, ont, dans quelques rues, ces petites boutiques sales dont les pareilles se trouvent dans le monde entier. La vie des Européens n'est pas facile; ils n'ont pas le droit de posséder. S'ils obtiennent une concession, elle est révoquée suivant le bon plaisir des chefs, sans avis préalable, sans indemnité; a-t-on défriché et mis en valeur un terrain au Harrar? le jour où il rapporte, il peut être retiré à celui auquel il était concédé. S'il arrive à s'y maintenir, ce ne sera qu'à force de cadeaux répétés au chef local et à ses supérieurs; s'il refuse, on emploiera la force brutale pour l'expulser. De plus, aucun Européen ne peut sortir de Harrar avant six heures du matin ou après six heures du soir, et encore, dans cet intervalle, il lui faut obtenir une permission écrite, valable seulement pour une sortie, permission qui ne se donne sans des délais quelquefois assez longs. Les blancs peuvent donc être considérés comme prisonniers à Harrar. On leur explique, il est vrai, que ceci est pour leur plus grand bien, car, hors des murs, les rixes violentes ont plus d'une fois mis leur vie en danger. Une fois à Harrar, le pauvre Européen est à la merci des noirs. Ses domestiques désertent; les nouveaux, engagés pour remplacer les anciens, le font chanter et l'abandonnent. Ses mulets sont envoyés à l'extérieur, aux soins d'un chef qui ne les rendra que quand il lui plaira.

Une mission catholique (naguère encore), sous la direction de Mgr Taurin, est à Harrar. Ce prélat était un vieillard imposant et fin, fatigué peut-être par vingt-cinq ans de vie au milieu des Abyssins. Vie de labeurs et de misères, pendant laquelle l'évêque a vu rarement un succès récompenser ses travaux. Au Harrar, seulement, les missionnaires catholiques sont tolérés; ils ne doivent pas aller plus loin que quelques journées de marche dans l'Ouest; leur vie est précaire, et ce n'est

que grâce à une intelligence supérieure et à une profonde connaissance du caractère abyssin que Mgr Taurin avait pu acquérir une certaine influence sur les chefs locaux. La croyance des Abyssins de Harrar est un vague tissu de superstitions, puisées chez les Musulmans ou les sauvages fétichistes. On voit chez eux, la croix mélangée comme grigris à de bizarres collections de petits sacs contenant des versets du Coran et tout ce qu'un noir peut imaginer comme porte-veine. Ils attachent le tout ensemble sur des plaies ou des blessures pour les guérir. D'ailleurs, les Abyssins s'inquiètent peu de leurs prêtres; chez eux, le mariage se dispense le plus souvent de consécration; le divorce aussi, quoique les prêtres n'y voient pas d'inconvénients et le prononcent quand on leur demande; c'est tout au plus si, dans les huttes rondes qui tiennent lieu d'églises, ils assistent à quelques services religieux. Les prêtres sont payés à la semaine ou au mois pour cela. Comme les Abyssins admettent que le service ne vaut rien si l'officiant a un rapport avec sa femme ou ses femmes et amies peu avant le service, voici comment les choses se passent : Plusieurs prêtres desservent une église à tour de rôle, chacun payé seulement pendant le temps où on l'emploie. Mais, comme le Très-Haut joue dans le cœur de ces Messieurs un rôle fréquemment combattu et victorieusement combattu par Cupidon, et qu'on ne peut jamais être sûr d'eux sous ce rapport, quand arrive le tour d'un prêtre de prendre sa semaine ou ses semaines de service, on va le chercher et on le sépare de sa famille et pseudo-famille. On le nourrit bien, on le paye quelques francs par mois et on le garde à l'abri des pompes humaines; son temps de service fini, on le lâche et il revole à ses passions.

Le Ras Makonnen, gouverneur de Harrar, est une figure intéressante; la visite qu'il est correct de lui faire n'est pas à négliger. Nommé gouverneur de Harrar après la prise de cette ville, en janvier 1887, il a, depuis, été mêlé aux affaires politiques et aux guerres du Négus. En octobre 1889, on le trouve en Italie, signant un traité au nom du Négus. A Amba-Alagi et à Adoua, il s'est signalé par sa

bravoure. Il est de taille moyenne et vêtu sans apparat; sa tenue est digne et correcte, sa voix bien timbrée et musicale. Son visage n'est pas très noir, son regard calme et intelligent. Si on considère attentivement ses traits, il semble qu'il soit le résultat d'un croisement arabe et nègre, car l'Afrique a, malgré tout, imprimé sa marque sur ce visage. Ses cheveux crépus et mats ont le frisé de l'astrakan, et sa petite barbe noire est bien la mousse terne qui encadre les figures nègres. Cet homme est d'une intelligence supérieure et un fin diplomate; très observateur et très maître de lui-même, mieux que tout autre en Abyssinie, il sait cacher sa pensée sous des dehors agréables et bienveillants qui endorment la méfiance, et parfois même inspirent la confiance.

« Son influence s'étend sur les Somalis voisins du Harrar, sur les Gallas habitant les pentes des montagnes, sur les Danakils du chaud désert du Nord, influence due à la crainte des armes à feu, devant lesquelles, cependant, les lances et les couteaux des gens de la plaine ont plus d'une fois opposé une résistance tenace. Les expéditions dans l'Ogaden ont coûté cher. Il y a peu d'années, une force considérable et bien pourvue de fusils fut attaquée la nuit par les Somalis. Un grand nombre furent tués; plus de 1.500 ne revirent pas Harrar.

Harrar fait un commerce assez important avec la côte: exportation du café et des produits divers venant de l'Ouest, commerce des peaux, importation des armes et cotonnades. Le Ras a déclaré que ces différents commerces étaient des monopoles; de plus, les douanes de Guildessa et de Harrar prélèvent sur tout commerce autre que celui du Ras un tant pour cent variable, mais fort élevé, qui diminue le bénéfice restreint que seraient en droit d'attendre les quelques commerçants blancs. Les délais de la douane pour la livraison des marchandises varient à l'infini. Ils sont basés sur le bon plaisir et la rapacité des noirs chargés de ce service, chacun d'eux tâchant de se faire donner quelque chose pour aller plus vite. Heureux encore quand les mar-

chandises ne sont pas partiellement volées ou souillées par les immondices dans lesquels on les laisse traîner. »

\*  
\*\*

M. Maurice Riès, conseiller du commerce extérieur à Aden, a fait paraître une étude très documentée sur Harrar, son commerce et ses ressources. D'après lui, Harrar est le grand entrepôt de l'Abyssinie; c'est le seul centre de la région sur laquelle le Ras Makonnen étend sa domination, où les opérations commerciales soient permises.

Les routes de pénétration du Djibouti, de Zeilah et de Berbera, par lesquelles se fait l'importation en Abyssinie, viennent y converger. C'est sur ce marché également que les marchands éthiopiens venant du Choa apportent les produits des plateaux abyssins et surtout des régions gallas du sud. Aussi, les chiffres du commerce de cette ville donnent-ils une représentation assez exacte des transactions de l'Abyssinie.

Peuplée de 40.000 habitants, Harrar possède cinq grandes maisons de commerce, dont une française. Actuellement, les transactions se font principalement par la voie Zeila-Aden, mais, dit M. Riès, le chemin de fer en construction qui doit relier Djibouti à Harrar doit incontestablement amener vers notre colonie la presque totalité du commerce de l'Abyssinie. Pour le moment, l'importation française à Harrar, à part les boissons, n'a qu'une faible importance. La majorité des marchandises vient d'Allemagne, d'Angleterre, des Etats-Unis et d'Autriche, via Bombay et Aden; c'est sur ces deux marchés, en effet, que les importations vont s'approvisionner, car le commerce direct avec les pays producteurs n'existe pour ainsi dire pas.

D'après les relevés de la douane de Harrar, l'importation atteint 12.577.000 francs (valeur de vente) elle se décompose comme suit: cotonnades, 5.872.000 francs; lainages, 540.000 francs; soieries, 249.000 francs; objets d'ali-



mentation, 439.000 francs; armes et munitions, 3.123.000 francs; verrerie et verroterie, 1.076.000 francs; divers, 1.277.500 francs.

Calculée au prix d'achat des marchandises, l'exportation s'élève à six millions de francs en chiffres ronds; elle se compose des articles suivants : café, 2.400.000 fr. (deux variétés : Abyssinie et Harrari, luttant avec le Moka); ivoire, un million de francs (ce commerce, comme celui de la poudre d'or, est le monopole presque exclusif de l'empereur Ménélik); civette, 345.000 fr.; or, 1.400.000 (provenant principalement des régions nilantiques de l'ouest et du sud-ouest); cire, 75.000 fr.; peaux de bœufs, 40.000 fr.; peaux de chèvres, 500.000 fr.; peaux de moutons, 75.000 fr.

Parmi les produits susceptibles d'être exportés et qui jusqu'à présent n'ont donné lieu à aucune transaction, on remarque le doura (variété de sorgho), le piment rouge, le coton (qui est très beau), le kouso, les essences de bois précieux, le miel et le tabac.

M. Riès estime que les ressources du pays sont immenses. La fertilité du sol est vraiment extraordinaire, et les indigènes ne cultivent que pour leurs besoins d'immenses terrains non exploités, ne demandant qu'à rendre au centuple la semence qu'on y jettera. Avec son climat (de 10 à 28 degrés) où l'alternance des saisons est presque insensible, sa saison régulière de pluies de juin à septembre, l'étagement en gradins de ses montagnes, et ses chaudes et profondes vallées, qui permettent tous les genres de culture, depuis celle des pays tropicaux, jusqu'à celle des zones tempérées, cette contrée est susceptible de devenir une des plus riches.

Les sept dixièmes des terrains non cultivés, du pays de Harrar, aux confins des territoires de l'Abyssinie méridionale, conviennent admirablement à la culture du café. Le coton pourrait être aussi l'objet d'une culture rémunératrice.

Tout est à créer dans ce pays : distilleries de grains et de miel. Scieries mécaniques. Moulins à vent et à eau. Brasseries. (Les indigènes sont très gourmands de la

bière qui est leur boisson favorite; mais ils n'arrivent à en fabriquer que d'exécable.) Fours à chaux et à ciments. Magnaneries. Poudreries. Cartoucheries, etc., etc.

Lorsque la ligne de chemin de fer qui doit relier Harrar à Djibouti sera terminée, Harrar deviendra le grand centre d'approvisionnement de moutons, chèvres et bœufs de la côte Somalie et des contrées de la côte d'Arabie. Les conditions du pays sont très favorables à l'élevage; les prairies abondent où croît une herbe succulente et riche, et le climat convient supérieurement à la conservation des animaux. La contrée donne une race de chevaux estimée surtout par son endurance; le mulet qui est de petite taille mais robuste, est d'une grande résistance à la fatigue et aux privations; il rend d'inappréciables services dans ce pays montagneux et il sert à la fois de monture et d'animal de bât. Il porte facilement cent kilogrammes.

Les droits de douane à acquitter à l'entrée et à la sortie de toutes marchandises sont de 7 o/o calculés d'une manière assez fantaisiste, *ad valorem*, d'ailleurs toujours à l'avantage du commerce. Les achats sont généralement effectués au comptant en espèces.

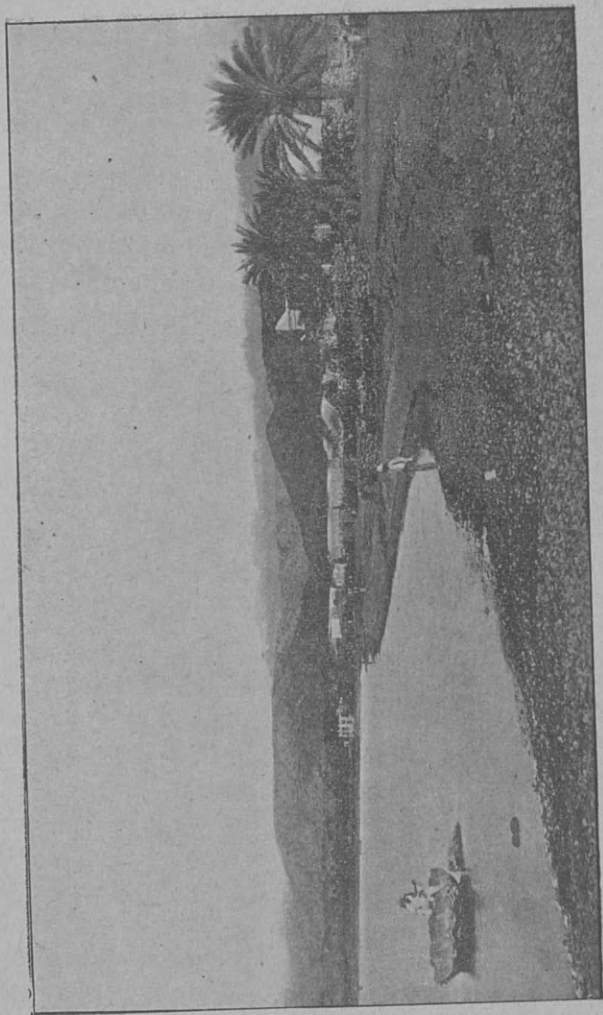
La monnaie employée dans le pays est comme on sait le thaler Marie-Thérèse d'Autriche, dont le cours varie de 2 fr. 10 à 2 fr. 40. La seule subdivision employée est la pièce de deux annas en argent des Indes anglaises. Dans les régions éthiopiennes, on se sert comme monnaie divisionnaire des barres de sel du pays des Taltal. L'empereur a fait récemment frapper en France, comme nous l'avons dit précédemment, des thalers à son effigie qui commencent à circuler seulement, ainsi que la monnaie divisionnaire en argent, d'une valeur de 1/8, 1/4 et 1/2 thaler.

L'emballage des marchandises à cause du transport à chameaux nécessite certaines conditions. Pour les liquides en caisses, l'emballage par caisse de dix-huit bouteilles est préférable. Pour les liquides en barils, la contenance ne doit pas dépasser cinquante litres, avec double embal-

lage de toile. Le poids des caisses doit être de 50 à 60 kil. environ, leur forme un peu allongée de façon qu'on puisse les attacher solidement sur les bâts des chameaux. Toutes les marchandises autres que les liquides vont en ballots ou dans des caisses, et ces dernières doivent être zinguées, quand il s'agit de produits délicats.

Avant de terminer ce chapitre dans lequel nous avons parlé des Abyssins en général, de la ville de Harrar et du Ras Makonnen, nous devons ajouter que si M. Ed. de Poncins qui a fait ce même voyage et dans la narration duquel nous avons puisé d'utiles renseignements, juge parfois sévèrement les peuplades abyssines et leurs chefs, nous avons été assez heureux de notre côté, pour rencontrer presque partout sur notre chemin, de braves gens hospitaliers et complaisants.

Quant au Ras Makonnen, sa renommée d'homme de guerre et de diplomate est suffisamment établie en Europe pour qu'il soit nécessaire d'ajouter quoi que ce soit pour rehausser sa valeur.



TADJOURAH

IV

Tadjourah : le Golfe, le Gubbet-Kharab et le Lac Assal . —  
Ambabo. — Sagallo. — Le Cosaque Atchinoff. — Les Danakils.

Pour visiter les principaux points de notre côte Somalie, il est très avantageux de faire usage d'un de ces boutres arabes si nombreux dans la région. L'on n'y trouve à vrai dire aucun confortable et ces bateaux, ordinairement affectés au transport des marchandises peu précieuses, n'exhalent pas toujours une odeur délicate — surtout ceux qui ont été chargés plusieurs fois de poisson sec ou salé. Mais ce que le voyageur perd en confortable, il le retrouve amplement en sécurité et en commodité nautique. Les boutres sont légers, bons marins, et semblent se jouer dans les passages difficiles, montés qu'ils sont, d'ailleurs, par des équipages expérimentés et connaissant on ne peut mieux les passages où ils naviguent.

Le golfe de Tadjourah (*Tadjura*) est formé d'une des rares échancrures de cette côte. Il s'enfonce dans les terres, découpé en coin, au sud-est de l'Abyssinie, sur une longueur de 45 milles, comptés du méridien de Ras-Bir jusqu'à l'entrée du Gubbet-Kharab, qui forme comme un second golfe à la suite du premier. On compte 27 milles pour la mesure de l'ouverture du golfe, soit de Ras-Bir au nord à Djibouti au sud.

Le golfe lui-même offre un développement de côtes de 90 milles marins.

Longeons d'abord la côte méridionale du golfe. Vue du large, elle présente un aspect peu engageant. Elle est constituée par une falaise de vingt à trente mètres d'élévation à certains endroits mais qui, en d'autres points, atteint 130 à 160 mètres de hauteur. Elle est formée de roches madréporiques et sert de bordure à un plateau très uni qui s'étend jusqu'aux montagnes dans l'intérieur.

Cette première série de montagnes que l'on voit de la mer peuvent avoir de 700 à 800 mètres d'altitude; dans la région d'Obock elles sont éloignées de la côte de 20 à 30 kilomètres; mais plus à l'ouest elles se rapprochent de la mer, jusqu'où descendent leurs contreforts, profondément ravinés.

Le point culminant des sommets qui dominent la côte est le mont Guda, d'une altitude de 1.664 mètres; il est en forme de table avec deux pics à son extrémité orientale. Toutes ces montagnes sont couvertes de bois épais et, autant que l'on en peut juger, les arbres qui s'y dressent sont de belle venue.

Les hauts plateaux du mont Guda offrent de vastes pâturages et l'on y trouve un climat tempéré. A partir du mois de mai, quand la saison chaude commence, les indigènes de Tadjourah et des environs vont habiter ces hauteurs et n'en descendent qu'à la fin des grandes chaleurs. Cette région paraît tout indiquée pour l'établissement d'un sanatorium où les Européens pourraient se reposer et se refaire, durant la mauvaise saison.

\*  
\*\*

Tout au fond du golfe s'ouvre le Gubbet-Kharab, qui pourrait devenir pour nos vaisseaux un abri inviolable, merveilleux. Il y faudrait seulement quelque aménagement: mais la sécurité gagnée compenserait bien la dépense faite. Cette baie du Gubbet-Kharab est excessivement curieuse; c'est un véritable cratère, de forme elliptique, dont le grand axe, dirigé de l'Est-Sud-Est à l'Ouest-Nord-Ouest, a 22 kilomètres de long, et le petit axe 11 kilomètres. On y trouve des profondeurs de 300 à 400 mètres et même plus. Cette sorte de cuvette est encaissée de presque tous les côtés par des falaises abruptes d'origine volcanique à l'aspect étrange, aux colorations puissantes, au pied desquelles on trouve encore près de dix mètres d'eau. Ces falaises escarpées sont hautes de 50 à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le Gubbet-Kharab communique avec le golfe de Tad-

jourah par un goulet étroit, qui n'a que 750 mètres de largeur, et qui est divisé en deux parties par un îlot rocheux que les indigènes appellent *bab* ou la porte. Les deux passes que forme cet îlot sont très différentes. La plus grande, qui a 450 mètres, n'est praticable que pour les petits bâtiments calant moins de deux mètres. L'autre, qui est au nord de l'îlot, n'a que 150 mètres de large, mais elle présente des profondeurs de 27 à 35 mètres. L'îlot lui-même mesure environ 150 mètres de longueur sur 120 mètres de large et émerge de trois mètres.

Les courants de marée, à l'entrée du Gubbet-Kharab, sont d'une violence extraordinaire. Ils atteignent souvent sept nœuds (13 kilomètres à l'heure) et un navire ne saurait s'y engager avec courant contraire s'il n'a une vitesse d'au moins dix nœuds. Ces courants produisent en effet des remous qui s'étendent jusqu'à 200 ou 300 mètres de la passe et dans lesquels on ne peut gouverner qu'avec une bonne vitesse.

Au centre de la baie, la profondeur est de 250 à 300 mètres. Lorsqu'on arrive au centre de la baie du Gubbet-Kharab, on se trouve au milieu d'un immense cirque dont les hautes montagnes de mille mètres d'altitude qui l'entourent, aux flancs réguliers et rougeâtres, donnent plutôt une impression de tristesse.

Deux îlots, ayant la forme de calotte sphérique, à quelque distance des côtes, sont connus sous le nom d'îles du Diable. Ces deux îlots sont formés de détritiques volcaniques agglomérés et pétrifiés, solidifiés par des blocs de grès calcinés par l'action des temps. On a donné au plus grand le nom de « Grande Ile du Diable »: sa hauteur est de 166 mètres et son diamètre de 750 mètres; l'autre est la « Petite Ile du Diable » et a 80 mètres de hauteur et 400 mètres de diamètre.

En parlant du Gubbet-Kharab, qu'il a exploré en 1893, M. L. de Salma dit ceci: « Là, point de cône élevé dominant la région, vomitoire de toutes ces laves dont on ne s'explique pas tout d'abord la présence. Au lieu des ondulations puissantes, allongées, que produisent les soulève-

ments volcaniques, on reconnaît tout autour de soi les vestiges d'un immense effondrement. Partout des arrachements abruptes, une dégringolade par assises immenses, à pic, étagées en gradins. Quatre ou cinq cratères, échappés à l'immersion générale, apparaissent encore au fond de ce cirque gigantesque ; le plus haut émergeant à peine de cent mètres et les autres d'une soixantaine. Tandis que, tout autour, l'amphithéâtre élève ses gradins superposés à huit cents mètres de hauteur au sud et à dix-sept cents mètres au nord.

« D'autres indices viennent confirmer l'hypothèse de la disparition d'un massif volcanique, dont les abîmes souterrains, envahis par la mer, formeraient actuellement le Gubbet-Kharab. Dans la direction du nord-est, à plus de cinquante kilomètres de ce foyer disparu, près de Djibouti, les laves couvrent un sol absolument horizontal sur plus de trente kilomètres d'étendue, de la plaine de Djibouti à Raz-Eroli. Comment ces laves ont-elles pu couler, s'épandre si loin sur un sol si horizontal ? »

M. L. de Salma admet que ce sol aujourd'hui affaissé, formait autrefois le versant d'un énorme cône de déjection. D'ailleurs les plissements du terrain en ondes parallèles, ayant une direction sud-ouest, sont significatifs.

« Sur la côte nord, vers Tadjourah, les indices sont en sens inverse, mais tout aussi probants : les laves couvrent un terrain très accidenté, mais bien plus élevé que les cratères affaissés au fond du Gubbet. Comment expliquer la présence de ces coulées de laves à de telles altitudes, sans admettre que ce sol fût jadis dominé par un ou plusieurs cratères, qui ont projeté leurs déjections sur toute la contrée qui les avoisinait ? »

« Le spectacle devait être terrifiant et sublime quand cet affaissement laissant béant ce formidable gouffre, la mer s'y est précipitée impétueuse au milieu d'épouvantables chocs, des détonations et des sifflements effroyables de l'eau bouillante, se vaporisant brusquement au contact de ce foyer gigantesque qu'elle allait éteindre. »

Le petit îlot qui divise en deux le seuil du Gubbet-

Kharab est exactement en prolongement de la pointe nord de la passe. Il faut remarquer aussi la faible profondeur de cette entrée, si on la compare aux profondeurs considérables que l'on rencontre tout auprès, à trois kilomètres, dans la baie dite sans fond et des autres sondages de quatre cents mètres obtenus non loin de là.

Cette ouverture semble donc être l'œuvre de la mer, « pénétrant par une faible fissure produite lors de l'effondrement général, et se ruant, trombe colossale, dans cet abîme ouvert, renversant, roulant cette frêle barrière dont la hauteur ne dépassait pas quelques mètres ».

Les peuplades voisines attribuent à ce lieu lamentable une légende, d'après laquelle le Gubbet-Kharab tout entier était autrefois en feu. Les roches étaient, tout autour, si brûlantes, qu'on aurait pu y allumer son *chibouc* (pipe arabe).

Puis tout disparut et s'éteignit sous l'invasion de la mer. Le fond des eaux serait habité maintenant par des démons qui tirent par les pieds les hommes qui se baignent en cet endroit. Les indigènes croient que tous ceux qui ont eu l'imprudence de se mettre à l'eau dans le Gubbet-Kharab ont été attirés ainsi au fond et n'ont jamais reparu.

Aussi ne peut-on décider aucun indigène à tenter l'aventure, tout au moins dans le voisinage des îles du Diable.

L'appellation même de Gubbet-Kharab se compose de deux mots appartenant à l'idiome local : *Gubbet* signifie fond, cul-de-sac, besace, et *Kharab* veut dire destruction, bouleversement, lieu maudit.

« Il serait difficile, ajoute M. L. de Salma, de fixer, même approximativement, l'époque vers laquelle s'est produit l'effondrement du Gubbet ; mais elle est certainement fort reculée, car il est à remarquer que les Phéniciens, envoyés par Nécos, pour exécuter par mer le périple du continent africain, n'ont pas mentionné cette activité volcanique. Or, si l'on en juge par la dizaine de cratères éteints qu'on y relève, sur un espace restreint, il est évident qu'un tel foyer eut appelé leur attention. Il

était donc déjà éteint dès le sixième siècle avant notre ère, car s'il eût surgi depuis cette époque, les historiens et les chroniqueurs en eussent parlé, comme ils ont mentionné les volcans en activité, dans la partie du monde connu des anciens, si minutieusement décrite par eux.

« Si l'on considère que toute cette région du globe a été particulièrement convulsée, ainsi que l'attestent les traces ignées apparentes sur tout le pays arabe, en remontant vers le nord, il ne serait pas téméraire de supposer que l'effondrement du Gubbet est dû au même phénomène qui produisit la catastrophe, assez semblable d'ailleurs, de Sodôme et de Gomorrhe, deux mille ans avant notre ère. »

Les boutres arabes et les bâtiments à voiles sont obligés d'attendre pour entrer au Gubbet-Kharab l'étalement des marées, qui sont très courtes et ne durent généralement pas plus de cinq à dix minutes.

Quand il y a du vent, surtout quand le vent est contraire au courant, la mer, aux abords du Gubbet-Kharab, est très tourmentée et hachée; les remous et le vent aidant, elle se couvre d'écume, prend la couleur blanchâtre et ressemble de loin à un immense brisant. Dans la grande passe, il se produit en outre une sorte de mascaret; une grosse lame d'un mètre de hauteur, forme, d'un bout à l'autre de la passe, une véritable barre que les embarcations ne pourraient traverser sans courir le risque de remplir ou de chavirer.

Comme cette barre reste toujours au même endroit, les petites pirogues s'en servent comme d'un abri; elles viennent se mettre sous le vent et à toucher cette lame, et s'y livrent à la pêche des perles (1).

Au nord-ouest du Gubbet-Kharab existe un lac appelé « Lac Salé » ou « Lac Assal », qui est séparé du Gubbet par un isthme encombré de laves. Le lac est à 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une grande partie de sa surface est garnie d'une vaste couche de sel, très épaisse.

(1) Voir la *Notice hydrographique* extraite des *Rapports des commandants du Météore et de l'Etoile*.

Les indigènes recueillent ce sel et le transportent en Abyssinie. Nous reparlerons de cela plus loin.

\*  
\*\*

Nous longeâmes alors la côte septentrionale de la baie, passant devant Sagallo, Ambabo et nous touchâmes Tadjourah où nous descendîmes. Au-delà de la côte, on voit une plage sablonneuse qui va en s'élevant graduellement jusqu'aux montagnes de l'intérieur.

Ambabo ou Ambabon, petit village situé à quatre milles au sud-ouest de Tadjourah, se compose seulement d'une dizaine de cases entourées de bouquets d'arbres parmi lesquels on remarque quelques palmiers.

Ambabo n'offre pas de refuge assez sûr pour les gros navires, mais il est suffisant pour les boutres arabes et les barques de pêcheurs.

Deux milles plus loin, est l'ancien village de Sagallo, aujourd'hui complètement disparu; on y voit seulement les restes d'un petit fort construit autrefois par les Egyptiens. Des indigènes viennent s'y établir parfois, lorsque les pâturages sont rares à l'intérieur, pour y faire paître leurs troupeaux. Sagallo restera célèbre dans l'histoire par l'incident de 1889, qui nous mit aux prises avec le cosaque Atchinoff et sa troupe.

Ce cosaque, véritable bandit ayant eu maille à partir avec la justice russe, s'était enfui malgré la défense de son gouvernement, avec une bande de cent cinquante individus. Il vint s'installer sur notre territoire de l'Afrique orientale. Il avait d'abord demandé l'autorisation de débarquer à Tadjourah, devant simplement traverser notre territoire pour se rendre en Abyssinie. En attendant qu'il eut organisé sa caravane, on lui assigna comme résidence, à lui et à ses hommes, le fortin de Sagallo. Atchinoff s'y établit en maître et y fit hisser le pavillon russe. Sur les représentations qui lui furent faites, il répondit que le pays n'appartenait à personne, qu'il était chez lui et qu'il y resterait. On lui demanda de hisser au moins le pavillon français à côté du pavillon russe; il

refusa. Enfin, après de longues négociations, le gouvernement français n'ayant pu en venir à bout par la raison, dut recourir à la force. L'amiral Olry détacha à Sagallo le croiseur *Seignelay*. On menaça encore une fois Atchinoff de faire feu s'il n'amenait pas son pavillon. Il refusa. On tira alors sur le fortin neuf coups de canon qui, malheureusement, firent beaucoup de victimes. Il y eut plusieurs tués et blessés. Atchinoff finit par se rendre ; il fut renvoyé en Russie où on l'interna.

\*  
\*\*

Le port de Tadjourah est formé par une coupure dans la bordure de récifs de corail qui longe la côte : l'entrée en est très étroite et un navire de quelque tonnage y entrerait difficilement. Aussi n'est-il guère fréquenté que par des boutres arabes, dont les plus grands ne jaugent pas plus de 70 tonneaux. Ces boutres font le commerce principalement avec Aden, Moka, et les ports de la côte méridionale du golfe d'Aden (Zeïla, Berbera, etc.). Les récifs s'étendent jusqu'à deux cents mètres de la côte, et en dehors on rencontre des profondeurs de plus de trois cents mètres.

Tadjourah, capitale du sultanat de ce nom, est sous le protectorat français depuis le traité passé le 21 septembre 1884. On y compte environ deux mille habitants ; avant le protectorat français, il n'y en avait guère que cent à cent cinquante. La ville fut détruite par un incendie, en décembre 1893 ; mais elle a été rebâtie depuis. Les habitations sont construites en matériaux fort légers ; c'est un village d'une centaine de cases, alignées sur une plage de sable et de quelques maisons blanches situées à l'extrémité de cette bande de cases ; la plus occidentale de ces maisons est la mosquée.

Si l'accès du mouillage est difficile, celui-ci en revanche est bon. Mais tout l'effort de la colonie tendant maintenant au développement de Djibouti, qui est devenu le centre de tout, Tadjourah a vu *ipso facto* sa prospérité arrêtée.

Il s'y trouve pourtant quelques négociants indigènes ;

quant à l'industrie, elle se borne à la confection de nattes et de corbeilles en feuilles de palmier.

La ville de Tadjourah, qui a donné son nom au golfe entier, est depuis longtemps une tête de ligne pour les caravanes se rendant au Choa et en Abyssinie. De ce point, elles suivent la côte jusqu'au Gubbet-Kharab, avant de s'enfoncer dans l'intérieur. Quand on veut former une caravane, il faut souvent plusieurs mois pour réunir le nombre de chameaux nécessaires. Les Danakils sont très exigeants et usent de tous les artifices, de tous les moyens, pour entraver les démarches que l'on fait en vue du départ. De jour en jour ils promettent d'amener des animaux pour le lendemain, et temporisent le plus qu'ils peuvent. Cette tactique a pour but de laisser le commerçant, le voyageur, épuiser peu à peu ses ressources, et de l'amener ainsi à vendre sur place toutes ses marchandises. Du reste, plus longtemps il reste dans le village, plus longtemps la tribu profite de ses dépenses forcées, sans compter tout ce qu'on peut lui soutirer. Soleillet dut ainsi attendre pendant neuf mois que sa caravane fût prête à partir pour le Choa.

La route du Choa est loin d'être sûre : les peuplades sont aujourd'hui approvisionnées d'armes à feu, et n'en sont que plus redoutables pour l'étranger. Il en est de même d'ailleurs de la route de Zeïlah et de la plupart des autres vers l'intérieur, dont la sécurité est toujours précaire.

Tadjourah a été longtemps une station importante pour les marchands d'esclaves provenant surtout des pays gallas et que l'on allait vendre sur la côte d'Egypte et en Arabie. Le protectorat français a mis fin à cet odieux commerce. M. Lagarde, gouverneur d'Obock fit en effet signer en 1889 au sultan de Tadjourah, un traité portant suppression de l'esclavage dans tout le territoire sur lequel s'étend l'action de ce potentat.

Un fort grossièrement construit s'élève en arrière du village ; il fut occupé par les Egyptiens, au temps où le Khédivé avait annexé ce littoral à l'Egypte.

\*  
\*\*

Les noirs Danakils ou Afars qui forment en majeure partie la population de Tadjourah, de la côte française et de la côte italienne, au nord du golfe, sont surtout pasteurs. Ils sont musulmans, mais nullement fanatiques; cependant, ils ne peuvent supporter que l'on critique devant eux la parole et la mission du Prophète. M. Gabriel Ferrand faillit s'attirer une mauvaise affaire en leur parlant d'astronomie. Pendant son séjour à Tadjourah, en effet, il avait l'habitude de prendre le café chez le chef indigène, après son souper. Sous cette température torride, ce n'est guère qu'à partir de cinq heures du soir qu'on sort de chez soi pour aller rendre visite aux chefs indigènes, chez lesquels on apprend ce qui s'est passé, soit dans la ville, soit aux environs.

Certain soir, la conversation, qui d'ordinaire roulait sur les événements du jour, prit une allure inaccoutumée, et d'un raisonnement à un autre, on en vint à parler géographie. De là à la rotondité de la terre il n'y avait qu'un pas. M. Gabriel Ferrand le franchit, et il essayait de démontrer au chef et aux indigènes présents, ce que nous savons tous depuis notre plus tendre enfance. Le chef le regarda un instant d'un air étonné, puis, croyant qu'il plaisantait : « Tu sais bien, dit-il, que si l'on mettait des grains de sorgho sur une pastèque, ils tomberaient à terre. Comment veux-tu donc que les hommes puissent rester sur la terre si elle est ronde? »

Il aurait continué à soutenir sa thèse, mais à l'expression railleuse et incrédule de tous les visages, il vit que l'émission seule de cet axiome venait de lui enlever la confiance de ces hommes, qu'il avait mis plus d'un an à acquérir, car il était en contradiction avec le Coran. Il comprit immédiatement l'impair qu'il avait commis, et il arrangea la chose de son mieux. On lui reparla souvent plus tard de la rotondité de la terre, sur un ton qui n'admettait pas d'équivoque, comme pour lui rappeler la sottise idée qu'il avait d'être plus savant que le Prophète.

Leur industrie la plus remarquable est sans contredit la fabrication des armes. L'armement d'un Danakil, à la fois bizarre et compliqué, offre une frappante analogie avec celui des Grecs du temps de Xénophon.

Ils fabriquent tout eux-mêmes : lances, boucliers, javelots, larges poignards. Leurs forges, primitives comme leurs mœurs, sont des espèces de fourneaux d'argile; pour enclume, ils ont qui un gros bloc de fonte, qui un quartier de roc. Leur matière ouvrable consiste en vieilles lames de sabres européens ou égyptiens, en fers de rebut, et même en des cercles de barriques. Il faut du reste remarquer que, tout récemment encore (si ce n'est encore même), les noirs de la côte occidentale d'Afrique n'avaient point d'autre fer à mettre en œuvre, et qu'ils savaient cependant en fabriquer de bonnes armes.

Pour en revenir à ceux du golfe de Tadjourah, il faut dire que ces peuples n'ont pour ainsi dire pas évolué, depuis l'ère chrétienne, et sans doute avant cette époque étaient-ils ce que nous les voyons aujourd'hui. Leur vêtement est resté aussi sommaire, leur ignorance aussi grande qu'autrefois.

Les Danakils sont généralement sanguinaires et beaucoup tuent pour le plaisir de tuer; ils ont bien souvent intercepté la route des caravanes entre le littoral et l'Abyssinie.

Tadjourah est le port de mer des Danakils. « Autrefois, ces indigènes s'y rassemblaient tous les ans, vers les mois de janvier et de février, ils apportaient avec eux des gommés, des peaux, de l'ivoire, de la myrrhe, des plumes d'autruche, du café et des grands troupeaux de bœufs. Ils échangeaient ces produits contre des étoffes grossières bleues et rouges, du sel, de l'encens, du cuivre, du plomb, du zinc, qu'ils remportaient avec eux en Abyssinie (1). » Le marché de Djibouti a déplacé ce mouvement, nous l'avons déjà fait remarquer dans un précédent chapitre.

(1) *Instructions nautiques.*



Les Danakils sont les autochtones du pays; le mot Danakil est en réalité le pluriel de *Donkali* ou *Dankali*, vocable par lequel les Arabes désignent ces indigènes; ils se donnent eux-mêmes le nom d'Afars; les Abyssins et les Gallas les appellent *Adal* au singulier et *Adalloches* au pluriel. Les Gallas, de leur côté, se baptisent du nom d'*Oromons*.

Le type Donkali s'est conservé assez pur, mais en beaucoup d'endroits, il s'est mélangé de sang somali, galla et même nègre, par suite des apports des caravanes d'esclaves. Les Danakils, de même d'ailleurs que les Abyssins, les Gallas et les Somalis, appartiennent au rameau chamik qui englobe tous les noirs africains qui n'appartiennent pas — malgré leur couleur — à la race nègre caractérisée.

Les Danakils sont dolichocéphales; leurs cheveux sont naturellement lisses ou à peine laineux, leur barbe est assez fournie; la couleur de leur peau varie du brun châtain au noir. Ils arrosent chaque jour leur chevelure de beurre fondu, non pas par coquetterie, mais pour se préserver des insulations. Les chameliers se saupoudrent les cheveux de chaux qui donne à leur tignasse une nuance jaune sale.

On ne remarque pas sans étonnement le grand nombre de chauves qu'il y a chez eux; beaucoup ont le crâne absolument dénudé et lisse; ils obtiennent cette calvitie artificielle et prématurée en faisant usage d'une drogue de leur composition. Mais, en général, les Danakils laissent leur chevelure telle qu'ils la tiennent de la nature; ils ne lui donnent aucun soin de coquetterie ou autre; et la vermine s'y ébat et s'y reproduit abondamment.

Ils sont de taille assez grande; on les croirait frères à leur air émacié, mais ils sont au contraire fort résistants. Les membres grêles, la poitrine plutôt étroite, les hanches serrées, sont chez eux des caractères communs aux deux sexes, ainsi que leur maigreur, une des conséquences de la vie errante, du régime précaire de ces nomades infatigables.

« Errants sans cesse par smalahs ou tribus plus ou moins nombreuses (dit M. Maindron), dont l'organisation sociale rappelle les patriarcats des pasteurs dont ils ont conservé les mœurs, les Danakils sont conformes, par leur extérieur misérable, à la nature désolée des régions où ils poussent leurs troupeaux. C'est à peine si cette immense région qui s'étend de Massaouah au lac Assal compte trois ou quatre villes, dont les plus importantes sont Reitta (Réheita), sur le détroit de Bal-el-Mandeb, Haoussa, près du lac du même nom, et Tadjourah. »

Tadjourah est de toutes ces villes, depuis longtemps, la plus considérable. On sait qu'un incendie la détruisit en 1892. Mais ces « villes » se reconstruisent vite, et on dirait que les incendies les font renaître plus grandes. On n'en sera pas surpris si l'on songe aux matériaux, éminemment simples, faciles à transporter et à manier, qui entrent dans la composition des « édifices ». L'incendie détruit aussi à vrai dire le mobilier des cases, mais celui-ci est aussi facile à renouveler que les habitations elles-mêmes. Le mobilier est particulièrement sommaire chez les Danakils, au point qu'ils le portent sur eux. Il est constitué par desalebasses, par quelques plats de bois grossièrement façonnés et par quelques nattes, que l'on ne remplace que lorsqu'elles sont tout à fait usées.

On voit par là combien peut être rapide le démontage et le chargement sur le dos des dromadaires du « ménage » des Danakils, appelés par la nécessité ou par leur humeur orageuse à changer de campement. Il faut dire cependant que les sybarites ont des lits. Le lit des Danakils se compose d'un cadre de bois muni de quatre pieds, et sur lequel on a tendu en long et en large des lanières de cuir. Une natte jetée par dessus sert de matelas et de drap. Pour oreiller, ils ont un coussin de bois arrondi, sur lequel ils reposent le cou pendant le sommeil.

L'eau potable se transporte dans des gargoulettes de terre, le lait et le beurre dans des gourdes. Pour préparer les aliments on fait usage de casseroles de fer, mais ces

ustensiles ne sont pas à la portée de tout le monde, et les plats de bois sont encore les plus communs.

Les Danakils sont sans cesse armés; ils ne quittent guère que pour dormir leur bouclier rond, de cuir embouti, qu'ils portent passé à leur bras, ni leur lance à main (ils en ont plutôt deux qu'une), ni le coutelas court et recourbé qui pend à leur ceinture, sur le ventre, et qui ressemble à l'antique kopis grec.

Les bijoux danakils sont en fer ou en cuivre. Ce sont des bagues, des bracelets, des pendeloques, des anneaux de jambe, des plaques pectorales. Tous ces ornements existaient chez les anciens Egyptiens.

La plupart des motifs décoratifs employés chez les Danakils sont empruntés à la décoration de l'âge du bronze et du premier âge du fer; ils consistent en lignes brisées, en cercles concentriques, en pointillés. Les habitations des riches sont décorées de carrés de cuir, recouverts de coquillages indigènes.

Nous avons dit que les Danakils sont peu sociables, étant foncièrement guerriers et pillards, malgré la vie pastorale qu'ils mènent. Une de leurs principales préoccupations est de trouver des pâturages et des puits. Ils ne vivent guère que du lait et de la chair de leurs troupeaux. Le pastoral qu'ils pratiquent est plutôt de l'oisiveté qu'une occupation. c'est pourquoi ils cherchent constamment à s'occuper — et, pourrait-on dire à se distraire — en faisant la guerre à n'importe qui. Aussi sont-ils nombreux, les voyageurs européens, les indigènes gallas et somalis qui tombent sous les coups des Danakils.

Ce qui suscite les Danakils contre l'Européen, c'est l'amour du pillage; ce qui les suscite contre les Gallas et les Somalis, c'est surtout la haine de race, perpétuée par la tradition et que maintes coutumes ravivent continuellement.

Les Danakils attaquent rarement leurs ennemis en face; ils s'embusquent plutôt pour les attendre au passage, fondre sur eux et les frapper par derrière de leur lance ou de leur poignard.

Quand on dit « ennemi » du reste, cela ne signifie pas que l'agresseur ait toujours des motifs d'animosité contre la victime; les Danakils attaquent le plus souvent sans raison, et même sans intérêt.

D'autres fois ils agissent de ruse; ils abordent le voyageur affectant de lui parler amicalement, puis, lorsqu'ils ont endormi sa méfiance, ils lui plongent leur lance ou leur poignard dans le dos.

C'est ainsi que fut tué, au vieil Obock, M. Arnoux, un compagnon de Soleillet, en 1883. Pendant qu'il fumait, les mains dans ses poches, regardant les maçons qui travaillaient pour lui, un Danakil placé derrière le traversa de sa lance. Sa tombe s'élève près de l'endroit où il fut tué.

Dès qu'un assassinat a été commis, le meurtrier, loin de se cacher, s'empresse au contraire de prélever la preuve de ce qu'il appelle un acte « héroïque ». Ce témoignage de son héroïsme consiste dans les parties sexuelles, si c'est un homme, dans le sein, si c'est une femme. que le meurtrier enlève à sa victime. Quoiqu'il en soit ces indigènes attachent un haut prix à l'audace et au succès de la guerre, car ils ont des distinctions honorifiques pour récompenser en quelque sorte, le nombre des meurtres dans les rencontres. Celui qui a tué un ennemi a le droit de porter un bracelet de cuivre ou de fer. Plus tard, quand le même brave aura donné de nouvelles et nombreuses preuves de sa vaillance par des actes aussi héroïques que le premier, il pourra se faire dans les lobes des oreilles de grands trous, où il insérera des rondelles de bois. Il sera alors un des premiers de la tribu: une sorte de héros national; il aura toute l'influence possible, sera écouté dans les conseils de la tribu et même du sultanat.

Nous avons rencontré au cours de nos pérégrinations plusieurs Danakils « décorés » du bracelet et un qui avait gagné les rondelles de bois en assassinant — il n'y a pas d'autre mot — huit somalis; celui-ci était rayonnant d'orgueil et ses congénères lui témoignaient l'admiration, le respect, que nous témoignons à nos vieux braves:

quelques-uns allaient jusqu'à baiser le sale haillon qui lui servait de vêtement — la gloire n'a pas d'odeur !

Le massacre d'un blanc vaut au meurtrier de plus grands honneurs encore : le guerrier ajoute à son ordinaire attirail honorifique une plume blanche. Ajoutons aussi que « le meurtre d'un blanc ou la mise à mort d'un éléphant équivalait chacun à cinq *tuaisons* d'indigènes, et donnent droit à la distinction du percement des oreilles et des rondelles de bois. C'est comme dans la musique, pour les blanches, les noires et les croches : un blanc vaut un éléphant ou cinq noirs (1) ».

Le combat loyalement affronté n'existe pas chez les Danakils, même entre eux. Ils ne s'attaquent guère que par surprises nocturnes ; les rencontres du jour y sont chose rare.

« Voici comment ils procèdent pour attaquer des blancs ou une caravane appartenant à d'autres indigènes : ils se préparent plusieurs jours à l'avance, suivent de loin la caravane visée, en se dissimulant, et attendent une nuit sans lune. Le moment opportun venu, généralement deux ou trois heures du matin, quand le sommeil est plus lourd, ils se mettent entièrement nus, ne conservant que leur lance et leur poignard. Alors, ils s'avancent en rampant jusqu'à une quarantaine de mètres du campement à surprendre. Puis, à un signal donné par le chef, toute cette horde se rue en hurlant sur le camp, le traverse comme une trombe, en frappant de la lance et du poignard à droite et à gauche tout ce qui est vêtu, couché ou déjà debout, fuit toujours sans s'arrêter, hurlant, courant et disparaît, laissant toujours derrière elle bon nombre de morts et de blessés.

« Avec une telle tactique, la défense est très difficile, car l'assailli n'a pas le temps de s'armer, se reconnaître et, l'obscurité aidant, court risque de tirer sur les siens. Les sentinelles ne servent de rien, puisque l'ennemi arrive sur elles en rampant, et qu'au moment où il les aborde, il

(1) *Obock*, par L. de Salma (1893).

pousse lui-même des cris féroces, ne craignant plus d'être découvert, mais cherchant au contraire à semer le désordre et l'effroi.

« Ces procédés sont tellement connus, tellement en usage chez toutes ces tribus demi-sauvages, que chaque intéressé entretient des espions ; en sorte que ceux qui doivent en être l'objet sont toujours avisés de l'attaque qu'on médite contre eux. Mais, l'heure et le jour restent incertains, car ils sont subordonnés à l'achèvement des préparatifs d'attaque, à la réunion complète des assaillants au point convenu et à la coïncidence d'une nuit propice.

« Après un combat ou une attaque nocturne quelconque, le parti qui reste maître de la situation mutilé les morts et les blessés, à la manière dite plus haut, et revient au besoin sur le lieu du combat, pour accomplir cette ignoble besogne, s'il a été lui-même obligé de s'éloigner momentanément pour poursuivre le vaincu ou piller. Mais la mutilation a toujours lieu ; c'est la récolte des trophées, la preuve de la victoire.

« On rencontre dans tous ces pays, nombre d'hommes qui, blessés dans des combats de ce genre, ont subi cette odieuse opération et lui ont survécu (1). »

Les Danakils, qui s'intitulent pompeusement *guerriers*, autrement dit assassins et pillards, qui dédaignent tout travail, rançonnent aussi les voyageurs. Lorsqu'une caravane peu armée passe sur leur territoire, ils la mettent à contribution en la forçant de payer un gros droit de passage, ou même la pillent franchement, pour se procurer de l'argent ou des objets ou même pour le simple plaisir de détruire quelque chose. Cela est si vrai qu'on les voit souvent abandonner sur le terrain des armes, outils, étoffes, meubles et munitions de valeur, dont ils ne savent que faire.

Les Danakils pratiquent sur leurs femmes une sorte d'infibulation.

« A l'âge de cinq ans, dit M. L. de Salma, la fillette

(1) *Obock*, par L. de Salma (1893).

subit cette opération, qui consiste à lui aviver les grandes lèvres et à lui coudre ensemble pour qu'elles se soudent. Au jour du mariage, on la découd simplement et le mari fait brutalement le reste. Si, plus tard, le mari doit faire une absence de longue durée, on recoud la femme pour la découdre à son retour; si elle devient grosse, on la recoud encore et ainsi de suite. La vie d'une femme se passe à être cousue et décousue. »

Ces précautions barbares n'augmentent nullement d'ailleurs la fidélité féminine, qui laisse, paraît-il beaucoup à désirer.

Nous avons déjà parlé de la coiffure des Danakils. Ajoutons qu'ils ne font pas de grands frais de toilette. Un pagne de cotonnade et une grande écharpe de même étoffe, dans laquelle ils peuvent presque s'envelopper, tel est leur costume ordinaire. Encore cela constitue-t-il un progrès chez eux, car il n'y a pas si longtemps qu'ils se vêtaient seulement de peaux de bêtes. Les cotonnades dont on fait usage dans ce pays, comme celles du reste dont se servent les Somalis et les Sonakélis de Zanzibar, proviennent de l'Inde anglaise, où l'on en fabrique d'énormes quantités.

Les vêtements n'ont aucune coupe : le pagne par exemple qui sert de ceinture, de manteau, de couverture, se compose de deux lés, de longueur suffisante et cousus ensemble. Pour s'en vêtir, on drape cela sur soi à la façon des toges antiques.

La chaussure se borne à une semelle de cuir, retenue au pied par une lanière qui passe entre les deux premiers doigts du pied, entoure complètement la cheville et revient s'attacher sur la semelle elle-même.

Les femmes portent de longs pagnes, le plus souvent bleu foncé, avec un listel rouge; elles s'ornent le visage de grandes pendeloques et spirales de cuivre. Ces femmes sont traitées très misérablement. Tandis que les hommes se laissent aller à leur grande tendance de paresse, les femmes sont sans cesse sur pied, cherchant du bois et de l'eau, faisant sous un soleil brûlant des lieues pour rap-

porter des outres pleines d'eau et des charges de branches. Lorsqu'elles sont toutes jeunes, ces femmes sont d'une réelle beauté; leur visage ovale s'encadre des fines tresses de leur chevelure; elles sont plus belles que les femmes somalis. Le mélange du sang arabe, chez certains types, affine encore davantage les traits; chez d'autres au contraire, l'apport d'éléments gallas les rend moins agréables.

La polygamie est restreinte; le sultan et les riches ont beaucoup de femmes et d'esclaves, mais chez le peuple, cela n'existe guère. La chasse que fait l'Abyssinie aux caravanes esclavagistes, de concert avec les puissances européennes, réduit de plus en plus les harems des chefs danakils.

Les Danakils ne font guère d'autre commerce qu'un trafic de moutons et de chèvres; les tadjourates, en outre, pêchent la nacre et la tortue et organisent des caravanes vers l'Abyssinie.

Quant aux indigènes installés à Obock, ils sont oisifs et insoucians, vivant en véritables lazzarones, mendiant des bagchiches aux blancs, vendant des agneaux; ils ne restent pas longtemps d'ailleurs dans les endroits où ils s'installent et un beau jour, ils quittent la côte pour s'enfoncer à nouveau dans le désert et y chercher une existence en rapport avec leur caractère indépendant et insoumis, qui s'accommode mal, non seulement de la moindre velléité de civilisation, mais même de la moindre obligation.

D'après M. Gabriel Ferrand, qui a longtemps habité la côte orientale d'Afrique et en a gardé des impressions vives, les Danakils, quelle que soit leur stature, ont ordinairement de très petits pieds qui, s'ils n'étaient pas déformés par de longues marches sans aucune chaussure, pourraient faire honneur aux plus exigeants de nos élégants. Leur visage, toujours grave comme il convient à de vrais guerriers, laisse très rarement deviner les émotions qu'ils ressentent intérieurement. Leur physique déce, à première vue, un air de fourberie dont leur face noire,

malgré son aspect plutôt intelligent, porte pour ainsi dire la marque indélébile.

Les Danakils qui demeurent sur les côtes se construisent des cabanes à toiture plate, avec une espèce d'ajonc assez résistant. Il y a ordinairement trois pièces dans ces demeures : une chambre à coucher, une pièce pour recevoir les visiteurs et une cuisine servant en même temps de harem — (deux fonctions qui ne semblent pourtant guère s'accorder).

Les chameliers, qui ne font à la côte que des séjours de dix jours au plus, se contentent d'enfoncer en terre des branches en forme d'arc de cercle et de les recouvrir de nattes en sparterie. Ils sont d'ailleurs très utilitaires, puisque ces mêmes nattes sont mises sur le dos des chameaux en marche, pour éviter que les charges les blessent.

Le bouclier des Danakils est rond, légèrement convexe, et a environ soixante centimètres de diamètre. Leur couteau est large et court et se porte à la ceinture. Leur lance a environ deux mètres de longueur et est agrémentée de fils de cuivre. Vivant à proximité des montagnes renfermant beaucoup d'animaux sauvages, les Danakils se livrent souvent à la chasse du lion et de l'éléphant, dont ils viennent vendre les dépouilles à Tadjourah. On voit aussi sur ce marché un grand nombre de plumes d'autruche, qu'ils tuent ordinairement avec des flèches empoisonnées.

Les femmes ne se couvrent pas le visage; celles qui sont mariées enveloppent leurs cheveux dans une étoffe bleu-marin, tandis que les jeunes filles vont tête nue. Ces dernières, les jours de fête, divisent leur chevelure en une infinité de petites tresses qu'elles relient entre elles par l'extrémité et auxquelles elles suspendent des grelots en argent. Comme nous venons de le dire, les femmes sont assez belles jusqu'à leur mariage. Mais à dater de ce moment, les travaux pénibles auxquels elles sont soumises les fanent très rapidement et elles deviennent même véritablement repoussantes.

Chaque chamelier danakil porte à son cou une amulette (qui doit le préserver des mauvaises rencontres), un morceau de cuir ayant la forme de la mosquée de la Mecque pour faire la prière, et une gourde en osier contenant l'eau pour les ablutions. Ils placent souvent une longue épingle en bois dans leurs cheveux à titre d'ornement.

Les Danakils, sauf à l'heure du repas, mâchent constamment du tabac mélangé avec de la cendre du foyer. Comme les Somalis, ils frottent leurs dents avec une espèce de bois qui a la propriété de les rendre d'une blancheur éclatante.

« Le caractère sauvage et indépendant des Danakils sera pendant longtemps l'échec des voyageurs qui voudront pénétrer chez eux. Constamment en guerre avec leurs voisins, ils n'ont guère que des ennemis et pas un allié. Les Issas, tribu somalie voisine, ont surtout à souffrir de leurs déprédations et les Abyssins, dont le courage est pourtant hors de doute, éprouvent une certaine crainte à se trouver sur le territoire de leurs belliqueux voisins. Ils sont la terreur des autres indigènes, parce que la ruse et la patience qu'ils emploient dans toutes leurs actions annulent, pour ainsi dire, l'état dépletif dans lequel se trouvent tous ceux qui séjournent sur leur territoire (1). »

Voici, à ce sujet, un fait rapporté par M. Gabriel Ferrand et qui donnera la juste valeur des bandits du pays dankalien. Lors de l'arrivée de M. Brémond à la côte, en 1883, quelques Abyssins vinrent le rejoindre pour l'accompagner auprès de Ménélik, alors roi du Choa seulement. L'un d'eux, nommé Bétou, à propos de la vente d'un lot d'ivoire qu'il avait apporté en venant, n'avait pas voulu payer son courtier, trouvant le taux trop exagéré. Ils se disputèrent pendant quelques instants, et allaient en venir aux mains, lorsque leurs camarades les séparèrent et finirent enfin par leur faire entendre raison. Le

(1) Extrait de la notice de M. Léon Barral, publiée dans le *Journal-Barral* (janvier 1887).

courtage fut payé et la paix semblait avoir été faite ; mais il n'en était rien. Le lendemain, Béto, qui était allé chez un autre indigène, vit en passant devant la maison de son courtier, le Danakili occupé à passer le fer de sa lance sur sa sandale, afin de lui donner plus de tranchant.

« Prépares-tu ta lance pour aller à la chasse, Dallal, lui demanda l'Abyssin, après l'avoir salué. — Non, répondit le Danakali, j'affûte le tranchant de mon arme, parce que j'ai l'intention de te tuer cette nuit. — Me prends-tu donc pour une femme, reprit Béto en souriant, et crois-tu que mon poignard ne t'aura pas atteint avant que tu aies pu passer le seuil de ma demeure ? — Dieu est grand, répondit le courtier, mais je jure qu'au soleil levant tu ne seras plus qu'un cadavre. »

Le cavalier, supposant que le Dankali voulait lui faire peur, continua son chemin, et retourna ensuite chez lui sans prendre plus de précautions que la veille. La nuit venue, le courtier vint accomplir sa promesse ; il entra en rampant dans la hutte de l'Abyssin qui sommeillait, lui envoya un coup de lance et s'enfuit. Réveillé en sursaut, Béto, comprenant qu'un danger le menaçait, sort de sa hutte, le couteau dans la main droite et de son autre main comprimant à grand peine des flots de sang provenant d'une large blessure au-dessous du cœur.

Il voit, à la clarté de la lune, une ombre qui se dérobe derrière une touffe de mimosas. Il s'élançait dans cette direction, lorsqu'un nouveau coup de lance l'atteint dans le dos et le fait tomber à la renverse. A ce moment, un homme s'avance et l'achève d'un dernier coup dans la région du cœur. Le Danakil s'était fait aider par deux de ses parents, de peur de ne pas pouvoir à lui seul assassiner un homme plongé dans le plus profond sommeil.

Les Danakils — même les chefs — vivent dans une ignorance extraordinaire des choses du monde extérieur. Denis de Rivoyre, qui les a longtemps pratiqués, reçut un jour d'un des chefs les plus considérables du pays la question suivante : « Qu'est-ce que la France ? » Et comme notre compatriote s'efforçait de faire entendre quelques

explications au barbare, celui-ci l'interrompit : « Est-ce plus grand qu'Alexandrie ? » De l'organisation politique du monde, c'était là tout ce dont le chef avait entendu parler. Il demanda encore : « Y a-t-il une mer chez vous ?... Avez-vous des montagnes ? » Puis, désignant au voyageur l'horrible terrain pelé, brûlé, dévasté, d'alentour, il ajouta : « La terre y est-elle aussi belle que celle-ci ?... Non !... Vous devez être bien pauvres, et vous ne devez pas avoir de quoi manger chez vous ; autrement, pourquoi viendriez-vous ici ? » (1).

Ce qui prouve que les raisons qui attirent les Européens dans leur pays sont absolument hors de la portée de ces esprits primitifs et étroits, pour lesquels rien n'existe, en dehors du besoin bestial de vivre.

La parole joue un grand rôle chez toutes les populations africaines, sauf chez les Arabes. « Pour des futilités, pour des riens, dit M. Denis de Rivoyre, ce sont des palabres, des discours à n'en plus finir, où chacun tient à honneur d'exposer longuement un avis qui, le plus souvent, n'est qu'une répétition de celui du voisin. Habituellement, jamais les indigènes, dans les actes ordinaires de leur existence, ne se séparent d'un petit bâton court qu'ils portent à la main lorsqu'ils circulent, et sur l'épaule lorsqu'ils ont à y suspendre quelque fardeau. Au repos, ils s'asseoient sur leurs talons, et glissent sous eux le bâton en question. Aucune partie de leur corps n'y touche ; ce n'est ni un siège, ni un appui, non ! mais il est là, sous eux, et ils sont satisfaits.

« Et, c'est alors que, la tête émergeant au-dessus de leurs genoux, un bras replié sous le menton, l'autre d'ordinaire en avant, et la main jouant avec de petits cailloux, ou les perles d'ambre de leur chapelet, ils entament, sur un ton monotone, d'interminables périodes que nul n'interrompt, mais auxquelles, à leur tour, ripostent les autres de la même manière et aussi longuement. A les voir de loin, la mine grave, le front soucieux, la voix basse, on s'imagi-

(1) Denis de Rivoyre. *Les Français à Obock.*

nerait que, dans ce conciliabule sombre, s'agitent les problèmes les plus redoutables et se débattent les intérêts les plus considérables. Approchez ! Un mot qui revient sans cesse dans la tirade, chez les uns comme chez les autres, vous frappera certainement l'oreille. C'est le mot thalari ! un *réal*, suivant l'expression indigène. Et de l'aurore jusqu'au soir, sans se fatiguer ni la langue, ni les jarrets, ils resteront à ergoter ainsi sur un thème où une différence d'un seul, parfois, de ces fameux thalaris sert de prétexte à des journées de discussion... »

\*  
\*\*

Les Arabes et les Abyssins de la région littorale ont une vie plus digne que les Danakils, et ils ne prennent pas part aux brigandages qui déshonorent ces derniers. Les Danakils ont pour émules, à cet égard, les Somalis, les Debenehs, et surtout les Aïssamaras, les plus redoutables de tous.

Les Arabes sont du reste peu nombreux, et vivent dispersés parmi les aborigènes, dont ils subissent à contre cœur la suprématie, bien qu'ils aient sur ces noirs une certaine influence, que leur donne une intelligence plus réelle et une plus grande somme de connaissances.

Les Abyssins sont encore moins nombreux sur la côte : ils y vont et viennent, y trafiquent, mais s'y fixent peu.

D'ailleurs sur les territoires soumis au Négus d'Abyssinie, la sécurité est plus grande, le brigandage y étant impitoyablement puni par des exécutions sommaires.

En général, les indigènes de toute cette partie de l'Afrique ne se servent pas de numéraire en métal précieux. Mais elles ont senti néanmoins la nécessité d'avoir, pour les achats et pour les ventes, autre chose que le simple échange, et de se servir d'une valeur commode pouvant se diviser en fractions équivalentes au prix de la marchandise. Ils se servent d'une monnaie de sel constituée par des parallépipèdes de chlorure de sodium, provenant des mines de sel gemme du Tigré et de l'Abyssinie. Ces barres pèsent environ 700 grammes et ont une longueur

de 24 centimètres sur une épaisseur de quatre centimètres. Ils sont nommés *amoulés* et valent environ quarante centimes. Plus ils sont sonores et compactes, plus ils ont de valeur relative. Ils s'usent par l'échange; les indigènes les rognent, les taillent, et quand ils sont devenus trop petits, c'est-à-dire d'une valeur insuffisante pour servir de monnaie d'échange, ils les consomment.

Lorsqu'un Européen veut faire une excursion ou une petite exploration dans l'intérieur du pays, ce n'est qu'à son corps défendant qu'il prend comme escorte des Danakils, des Somalis ou des Arabes. On cherche surtout à recruter, au contraire, des Abyssins et cette règle est générale pour toutes les possessions européennes de la mer Rouge et du golfe d'Aden. Les Abyssins sont recherchés pour la raison qu'étant chrétiens, ils vous sont plus sympathiques que les fétichistes et les musulmans et qu'ils savent fort bien se garder de ces derniers. Les Abyssins sont en outre plus civilisés et plus disciplinés que les autres peuples de l'Afrique orientale, et plus favorisés avec le maniement des armes à feu; presque tous en effet ont plus ou moins fait partie de troupes armées, soit pour escorter des caravanes, soit comme soldats du Négus Ménélik ou de ses *Ras*. « Dans ces contrées, les Abyssins jouent un peu le rôle des soldats de nos compagnies franches du moyen-âge, d'une façon toutefois plus anodine et moins onéreuse. Ils forment une sorte de milice indépendante qui loue ses services aux explorateurs et aux commerçants expéditeurs de caravanes; tout en restant, cependant, soumis à l'empereur d'Ethiopie et à ses *Ras*, qui peuvent les convoquer en cas de guerre ou de simple expédition contre les sultanaux et les chefs de tribus établis sur les confins de l'Empire. »

Ainsi que nous l'avons rappelé, l'esclavage a été longtemps florissant sur cette côte : d'innombrables caravanes de bois d'ébène ont passé par Tadjourah pour aller en Arabie alimenter les marchés d'esclaves.

Malgré une surveillance incessante il est parfois difficile, aujourd'hui encore, d'empêcher absolument la traite

des nègres dans la contrée. M. de Poncins dans sa relation que nous avons déjà citée plusieurs fois, dit que « autrefois les Abyssins vendaient beaucoup d'esclaves. Une route passant par Fantalé, les Assabots, les Gallas Obora, arrivait à Guildessa; elle longeait, au nord, le pied du massif du Harrar; encore aujourd'hui, bien qu'abandonnée, il lui reste le nom sinistre d'ancienne route des esclaves. »

\*  
\*\*

Nous avons trop entendu parler du lac Assal, pour ne pas désirer de voir de nos yeux cette curiosité naturelle : mine de sel que l'on peut regarder pour ses possessions comme une mine d'or. Il n'est qu'à une vingtaine de kilomètres de Tadjourah, et il n'est donc pas nécessaire de faire pour s'y rendre de grands préparatifs. Le voyage cependant n'est pas tout à fait commode; il est bon, entre autres choses, de se munir de vivres car, ni sur la route, ni là-bas, on ne trouvera rien. Le lac est comme Tadjourah, en pleine région désertique : il faut donc emporter aussi de l'eau. On ne peut guère avoir recours aux chameaux pour faire le trajet, il faut cheminer sur un sol très accidenté, et les vaisseaux du désert ont le roulis et le tangage trop faciles dès que l'on n'est plus en plaine — où, du reste, ils vous ballottent passablement. On se fait donc transporter par des mules, et l'on emmène avec soi des Abyssins : tous les Abyssins que l'on peut. Ils ne servent pas à grand chose, mais leur présence, leurs cris, leurs disputes, font trouver le parcours moins long; plus l'on est d'Abyssins, dit un proverbe, plus on rit. Autant que possible, on est armé : le *Remington* ou le *Gras*, en Afrique, valent mieux qu'un passeport. Cette précaution peut ne pas être inutile sur la route du lac Assal, où des pillards arrêtent souvent les voyageurs : nous, même, nous faisons mieux, nous demandons une escorte de deux miliciens soudanais à l'administration qui nous l'accorde.

Le littoral, que nous longeons d'abord, n'offre rien de saillant; on traverse sans s'y arrêter les villages d'Am-

babo, de Sagallo. La désolation du pays semble augmenter à mesure qu'on s'éloigne de Tadjourah.

Nous atteignons enfin le Gubbet-Kharab, sorte de golfe dont nous avons déjà parlé plus haut. Là, nous voyons, de la terre ferme, l'ensemble de ce fameux cirque entouré de hautes falaises noires et rousses, taillées à pic, déchiquetées, ravinées.

En appelant ce golfe « Gubbet-Kharab » (Gubbet-el-Kharab), ce qui veut dire « Gouffre de la désolation », les Arabes n'ont rien exagéré. Nous dressâmes nos tentes, malgré un vent insupportable, sur une roche volcanique dominant la baie, où M. Chefneux s'était déjà installé en 1893, jugeant la position stratégique. Nous organisâmes des sentinelles se relevant de deux heures en deux heures afin de nous permettre d'explorer la région à loisir et d'être bien gardés contre les attaques nocturnes possibles des Danakils. Il vint d'ailleurs un assez grand nombre de ces derniers nous demander de la nourriture, surtout du riz et du mouton. Nous constatâmes, comme d'autres l'avaient remarqué avant nous, combien ces « Adals nau-séabonds, fils ou neveux de sultans, chefs de tribus ou espions » étaient malpropres et puaient le beurre rance; ils entouraient sans cesse notre table pendant le repas.

Nous étions dans une région si désolée qu'on n'y rencontre pas en moyenne un *accacia* rabougri par kilomètre ! Nous réussîmes pourtant à retrouver les traces d'un puits creusé par des voyageurs qui avaient passé là avant nous, dans le lit d'une rivière desséchée. En faisant quelques excursions personnelles loin du campement, il nous arriva de rester un jour entier sans boire ni manger, retenus par un vent contraire ! Enfin, un autre jour, laissant toujours notre camp sur le golfe, nous nous dirigeâmes vers le lac Assal « la mer de sel ». Nous l'atteignîmes assez vite, car il n'est qu'à huit kilomètres et demi du Gubbet-Kharab, dont il est séparé par un seuil. Mais ce terrain est si bouleversé, convulsé par d'anciens phénomènes volcaniques, qu'il nous fut impossible de parcourir cette petite distance en ligne à peu près droite. Il nous fallut d'abord



obliquer vers le nord, où nous rencontrâmes un col limité sur la droite par une grande falaise surmontée d'une éminence plus longue que haute, appelée le « *Bonnet turc* ». Nous prîmes ensuite une direction un peu plus vers le sud, pénétrant dans des vallées aboutissant à d'anciens cratères autour desquels rayonnaient d'immenses coulées de laves. Les scories déchiquetées formaient par endroits de véritables tunnels. On est en outre aveuglé par la poussière, étourdi par le vent, accablé par les rayons du soleil. Nous allions ainsi, à flanc de coteau, par des accidents de terrain tels que nos mules hésitaient avant de sauter d'un bloc à l'autre ; d'ailleurs, les pierres roulaient sous les pieds de nos animaux.

Ayant quitté le camp à quatre heures du matin, nous n'arrivâmes que cinq heures après au bord du lac Assal.

A gauche du *Bonnet turc*, au sud, se trouve un grand cratère de plus de mille mètres de diamètre, qui mérite de fixer spécialement l'attention. En effet, alors que la cheminée des autres cratères, si nombreux en cet endroit, est restée vide, offrant à l'œil un gouffre noir, profond et souvent insondable et rempli d'eau, c'est en pleine activité que le cratère s'est arrêté. Il a aujourd'hui l'aspect d'un « lac de lave figée, fendillée, boursouflée, comme il se produirait pour un creuset colossal de verre grossier et noirâtre en fusion, qu'on laisserait se refroidir et se solidifier. Cette surface vitreuse est sensiblement horizontale. A distance, ces ondulations rigides miroitant au soleil, font l'effet d'un coin de mer aux vagues soudainement immobilisées, par un phénomène inexplicable ». Trois grands couloirs qui lui servaient de déversoirs se détachent de ce cratère ; ils sont encore remplis de laves figées, ayant conservé la forme ondulée de la période active. Le plus important de ces couloirs « véritable rivière de lave, descend vers le Gubbet-Kharab, dans la direction des îles du Diable ; il a inondé de scories toute cette partie du rivage, sur une étendue de cinq kilomètres de longueur et d'un de largeur. Le second, dans la direction nord-est, s'est déversé dans le col lui-même. Enfin les

coulées du troisième se sont dirigées au sud-ouest, vers le lac Assal ».

Nous avons dit que toute la partie comprise entre le Gubbet-Kharab et le lac Assal était profondément convulsée.

Sur cette étendue d'un peu plus de huit kilomètres sur six, on compte huit cratères éteints, d'importance variable. Les crevasses profondes, les ravins tortueux aux berges érodées, le sol déchiqueté, les hautes falaises à pic couvertes de laves, les pans de montagnes culbutés, souffrent pourtant une exception. La petite vallée qui descend du col vers le lac est certainement l'ancien lit de la mer, car on y trouve un sol dallé d'une croûte de calcaire corailleur, rempli de coquillages marins.

Le faite de partage des eaux est constitué par un plateau qui n'a que quatre cents mètres de longueur sur deux cents de largeur. Sur son bord occidental se trouve une déclivité très brusque vers le lac Assal, et à cinq cents mètres on se trouve déjà revenu à un niveau correspondant à celui du Gubbet-Kharab, laissé au pied de l'autre versant, c'est-à-dire au niveau de la mer, au-dessous duquel on continue à descendre rapidement.

« Tandis que tout est noir, couvert de laves et de toutes sortes de déjections volcaniques, le seuil, le col et la descente ouest sont restés avec leur couche blanche de calcaire rempli de coquillages et sur laquelle on ne relève que quelques traces accidentelles de scories. Il est donc probable — dit M. L. de Salma — qu'ils ont émergé après la période éruptive. »

Le lac Assal est un énorme réservoir de sel que le gouvernement français a concédé pour l'exploitation en 1888 à une société parisienne à la tête de laquelle est M. Léon Chefneux pour une durée de cinquante ans, moyennant une redevance annuelle à verser au trésor de la colonie. C'est dans le but de cette exploitation que M. Chefneux a exploré le lac en 1893.

En arrivant près du lac, le spectacle est sombre et effrayant. Comme le dit fort bien M. P. Aubry :

« Point de vie, ni de végétation; nul animal, aucun oiseau; pas un brin d'herbe ne croît dans ce chaos épouvantable de roches volcaniques, que l'on croirait à peine refroidies; des chemins abrupts et escarpés où il faut souvent se hisser avec les mains, une température écrasante de 45 degrés à l'ombre et, comme par dérision, vers le soir, un vent chaud et violent venant du sud-est, qui vous couvre de poussière et vous empêche de jouir de la fraîcheur de la nuit: telle est la vie insupportable qui attend le voyageur au sortir du golfe Tadjourah. »

Le lac Assal, à 150 mètres au-dessous du niveau de la mer, et entouré de tous côtés de hautes montagnes, forme le fond de cette fournaise.

« Si cet endroit eut été connu aux époques mythologiques, il est certain que c'est là que les anciens auraient placé l'enfer. »

Le contour du lac est elliptique: le grand axe, dirigé est-ouest, mesure environ huit kilomètres, et le petit en mesure six.

Le long des rives du lac gît une couche de sel, épaisse de trente centimètres en moyenne; ce sel est presque entièrement pur, puisqu'il contient 99 pour 100 de chlorure de sodium. L'eau du lac est tellement saturée de sel qu'il est presque impossible à un homme de s'y enfoncer.

Le fond est selon toutes apparences, revêtu aussi d'une couche épaisse de sel. On admet que l'alimentation de cette masse d'eau se fait par des sources jaillissant au fond du lac. Ce fait a du reste été constaté, au moins pour une partie de la quantité d'eau qu'il doit recevoir: une source salée, chaude (66°) et de faible débit y a été reconnue; au nord, on connaît une autre source, également salée, mais froide et d'un plus fort débit.

L'aspect du lac lui-même ne nous fait pas regretter notre effort et nos fatigues. Le lac Assal est un véritable miroir bleu d'azur, presque rond, encadré par des roches grises ou noires, et serti, sur la moitié de son tour, à l'ouest, par un croissant de douze kilomètres de développement d'une blancheur éclatante de sel uni; dans la partie

la plus large de son segment, ce croissant a deux kilomètres. Lorsque le soleil darde sur le lac, le sel brille et sa blancheur fait paraître l'eau couleur de turquoise.

Le fond du lac est incrusté d'un autre dépôt de sel, comme une partie de sa surface; de sorte que l'eau non encore transformée en sel, mais portée à saturation presque complète, se trouve enfermée dans une sorte de cuvette colossale, déjà fermée en partie par le haut, « c'est bien évidemment la transformation complète qui s'opère, lente mais continue, de toute l'eau du lac en masse de sel, au fur et à mesure que se produit l'évaporation, sous l'action constante d'une température qui ne s'abaisse jamais au-dessous de trente degrés, et en dépasse souvent soixante en cet endroit. »

La vallée du lac Assal est entourée, sur tout son pourtour d'une zone blanche d'environ cinquante mètres de hauteur, qui saute à l'œil de loin, dès qu'on est en vue du lac. Cette zone est une preuve de la baisse continue du niveau des eaux de ce réservoir. Au moment où cet arrière-golfe fut séparé de la mer et transformé par conséquent en lac, le niveau supérieur de la zone blanche actuelle était certainement celui de la mer dont le lac faisait partie. Si l'eau était montée à un niveau plus élevé dans la vallée du Bahr-Assal, elle aurait nécessairement laissé sa trace.

« D'autre part, ajoute M. L. de Salma, on ne saurait objecter que ce dépôt blanc n'a commencé à s'effectuer qu'au moment où les eaux ont eu acquis un plus grand degré de densité par l'évaporation, car dans cette hypothèse, nous n'aurions plus une zone si tranchée, mais au contraire une teinte allant en se dégradant par le haut, puisque les eaux eussent contenu en suspension une proportion de matières sédimentaires de plus en plus grande, au fur et à mesure qu'aurait diminué leur volume. Mais il n'en est rien, cette bande est nettement limitée par un plan d'une horizontalité parfaite, que l'eau seule peut donner sur une si vaste étendue. Ce plan supérieur, ancien niveau de la mer, étant aujourd'hui de cent mètres plus

bas qu'elle, il y a donc eu affaissement de la cuvette du lac en même temps que du Gubbet-Kharab.

« Voici vraisemblablement dans quel ordre se sont succédé les phénomènes qui ont amené l'état actuel de cette région.

« Tout porte à penser que, primitivement, avant que le Gubbet-Kharabet Bahr-Assal fussent annexés à la mer par une convulsion sismique, la baie de Tadjourah servait d'estuaire au fleuve Aouache, ainsi que semble l'indiquer la ligne des lacs laissés à l'ouest d'Assal, sur un parcours de près de cent kilomètres. Il est donc probable qu'à une époque tellement lointaine qu'aucune tradition, aucune légende n'en a transmis la souvenance, ce fleuve aujourd'hui sans issue, dont les eaux s'infiltrèrent souterrainement à travers les sables, coulait autrefois vers la mer dans un lit dont ce chapelet de lacs est resté la trace et passait à Bahr-Assal et au Gubbet-Kharab pour venir se jeter dans le golfe de Tadjourah, à l'endroit même] de la grande passe, car nous avons vu précédemment que la petite passe était due à un bouleversement du sol.

« Un premier phénomène a dû soulever toute la région et barrer le cours du fleuve par un seuil formidable d'environ 70 kilomètres de largeur, tout en lui aménageant des écoulements souterrains par la dislocation même du sol brusquement soulevé. Alors a commencé la période d'activité volcanique. Puis, le sous-sol excavé, vidé, s'est effondré avec tout le massif, laissant béantes ces cavités immenses, qui forment aujourd'hui le Gubbet-Kharab et le lac Assal, dans lesquels la mer s'est alors précipitée.

« Très probablement le grand cratère, aux laves figées, eut plus tard une reprise d'activité de peu de durée, et le sous-sol déjà tout disloqué par le premier effondrement, encore mal tassé, excavé à nouveau par ce regain d'activité, s'effondra plus profondément encore ; et c'est alors que le fond du lac Assal descendit de cent mètres et que le seuil séparatif s'exhaussa : soit que la chute de ces masses, agissant sur des fonds en les comprimant, ait soulevé le lit de la mer d'un plissement qui a formé ce

seuil, ou que ce soulèvement soit dû aux efforts du grand cratère, surpris et arrêté dans sa tentative de réactivité par une invasion de la mer dans ses gouffres souterrains. »

Comme le niveau du lac est actuellement de 150 mètres environ au-dessous du niveau de la mer, et que le dessus de la zone blanche est à cent mètres, l'affaissement a donc été de cent mètres et la hauteur d'eau évaporée de cinquante mètres.

Cette zone si nettement tranchée par une courbe de niveau parfaite doit sa blancheur à une cristallisation très serrée de sulfate de chaux, s'étendant de haut en bas jusqu'au bord de la nappe d'eau. On peut en rapporter des cristaux ayant la forme caractéristique du fer de lance.

Le sel du lac, outre sa pureté déjà indiquée, est exempt de toute souillure et se présente sous la forme de magnifiques cristaux.

Chaque jour, à toutes les heures, il se forme au bord de l'eau mère du lac, d'énormes efflorescences salines que l'on n'a qu'à ramasser, sans même prendre la peine de piocher dans la couche épaisse de plusieurs douzaines de mètres qui couvre la berge.

Le lac Assal est très au-dessous du niveau de la mer ; certaines données indiquent 133, d'autres 170 mètres d'altitude négative. En réalité, d'après les chiffres de MM. L. de Salma, Chefneux et Maindron, le lac est à 149 mètres au-dessous du niveau du Gubbet-Kharab. Mais le plus curieux, c'est que, contrairement à ce qu'on supposerait comme conséquence de son altitude, le lac Assal communique avec le Gubbet-Kharab et par suite avec le golfe d'Aden et l'Océan, par deux bouches étroites. C'est d'ailleurs cette communication qui explique pourquoi ce lac isolé résiste à l'assèchement total.

Il existe une source sulfureuse chaude dans les roches voisines, ce qui montre que l'activité souterraine n'est pas encore complètement morte dans la région dont nous nous occupons.

Dans le voisinage « on ne voit que cratères, coulées de laves, basaltes; tout est noir, lugubre, et on croirait marcher pendant des lieues au milieu d'un parc à charbon. Partout une fine poussière fuligineuse s'est abattue, voltige encore, recouvrant le sol, les pierres, les plantes. Quand on soulève un caillou, le sable apparaît en dessous, jaunâtre, et cela fait une tache claire sur le sol environnant. Aucun arbre, à peine une plante. Dans les lits desséchés des rivières, on aperçoit quelques accacias, des palmiers domus à tronc élané, des arbres à soie. Mais ces misérables oasis sont rares. »

La géologie de la région est intéressante. « Le seuil qui sépare le lac Assal du Gubbet-Kharab, dit M. Maindron, laisse voir, dans ses ravins tourmentés, à flanc de coteau, des séries de roches sédimentaires. En d'autres endroits, les grès roses et verts affluent et forment aussi de gros galets jadis roulés par les torrents. Dans les environs immédiats du lac, les roches calcaires apparaissent; par place, on observe de beaux cristaux de gypse et des cristaux minéraux de diverses espèces, notamment du quartz hyalin ou du quartz enfumé, soit à fleur du sol, soit dans les géodes de calcédoine...

« Jadis, le lac Assal, le Gubbet-Kharab et le golfe de Tadjourah ne formaient qu'une seule et même baie, où débouchait l'estuaire de l'Aouache. Puis des phénomènes volcaniques sont survenus, à une époque historique probablement contemporaine des Lagides, qui ont séparé le lac Assal du Gubbet et rétréci fortement celui-ci par le soulèvement des terrasses environnantes. Et ces phénomènes se sont répercutés bien plus loin dans le pays des Somalis et des Afars. »

Malgré les intrigues italiennes, l'exploitation du sel du lac Assal par une compagnie française est aujourd'hui un fait accompli, mais il a fallu, avant d'en arriver à cette solution tant désirée, tenir de nombreuses assemblées (*calam*) avec les sultans indigènes voisins du lac et leur donner de nombreux bagchiches.

Les Italiens s'étaient longtemps signalés par leurs pro-

digalités envers les chefs locaux, dans le but de les exciter contre nous et de nous évincer du lac Assal; finalement, ils en ont été pour leurs frais. Rappelons notamment que Loïta, sultan des Debenehs, longtemps notre ami, se mit à la dévotion de l'Italie moyennant quelques cadeaux et une rente de huit cents francs par an, payés en monnaie de pacotille. Mais, — fait qui indique bien les mœurs peu scrupuleuses et nous permet d'accorder à la fidélité de ces peuplades leur véritable valeur, — ce sultan n'en continua pas moins, tout en étant payé par les Italiens, à recevoir de l'argent de la France et à se dire notre « dévoué serviteur », sa main gauche voulant ignorer ce qui se passait dans sa main droite. Le plus dangereux auxiliaire de nos rivaux fut le sultan des Assaïmaras, Mohammed Empharé, protégé italien occupant les territoires à cheval sur la route de la côte à l'Abyssinie. Ce sultan, enthousiasmé même par les libéralités de nos voisins de l'autre côté des Alpes, poussa le zèle jusqu'à hisser le drapeau italien sur le massif du Goda et sur le Bahr-Assal lui-même en 1893. Or, ces territoires étaient déjà sous notre protectorat, puisqu'ils font partie du sultanat de Tadjourah. Le gouvernement d'Obock fit alors enlever rapidement le drapeau italien, sans que le gouvernement de Rome osât protester, tant nos droits étaient indiscutables.

Les Anglais ont uni leurs efforts et leurs intrigues à ceux des Italiens pour nous empêcher d'exploiter le sel du lac Assal. C'est que les salines artificielles d'Aden fournissent à l'Inde et au littoral africain une quantité considérable de sel, et l'Angleterre redoutait la concurrence de notre saline naturelle et inépuisable.

Le droit à l'exploitation du sel du lac Assal par le gouvernement français, dit M. de Lanessan, dans son rapport, résulte d'une façon indéniable du traité de Paris (11 mars 1862), qui a ratifié l'acquisition d'Obock. Ce droit a été concédé à une société française sous la réserve expresse que la dite concession serait ratifiée par le Négus Ménélik, suzerain du petit sultan d'Aoussa. M. Chefneux, le concessionnaire, a obtenu en 1890 ladite ratification exigée par

le gouvernement français précisément pour se mettre à l'abri de toute revendication, de quelque part qu'elle pût provenir. En effet, le principal obstacle résidait dans la répugnance bien marquée du sultan Empharé à laisser des Européens s'installer en nombre sur son territoire et se livrer à une exploitation du sel par voie de monopole : il pouvait se figurer, et il l'a dit, à l'instigation sans doute du comte Antonelli et des Italiens jaloux, que cette exploitation serait une occupation déguisée de son territoire et l'accaparement du lac Assal, au seul profit d'une société étrangère. C'eût donc été une cause perpétuelle de conflits que de vouloir poursuivre l'exécution de cette idée, dans des conditions semblables. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la spéculation vaut la peine d'être tentée, puisque l'Inde, le plus vaste marché de sel du monde, est à quelques centaines de milles de notre colonie. La société italienne des salines d'Aden, qui est cependant obligée de fabriquer son sel par évaporation et augmente ainsi son prix de revient, réalise d'importants bénéfices.

Les quelques sultans voisins qui ne s'étaient jamais occupés de cette saline, autrement que pour y faire prendre le sel nécessaire à leur cuisine aussi brève que rudimentaire, se déclarèrent alors tous propriétaires de Bahr-Assal (lac Assal). Ils étaient mis en éveil par le bruit répandu qu'on songeait à mettre en œuvre l'exploitation de la saline d'Assal, concédée à l'explorateur Chefneux.

Il est certain que toutes les peuplades de la région, à cent kilomètres à la ronde, prennent du sel en cet endroit, quand elles ont l'occasion d'y passer avec des caravanes ; mais il n'y a jamais existé d'exploitation un peu régulière ni même une organisation spéciale de caravanes, en vue d'en effectuer des chargements exclusifs.

Le sel est un produit tellement prisé des indigènes, qu'ils emploient le même mot pour désigner le sel et le miel, et cette coutume est usitée jusqu'en Egypte même.

On peut considérer comme inépuisable cette réserve naturelle de sel, d'autant, même, que loin de diminuer à mesure que l'on en prend, elle va en croissant. L'explo-

tation de cette vaste saline, où la denrée se renouvelle perpétuellement sans frais pour les exploitants, est appelée à prendre une importance colossale. On sait en effet que les contrées voisines sont totalement dépourvues de sel (parties de l'Inde et de la mer des Indes) ; il sera toujours plus avantageux pour elles de venir en chercher dans notre possession, où elles le trouveront à meilleur marché.

Notre excursion au lac Assal ne fut troublée par aucune attaque d'indigènes, comme on pouvait le craindre. Les Assaïmaras surtout auraient pu chercher à nous piller et peut-être même à nous massacrer, mais nous sachant bien armés, leur lâcheté n'osa pas affronter la partie. Ils se contentèrent sans doute, après notre départ, d'une de ces manifestations platoniques et bien innocentes dont parle M. L. de Salma dans son intéressant livre. Après le départ de ce dernier du lac Assal, en 1893, les indigènes qui avaient annoncé un massacre et n'avaient rien osé tenter, se portèrent à l'emplacement du camp, réunirent en un tas des débris de caisses, de bois, de paille, de chiffons, etc., laissés par la mission, y mirent le feu et dansèrent autour en poussant des hurlements guerriers. Chacun prend son plaisir où il le trouve !

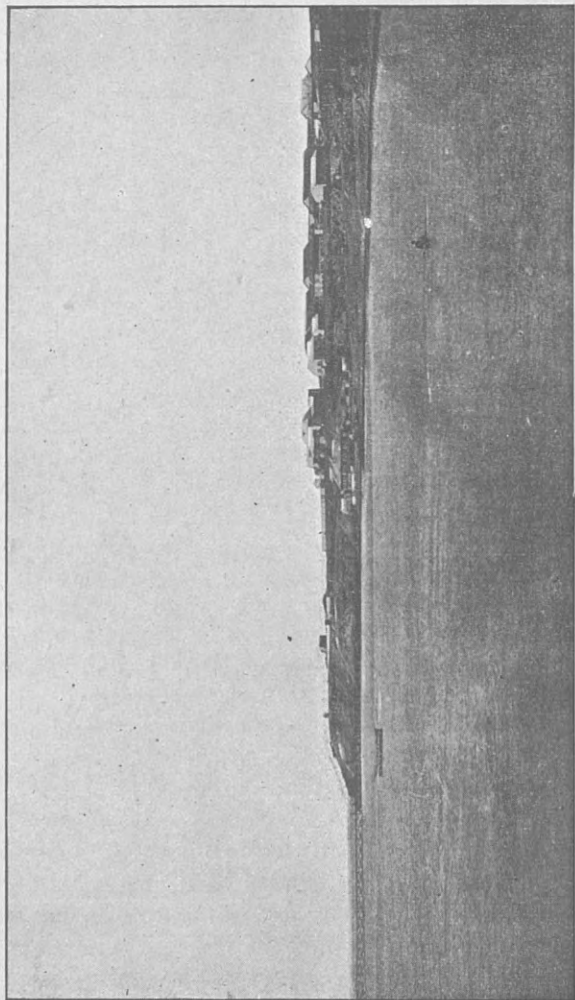
Chose bien triste, les Italiens passent pour avoir, en plus d'une occasion, payé les indigènes en vue de les encourager à attaquer les explorateurs français se rendant au lac Assal !

Si nous n'eûmes pas la visite de brigands voulant nous dévaliser ou peut-être nous tuer, nous reçûmes plusieurs fois des Danakils cherchant à attraper quelques friandises. Nous leur fîmes préparer, comme pour les Abyssins de notre escorte, du riz cuit avec du mouton et du beurre. Ils furent enchantés de cette abondance relative. Lorsqu'ils avaient achevé de manger ce que nous leur donnions, ils ramassaient la graisse qui restait au fond du plat et s'en oignaient les cheveux et les doigts de pied.

Nous rejoignîmes la côte le plus tôt possible et conformément à nos prévisions, notre boutre indigène nous attendait au fond du Gubbet-Kharab. Nous ne voulions pas ren-

trer à Djibouti, mais au contraire nous diriger vers l'ancien centre de notre colonie, vers Obock, au nord-est. La mer, assez dure, allait grossissant de plus en plus, et par surcroît de malechance, nous avions le vent debout. Cela nous obligea à courir bordées sur bordées pour faire en somme, très peu de chemin, à peine la moitié de la distance parcourue par les boutres. Ne voulant pas, dans des conditions aussi défavorables, tenter de franchir la sortie du Gubbet-Kharab, nous relâchâmes à la baie de Det-Hara, à deux milles de la passe. Nous en repartîmes pour nous arrêter plusieurs heures encore devant la sortie, que nous ne parvînmes que difficilement à franchir.

Dans le golfe de Tadjourah, le mauvais état de la mer était encore plus accentué; notre boutre était tellement secoué et embarquait de tels paquets de mer, que nous dûmes nous réfugier sur la côte somalie. Enfin, nous arrivâmes à Obock.



VUE D'OBOCK

V

Obock. — Histoire et étendue de nos possessions. — Climat. — Population. — Aspect du territoire d'Obock. — Le Kamsin. — La Tour Soleillet. — Denis de Rivoyre. — Le premier gouverneur M. Lagarde. — Les puits. — Le pénitencier. — Limites et frontières. — La flore et la faune.

En arrivant à Obock, qui fut notre premier port de relâche et notre premier dépôt de charbon fondé à l'issue de la mer Rouge, on est frappé de l'aspect si complètement aride et ingrat du sol. D'ailleurs le récent transfèrement de tous les services administratifs et du dépôt de charbon à Djibouti, à 45 kilomètres en face de là, sur l'autre rive du golfe, a fait que les paquebots aussi ont abandonné Obock, dont le développement a été arrêté court. Il eut été à vrai dire malaisé à la cité naissante d'atteindre jamais une grande prospérité ; elle se dépeuple maintenant de jour en jour, et elle cessera bientôt d'avoir une existence commerciale quelconque. Djibouti en est trop près pour que nous ayions à le regretter beaucoup.

Un câble sous-marin fut posé entre Obock et Perim en 1889, et ouvert le 14 juillet de la même année, mettant ainsi notre port africain en relations télégraphiques avec le monde entier. Depuis, le télégraphe a été établi entre Obock et Djibouti.

A Obock, la chaleur est telle que l'on peut faire cuire des œufs en les laissant exposés sur le sable aux rayons du soleil, après avoir noirci leur coque pour faciliter l'absorption des rayons calorifiques. On y trouve bien une « Vallée des jardins » et un « plateau des gazelles », mais il ne faut attribuer à ces dénominations qu'une sincérité relative ; le fait est que cette partie de la côte, si bien décrite par Pierre Loti dans ses « Propos d'exil », est d'une sécheresse dont rien n'approche. Et encore, si l'on considère la désolation du pays d'alentour, Obock

apparaît comme l'oasis de ce désert ; si l'on songe à la torpeur, à la tristesse mortelle qui pèsent sur Bab-el-Mandeb, on trouve notre colonie vivante et gaie.

L'aspect des plaines situées en arrière du littoral n'est guère réjouissant ; il ne présente à l'œil qu'un tableau dont le premier plan représente des plaines arides et désolées et comme fond, des montagnes brûlées et tordues par les actions volcaniques nombreuses qui ont complètement bouleversé le pays, bien longtemps avant notre ère.

Cependant, vers la fin de l'automne jusqu'à l'entrée du printemps, les pluies périodiques arrosent le pays qui s'étend entre Arkiko et le Tigré. A l'époque des pluies, les torrents qui descendent des montagnes s'écoulent à travers toutes ces plaines mamelonnées et ça et là, dans les creux, l'eau laisse l'humidité nécessaire pour faire pousser un peu d'herbe ; c'est à peine si les troupeaux de bœufs et de moutons, qui forment la seule richesse des habitants de ces immenses contrées désertes, trouvent une nourriture suffisante.

Au milieu des sables et des cendres volcaniques, on rencontre quelques palmiers nains et, à part quelques pousses d'herbes par-ci par-là, pas d'autre trace de végétation.

Depuis Souakim, et même presque à partir du point de la côte de la mer Rouge, situé à la hauteur de la deuxième cataracte du Nil (Ouadi Halfa) jusqu'au cap Gardafui et la contrée pierreuse du Nogal, Obock est — sauf Djibouti qui est bien meilleur — le point de cette partie de la côte orientale d'Afrique qui présente les conditions les plus favorables. En effet, à deux mètres de profondeur, en moyenne, on trouve une nappe d'eau potable, suffisante en qualité et en quantité pour les besoins des habitants. Cependant, dans les environs d'Obock, dans les plaines basses, on trouve encore de l'eau en creusant des puits dans les sables, mais cette eau est saumâtre et chaude, et ne vient qu'en très petite quantité.

Mais dans un pays où l'eau manque presque partout, Obock prend tout de suite une valeur incontestable par

les ressources dont la colonie peut disposer au point de vue de l'eau.

Obock, anciennement *Ouano*, est situé par 11°57' latitude nord et 40°57' longitude est de Paris.

Lorsqu'on s'approche d'Obock, au premier plan se dessine et s'éclaire une espèce de falaise droite, unie, monotone. Elle est en sable durci et raviné ; au soleil du matin elle paraît d'une teinte rose, éclatante sur ces fonds d'ombre intense. Par derrière, du côté de l'intérieur, le rideau obscur persiste, s'accroît ; des nuages, des montagnes sont là, confondus dans du sombre profond ; c'est comme une sorte de chaos où couvreraient tous les orages de la terre. On suit des yeux la faiblesse miroitante qui est la première assise de ce sol ; elle s'en va à perte de vue, toujours la même, triste, inutile, morte, et, rien qu'en la regardant fuir, on a conscience de l'énormité de ce continent des déserts à qui l'espace ne coûte pas ; on a l'impression de l'immense Afrique, chaude et désolée.

« Il y a ça et là quelques broussailles, que l'on distingue en s'approchant davantage ; des arbustes ayant la forme de petits bouquets ronds, de petits parasols. La verdure en est pâle, tournée au bleu comme par un excès de soleil qui l'aurait fanée, — et on les croirait transparents, tant leur feuillage est léger et grêle (1). »

Le village d'Obock apparaît d'un blanc qui fatigue les yeux, exaspérés par l'ardeur du soleil torride.

Le régime du sol est caractérisé par des roches à fleur de terre, de maigres glèbes argileuses, des coraux, des sables ; à vingt kilomètres dans l'intérieur et même plus loin, les grandes coquilles marines, blanchies par le temps, roulent encore sous les pieds des excursionnistes.

Il est curieux que la végétation — toute rabougrie qu'elle soit — ait pris un tel développement à Obock sur les terrasses de coraux, dont le soulèvement est relativement récent. « A une époque géologiquement moderne, dit M. Maurice Maïndron, les chaînes volcaniques situées

(1) Pierre Loti *Revue bleue* 1887.



à quelque vingt lieues de la côte d'Obock devaient former les premiers plans du rivage, et certains de leurs éperons s'avancent encore jusqu'à la mer, comme on l'observe non loin du cap du gouvernement, où une source sulfureuse très chaude, débouchant sur la grève, témoigne d'une activité volcanique en voie de décroissance, mais qui n'a pas encore complètement disparu. Les soulèvements de coraux n'ont pas eu partout une égale importance et leurs terrasses sont séparées par des failles dont la profondeur est variable, coupures affectant deux directions nettes soit perpendiculaires, soit parallèles à la mer. Les thalwegs d'anciennes rivières se marquent par des vallées plus profondes, limitées le plus souvent par des roches à pic, sortes de blocs perchés qui, par la dureté de leurs éléments, dût résister mieux à l'affouillement des eaux que les rives calcaires dans lesquelles ils se trouvaient encastrés. La Roche aux diamants, située à cinq ou six kilomètres d'Obock, dans le lit de la rivière, est un des exemples les plus typiques du travail des eaux. »

\* \* \*

Le vent *khamsin* ou *khamsine* (1) qui souffle à Obock d'une façon intermittente de mai à septembre (pendant l'été) provoque une température insupportable, souvent fatale aux blancs. La direction de ce vent varie entre le nord et le nord-ouest ; il souffle par intermittences surtout de juin à août. M. L. Cotigny (2) le croit produit par la différence des températures existant entre les montagnes de l'Ethiopie et le désert des Danakils ; ce vent vient se jeter à la côte par suite de l'aspiration du golfe d'Aden.

Le khamsin venu du désert est annoncé par des trombes de sable qui se meuvent de l'ouest à l'est, en suivant la crête des plateaux d'Obock ; puis il arrive un coup de

(1) Appelé ainsi du mot arabe *Kramsine*, cinquante, parce que, le plus souvent, ce vent persiste pendant cinquante jours.

(2) *Revue maritime*, 1895.

fouet subit et souvent violent. Alors les bâtiments sont exposés à courir sur leur chaîne, étant pris vent arrière par la bourrasque. Ce vent est sec, brûlant, chargé de sable. En 1893, il a soufflé en forte brise à rafales. Quand il commence avant midi, avec des rafales, il dure beaucoup plus longtemps que s'il se lève de quatre à six heures du soir ; en général, il dépasse rarement minuit et deux heures du matin. Quelquefois aussi il reprend le lendemain de sept à huit heures du matin avec une nouvelle violence ; il peut alors durer trois et quatre jours consécutifs. A la fin de 1892 il s'est fait sentir ainsi pendant sept jours sans interruption.

Quand le Khamsin souffle, la température monte rapidement et varie de 38 à 46 degrés ; en juillet et août, elle atteint même parfois 50 degrés. Il semble alors que l'on respire du feu, mais la peau reste fraîche, toute trace de transpiration disparaissant par l'évaporation. Certaines personnes, pour essayer de dormir dans ces circonstances se sont enveloppées de draps mouillés.

Pendant le reste de la saison chaude, c'est la mousson de S.-O. qui souffle. En temps ordinaire Obock reste l'un des points les plus chauds du globe. Mais la chaleur y est sèche, presque saine, si on la compare à celle, moins élevée peut-être, mais plus humide, de l'Extrême-Orient.

La température de l'hiver 25 à 35 degrés est même supportable et presque agréable, au moins durant les mois de janvier et de février. Mais, nous le répétons, même en été, alors que la température est très élevée, le climat n'est pas malsain, puisqu'il est exempt des fièvres paludéennes, si redoutables dans beaucoup de colonies. Il faut seulement se défier des coups de soleil et des insolation, qui sont fréquentes et redoutables ; elles se produisent même par réfraction sur le sol ou sur la mer et sont souvent suivies d'un dénouement fatal. On cite de nombreux équipages au passage des transports qui n'ont séjourné que quelques heures à Obock et y ont trouvé la mort.

Le ciel est très rarement chargé de nuages et ce qu'on appelle l'hiver à Obock ne dure que cinq mois, de novembre à avril.

Les conditions physiques de la côte française ont dû certainement varier, car des traditions locales affirment que ces terres étaient favorisées par une importante irrigation qui permettait le développement d'une belle végétation. On suppose qu'autrefois les rivières de l'Abyssinie descendaient jusqu'à la mer, l'Aouache notamment, qui, dans l'état actuel, va se perdre dans le lac Haoussah sans pouvoir atteindre son ancien déversoir naturel, la baie de Tadjourah. Au XVII<sup>e</sup> siècle, des voyageurs ayant visité l'Abyssinie, affirmaient, d'après les indigènes riverains de l'Aouache, que ce fleuve ne descendait plus jusqu'à la mer, tant le volume de ses eaux avait diminué par suite des emprunts qu'on lui faisait pour l'agriculture. Les cultivateurs avaient tari peu à peu le cours d'eau par leurs canalisations multiples; dès lors, l'Aouache ne pouvait plus dépasser le lac Haoussah, son ancien modérateur.

La région côtière n'a donc pas toujours été de nature désertique et, outre le fait que nous venons de signaler, le dessèchement du lac Assal est une autre cause importante qui a dû y contribuer.

\*  
\*\*

Obock donne l'idée d'un campement, quand on arrive par mer à l'entrée du golfe de Tadjourah et que le navire entre dans la rade. La ville se composait de deux parties, au moment où M. de Lanessan fit son rapport sur la colonie, il y a quelque dix ans. Dans la partie élevée, les services administratifs et militaires, ce qui lui valut son appellation de *campement*. La partie basse est réservée aux indigènes; c'est là que se trouve leur village composé de huttes et de paillottes. On a construit depuis ces dernières années, des maisons en pierre dans la ville basse, qui sont surtout réservées aux commerçants et marchands arabes et européens.

La ville s'étend sur une longueur d'un kilomètre et

demi. Les principales constructions que l'on y remarque sont : d'abord, le bâtiment à vérandah, visible, grâce à sa blancheur qui tranche sur la couleur du sable, de fort loin en mer. Il a été construit par la Compagnie Poidest et Mesnier, qui fournissait le charbon aux navires (1). L'air de confort et de sécurité de ce bâtiment contraste avec l'aspect des constructions et surtout avec celui des paillottes. Puis, un enclos à murailles de terre séchée avec, au milieu, les débris de la construction en planches qui fut la première habitation du résident français en 1884, et qui s'est éboulée depuis.

Lorsque en 1881 l'explorateur Soleillet se rendit à Obock comme agent d'une grande maison de commission du Havre (la maison Gandin) pour fonder un établissement sur ce point du littoral, dans le but de trafiquer avec l'Abyssinie, il fit construire des hangars et des baraquements pour y loger ses gens, employés et serviteurs. Il fallut aussi construire des bâtiments assez solides pour y abriter et y garder les nombreuses marchandises qui servaient aux échanges. On édifia donc une vraie factorerie, espèce de halle où toutes les marchandises d'échange furent emmagasinées et où étaient reçus les traitants indigènes. Enfin, au milieu d'une immense cour, entourée de murs, Soleillet fit construire pour s'y loger lui-même et y installer son administration, une tour à deux étages, qui lui permettait de voir ceux qui venaient du dehors et de surveiller les alentours. Cette tour, bien connue des marins, leur servit ensuite comme point de repère, pour entrer dans la rade d'Obock. Elle s'est écroulée il y a quelques années. La plupart de ces constructions ont été conservées et l'on s'en est servi jusqu'en 1895 ou 1896 comme de pénitencier pour les forçats provenant des colonies africaines les plus proches

(1) Cette compagnie fournit le charbon à la marine de 1884 à 1895. Ce fut l'expédition du Tonkin, et le refus par les Anglais de fournir de charbon nos navires de guerre à Aden, qui firent créer à Obock ce dépôt.

de ce point, ainsi que pour les condamnés de la Réunion et de l'Indo-Chine.

Plus loin se trouve le hameau africain, gris-roux comme la terre et le sable, dont les huttes en paillason, toutes basses, ressemblent à des nids d'animaux. Il en sort des indigènes, des nègres, en costumes éclatants, robes de couleurs rouge, orange ou blanche; mais beaucoup vont complètement nus.

Au village indigène fait suite le village arabe. Au sud, sur la saillie du cap Obock s'élèvent des maisonnettes plus récentes, couvertes en tuiles rouges, parmi lesquelles était la maison du gouverneur, dont nous parlerons plus loin.

A l'est, sur le promontoire du Ras-Bir se dresse un phare.

Des montagnes rousses ou noires limitent l'horizon et séparent le territoire d'Obock du pays inhospitalier des Afars; elles vont, fuyant vers l'est, se dissimulant derrière les hauts-plateaux du Ras-Bir; mais à l'ouest, elles forment un arc de cercle où se dresse le Morne Rouge, sorte de ballon roussâtre, dont les contreforts, formant chaîne, vont rejoindre le Malla, haut de 800 mètres; puis cette longue échine vient mourir dans la baie de Tadjourah, en un haut cap, le Ras-Duhan.

Les habitations indigènes ici, comme sur toute la côte des Danakils et des Somalis, sont faites en paillotis, parce que, pour utiliser la pierre, les indigènes seraient obligés d'aller la chercher trop loin; d'ailleurs, l'insouciance de ces peuples, leur dédain du confort et leurs habitudes nomades s'opposent aux constructions durables et solides. Aussi, les villes du littoral sont-elles souvent la proie des incendies. L'un des plus notables de ces dernières années fut celui de Berberah, en juin 1888, qui dévora toutes les habitations et détruisit tout, sauf le quartier du gouvernement.

Ces destructions sont d'ailleurs vite réparées, car les habitations ont si peu de valeur qu'on les reconstruit facilement et à peu de frais.

Obock est au nord du golfe de Tadjourah, au fond d'une anse assez vaste, que des bancs défendent mal, du reste, contre la mer du large. Le territoire d'Obock est composé de roches calcaires imprégnées de sels magnésiens, de sel marin et de sulfate de chaux contenant des polypes, des échinodermes, des foraminifères, ainsi que de nombreuses coquilles appartenant à des espèces vivant actuellement dans les eaux de l'Océan. Sa formation résulte du soulèvement d'un ancien rivage marin, attribué à l'époque quaternaire.

« En certains points, ces bancs de coraux sont ravinés par des torrents généralement à sec, mais qui, aux époques de pluies, roulent des masses d'eau considérables et donnent naissance à un immense delta dirigé sensiblement du nord-ouest au sud-est, recouvert d'un limon argileux, présentant quelque végétation et qui peut être livré à la culture; au-dessus de cette couche, on observe dans les lits des torrents, des sables, graviers et galets venant des montagnes (1). »

Le port d'Obock est un bon abri contre les houles du large, mais la ceinture de corail qui le protège est à fleur d'eau, traçant à peine un cerne verdâtre sur le bleu immobile de la mer.

\*  
\*\*

Aujourd'hui (2), Djibouti a complètement supplanté, absorbé, annihilé Obock dont il ne reste presque plus rien: la population ne se compose plus que de 300 à 350 indigènes; il n'y a plus là qu'un seul fonctionnaire européen, celui du télégraphe. Mais Obock a connu une certaine prospérité; il y a quelques années, la situation était bien différente.

Nous voulons donner ici le tableau de ce que fut Obock au temps de sa « splendeur ».

(1) Alphonse Aubry. *Une mission au Choa* (Bulletin de la Société de géographie de Paris, 1887).

(2) C'est-à-dire à l'époque où nous publions cet ouvrage (1900).

Ces pages au reste furent écrites au cours d'une première excursion faite là-bas, alors que l'on ne se doutait pas encore que Djibouti prendrait bientôt le rang de capitale.

Faisons observer toutefois que ce qui, alors, était vrai du village indigène, est resté plein de réalité.

« Un canot nous conduisit rapidement sur une eau tiède « au-dessus d'un vrai jardin de madrépores », au port d'Obock, à terre, où nous débarquions sur un sol rosé et brûlant. Par un sentier de sable, nous arrivons à une sorte d'esplanade dominant la mer, au milieu de maisonnettes à toit rouge, dans « l'Obock des Européens ».

Au centre, sur le cap Obock, est une grande bâtisse carrée, l'ancienne habitation du gouverneur, actuellement fermée. Elle est de style mauresque. On y monte par un perron en boue séchée, en mortier grisâtre, sorte de pisé primitif, qui donne accès à un logis dont les murailles sont des barreaux à jour et ressemble à une « cage à poule ». Les vents peuvent passer au travers avec la plus grande facilité.

En face, il y a quatre canons de petite dimension et au bout d'un mât flotte un pavillon français. Tel est l'édifice officiel dans lequel se faisaient les réceptions des chefs noirs.

D'autres cases, construites aussi à claire-voie, ont été rangées symétriquement de chaque côté de cette demeure pour loger les 60 ou 80 soldats d'artillerie et d'infanterie de marine composant la garnison d'Obock.

Les maisons européennes sont presque uniquement celles des fonctionnaires et des bâtiments commerciaux. Le quartier des blancs est défendu par une palissade faite avec les arbustes du pays. Au milieu des soldats grouillent des négrillons croisés d'indiens ou d'arabes, qui ont des yeux allongés, des lèvres fines et de jolis profils.

La garnison d'Obock s'est composée d'un demi-peloton de spahis soudanais, mais elle a été très réduite depuis. Une canonnière dont l'effectif comprend une centaine

d'hommes d'équipage appartenant à la division de Madagascar, reste en permanence dans les eaux de la colonie.

Les Pères d'Afrique possèdent à Obock une maison d'une certaine importance, entourée de jardins où l'on cultive des légumes. Ces Pères relèvent de l'évêque catholique de Harrar. Les indigènes les ont en grande vénération car ils répandent autour d'eux les bienfaits qui leur valent l'estime générale. Ils ont également rendu de grands services à la France au point de vue politique, car ils font en faveur de notre pays une propagande considérable.

Le quartier militaire est séparé du village africain par un ravin de sable. Il a surgi très vite, par suite de l'occupation française, malgré l'étendue de désert qui sépare de leur pays d'origine les indigènes qui sont venus le construire et s'y fixer. Il ne comprend guère qu'une rue, toute inondée le jour de soleil, et de chaque côté de laquelle s'alignent les cases et les tentes. On y voit même, à l'entrée, une maisonnette qui est à signaler, car elle se compose de vrais murs; elle est bâtie à la mauresque. Un colon européen — celui peut-être qui l'a bâtie — y tient un débit d'absinthe; il ne manque pas de clients indigènes, tant les breuvages de la civilisation offrent de séductions pour les masses barbares.

A l'autre extrémité de la ville, mais un peu dans l'intérieur des terres, s'élève une modeste chapelle, desservie par des capucins français qui dépendent de la mission d'Aden.

Les rues projetées sont indiquées par de doubles rangées de cailloux blancs, en attendant les maisons qui ne les borderont sans doute jamais, puisque tout ce qui aurait pu aider au développement de la ville est aujourd'hui transféré à Djibouti.

Les huttes indigènes sont, avons-nous dit, très basses; un homme debout, généralement, peut poser sa main sur le toit. Elles sont soutenues par des pieux noueux, et recouvertes de paillasons (ou grossières nattes), cousus les uns aux autres comme des loques. Les coutures et le

tissu de ces tentures laissent d'ailleurs passer l'air et le soleil.

Le sol est piétiné, battu, mêlé de détritrus qui pourrissent et en se desséchant aident à son durcissement. Toutes ces cases, ainsi que les alentours, sont infestés de mouches.

Des femmes du pays : « madames dankalies », comme disent les nègres qui veulent montrer qu'ils connaissent le pays et le français, vendent des peaux d'animaux. Ces femmes toutes noires, dont la peau reluit au soleil « comme de l'ébène frotté d'huile », roulent des yeux vifs et vous parlent avec des airs de moquerie, de faux et méchants sourires.

Tout le long de cette rue, on rencontre de nombreux petits cafés et échoppes, qui se tiennent sous les paillasons. Tout cela a l'air provisoire d'un marché, d'un caravansérail.

Dans les cafés dits arabes, on boit le café dans des tasses très petites qui viennent d'Aden; on fume de grands narghilés de cuivre et l'on consomme des cannes à sucre et des pastèques roses.

L'aristocratie se donne rendez-vous, à Obock, dans la maison de Vakil-Hassen-Ben-Abila, chef des Arabes du lieu, très considéré des Français et des Arabes (1).

Les boutiques sont très restreintes; tout l'étalage tient sur une table à casiers : « un peu de riz dans un compartiment, un peu de sel dans un autre; un peu de cannelle, un peu de safranum, un peu de gingembre; puis des petits tas de graines bizarres, de racines inconnues. Et le même marchand vend aussi des turbans en coton, des costumes à la mode d'Égypte ou des pagnes d'Éthiopie.

« Acheteurs et vendeurs appartiennent à toutes sortes de races. Nègres très noirs, frisés et luisants, au torse nu, à l'attitude superbe. Arabes à grands yeux peints, vêtus

(1) Ce personnage est mort depuis longtemps. Rappelons qu'il s'agit ici de l'ancien Obock.

de blanc, de vert clair ou de jaune d'or. Hommes fauves, longs et minces, à cou de cigogne, à profil qui tranchent sur leurs épaules comme une toison de mérinos sur du bronze. Danakils portant des colliers de coquillages. Et quelques Malabars égarés, jetant dans ce mélange un souvenir de l'Inde voisine (1). »

Au fond de ces véritables niches en paille gratifiées du nom de cafés, les hommes sont assis pêle-mêle, jouent et boivent. On joue souvent aux dés, mais aussi au jeu du désert, qui consiste à tracer sur le sable des combinaisons de lignes.

On voit des nègres nus comme un ver, mais ornés de gris-gris, jouer aux cartes, généralement au piquet, d'autres affectionnent les dominos.

Beaucoup d'indigènes, dans le but d'être beaux, se blanchissent les cheveux à l'aide d'une composition décolorante qu'ils gardent auparavant toute une journée sur la tête.

\*

\*\*

Avant l'occupation française, les naturels du pays étaient les seuls et rares habitants d'Obock. Ils sont aujourd'hui mélangés avec des peuples très divers. Mais le costume des autochtones est souvent resté des plus simples : une sorte de culotte en cotonnade blanc sale, descendant jusqu'aux genoux.

M. Denis de Rivoyre, en visitant Obock avant son annexion définitive, y rencontra un grand vieillard décharné, le corps étique, sur deux longues jambes d'araignée, paraissant à peine le soutenir; il s'annonça comme étant le gardien du pavillon français et c'était à cette époque le seul représentant de l'autorité française à Obock. Un enfant était avec lui; c'était son fils.

Leur demeure était au bord de la plage; les branches d'un mimosa ramenées au-dessus d'une natte et c'était tout. Retenu par les devoirs de sa charge, ce vieillard ne s'éloi-

(1) Pierre Loti. *Revue bleue* 1887.

gnait jamais de cet endroit. Le lait de cinq à six chamelles, dont on distinguait les silhouettes malingres broutant les buissons et les épines, suffisait à son ordinaire. Des navires de passage, des barques de pêcheurs y ajoutaient quelquefois un supplément accidentel.

C'était précaire pour une colonie française véritablement digne de ce nom. On voit combien les choses ont changé depuis, fort heureusement pour notre dignité nationale et pour l'humanité.

La population d'Obock est donc aujourd'hui très variée. A côté de Danakils un peu amadoués, des Somalis jouant au foot-ball et passant la nuit à pousser des cris aigus pour se distraire, et se donnant toujours beaucoup de mouvement, on rencontre des Arabes, calmes, assis par petits groupes devant les portes des bazars, buvant du café, fumant de grands houkas, s'entretenant du cours des denrées. Ce sont ces Arabes, venus de l'Arabie, qui ont donné surtout à Obock un peu de mouvement, car le matin, au marché aux poissons et à la viande, il y a une animation extraordinaire.

« Quand le soleil se couche, la vie reprend, et la grande rue voit défiler tous les types les plus singuliers, depuis ces jolies petites Arabes peintes, fardées, ornées de bijoux à rappeler les idoles indiennes, jusqu'aux sauvages petites nomades, plus hérissées que le petit Saint Jean, dans leurs haillons déchirés.

Les tables en plein air, chargées de tasses de café, attirent les Somalis, qui se reposent, drapés dans leurs grands tobs de cotonnade blanche, des travaux du jour. Des femmes d'Abyssinie passent enveloppées jusqu'aux yeux dans leurs voiles comme des statues antiques, dont elles ont les admirables proportions et la haute allure. Des enfants nus, couleur de bronze, poursuivent les agneaux qui s'enfuient, des chèvres se heurtent et se cabrent, les ânes trottaient chargés de sacs. Puis la nuit descend, et l'on ne voit plus que les lueurs rougeâtres des chandelles ou des lampes fumeuses éclairant les boutiques arabes. On distingue les bottes d'ail pendues aux solives, les plats de

cuivre, les sandales peintes, les poissons secs, les graines sans nombre qui servent d'épices. Et sur les terrasses des maisons, les Arabes causent longtemps dans la nuit. »

En continuant encore un peu à marcher, nous arrivons au bout du village et, sans transition, apparaît le désert absolu, sauf le jardin que les soldats entretiennent et arrosent soigneusement. Nous sommes au plateau des Gazelles, torride et sinistre. On aperçoit au loin un rideau de nuages et de montagnes bornant cette étendue désolée. Nous marchons un peu dans ce désert et bientôt la mer et Obock, qui nous semble bien petit maintenant, disparaissent à nos regards. Nous sommes au milieu d'une plaine lumineuse et morne, dont le sol est semé de rameaux de corail et de coquilles roulées ça et là, on rencontre quelques touffes d'herbes roussies, quelques plantes bizarres d'un vert très pâle. La monotonie est rompue encore par la présence des chétifs arbustes en forme d'ombrelles, « espèces de parasols d'épines penchés à droite ou à gauche sur leur tronc grêle ». Ce sont des mimosas qui ne donnent même pas d'ombre.

Les habitants autochtones de la région d'Obock sont les Danakilis ou Danakils, répandus d'ailleurs sur le littoral et l'arrière-pays, depuis la baie de Tadjourah, au sud, jusqu'à la baie d'Amphila, en territoire italien, au nord. Ces Danakils se ressentent physiquement et moralement de l'influence locale. Ils sont généralement sauvages et oisifs, d'allure inquiète, et ressemblent à des fauves par leur regard; ils sont sveltes, vivent errants dans ces régions désertes ou clairsemés sous leurs tentes au milieu des sables brûlants et des halliers. Nous en avons d'ailleurs déjà parlé longuement.

Il faut se courber comme des animaux pour pénétrer dans les huttes des Danakils, qui s'y tiennent assis, entourés d'ânes, d'outres en peau, de gris-gris, de sabres et de couteaux.

Les Arabes sont nombreux à Obock. Ils résident dans un quartier à part et y font beaucoup de commerce. Ceux qui sont chargés de fonctions demi-officielles les exercent avec la gravité des policemen anglais.

Vers midi, avec le mirage et la réverbération du sable sous un plein soleil, on est pris comme d'un vertige au milieu de cette immensité dénudée et de cette clarté aveuglante.

Nous apercevons au loin plusieurs amas de choses très blanches qui tranchent sur cette plaine rousse. Nous sommes quelque temps avant de pouvoir nous rendre compte de ce que c'est. On pourrait aussi bien croire que c'est de la neige, de la chaux ou des pierres. Mais nous percevons des mouvements dans ces masses blanches; ce pourrait donc être des chevaux, des gazelles ou des hommes en burnous. En réalité, c'étaient des moutons d'une extrême blancheur, avec la tête noire et la queue élargie en éventail. Ces troupeaux broutent les rares herbes du pays et sont ramenés le soir au village, avant l'heure propice aux bêtes fauves.

A midi, dans ce désert, le soleil tombant verticalement sur nous, car il est juste au zénith, nous ne projetons plus, comme ombre, qu'un tout petit cercle noir qui s'arrête à nos pieds. A travers nos vêtements, nous sentons sur nos épaules une réelle impression de brûlure.

Nous ne poussons pas plus en avant notre imprudente excursion, car nous ne voulons pas cuire tout à fait. On nous dit, une fois rentrés à Obock même, qu'à cette heure personne ne s'aventure dehors et qu'on fait la sieste.

Dans le quartier européen, où les bazars fournissent depuis l'épicerie jusqu'au veston de cotonnade blanche, nous constatons la présence de quelques commerçants français et grecs. C'est un Grec qui tient la seule boulangerie du lieu et a ainsi le monopole du pain.

La ville se termine, vers l'ouest, par quelques bâtisses de plus en plus clairsemées et l'agence des Messageries maritimes en marque la pointe extrême. « Puis c'est une longue rampe sablonneuse, qui monte vers le cap, laissant en contre-bas, sur la plage, l'usine où ronfle la machine à distiller l'eau de mer et à fabriquer la glace. Car en ce pays où l'eau est généralement saumâtre, on en est réduit à boire de l'eau distillée. Cette rampe rejoint le haut plateau du

cap, entouré de fossés, divisé en carrés de palissades, couvert de baraquements où sont logés les fonctionnaires de la colonie.

« Le Gouvernement se dresse semblable à une boîte à thé peinte en blanc; devant lui est un phare à bandes plates, ressemblant à une grande colonne Rambuteau, et les maisonnettes qui s'échelonnent en arrière font penser à ces jeux d'enfants qui se rentrent dans une boîte quand on a fini de s'en amuser. Un long appontement en fer, dont le tablier est en bois, s'avance au loin dans la mer, continuant le cap, et se relie au plateau du Gouvernement, par une voie déclive, passant par une longue tranchée. La voie d'un chemin de fer Decauville s'aperçoit. Des wagonnets glissent, poussés par des noirs; on transporte du matériel, des caisses à eau, des ballots, des fûts. Au milieu de l'appontement, une grue se dresse; au-dessous, des chalands sont agités par le flot (1). »

Obock ne possédant pas d'hôtel véritablement digne de ce nom, il nous fallut demander l'hospitalité à un négociant français, dont la maison de commerce, située au bord de la mer, tient une grande variété de marchandises. Le rez-de-chaussée forme une vaste salle, dont la moitié est attribuée au commerce et l'autre est réservée au café-restaurant. Au milieu, nous apercevons un billard qui a dû beaucoup servir, car ses cicatrices sont nombreuses!

Un escalier en échelle de meunier nous conduit à un étage destiné aux voyageurs. Il est divisé en trois chambres, à l'aide de cloisons en planches de deux mètres cinquante de hauteur environ.

Le mobilier est extrêmement simple; il y a un lit composé d'un cadre porté sur quatre pieds, comme une table, d'un matelas et de deux draps. Les portes et les fenêtres ne ferment pas. Les murs de la chambre sont des séparations ressemblant plutôt à des paravents. Enfin, le toit nous abrite bien du soleil, mais nullement de la pluie. Il

(1) Maurice Maindron : *Une mission scientifique dans la baie de Tadjourah* (Revue encyclopédique, année 1894).

ne serait donc pas difficile d'imaginer un logement un peu plus confortable, mais à la guerre comme à la guerre; nous sommes en Afrique, sur une terre qui, il y a peu d'années, n'était guère qu'une plage sans habitants; voyons donc plutôt les roses que les épines et félicitons-nous du grand progrès accompli, sûr garant de ceux que l'avenir nous réserve encore.

A Obock, comme dans la plupart des ports de la côte orientale d'Afrique, on remarque souvent des hommes de stature plus élevée que les autres, au maintien plus fier, au teint plus clair; quelques-uns sont montés sur des chevaux de haute taille. Ils apportent au littoral de l'ivoire, du musc, de l'or, des fourrures, du café. Ce sont les Gallas ou Oromos. Ils mettent trois, quatre mois de voyage, quelquefois même un an pour venir de leur pays d'origine à la côte. Leur pays se cache dans un massif encore peu exploré, couvert de forêts profondes, au sud de l'Ethiopie.

La légende a poétisé l'origine des Gallas, et certains auteurs placent leur origine, non pas en Afrique, mais en Asie, en Europe, même en Gaule. « On sait qu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, une colonie de Gaulois envahit l'Asie Mineure, et se constitua en corps de nation dans cette province qui prit d'eux le nom de Galatie. Plus tard, vaincus et dispersés par les Romains, un de leurs chefs, suivi de ceux qui repoussaient le joug des conquérants, serait parvenu à leur échapper; puis, se dirigeant vers le sud-ouest, aurait atteint les bords du golfe Persique et contourné les rivages de l'Oman. Arrivés en face de l'Afrique, au détroit de Bab-el-Mandeb, les émigrés l'auraient franchi; et, poursuivant au hasard leur course aventureuse, par delà les déserts du littoral africain, où pas plus qu'en Arabie, le sol désolé, le climat torride, n'étaient faits pour les captiver, ils abordèrent enfin une région montagneuse, dont les fraîches vallées, les bois touffus, les eaux murmurantes leur rappelèrent l'aspect et le charme de leur ancienne patrie. Ils s'y établirent en lui donnant leur nom. Ce fut le pays des Gallas. »

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse originelle, les Gal-

las ont répandu au loin la terreur de leur nom. Ils ont fondé divers royaumes et plus d'une fois les souverains d'Abyssinie ont dû compter avec eux. C'est surtout depuis le XVI<sup>e</sup> siècle que les Gallas ont pris de l'importance en Abyssinie; un Négus qui régna à Gondar au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, était fils d'une princesse galla. Théodoros rejeta les Gallas au sud de son empire au XIX<sup>e</sup> siècle et Ménélik a réussi à soumettre à peu près un grand nombre de ces peuplades armées exclusivement de lances et de sabres.

Les Gallas ne manifestent guère de religion que par un respect vague et grossier, envers les grands arbres de leurs forêts; ils les décorent d'ornements primitifs, de bracelets et d'amulettes. Mais ils n'ont qu'une idée très vague d'une divinité quelconque. L'œuvre des missionnaires chez les Gallas a été, par suite, particulièrement difficile et a obtenu peu de résultats.

\*

\*\*

L'importance de la position d'Obock avait été signalée dès 1849 par M. Rolland, consul de France à Massaouah. Mais il fallut que notre vice-consul à Aden, M. Henri Lambert, fut assassiné (en 1859) par des indigènes, à l'instigation du chef de Zeilah, pour que le Gouvernement se décidât à envoyer sur cette côte un navire de guerre dont le commandant avait pour mission de faire une enquête sur cet événement. La conséquence de cette enquête menée par M. Fleuriot de Langle (depuis amiral) fut l'acquisition définitive, mais à titre onéreux, par la France, du territoire d'Obock (1860 et 1862).

Ajoutons pour être complet qu'un traité d'amitié avait été conclu dès 1842 entre le roi Louis-Philippe et Salhé-Salassi, roi du Choa, par les soins de Rochet d'Héricourt; mais ce n'est guère qu'en l'année 1858, douze ans plus tard, que fut confirmé et renouvelé ce premier traité, grâce aux démarches habiles faites auprès du sultan de Tadjourah, du roi du Choa et des chefs indigènes, par M. Henri Lam-



bert, qui sut ainsi faire ajouter au territoire d'Obock une partie de celui de Tadjourah.

Au moment où Henri Lambert aurait pu donner à la nouvelle colonie française, tous ses soins pour en retirer le plus vite possible les avantages qu'on était en droit d'en attendre, et cela, malgré les hésitations du gouvernement royal, au moment où il se rendait à Obock pour connaître l'acquisition, il fut assassiné (comme on vient de le dire, en 1859, le 4 janvier) près des îles Mushah, à l'entrée du golfe de Tadjourah, par le *reïs* (patron) du sambouk arabe qui le transportait.

C'est sur la *Cordelière* que le commandant Fleuriot de Langle vint montrer notre pavillon successivement devant Zeïlah, Tadjourah et tous les points de la côte. Les chefs de la région livrés par leurs complices furent enchaînés à bord de la frégate française et le *reïs* eut subi le suprême châtement s'il ne fut pas mort subitement sur ce navire. M. Fleuriot de Langle poursuivit l'œuvre de Henri Lambert, en reconnaissant et étudiant sérieusement le pays. C'est alors qu'intervint la cession de 1860, confirmant la convention faite avec H. Lambert.

Le rapport du capitaine de frégate Buret (qui reconnut avec le *Curieux*, la partie de la côte qui avait été concédée à la France) conclut à la prise de possession du port d'Obock, mais on n'en fit rien à cette époque.

Enfin, le traité définitif du 11 mars 1862 (passé entre le représentant de la France et le chef Danakil Aboubeker : confirmation de la cession faite en 1860) plaça effectivement sous notre autorité la rade et le mouillage d'Obock, ainsi que la plaine s'étendant du Raz-Ali (au sud, près de Tadjourah) jusqu'au Raz Doumeïrah (au nord, en face de Perim) moyennant paiement par nous de la somme de 10.000 thalaris ou 50.000 francs (pour 25 lieues carrées de territoire).

« Par son excellente rade, par sa situation géographique au sud de l'Abyssinie, sur le chemin du Choa à la mer, par sa proximité du détroit de Bab-el-Mandeb, disait notre ministre de la marine et des colonies dans un rapport fait

au commencement de 1885, Obock justifiait le choix dont il avait été l'objet et que commandaient, en outre, l'ouverture alors prévue de l'isthme de Suez, la présence des bâtiments français naviguant dans la mer Rouge, et enfin la perspective d'attirer dans une possession française une partie des caravanes aboutissant jusque là à Tadjourah, à Zeïlah et à Berberah. Néanmoins pendant de nombreuses années, le gouvernement français ne tira aucun parti de cette acquisition ; la délimitation exacte de notre possession ne fut même pas assurée, et ceux de nos nationaux qui désiraient s'établir à Obock ne trouvaient sur ce point ni un représentant de l'autorité française, ni une protection contre les menées dont ils pouvaient être l'objet. »

En effet, au moment de la ratification du traité définitif qui nous cédait Obock, le fait passa pour ainsi dire inaperçu en France, où l'expansion coloniale n'intéressait que quelques personnes. Seuls, quelques initiés eurent connaissance de la chose, entre autres MM. Salmon et des Essarts, tous deux alors lieutenants de vaisseau à bord de l'avisomomentanément en station à Obock, puis M. Monge qui, détaché du consulat de Port-Saïd, avait séjourné quelque temps dans la nouvelle possession française. Tous trois espéraient que la France allait tirer parti des ressources d'Obock. M. Monge s'était même mis en relations avec le grand chef Aboubeker (Abou-Bèkre) signataire du traité de 1862 et grand marchand d'esclaves qui, dès que notre pavillon fut planté sur son territoire, s'intitula « protégé français ». Mais ce protégé resta, grâce à notre insouciance, le véritable maître du pays. Un navire français venait seulement par aventure, très irrégulièrement, mouiller à Obock « pour s'assurer si la hampe du pavillon planté en 1862 n'était point enlevée » ; les officiers échangeaient alors des politesses avec Abou-Bèkre, qui les invitait à une partie de chasse dans les bois ou sur le plateau, et le bateau remettait à la voile. Ce fut là pendant vingt ans toute l'action française.

On oublia même tellement Obock qu'aucune géogra-

phie, aucun atlas, ne marque ce point comme français pendant cette longue période. M. Denis de Rivoyre ayant parlé d'Obock, en 1868, dans une conférence faite à la Société de géographie de Paris, révéla pour ainsi dire à ses auditeurs — recrutés pourtant dans une élite — l'existence d'un territoire français à l'entrée de la mer Rouge. M. Denis de Rivoyre appela en vain l'attention du gouvernement d'alors sur cette question. On se contenta de lui donner l'assurance que la protection du gouvernement ne lui ferait pas défaut s'il voulait s'établir sur le territoire d'Obock, aux endroits qu'il jugerait les plus favorables ; on l'autorisa à y faire des travaux et à y élever des constructions, mais cette sympathie officielle ne dépassa pas le domaine platonique.

En 1879, M. Denis de Rivoyre revint à la charge, avec d'autant plus de conviction nouvelle qu'une petite expédition française était allée chercher fortune sur la côte orientale d'Afrique et vers le Choa. Ces malheureux avaient séjourné quelques mois à Tadjourah et à Obock, puis, en chemin vers le but, ils avaient presque tous été assassinés par les indigènes. L'un des survivants, Pierre Arnoux, put regagner la France et se rencontra avec M. Denis de Rivoyre. A cette époque, la Société des études coloniales et maritimes, fondée quelque temps auparavant, s'occupait de cette question. Elle accorda son appui moral à l'entreprise ayant pour but l'ouverture de l'Afrique orientale aux relations européennes et l'établissement d'un comptoir, à cet effet, à Obock.

Aussi, M. de Rivoyre partit avec sept compagnons en août 1880. Il se rendit d'abord à Zeilah, pour s'aboucher avec Abou-Bèkre, mais n'obtint aucun résultat effectif. Mais il ne se découragea pas, bien que l'appui gouvernemental lui faisait défaut. Rentré en France, il s'attacha activement à démontrer que le développement d'Obock et l'établissement d'une ligne maritime reliant régulièrement ce point à la métropole pouvaient avoir la plus grande importance pour notre avenir dans le monde. Il insistait pour qu'on attirât dans notre orbite, une partie

du trafic indigène « lassé des exigences et de l'arrogance des Anglais, dont le pavillon exclusif se voyait et régnait alors dans ces mers ».

Ce projet reçut un commencement d'exécution de la part de la *Compagnie des Steamers de l'Ouest*, en 1881, dont le directeur était M. Jules Mesnier. Enfin, à partir de janvier 1882, le service maritime montrait régulièrement, pour la première fois dans le golfe d'Oman et le golfe Persique « le pavillon français à côté des couleurs britanniques, en touchant à Mascate, à Obock, sans relâcher à Aden ».

L'élan était enfin donné et la voie ouverte. On savait donc enfin, en France, qu'Obock existait et valait la peine d'être considéré.

La *Compagnie franco-éthiopienne*, fondée par M. Arnoux, avait réuni un petit capital et des adhérents, une quinzaine de personnes. Ce furent les premiers colons d'Obock. Six mois après, une autre compagnie se constituait, la *Société française d'Obock*, et lançait une expédition ayant pour chef Paul Soleillet, déjà connu pour ses explorations au nord de l'Afrique et au Sénégal.

Le 12 janvier 1882, Soleillet arriva à Obock et y rencontra la petite colonie d'Arnoux installée dans un baraquement en bois. Il s'associa aussitôt à elle avec les siens. Mais certaines dissensions regrettables entre ces associés, dont les ressources s'épuisaient, compromirent cet essai de colonisation. D'autre part, il fallait se mettre en garde contre les indigènes Danakils, bandits féroces. Ces derniers, repoussés à coups de fusil, vengèrent la mort de l'un d'entre eux en massacrant Arnoux.

Le gouvernement français ouvrit une enquête sur ce crime.

Deux indigènes ayant participé au crime furent condamnés à mort, mais on les gracia, sans doute pour éviter les représailles, généralement terribles dans ces pays. Paul Soleillet, pour éviter le retour des actes de brigandage, fit construire une tour qui reçut son nom, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une ruine, et noua des relations avec les chefs des environs.

Il obtint ainsi la cession du petit port de Sagallo, sur la côte N.-O. du golfe de Tadjourah. Bientôt des communications s'établirent entre Obock et le Choa. Mais la *Société française d'Obock* ne prospérait pas ; Soleillet l'abandonna pour recommencer ses explorations, et Obock faillit sombrer avec la Société en question. Une nouvelle Compagnie, fondée sous le nom de *Factoreries françaises* n'eut pas plus de succès que sa devancière. L'initiative privée, livrée à elle-même, était décidément impuissante, quels que fussent ses efforts, à réussir dans ce pays désolé, où tout était à faire. Cependant, son rôle n'avait pas été nul, car c'est elle qui força la main au gouvernement. Le sort d'Obock se décida par suite de l'arrivée au pouvoir du Ministre Jules Ferry, qui s'attacha avec tant de succès à créer en France un mouvement en faveur de l'expansion coloniale. Enfin, l'expédition du Tonkin montra une fois de plus combien nous étions tributaires des Anglais, par l'obligation où nous fûmes alors de nous approvisionner de charbon à Aden, au moins au début de la campagne, car ces dépôts nous furent fermés, comme on le sait, vers la fin de la guerre, sous prétexte de neutralité.

Ce fut la raison pour laquelle, en fin de compte, on s'occupa sérieusement en haut lieu de la mise en valeur du territoire d'Obock.

Un officier français fut, vers la fin de 1883, chargé de se rendre à Obock dans le but de fixer exactement la portion de territoire qui nous revenait en vertu de la cession de 1860, confirmée par traité ratifié en 1862 ; de se rendre compte de l'intérêt politique et des ressources commerciales que pouvait offrir le pays ; et enfin d'étudier les conditions dans lesquelles pourrait y être établi un dépôt de charbon. Le résultat de cette enquête fut si favorable, que le gouvernement français envoya à Obock un commandant chargé d'organiser le pays, et signa avec MM. Poindest et Mesnier, le 19 décembre 1883, une convention pour l'établissement, à Obock même, d'un parc à charbon et de magasins. Le bois, la pierre, la chaux, l'argile que l'on

tire du pays, purent être utilisés dans la construction des bâtiments.

Le 24 juin 1884 un décret, paru à l'*Officiel*, nommait le premier « commandant d'Obock » ; c'était M. Lagarde.

En même temps, le gouvernement déposait un projet de loi tendant à régulariser la situation d'Obock.

L'on doit cette justice à M. Legarde, qu'il a donné à nos établissements une rapide extension ; c'est à la bonne impulsion qu'il leur donna, qu'est due leur prospérité ; enfin, depuis 1885, le « commandant d'Obock », à force d'habileté, sut agrandir considérablement le domaine de la France (1). Des traités furent passés successivement avec les chefs du voisinage, de Tadjourah, de Sagallo, de Rood Ali, d'Ambado, dont les territoires, ainsi que celui du Gubbet-Kharab, furent ainsi placés sous notre protectorat, moyennant le paiement par nous de coutumes et de cadeaux à leurs anciens maîtres.

La sécurité, au début, était assurée dans ces parages, par une garnison de *vingt hommes*.

Sagallo nous avait été rétrocédé par notre compatriote Soleillet.

Quant à la cession de Tadjourah, elle fut accompagnée d'une circonstance bien désagréable pour les Anglais.

Sur ce point flottait, on ne sait trop pourquoi, le drapeau égyptien : les droits du Khédivé n'avaient jamais été reconnus par les chefs de la côte qui toléraient l'emblème de l'Égypte, mais sans s'inquiéter autrement de sa présence, comme ils le prouvèrent en nous cédant ces territoires qui n'appartenaient, en effet, à nul autre qu'à eux. Lors donc que la cession de Tadjourah eut été conclue, le drapeau égyptien fut amené et immédiatement remplacé par le nôtre. Or, le gouverneur d'Aden faisait ses réflexions tandis que nos représentants poursuivaient leurs négociations que sans doute il n'ignorait pas complètement. Aussi, pensait-il de son côté que l'Égypte n'ayant aucun droit sur ce littoral qu'elle n'occupait même

(1) M. Lagarde a administré le pays jusqu'en 1899.

plus, il agirait très britanniquement en annexant sans autre forme de procès aux domaines de la couronne, Tadjourah et les pays circonvoisins.

Notre drapeau flottait sur Tadjourah depuis une heure et demie à peine, lorsqu'on vit apparaître, puis mouiller devant ce point, un navire anglais. Ce bâtiment, envoyé pour prendre possession du territoire si récemment devenu nôtre, dût s'en retourner sans avoir accompli sa mission. C'était notre revanche de Perim.

Nous citerons un autre fait, pour montrer les dangers d'accaparement que courent, en ces pays neufs, les territoires inoccupés.

Quelque temps avant l'occupation officielle d'Obock, en l'absence d'un représentant attitré de la France, le gouverneur égyptien de Zeïlah, agissant certainement sans instructions précises, mais en tout cas, par excès de zèle, avait fait arborer sur Obock le drapeau du Khédive : c'était en 1881. En 1882, notre compatriote Léon Barral (1), se trouvant là, fit enlever ce drapeau et l'envoya au consul de France à Aden.

On voit par ces deux exemples, combien il était urgent que notre gouvernement fit enfin valoir les droits de la France sur les différents points de cette côte, où, par négligence d'ailleurs, nous avons perdu des positions que les Anglais et les Italiens se sont empressés d'occuper.

\*  
\*\*

Pendant longtemps on s'est demandé, dans le public, à quoi pourrait bien nous servir Obock. Il semblait que rien de bon ne dût sortir du sol cuit et recuit par un soleil inexorable, de ce lointain et brûlant territoire. Les voyageurs appelés à y faire escale, les fonctionnaires qu'un mauvais destin envoyait à Obock, déploraient cordialement la « découverte » d'Henri Lambert, le regretté grand

(1) M. Léon Barral devait tomber, en 1886, sous les coups des indigènes Badoos de l'intérieur du Choa, qui le massacrèrent traîtreusement.

Français qui a inventé — c'est le mot — Obock et son importance.

On est bien revenu aujourd'hui sur cette opinion : Obock a été comme ces papillons qui meurent après avoir semé autour d'eux des germes de vie : cette plage aride a été le berceau d'une possession qui a devant elle un avenir particulièrement brillant : la « Côte française des Somalis et dépendances ».

Après Henri Lambert, qui négocia avec un chef arabe l'achat de cette portion de son territoire, l'homme qui a le plus fait pour Obock et la *Côte française des Somalis*, est sans contredit M. Lagarde.

La colonie d'Obock faillit périr à peine née : en effet, en 1885, un cyclone effroyable ravagea toute la côte et déclencha une inondation à Obock qui n'échappa pas au désastre : entr'autres dégâts la tour Soleillet fut détruite. C'est dans ce cyclone que l'avis français le *Renard*, qui était en station à Obock, périt corps et biens. En 1892, la colonie fut éprouvée très gravement par une épidémie.

Dans ces deux circonstances l'habile administration d'Obock sut réparer les ravages et relever les ruines.

M. Lagarde, voulant rendre hommage aux ministres français qui avaient le plus fait pour provoquer l'occupation de la colonie qu'il gouvernait, donna leurs noms à certains points de la côte ; ce sont le cap Ferry, Peyronville, Faureville, auxquels Jules Ferry, l'amiral Peyron et Félix Faure servirent ainsi de parrains.

En 1884 Léon Barral remit à M. Lagarde le jardin qu'il avait créé à force d'ingéniosité et de persévérance, dans le sol aride d'Obock : ce jardin ne comprenait qu'un hectare mais on y pouvait faire des cultures maraîchères pendant huit mois de l'année, et il était situé sur un territoire d'environ trente hectares, qui avec quelques soins encore, fut devenu aussi productif. On a réussi à récolter dans ce jardin des salades de toutes sortes en 25 jours, des pois et des haricots en cinq semaines, des épinards en six semaines, des melons et des choux formés en un mois et des pommes de terre en deux mois. Quant au maïs et au dou-

rah (variété de millet en grand usage chez les indigènes), ils étaient mûrs au bout de deux mois et dix jours. Mais pour faire ces cultures, il faut employer des Arabes que l'on paye environ un franc par jour, car les Européens ne pourraient résister à l'ardeur du soleil.

Par la suite, d'autres jardins furent créés. Pierre Loti, qui passa à Obock en 1887 fut fort étonné de voir les soldats de la garnison éplucher de « vraies salades, de vrais légumes », provenant du jardin du poste, régulièrement arrosé et très fertile. Il en existe actuellement plusieurs, établis par des français et par des indigènes aux environs des puits, et qui produisent durant la belle saison une certaine quantité de légumes, de fruits, de salades, de melons et de grenades.

La Moya, petite rivière, ou plutôt le torrent qui se jette à l'est d'Obock fournit au besoin l'eau nécessaire pour les irrigations — quand son lit en contient. En effet, elle est souvent à sec ; elle ne mérite le nom de rivière que trois ou quatre fois par an, et seulement pendant quelques heures chaque fois. Mais il suffit de creuser dans son lit des puits peu profonds pour y voir sourdre une eau assez abondante. Malheureusement cette eau, rous-sâtre et peu potable, ne peut se conserver plus de 24 heures ; au bout de ce temps elle prend un goût et une odeur fétides, par suite de la décomposition. Elle est d'autant moins insalubre qu'elle est recueillie plus loin de la mer.

Quelques arbres, dont les racines vont chercher l'humidité à la profondeur nécessaire poussent dans les creux naturels ou artificiels du lit de la Moya. C'est ainsi que se sont formés ce qu'on appelle un peu pompeusement les « Jardins d'Obock ». Ces jardins — ainsi nommés parce que tout est relatif — sont situés au N.-E. de la ville, à quelques centaines de mètres de la mer. On y voit notamment un beau massif de verdure composé de grands arbres appartenant pour la plupart au genre *accacia* ; ça et là, c'est un fouillis de lianes ; puis des emphorbés, des

ricins. Des sentiers naturels serpentent au travers des massifs, que séparent de petites clairières.

D'autres bois plus importants sont situés à l'ouest d'Obock ; dans ceux-là, les mimosas dominent et forment même en quelques endroits des taillis très épais ; on y voit aussi des palmiers.

En temps ordinaire l'estuaire de la Moya, comme la rivière elle-même, est tari. On y voit, sur des bancs de boue grisâtre des masses d'un vert profond, qui sont des bouquets de palétuviers de petite espèce, et des nappes de graminées à racines traçantes.

Cet estuaire d'ailleurs est très large, et n'occupe pas moins de neuf cents mètres carrés, que la mer envahit dans les grandes marées, si la rivière n'occupe pas son lit.

Quand — une ou deux fois par an — il vient à pleuvoir, toute la plaine comprise entre les hauteurs et la mer est inondée jusqu'à ressembler à un lac pour quelques heures. Les jardins souvent sont ravinés, emportés. Mais le sol sablonneux absorbe rapidement toute l'eau et la sécheresse reparait. L'eau reste dans le sous-sol, d'où on peut l'extraire en creusant, comme nous l'avons dit, des puits. Mais encore faut-il, par la pratique du pays, savoir où les creuser. Le voyageur ignorant certaines particularités, ou mal conseillé par les indigènes, pourrait mourir de soif dans cette plaine, tout en ayant sous les pieds une nappe d'eau permanente.

Les jardins d'Obock sont irrigués au moyen de *norius* mues par des mulets et fonctionnant dans les puits qui communiquent avec cette nappe souterraine.

A Sagallo et à Tadjourah on peut faire la culture maraîchère sur une bien plus vaste échelle, car à Obock elle est forcément limitée par le peu d'étendue de terres cultivables.

On trouve à Obock des bœufs, des moutons, des chèvres, en abondance. En un mot, notre possession, malgré son aspect désolé, offre des ressources que l'on chercherait vainement à Aden, qui est obligé de tout tirer du dehors.

Lorsque les pâturages des environs d'Obock sont consommés par les troupeaux ou détruits par la chaleur, les pasteurs mènent leurs troupeaux dans les montagnes qui se dressent à peu de distance de là, et où ils restent jusqu'à la fin de la saison torride.

\*  
\*\*

La population de ces pays est surtout nomade, et toujours très clairsemée ; mais, dès le début, on put prévoir l'importance que prendraient nos établissements, en voyant des relations commerciales — modestes encore il est vrai — s'établir presque sans pression de notre part avec l'intérieur ; et aussi en voyant la population des environs venir avec empressement se fixer à Obock ou fréquenter avec assiduité le nouveau marché.

La conséquence de ce mouvement fut une rapide augmentation du nombre des habitants : de 30 en 1862, il passa bientôt à 500, dont une centaine de Danakils amenés par leur chef ; le reste se composait de Somalis, d'Arabes, d'Abyssins, de Gallas, de Soudanais. Ces indigènes campèrent d'abord aux alentours des factoreries du cap Obock, ou construisirent leurs paillottes sur le plateau des Chasseurs, là où ne se voyait auparavant aucune case. Des marchands indigènes vinrent aussi s'établir à l'abri de notre pavillon. En 1888, Obock comptait 2.000 habitants. Puis les explorateurs et les commerçants européens vinrent à Obock former les caravanes avec lesquelles ils comptaient pénétrer jusqu'au cœur de l'Ethiopie et du Choa ; il faut citer avec reconnaissance les noms de ces premiers pionniers du commerce et de la science : Paul Soleillet, Léon Barral, Brémond, Borelli, Chefneux, ont créé des relations suivies avec l'Empire du Négus, malgré l'aridité des déserts qu'il leur fallut traverser, malgré l'hostilité des indigènes dont leurs caravanes éveillaient la cupidité et que leur présence d'ailleurs inquiétait.

En 1885 il n'y avait encore à Obock qu'une maison et un magasin : la ville s'étend maintenant sur une longueur de plus de huit cents mètres. Un appontement long de

350 à 400 mètres a été construit et permet aux embarcations de décharger ou d'embarquer des marchandises à tout moment de la marée ; ce warf est situé devant le palais du gouvernement.

En 1888 la Compagnie des Messageries maritimes créa une ligne qui passait par Obock : elle a existé jusqu'à ce que Djibouti fût devenu le port de relâche. Il fallut évidemment, à un certain moment, reconnaître que Obock, par comparaison avec Djibouti, était moins heureusement situé que ce dernier point, qui offre sur l'autre une supériorité incontestable au point de vue de la navigation et de la pénétration intérieure ; et, cela reconnu, l'on agit sagement en transférant à Djibouti tous les services publics ou privés, que Obock centralisait jusqu'alors. Mais c'est néanmoins à Obock que revient l'honneur de la première installation ; et Djibouti n'eut probablement jamais existé, non plus que notre *Côte française des Somalis*, si Obock n'eut pas été péniblement créé et occupé, organisé au prix des plus grands efforts et de la plus méritoire persévérance.

Aujourd'hui on ne compte plus guère que 300 habitants à Obock : Danakils, Arabes, nègres ; quelques Abyssins et Somalis.

En fait de blancs il n'y reste que l'employé du télégraphe ; et les caravanes dont les allées et venues donnaient naguère quelque vie au pays ont elles-mêmes délaissé Obock et pris Djibouti comme tête de ligne.

Sic transit.....

La rivière d'Obock cesse généralement en juin de couler ; les puits seuls fournissent alors de l'eau douce, et en quantité suffisante. Mais lorsqu'on ne prévoyait pas que Djibouti détrônerait un jour cette petite capitale, on pouvait penser que la population ne cesserait pas d'augmenter, et l'on s'était préoccupé d'établir des réservoirs ; les événements les ont rendu inutiles avant même qu'ils ne fussent créés.

Cependant M. Lagarde avait fait installer une machine distillatoire qui convertissait l'eau de mer en



excellente eau douce, et était suffisamment forte pour en fournir à la colonie au moins la quantité nécessaire. On lui devait également l'installation d'une machine à fabriquer la glace, qui rendait des services inappréciables.

La question de l'eau est d'une importance capitale pour Obock, alors même que cette ville est déchue de son ancien rang, car, telles circonstances encore imprévues, mais possibles, peuvent y faire renaître un jour la prospérité et l'animation, sans pour cela que Djibouti voie son importance diminuer. On ne sait ce qui peut arriver. Nous croyons donc intéressant de compléter ce chapitre de l'eau en ajoutant ici tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur ce sujet.

Dans un rapport publié en 1883, par M. Aubry, ingénieur des mines, chargé de mission par le Ministère de l'Instruction publique, nous trouvons au sujet de la présence de l'eau à Obock des détails très intéressants : « Les pluies étant peu fréquentes à Obock, les torrents sont presque continuellement à sec ; aussi ne peut-on compter sur eux pour l'alimentation. On a creusé de nombreux puits dans le torrent, en face de nos factoreries ; mais l'eau y est saumâtre, à cause des infiltrations de la mer : ils servent pour abreuver les animaux domestiques de la contrée. Mais, depuis longtemps, on a reconnu l'existence d'une nappe d'eau souterraine ; on la trouve dans le delta, au milieu de la couche d'argile, à une profondeur variant de 0<sup>m</sup>50 à 2 mètres. Cette nappe se trouve au-dessous des bancs de calcaire.

Quelque temps après l'achat d'Obock, en 1862, le commandant Salmon, du *Surcouf*, fit creuser deux puits au bas de la falaise, à deux cents mètres du point où sont situées nos factoreries ; l'un d'eux, le moins profond, contenait de l'eau potable, tandis que l'autre donnait de l'eau saumâtre.

Depuis cette époque, d'autres navires de guerre, tels que le *Forbin* et le *Bisson* firent creuser de nouveaux puits dans d'autres bras du torrent, ainsi que dans la

masse d'argile qui sépare les torrents ; ils ont obtenu de l'eau douce à une faible profondeur.

« Les puits du commandant Salmon étaient abandonnés à l'époque de notre passage, expose M. Aubry, j'en fis creuser deux nouveaux à quelque distance, et j'ai observé les faits suivants : le plus propre à une profondeur de 1<sup>m</sup>25, avec une couche de sable de 0<sup>m</sup>60 ; l'autre, situé à une dizaine de mètres du premier, a une profondeur de 1<sup>m</sup>75, avec une couche de sable de 0<sup>m</sup>80. Les ouvertures de ces deux puits sont sensiblement au même niveau ; ils ont donné tous les deux de l'eau douce ; cependant, celle du second était un peu saumâtre.

« La nappe d'eau douce existe sous toute la contrée ; un membre de notre expédition s'étant rendu à Tadjourah pour la formation de notre caravane m'a rapporté les faits suivants : en quittant Tadjourah, on arrive à Cousserahlé, après huit heures de marche ; au commencement de ce torrent se trouve un puits d'eau douce. On peut camper en cet endroit. Parti le lendemain, à quatre heures du matin, il suivit le lit du torrent pendant deux heures, puis le bord de la mer.

On rencontre alors trois nouveaux puits, ceux de Mendoh, de Tagareh et d'Allateilh, à une heure et demie d'Obock ; ces trois puits donnent de l'eau douce.

De Coussérahlé à Obock, il y a dix heures de marche, donc, en tout dix-huit heures. Les puits situés au milieu du delta, dans le torrent et dans l'argile, donnent aussi de l'eau douce. L'existence de ces puits voisins donnant des eaux différentes, nous prouve ainsi qu'il y a deux origines de ces eaux.

La première nappe souterraine vient des montagnes et donne de l'eau douce ; la seconde est due aux infiltrations de la mer et donne de l'eau saumâtre. Nous voyons d'ailleurs que pour les anciens puits comme pour les nouveaux, c'est le plus profond qui est saumâtre, car son niveau d'eau se trouve inférieur à celui des grandes marées. Cette eau douce contient certainement des

matières étrangères, mais elle est très suffisante pour l'alimentation.

A l'analyse qualitative, nous y avons trouvé : acide carbonique, chlore, acide sulfurique, chaux, magnésie, potasse et soude, silice.

Nous avons d'ailleurs d'autres preuves de cette nappe d'eau souterraine venant des montagnes. »

\*  
\*\*

Ainsi donc, bien que l'on ait souvent appelé Obock « le pays de la soif » on ne peut pourtant pas dire que notre colonie soit dépourvue d'eau au point où Aden par exemple en est privé. A certaines époques même, il y en a plus que l'on n'en voudrait, puisque, ainsi que nous l'avons déjà dit, il y eut en 1885 notamment, dans l'espace de quelques semaines, deux inondations considérables, qui détruisirent les cultures, enlevèrent des troupeaux, et ruinèrent la Tour Soleillet.

C'est au plateau du cap Obock que les baraquements furent tout d'abord établis ; ce choix, excellent, s'explique par le fait que cette position est à l'abri de tous les torrents qui se forment partout pendant les orages, derrière les factoreries, au-dessus de l'anse Buret. Ce plateau est balayé continuellement par les vents régnants qui lui arrivent directement de la mer, sans passer par la plaine ni par les petits marais à palétuviers qui ont souvent provoqué des fièvres.

Des difficultés ayant été rencontrées pour le recrutement des coolies nécessaires aux travaux ordinaires à Obock, le gouvernement a créé en ce point, en 1886, un pénitencier pour les indigènes d'origine arabe, africaine ou indienne, condamnés par les cours d'assises et les conseils de guerre de l'Algérie, de l'Inde et de la Réunion, qui trouvent là un climat analogue à celui de leur pays d'origine. Il avait été question aussi, à un moment, de transporter des Chinois et des Annamites à Obock, mais il n'a pas été donné suite à cette idée à cause du climat trop différent entre l'Extrême-Orient et l'Afrique orientale. Le

pénitencier d'Obock a présenté pourtant bien des inconvénients, car de nombreux forçats s'en sont évadés à diverses reprises, augmentant ainsi le nombre des pillards naturels de la région.

\*  
\*\*

On sait que les Italiens sont établis à Assab depuis 1880. En 1885, ils cherchèrent à s'étendre vers l'est, en englobant même une partie de la côte dépendant de notre colonie d'Obock ; le sultan indigène de Raheïta, protégé de l'Italie, fit même des incursions dans notre zone. Des difficultés nouvelles s'élevèrent plus tard, car ce n'est que provisoirement que la frontière franco-italienne avait été fixée en 1891 (1).

Puisque nous parlons des limites actuelles de notre littoral, rappelons que les conventions franco-anglaises de 1887 et du 8 janvier 1888 ont fixé la frontière commune au sud, car de ce côté les Anglais avaient occupé les anciens ports égyptiens de Berberah, Bulhar et Zeïlah en 1884, en provoquant auparavant l'évacuation, par le Khédivé, de ces points qu'ils convoitaient.

L'extension de nos possessions d'Obock vers le sud du golfe de Tadjourah provoqua plusieurs incidents regrettables. En 1886, le drapeau français avait été planté à Doun-gareta, entre Zeïlah et Bulhar, qu'un traité indigène nous avait donné. Quelques jours après, un officier britannique le fit abattre par ses hommes, sans plus de façon, et y substitua le pavillon de la Reine Victoria. Des négociations s'engagèrent alors entre les deux gouvernements et aboutirent aux accords précités de 1887 et 1888. Par ces accords, l'Angleterre nous céda les récifs de Moucha ou Mutchek (2) qu'elle avait acquis en 1840, mais dont elle

(1) Lorsque le présent ouvrage a été mis sous presse, cette question n'était pas encore réglée.

(2) Le groupe de Moucha (Musha), à l'entrée du golfe de Tadjourah, plus près de la côte sud que de la côte nord, comprend trois îles et cinq îlots de corail. Les îles sont élevées d'une dizaine de mètres au-dessus de l'eau et entourées d'une ceinture de récifs



n'avait pu rien faire, et que « les oiseaux de mer, tout au plus, suivant l'expression de M. Denis de Rivoyre, se risquent à effleurer de leur aile ». En dehors de cette concession, qui n'avait que l'avantage de nous débarrasser d'îles anglaises en face de nos possessions, nous accordions de grandes concessions aux Anglais et leur laissions Doungareta.

La frontière franco-anglaise part, sur la côte, d'après l'accord du 8 février 1888, d'un point situé à l'est de Djibouti, à Laouade à l'ouest de Zeïlah, et s'étend dans l'intérieur, du côté du Harrar, jusqu'à 90 kilomètres de la côte.

En réalité, à l'ouest, notre colonie n'a pas de limites bien précises; elle confine aux possessions de Ménelik, mais il n'y a jamais eu de délimitation. Aussi, la superficie de notre zone est-elle évaluée, selon les auteurs, entre 60.000 et 120.000 kilomètres carrés. Dans ces dernières limites, notre influence s'étendrait dans le pays somal jusqu'au Harrar et aux pays Gallas, et dans le pays danakil jusqu'à la rivière Haouach ou (Aouache) limite du Choa.

Le commandant, placé à Obock le 24 juin 1884, a reçu, par décret du 5 septembre 1887, le titre de gouverneur; c'est depuis 1896 qu'il réside à Djibouti définitivement.

Le territoire actuel de notre colonie en y comprenant les pays protégés et ceux qui se trouvent dans notre zone d'influence est limité au nord par le sultanat des Assaimaras, protégé par l'Italie. A l'ouest, nous sommes bornés par le sultanat des Debeneh, dont les territoires enclavent le lac Assal. Au sud, nous trouvons les territoires des Issas, qui font partie du pays des Somalis tandis que les sultanats appartiennent à celui des Danakils.

A vingt kilomètres au sud du cap Djibouti se trouve la colonie anglaise de Zeïlah. Au nord, à la hauteur de l'île Perim, à une centaine de kilomètres d'Obock, on

de coraux asséchant en partie à marée basse et s'étendant à certains endroits jusqu'à une distance de un mille et demi ou deux milles.

trouve les territoires du sultan de Raheïta et d'Assab, qui est sous le protectorat italien comme son voisin Mohammed Empharé.

Les indigènes voisins du littoral français, les Danakils, sont pillards par instinct. Depuis notre occupation et malgré elle, de nombreuses caravanes blanches ont été attaquées et leurs marchandises volées par les sujets mêmes des sultans qui sont nos protégés. Plusieurs fois aussi, les chargements enlevés à nos nationaux par les indigènes ont été vendus sur le marché anglais d'Aden. Les Danakils sont même très prédisposés pour l'assassinat et les crimes qu'ils ont commis sur nos commerçants et sur nos soldats dans les postes du littoral ne se comptent plus. L'un des plus notables fut le meurtre des matelots du bateau le *Pingouin*, en 1886, par les indigènes d'Ambado.

Le point faible de nos possessions de la côte des Somalis, en temps de guerre, c'est qu'elles seraient à la merci de l'ennemi maritime; le seul moyen de nous faire sortir de cet isolement serait sans doute, comme l'affirment de nombreuses personnes compétentes, d'occuper Cheick-Saïd, sur la côte arabe, c'est-à-dire en face, ce qui nous permettrait de prendre les Anglais de Perim entre deux feux.

\*  
\* \*

La côte africaine voisine des possessions actuelles de l'Italie, de la France et de l'Angleterre a encore d'autres prétendants que ces trois puissances. Sans rappeler que le Négus d'Abyssinie a toujours désiré, et cela se conçoit, posséder un débouché vers la mer, isolé qu'il est dans l'intérieur des terres, on a généralement oublié qu'en 1887 et 1888 les Espagnols ont cherché à acquérir quelques points de refuge dans la mer Rouge et ont même négocié avec l'Italie pour l'acquisition de l'une de ses positions; il ne fut d'ailleurs pas donné de suite à ce projet.

La Russie, d'autre part, par suite de la grande analogie qui existe entre la religion copte-éthiopienne et les reli-

gions grecque et russe orthodoxe, a cherché à pénétrer en Abyssinie, sinon au point de vue annexionniste, tout au moins au point de vue moral. Dès 1885, on signalait l'arrivée de nombreux prêtres russes venus de la Terre Sainte, du mont Athos et de l'Égypte et accueillis à bras ouverts en Abyssinie, où l'on mit tout de suite à leur disposition, pour la célébration de leur culte, des églises et des chapelles. Ce fait contrastait avec les difficultés rencontrées en Abyssinie par les missions catholiques.

En 1889, une petite troupe de cosaques libres conduits par Atchinoff voulut se rendre en Abyssinie en passant par Sagallo, port français. On se rappelle que le gouvernement français d'alors leur accorda le passage, mais que les Cosaques ayant voulu s'établir dans notre fort, ils furent bombardés et désarmés par le *Seignelay*, bâtiment de la station, et durent s'en aller.

Depuis lors, de nombreux Russes ont été à la Cour de Ménélik.

\*  
\*\*

Nous avons déjà cité ça et là les principaux éléments de la flore et de la faune de notre territoire, mais pour en faire un tableau complet, que nos propres souvenirs seraient insuffisants à tracer, nous ferons quelques emprunts au rapport fait par M. Maurice Maindron, à la suite de sa mission de 1893, et que nous allons résumer. On se rendra compte tout d'abord que les conditions particulières du sol et du climat d'Obock ne permettent la persistance que d'une végétation extraordinairement vivace, qui doit non seulement se défendre du soleil, se passer d'eau et de bonne terre, résister aux vents déracinants, mais aussi avoir des épines pour repousser la dent des troupeaux innombrables que les nomades poussent dans ces solitudes, à la recherche de l'herbe et de l'eau — problème souvent impossible.

« Les légumineux, végétaux à bois dur, à résistance très grande, sont ici dans leur milieu. Diverses espèces d'accacias, amies du désert, poussent en liberté, buisson-

nent ça et là jusqu'à former des paquets de brousses où s'enchevêtrent des lianes ou quelques maigres plantes grimpanes. Rarement ces accacias, toujours épineux, dépassent-ils trois ou quatre mètres en hauteur. Mais, à deux lieues d'Obock, en remontant le lit de la rivière, on trouve quelques beaux arbres hauts de quinze à vingt mètres et dont le tronc a jusqu'à six pieds de circonférence.

« Dans les jardins, entretenus à grand renfort d'arrosage par le gouvernement ou par les Arabes qui font commerce de légumes, d'autres arbres importés prospèrent et atteignent une assez belle taille. Des grenadiers, des *salvadora* au tronc lisse, d'un vert gai, des dattiers, des jujubiers de la Réunion, donnent quelque ombrage; des buissons de henné (*lawsonia inermis*) s'élèvent dans tous les jardins arabes, leur bois fournit aux femmes cette teinture rouge dont elles s'ensanglantent les mains. Les arbres à soie, belles asclépiadées arborescentes (*calotropis procera*) à grappes de fleurs violettes, étalent leurs larges feuilles d'un vert tendre et dressent leurs fruits arrondis et vésiculeux. Les accacias comptent de nombreuses espèces encore mal étudiées. »

C'est sous cet aspect triste et grisâtre que se présente la végétation basse. Il n'y a exception que pour les zygo-phylées qui rampent sur le sol et y forment des touffes très vertes. « Des graminées couleur de cendre, couleur de sable, paraissent enfouies dans la poussière : c'est l'*ailuopus mucronatus*, dont les houppes blanchâtres fleurissent de place en place, reliées par leurs tiges traçantes, longues de plusieurs mètres; c'est encore un paturin, une sorte de vétiver et des panicants. Il en faudrait citer d'autres encore, de ces blanches graminées de désert dont les pieds pressés ont des apparences d'herbes sèches semées en grandes gerbes. » Citons le *sporobulus spicatus*, l'*aristida caerulea*, d'un gris ardoisé, les cypriacées.

On rencontre peu, d'enpharbiacées. Dans les sables habite le *turnesolia obliqua* et aux environs des puits se

rencontre l'*andrachne aspera*. On voit aussi le *cucumis prophetarum*, cucurbitacée qui se traîne sur le sol ou essaye de grimper.

Les Arabes cultivent d'autres passagnès et melogènes, qui sont originaires d'Arabie. M. Maindron a encore relevé une trentaine d'espèces de plantes complétant la flore d'Obock et comprenant des résédas, des héliotropes, des corchorus, des scrofulaires, des liserons, des aristoloches, des apocynées et surtout une série de plantes de rivage et de terrains salés connues sous les noms génériques de soudes et de salsolacées. Enfin, citons encore des capparidées; c'est avec le bois de ce dernier caprier que les Abyssins et les Arabes se nettoient les dents, comme les Hindous le font avec le *capparis sodica*.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les jardins artificiels d'Obock produisent des légumes introduits d'Europe et que les Arabes et les blancs cultivent. Ce sont surtout des carottes, navets, salades, petits choux, tomates, bettes, produits horticoles engendrés par ce sol ingrat, grâce à des irrigations constantes. Malgré tous les soins apportés à ces cultures maraîchères, les produits ont les feuilles et les racines coriaces et ligneuses, souvent insipides. Malgré cela, on est heureux de les savourer dans les régions desséchées où ils rappellent un peu les pays tempérés et la mère patrie.

Les produits du jardin que le gouvernement entretient dans le lit majeur de la rivière d'Obock sont destinés aux fonctionnaires français. Mais tout autour, des Bédouins, des Arabes du Yémen, etc., ont imité les Européens. Les Danakils, habitants autochtones de la région méprisent ces cultures et on est obligé de défendre les jardins contre leurs incursions et de jardiner, pour ainsi dire, « le sabre au côté. »

Ailleurs le terrain est inutilisé pour la culture, car les Danakils nomades ne vivent que du lait de leurs troupeaux et n'ensemencent absolument rien.

La faune du territoire d'Obock est assez restreinte, comme doit l'être celle de tout désert. Mais elle est géné-

ralement plus riche qu'on ne le pensait avant l'exploration de M. Maindron, qui a fait connaître en 1893, un certain nombre d'espèces que l'on supposait confinées en Arabie ou en Abyssinie.

Il y a peu de mammifères; parmi ceux-ci, figurent les carnassiers, dont les principaux représentants sont le chacal d'Egypte, la hyène tachetée et le chat sauvage. Ce dernier est, à Obock, un animal marron, dérivé du chat domestique des anciens Egyptiens et des Danakils actuels, qui descend du chat ganté de Nubie ou *felis maniculata*.

Les ennemis du chat, les rongeurs, sont plus nombreux; ce sont d'abord les rats et les souris, qui ont peut-être été importés dans le pays, puis le gerbilles d'Egypte.

Un animal curieux est le *Peclinator spekei*, qui a la taille et de la fourrure d'un petit-gris, et vit dans les rochers avec d'autres mammifères du groupe des lamnugiens, les damans qui ressemblent aux marmottes.

On peut encore citer deux espèces de lièvres, des porcs-épics, plusieurs rongeurs à queue épineuse. Les environs des jardins sont fréquentés par des hérissons, tandis que des chauve-souris de petite taille pénètrent dans l'intérieur des maisons.

Aux environs d'Obock, on rencontre une belle espèce d'ouagre, variété sans doute de l'âne à pieds rayés de Nubie.

Les ruminants du groupe des antilopes et des gazelles sont particulièrement nombreux. Dans les graminées, on voit bondir de petits *digs-digs*, de la taille des lièvres. Le désert est parcouru par des antilopes de grande taille qui cherchent — parfois en vain — de l'herbe et de l'eau.

Certaines espèces d'antilopes à long cou et à jambes très hautes et très fines, appelées *girimouck* par les Somalis, sont peu connues et dépassent souvent les montagnes du pays des Afars. On a rencontré un bubale qui ne descend jamais vers le littoral. Par contre, les aouls font de longs voyages et la soif et la faim les poussent souvent jusqu'à rôder autour du palais du gouvernement, à Obock; c'est

ce qui a fait précisément donner à ce plateau le nom de « plateau des gazelles ».

Parmi les mammifères domestiques, on trouve des moutons, des chèvres, des petits bœufs, des dromadaires, des ânes, des chiens, des chats.

Les mules viennent d'Abyssinie et d'Arabie, les chevaux du Choa et du pays des Somalis Gadaboursis.

Une quarantaine d'espèces d'oiseaux a été rapportée des environs d'Obock par M. Maindron. Ce nombre, déjà considérable, pour une aussi pauvre région, doit être augmenté encore d'autres espèces difficiles à se procurer. La plupart de ces oiseaux habitent aussi l'Abyssinie et l'Égypte, certains même l'Europe; les oiseaux de rivage s'étendent jusque dans l'Océan indien. « Un vautour fait le service de voirie autour d'Obock, aidé d'un milan et d'un corbeau d'Europe. » Des faucons et des crécerelles chassent dans les broussailles les petits mammifères et aussi tous les petits passereaux, parmi lesquels le plus commun est aussi familier que notre moineau. La pie-grièche d'Europe enfile des sauterelles aux épines des accacias. Des vols de gangas s'abattent au bord des mares où des échassiers font la guerre aux crapauds. Des petits chevaliers, courevites, pluviers, courent sur le sable avec les nombreuses espèces d'alouettes à robe grise qui fourmillent le matin dans les jardins. Seuls, quelques sucriers rappellent par leur livrée brillante les régions tropicales. La *nectarinia habessenica* a une robe de velours noir rehaussée d'émeraude; celle de l'*hedydypna metallica* est violette, pourprée et jaune.

Les oiseaux domestiques se réduisent à quelques poules, dindons et pintades importés, et ces misérables volailles rappellent, par leur chair coriace, l'inhospitale contrée où l'on a voulu les acclimater. »

Obock compte peu de reptiles. On n'y trouve qu'un seul serpent venimeux, commun aussi en Égypte, qui vit parmi les pierres et ne dépasse guère deux pieds de longueur; c'est l'*épis carinata*. On signale également quelques couleuvres. Dans les maisons pénètrent les geckos.

Les broussailles font vivre des lézards qui courent rapidement sur le sol; les rochers sont fréquentés par d'autres sauriens.

Aux environs d'Obock, on pêche les grandes tortues marines et surtout le caret à écaille.

Il n'y a qu'une seule espèce de batraciens, vivant dans les puits.

Les poissons sont très variés et se rapportent à la fois à la faune du golfe Persique et à celle de la mer Rouge. Les indigènes ne pêchent pas, mais les Arabes et les Somalis vont en mer et approvisionnent le marché. M. Maindron a rapporté du pays soixante-trois espèces de poissons, mais il pense qu'un naturaliste pourrait facilement quadrupler ce nombre.

Le même explorateur a récolté, en quelques mois, plus de mille espèces d'insectes; c'est donner une idée de la richesse entomologique de la région. « Les insectes d'Obock ne se font pas remarquer par le brillant de leurs couleurs, non plus que par leur grande taille; il y a cependant de beaux buprestes, des cétoines, des cérambycides, dont un grand prionien, des pansons de grande taille, etc. Les criquets sont très nombreux, et parfois il en arrive de grandes troupes du pays des Somalis, qui font de sérieux dégâts. C'est alors que les débris de ces migrations se perdent en voulant traverser la mer Rouge et tombent sur le pont des navires, aux mois de juillet et d'août. Parmi les arachnides, il faut signaler deux espèces de scorpions et un grand nombre d'araignées, dont certaines atteignent une grande taille et vivent dans les maisons. Les myriopodes ne sont pas très nombreux, mais un scolopendre, long de 0<sup>m</sup>12, et même plus, rappelle les plus redoutables espèces des pays chauds. »

Dans la mer et sur les côtes, on trouve de nombreux crustacés et animaux marins variés. Les oursins, les éponges, les zoophytes, sont variés et leurs formes sont aussi riches que celles des autres régions du globe.

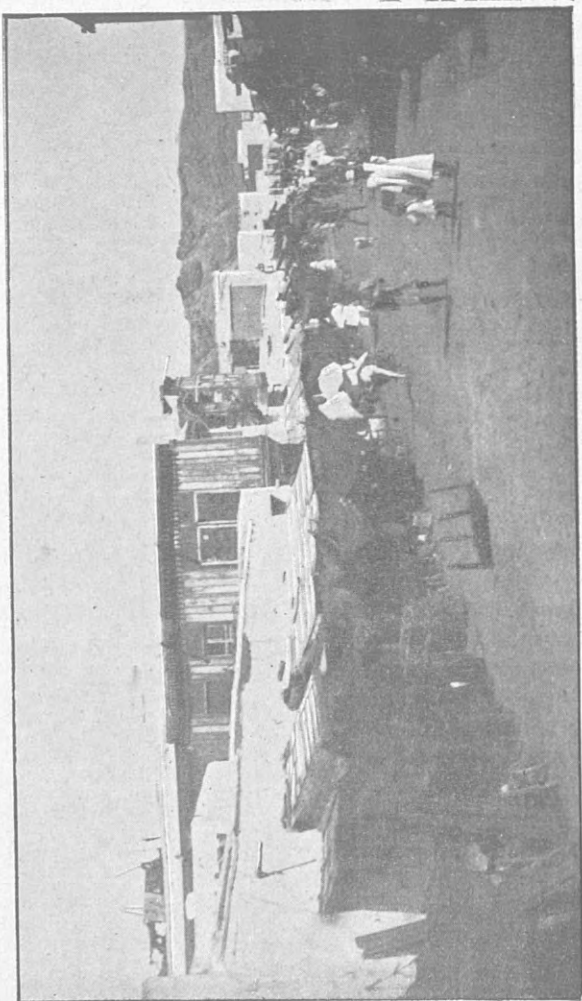
La pénurie des deux règnes végétal et animal que nous avons plus d'une fois constatée, n'affecte que le littoral.

L'aspect du pays change complètement en effet si l'on pénètre seulement à une soixantaine de kilomètres dans l'intérieur, en convergeant vers les hauts plateaux abyssins. A cette limite, commence à se montrer une végétation plus vigoureuse, qui s'accroît à mesure que l'on s'élève, et bientôt on voit apparaître des forêts magnifiques, peuplées de fauves et de nombreux animaux.

L'aridité commune à tout le littoral de l'Afrique orientale comporte quelques petites exceptions. Notamment, sur la partie nord du golfe, à Tadjourah, à Sagallo, à Ambabo, au pied du versant le plus abrupt du mont Goda (1.600 mètres d'altitude), des puits et des torrents descendent des flancs de cette montagne et y donnent une excellente eau qui ne tarit jamais. La végétation y est, par suite, bien plus abondante, plus forte et plus haute, et va en se développant vigoureusement à mesure que l'on atteint des zones de plus en plus élevées. Sur les plateaux et les hautes vallées de ce massif montagneux, croissent des produits de toutes sortes et s'étendent de vastes et grasses prairies où paissent de nombreux troupeaux.

« Les Danakils considèrent ces hautes vallées du Goda comme une sorte de paradis terrestre ; c'est, suivant eux, un lieu enchanteur unique au monde, plein d'ombrages, de sources vives, où les fruits de la terre abondent au milieu d'un continuel printemps. Ils s'en montrent jaloux, ne permettent pas aux étrangers d'y pénétrer, mais en écartent principalement les Européens avec un soin tout particulier ; parce que, disent-ils, quand ils l'auront une fois vu, ils ne manqueraient pas de s'emparer de ce merveilleux pays.

« Ces contrastes d'aridité et de fatalité proviennent de ce que, sous ces zones torrides, la végétation devient luxuriante et touffue sitôt que le moindre ruisseau vient fertiliser la terre, et que le sol reste, au contraire, stérile et désolé dès que vient à lui manquer cette eau vivifiante. »



LE BAZAR D'ADEN

## VI

### Aden.

Le golfe d'Aden. — Aspect et climat d'Aden. — Son histoire. — Son importance stratégique. — Steamar — Point. — Maalah. — Aden. — Town on The Camp. — Population. — Importance du commerce à Aden. — Ses fortifications. — Ses citernes.

D'Obock, un boutre arabe nous emporta vers l'est, dans le golfe d'Aden et devait nous transporter sur le continent asiatique, à la colonie anglaise d'Aden.

Le golfe d'Aden, qui donne son nom à la ville, forme plusieurs baies, dont la plus remarquable est la baie occidentale d'Aden ou Bauder Tuwayyi, plus généralement connue sous le nom d'arrière baie d'Aden. C'est au fond de cette arrière baie qu'est le port d'Aden.

Le fond de la baie est formé de sable et de vase. Elle renferme plusieurs îles : Jeziret-Sawagih, Marzuk-Kabir, Keïs-el-Hammam, Kalfeteïn et Feringi.

Dans le golfe d'Aden, les vents sont très variables et en général plus frais le jour que la nuit. Le mousson du sud-ouest règne sur toute la côte méridionale de l'Arabie et rend la mer fort grosse. Ce vent est dans toute sa force depuis le milieu de juin jusqu'à la fin d'août. Pendant cette période, l'atmosphère est généralement brumeuse. Le mousson du nord-est commence, dans le golfe d'Aden, vers les premiers jours de novembre.

La température de l'air varie avec les vents régnants.

Pendant le mousson du sud-ouest, la chaleur est insupportable, le thermomètre montant alors jusqu'à 43 degrés. Les naturels quittent alors le littoral et se retirent dans l'intérieur, de sorte que le commerce est en grande partie suspendu.

Les ouragans et les cyclones ne font que de rares appari-

tions dans ce golfe. En général, les courants sont très irréguliers et dépendent totalement des vents régnants. La mer est remarquable dans cette région par son éclat phosphorescent durant la nuit; elle devient tout à coup illuminée, comme si elle était en feu. Ce curieux phénomène se produit aussi bien près de la côte qu'au large.

\*

\*\*

Rien, mieux qu'une excursion à Aden, n'est plus propre à éclairer la comparaison que l'on fait souvent de cette position avec notre possession d'Obock. On répète que Aden est le « vestibule de l'enfer », mais comme on médit ferme, aussi, d'Obock, il nous tarde de nous rendre compte par nous-même des avantages et des inconvénients d'Aden, que l'on ne manque pas, par esprit de dénigrement sans doute, de mettre au-dessus de nos établissements.

Nous entreprenons donc ce petit voyage; et la chose qu'il nous soit donné de constater, c'est que la chaleur, à Aden, est véritablement « infernale ». Le jour même de notre arrivée, quatre hommes de notre équipage sont frappés d'insolation, et, dans la soirée, un chauffeur succombe à une apoplexie. Franchement notre Obock et surtout Djibouti, jouissent d'une température plus élémentaire, quoique... forte.

Ce n'est pas que les Anglais n'aient fait ce qu'ils ont pu pour rendre moins insupportable le séjour de ce rocher; mais, contre le climat, le lion britannique lui-même est désarmé. Les noirs rochers nus de basalte sur lesquels s'élève Aden, ont l'aspect d'un entassement d'éponges calcinées ou pétrifiées. Ce Gibraltar de la mer Rouge, jusqu'en ces dernières années le seul dépôt de charbon de la région a une importance stratégique de premier ordre, qui est la seule raison de sa fortune, car le pays environnant n'a pour ainsi dire pas de valeur, et, on ne saurait assez le répéter, le séjour d'Aden est affreux. Ainsi, que d'hommes, que de millions, l'Angleterre a dû dépenser à Aden! M. Raoul Postel ne s'avance pas trop, lorsqu'il appelle Aden « le port le plus affreux et le plus

déshérité du globe, où Caïn maudit vint terminer ses jours, assure-t-on. On n'y respire que du feu et de la poussière, qui vole partout, au ciel, sur la mer, sur les montagnes et par dessus les cratères brûlants, quoique éteints. Nulle végétation de la base au sommet de ces pics décharnés et déchirés de ravines, ni au bord de ces routes poudreuses où défilent, l'œil fatigué et le cou pendant, des chameaux arrivant des profondeurs du désert. On ne voit point leurs jambes, cachées par la poussière qui court horizontalement. On ne sait, en réalité, sur quel continent on marche, et l'on dirait la terre elle-même malade, si la matière était susceptible de l'être. En ce triste séjour, les maux de foie, causent, dit-on, des accidents terribles. Il faut être Anglais pour vivre là (1). »

Est-il besoin d'ajouter à cette peinture énergique, que la nature d'Aden est uniformément grise; que l'on n'y voit pas de verdure, pas de fleurs, pas d'eau — si ce n'est dans le « jardin » calciné que les Anglais ont tenté d'y créer, et où il faut beaucoup de bonne volonté pour reconnaître de la végétation. Il n'y a que l'azur admirable de la mer, pour tempérer la tristesse morne de ce roc désolé, sombre et lugubre.

Aden, dont les citernes remontent peut-être plus loin que Salomon, fut un des grands entrepôts du commerce de l'antiquité, entre l'Égypte et les Indes; elle fut surtout très florissante sous la domination tyrienne. Certains auteurs veulent la reconnaître dans l'*Eden* qui est mentionné dans la Bible d'Ezéchiel; quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il est un fait certain, c'est que tous les historiens citent Aden comme le grand *emporium* de l'Arabie.

Aden aurait été détruite par les Romains et rebâtie plus tard on ne sait exactement ni par qui ni à quelle époque précise. Toujours est-il que la région fut successivement soumise aux Ethiopiens, aux Persans et aux Arabes. Sous toutes ces dominations Aden sut garder sa vogue et son

(1) *Gazette géographique* du 1<sup>er</sup> avril 1886.

éclat et du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, c'était toujours le principal entrepôt du commerce de la région. Mais la découverte du cap de Bonne-Espérance lui fit perdre son importance.

Albuquerque et les Portugais firent le siège d'Aden sans succès en 1513 et l'on attribue aux Portugais une partie des importants travaux faits aux anciennes citernes.

Aden tint encore tête en 1516 au Soudan d'Égypte, mais en 1538, une armée turque de Soliman le Magnifique s'en empara par surprise, et la fortifia. Un siècle après, les Turcs furent expulsés du Yémen et Aden resta entre les mains de souverains indigènes. La décadence de son commerce était alors complète; les révolutions politiques lui avaient été fatales de même que la découverte de la nouvelle route des Indes.

Les Anglais guettèrent alors ce point comme une proie enviable, étant donnée sa situation stratégique. Après l'expédition de Bonaparte en Égypte, les Anglais, voulant s'efforcer de mettre les Indes à l'abri des attaques étrangères, conclurent, en 1802, au nom de la Compagnie des Indes, un traité d'amitié et de commerce avec le sultan de Lahedj, le maître d'Aden. En 1829, le premier steamer qui fit le voyage de la mer Rouge battait pavillon britannique, et embarquait à Aden du charbon anglais. En 1835, le capitaine de vaisseau Haims faisait, par ordre de l'amirauté, le relevé hydrographique de la côte d'Arabie. Le prétexte cherché à une occupation définitive fut rapidement trouvé, car maintes fois, depuis cinquante ans, les marines marchandes de l'Occident avaient eu à se plaindre des actes de piraterie arabes dans ces parages. Aussi, en 1839, profitant de ce qu'un bâtiment anglais avait été pillé par les indigènes, deux vaisseaux de guerre britanniques montés par 700 hommes exigèrent une réparation. Le sultan de Lahedj ayant trainé les négociations en longueur, Aden fut aussitôt bombardée et prise d'assaut et quelques semaines après, les Anglais étaient maîtres de la péninsule. Le sultan de Lahedj dut donc subir les conditions du vainqueur; pour quelques

centaines d'écus payés à titre d'indemnité, il céda Aden et son territoire au gouvernement anglais.

Les vainqueurs conclurent bientôt des traités de paix et d'amitié avec les tribus voisines et firent subir à la ville une véritable transformation. Les rues étaient alors désertes, les maisons en ruine, les mosquées délabrées. Ils rebâtirent les monuments et tracèrent des rues nouvelles; des bazars, des cafés, des temples s'élevèrent, ainsi que des entrepôts, des casernes et des forts rendant vains tous les retours offensifs des Arabes dépossédés.

Aden devint alors au bout d'un certain nombre d'années l'un des plus grands dépôts de charbon anglais entre l'Europe et les Indes. La plupart des marines marchandes sont restées jusqu'à nos jours tributaires de cette station britannique.

C'est pour nous affranchir de ce monopole coûteux, dangereux et humiliant que la France a créé, sur la côte orientale d'Afrique, dans la baie de Tadjourah, la station d'Obock, puis celle de Djibouti, actuellement la rivale d'Aden.

La population d'Aden, qui était descendue à 1.500 habitants, décupla en quelques années et n'a cessé de progresser depuis.

\*  
\*\*

Les Anglais ont donc occupé Aden en 1839; en 1850 ils en ont fait un port franc; au point de vue administratif ils l'ont rattaché au gouvernement général des Indes anglaises, présidence de Bombay.

Cette possession est située sur le territoire de la tribu arabe Abdali, à 9.140 kilomètres de Paris, à 170 kilomètres à l'est du détroit de Bab-el-Mandeb. La ville d'Aden est puissamment fortifiée. Le territoire est constitué par deux presque îles rocheuses: Aden proprement dit et le Petit Aden, séparés par une baie qui forme un port excellent. Deux massifs abritent cette baie: l'un, le Chamcham promenade d'Aden, s'élève, à l'est à 351 mètres d'altitude. C'est le corps d'un ancien volcan. Il est couronné de forti-



fications et relié au continent par un isthme de sable. L'autre massif, le Djebel Hassan ou Pain de Sucre, se dresse à l'ouest. Plusieurs îlots surgissent de la mer aux alentours; le plus grand est Sirah, en face d'Aden.

On a comparé le promontoire d'Aden ou Chamcham au rocher de Gibraltar: il est en effet, comme la montagne européenne, muni de fortifications puissantes, taillées dans le cratère même du volcan éteint; il surveille l'entrée de la mer des Indes et du golfe Arabique; « il est pour les Anglais un anneau de la chaîne immense tendue par eux autour du monde. »

La ville d'Aden est bâtie au pied de la forteresse, du côté de l'orient; sur le versant occidental du Chamcham, à l'extrémité de la baie vaste et profonde que les Arabes nomment Bender-Touvasg, se trouve le port principal, la *marine* d'Aden, Steamer-Point, où abordent les grands navires des compagnies maritimes qui font le service de l'Inde, de l'Afrique du Sud et de l'Extrême-Orient.

Le territoire britannique comprend en réalité trois agglomérations principales: Steamer-Point, à l'entrée du port, à gauche; Maalah, au fond du port; et Aden-Town ou The-Camp, à 5 milles et à droite de Steamer-Point.

Il y a à Aden une église catholique, un bureau de poste, un bureau de télégraphe; la ville est reliée télégraphiquement à toutes les parties du monde.

La population totale de la possession est évaluée à 40,000 habitants, dont 1,200 Européens, y compris les soldats et fonctionnaires.

Aden possède deux grandes banques, l'une anglaise et l'autre française, plus, une Chambre de commerce. La France, l'Allemagne, l'Autriche Hongrie, la Belgique, les Etats-Unis, l'Italie, en un mot les principales puissances y sont représentées par des consuls ou vice-consuls.

Il n'y a sur tout le territoire qu'une autre ville à citer: c'est Lahedj, à 40 kilomètres au nord-ouest d'Aden; elle est fortifiée et compte de cinq à six mille habitants. Le

ouady Tolbaan coule auprès. Lahedj est la résidence du cheick des Abdalis.

La population d'Aden seule, entre pour moitié dans le chiffre total de la population de la possession.

Un grand nombre de navires, surtout à vapeur, touchent à Aden, mais les principales compagnies dont les bâtiments y font régulièrement escale sont: les Messageries maritimes, la Péninsulaire orientale, le Lloyd autrichien et la compagnie Florio Rubattino. Des flottes entières pourraient d'ailleurs séjourner et évoluer devant Steamer-Point. La baie elle-même a douze kilomètres de largeur et six environ de profondeur.

Il y a, comme bien l'on pense, à Aden, plusieurs négociants européens et américains; deux ou trois français seulement; ce sont surtout des Parsis de l'Inde qui détiennent le commerce.

\*  
\*\*

Les Arabes et les Turcs, fort nombreux à Aden, sont presque tous déguenillés et malpropres. Ils font, à Aden, le commerce du café, de l'encens, de la myrrhe, des grains, du bétail et des fruits. Les Arabes indigènes qui peuplent la ville viennent surtout du dehors; ce sont des Jebbelis, habitant des contrées montagneuses de l'Yemen. Les « Auvergnats » de l'Arabie descendent en nombre à Aden et viennent y amasser quelque argent en s'occupant comme brocanteurs, petits boutiquiers, bateliers ou pêcheurs; d'autres se louent comme journaliers.

« Au milieu des Arabes figurent les Akdams, race curieuse qu'on ne rencontre que dans l'Yemen. Le nom d'Akdam en arabe (au singulier Khadim) signifie esclave ou domestique, et dénote immédiatement l'infériorité de la classe à laquelle appartiennent les Akdams. Il est probable qu'ils descendent des anciens maîtres du pays, les Ethiopiens, chassés par les Arabes et les Perses. Ce qui tend à confirmer cette opinion, c'est que le type des Akdams présente une grande analogie avec celui des

Abyssins; ils ont les cheveux lisses, le nez aquilin, les lèvres minces et la peau noire. Les Akdams occupent dans Aden un quartier séparé, et les Arabes leur abandonnent toutes les fonctions qu'ils considèrent comme dégradantes, telles que celles de barbiers, musiciens ambulants, forgerons, crieurs publics. Les Akdams sont les parias d'Aden; il ne leur est pas permis de manger avec les Arabes de race pure, et ils ne peuvent se marier qu'entre eux (1). »

Les Indiens composent la partie la plus notable de la population d'Aden. Presque tous sont mahométans. Ils se sont arrêtés dans la ville arabe en route vers La Mecque ou au retour de ce grand pèlerinage. Aden offre ainsi aux musulmans de l'Inde une étape avantageuse, et beaucoup, au milieu des fructueuses occupations qu'ils y trouvent, oublient entièrement la Kaaba et le Prophète. Les cipayes de l'armée anglaise, les domestiques des Européens et des Parsis, les marchands banians, figurent aussi au nombre des Indiens; mais, parmi eux, une grande partie ne suit pas la religion de Mahomet et sont restés fidèles à l'antique culte de Brahma.

Les Banians et les Parsis de l'Inde, en général riches ou du moins fort à leur aise, se distinguent par leur bonne tenue, leur probité, leur aptitude aux grandes affaires. Ils portent une grande redingote de coton blanc, que l'on pourrait prendre pour une robe, un pantalon blanc, court, des souliers à bouts relevés, une mitre de toile cirée ou de soie, selon leur condition. Ils suivent la religion de Zoroastre et descendent des anciens *guèbres*, adorateurs du feu.

Depuis longtemps, de nombreux Parsis campaient dans la ville arabe, mais, privés de *modeb* et surtout de dakma ou tour du silence, ils n'apportaient pas leur famille, et, une fois leur fortune faite, ils regagnaient les Indes au plus vite. « Le gouvernement anglais ne tarda pas à constater, dit Mme Dieulafoy, combien ces sujets guèbres, laborieux et probes, étaient aptes à augmenter

(1) L. Simonin.

la prospérité d'une colonie placée sur une des plus grandes routes de la mer, et les autorisa, au grand mécontentement des musulmans, à bâtir un pyrée et une tour funéraire. Le feu sacré, solennellement apporté des Indes, précéda les familles des négociants les plus riches et les mieux posés à Aden. » Les Parsis se sont politiquement confondus avec les conquérants et fréquentent les salons des Européens, dont les intérêts se sont identifiés avec les leurs.

Le jeu de whist est très en vogue à Aden parmi les Européens et les officiers de la garnison anglaise. Mais la principale distraction de l'endroit, c'est le Parsi. La mode est de venir s'asseoir dans la boutique d'un de ces Asiatiques, chassés de la Perse par la religion musulmane, et d'y absorber vers les cinq heures du soir son dernier *brandy and soda*, avant de se mettre à table, en causant des cancons de la ville. On trouve de tout dans les boutiques de ces Parsis, depuis le pot de moutarde, le casque de liège, les conserves de légumes ou de viande, le pantalon ou la paire de souliers, jusqu'au papier à lettres, au vin de Champagne et au brandy. Aussi ces négociants Parsis s'enrichissent-ils souvent à Aden et certains font-ils même étalage d'un grand luxe.

La population noire est constituée par les Somalis et les Berberes, dont les traits sont fort beaux, les formes simples et harmonieuses, le port grave et l'œil expressif. Les femmes sont aussi belles qu'il est possible à des négresses de l'être.

Ces Somalis, qui sont originaires de la côte d'Afrique voisine de l'île de Socotora, sont engagés par la Compagnie orientale et travaillent dans les entrepôts de charbon de Steamer-Point. Ils disposent le combustible en tas réguliers sur le rivage et, à l'arrivée de chaque steamer, l'amènent à bord et le descendent dans les soutes. Ils reçoivent pour ce travail un salaire quotidien d'un shilling, soit un franc vingt-cinq centimes. Ils sont d'une sobriété exemplaire et ne vivent que d'un peu de riz. Leur vêtement consiste simplement en une écharpe

de soie jaune dont ils s'enveloppent les reins. Quelques-uns promènent sur mer les passagers des nombreux vapeurs qui relâchent à Steamer-Point. Les plus jeunes ou les plus paresseux se bornent à éventer les voyageurs dès leur descente sur le rivage, en leur demandant en échange le *bagchiche* ou *backhchich* (pourboire).

Les Somalis sont, dans leur pays d'origine, un peuple pasteur. Ils ne viennent à Aden que pour amasser un petit pécule et, dès qu'ils ont atteint leur but, ils cèdent la place à d'autres et retournent chez eux pour s'adonner de nouveau aux soins des troupeaux. Ils ont formé à Steamer-Point, une petite ville à part, au-delà des monumentales constructions de la plage, occupées par les résidences de négociants parsis, les administrations de la poste et du télégraphe, enfin les établissements de la Compagnie orientale. Leur village est modestement caché derrière ces habitations luxueuses; il se compose de cahutes en paille et en bambou; mais il n'en possède pas moins ses places et ses cafés, ses magasins et ses bazars.

On rencontre aussi à Aden beaucoup de juifs de Sana. Les indigènes vendent des plumes et des œufs d'autruche, des chapeaux de Zanzibar, des nattes, de la gomme, des aromates, de l'ambre jaune, de l'ivoire, des cannes en corne de rhinocéros, des cornes de gazelle, des paniers de jonc, etc. Ils accablent l'étranger de leurs offres et surfont leurs marchandises des trois quarts, au moins, de leur valeur, sans compter la pompeuse description qu'ils en font, pour rien. Au reste, ils ne sont pas pressés; on peut marchander avec eux pendant des heures sans qu'ils se rebutent. Ils n'acceptent en paiement que des roupies de l'Inde, dont la valeur est comme on le sait très variable autour de 2 fr. 50, ou de la monnaie anglaise.

Les Somalis se livrent aussi au commerce, mais ils sont plutôt plongeurs et nageurs pour le plus grand ébahissement des voyageurs de passage. Lorsqu'un navire jette l'ancre, ils accourent à la nage, en font le tour en demandant aux passagers de leur jeter quelques pièces d'argent,

qu'ils vont chercher par vingt-cinq pieds d'eau. Ils ne remontent pas à la surface sans les avoir trouvées, mais à peine ont-ils repris haleine qu'ils replongent si on leur jette une autre pièce. Ils ne paraissent jamais fatigués, et font toutes ces évolutions dans l'eau sans paraître se soucier des requins, qui pullulent pourtant dans la baie. Ils sont entièrement nus, bien entendu, et leur tignasse jaune fait encore ressortir la couleur noire foncée de leur peau.

Ce n'est pas un spectacle banal que de voir tous ces sauvages, aux têtes noires et crépues, aux dents blanches, aux yeux brillants de convoitise, s'agiter dans le clapotis de l'eau, à la recherche des « sous blancs » qu'on leur jette, et qu'ils ne cessent pas de demander à grands cris. D'autres négrillons cherchent à monter sur le pont, en s'aidant de tout ce qui fait saillie en dehors du navire; si un matelot se montre par-dessus le bastingage, ils se jettent à l'eau comme des grenouilles effrayées par un passant. « Backchiss! Backchiss! » ou bien « A la mer! A la mer! » tels sont les cris continuels de ces braves gars, celui-ci et celui-là signifiant, traduction libre mais exacte : « Jetez-nous des sous! beaucoup de sous! »

Ils ont un autre truc pour se faire octroyer le backchiss de leurs rêves : lorsqu'ils ont réussi à grimper jusque sur le pont, ils se faufilent auprès des passagers qu'ils reconnaissent pour des Français : « English mauvais! Français bon, good; beaucoup bon! » et ils tendent leur main noire où tombe toujours quelque monnaie. Le compliment sert d'ailleurs pour toutes les nations : si c'est d'un anglais qu'ils se sont approchés, c'est le « frenchman » qui est « mauvais » et l'english qui est « good ».

Leurs querelles allumées par la convoitise suffiraient pour distraire les passagers; ils se disputent, se jettent des injures, mais ne vont pas, au moins dans l'eau, jusqu'aux coups. Cela finit ordinairement par des éclats de rire.

Lorsqu'un paquebot est ancré à Aden, les Baniens l'envahissent, dans un bruit assourdissant, où se mêlent

les dialectes les plus variés de l'Inde, ils étalent et crient leurs marchandises, ils offrent des boîtes en bambou sculpté, des œufs d'autruche et de casoar, des objets en coco ajouré, de fines cornes d'élan, des éléphants en ivoire, de petits paniers remplis de coquillages, des soieries, des bibelots en écaille, tous produits venus pour la plupart des manufactures européennes et désignés comme originaires du Japon ou de l'Inde. On ne peut plus aller et venir sur le pont où sont installées ainsi cinquante boutiques, toutes très achalandées. On ne peut descendre non plus, car tout est fermé, fenêtres et hublots, pour empêcher que la poussière du charbon — porté à bord durant l'escale — ne pénètre dans les chambres et dans les salons. On n'a donc que la ressource d'aller à terre.

\*  
\* \*

L'importance commerciale d'Aden ne cesse de grandir d'année en année, malgré la concurrence. Son commerce extérieur et intérieur s'est élevé en 1895-96 à plus de 142 millions de francs, dont 76 millions d'importations et 66 millions d'exportations. Les importations viennent surtout d'Arabie, de la mer Rouge, puis d'Angleterre, de l'Autriche et des Etats-Unis. La part de la France est malheureusement insignifiante : 194.000 francs seulement ! Les ventes de la France à Aden ne consistent guère qu'en sucre, bougies, vins et spiritueux, tissus de soie et de laine. Le dépérissement des importations d'articles français est attribué là comme en beaucoup d'autres endroits à la cherté relative de nos produits, à l'absence d'agents français sur place et au regrettable refus de la plupart de nos exportateurs de vouloir se plier au goût et aux exigences des acheteurs indigènes.

Aden reçoit surtout du dehors le café, les métaux précieux, le coton, les peaux, les grains, le charbon. Ses exportations consistent surtout en cafés, tissus, peaux, grains, gommes, nacre, ivoire, encens, myrrhe, aloès, plumes d'autruche, provenant de l'intérieur par les caravanes.

La navigation dans le port d'Aden est toujours en progrès. En 1895-96, il y est entré 1.306 vapeurs jaugeant 2.133.000 tonnes et 1.536 boutres indigènes jaugeant 52.000 tonnes.

La sortie donne à peu près les mêmes chiffres. A l'entrée, nous constatons la présence de 727 vapeurs anglais et 128 français.

Malgré nos efforts pour attirer vers Obock, puis vers Djibouti, le trafic national, nous voyons qu'Aden conserve encore une importante clientèle française, qui cependant n'y fait nullement pénétrer nos produits et se contente d'acheter ceux de la région. Toutes les marchandises entrent à Aden en franchise, sauf les vins et spiritueux. Soixante-dix à quatre-vingts navires s'approvisionnent tous les mois de charbon à Aden, qui est l'entrepôt principal de l'Afrique orientale. Mais la seule industrie de la colonie est celle des salines. Or, comme à Aden, l'extraction du sel est beaucoup plus difficile qu'au lac Assal, où il n'y a comme l'on dit « qu'à se baisser pour le prendre » et que le sel d'Assal est d'une pureté incomparable, il n'y a pas à redouter, pour les salines de notre territoire, la concurrence de celles d'Aden.

\*  
\* \*

L'une des constructions les plus intéressantes d'Aden est sans conteste la résidence de l'agent des Messageries maritimes françaises. Située sur la hauteur, au pied du sémaphore, elle est entourée d'un petit jardin, ce qui est là-bas une véritable et merveilleuse exception. On a dû d'ailleurs y transporter, à grands frais, de la terre végétale, et la verdure de ce petit jardin contraste avec les alentours absents de vie végétale. Au-dessous est une chapelle assez coquette; plus loin, sur le versant opposé, sont des casernes. Puis, sur les deux rochers dont nous avons parlé, dont l'un est isolé de la mer, à l'entrée du port, figurent deux batteries de défense formidables. « Sur les hauteurs, a écrit Mme Dieulafoy en 1887, s'élèvent des tours d'observation ou de défense, des remparts, tout un

système de fortification compliqué. Steamer-Point, ville de création récente, doit la vie aux nombreux bateaux qui circulent entre l'Océan Indien et la Méditerranée; Aden, au contraire, située dans un repli de la montagne, à dix kilomètres du nouveau port, est en communication directe avec l'Arabie. Au pied des rochers dénudés, tachés de blanc et de gris par les résidences des hauts fonctionnaires, et les *bungalows* des sous-officiers indiens, s'étend une place demi-circulaire. Les maisons, bâties à l'italienne, ornées d'un rang d'arcades au rez-de-chaussée et de vérandahs au premier étage, ont vue sur la rade. Les consuls, les négociants européens ou parsis, occupent les plus belles. Derrière cet écran, la ville arabe avec ses cafés où grouille tout le jour une nombreuse population de marins étrangers mêlés aux nègres et aux Somalis. On parle dans les bazars les langues des cinq parties du monde, et l'on paraît s'entendre; c'est la seule différence à signaler entre les gens qui les fréquentent et les constructeurs de la tour de Babel. »

Les fortifications d'Aden, considérées comme imprenables, couronnent à pic la montagne de bastions, de redans, de casemates. On ne voit que fossés, talus et ponts-levis. En certains points, on peut amener l'eau et, inondant les fossés, rendre l'attaque encore plus difficile. Une porte gardée par des sentinelles nous livra passage, lors de notre promenade, et le cipaye nous salua, obéissant à la consigne qui lui enjoint de porter les armes à tout Européen.

Les navires n'accostant point à quai, il faut faire usage, pour débarquer, des embarcations du bord ou des canots du port; c'est sous l'œil vigilant de policemen européens que se fait le débarquement : ces honorables fonctionnaires sont très corrects, très polis et très complaisants. En face du quai, sur la plage, se trouvent quelques magasins tenus par des parsis et des hôtels européens (cinq ou six) dont l'un appartient à un Français qui joint à sa profession d'hôtelier celle de photographe. Ces hôtels sont assez confortables. On trouve aussi, au débarcadère, des

ânes vigoureux qui vous emportent, si vous le désirez, et comme de juste moyennant finance, vers la ville arabe qui est située à six kilomètres de là, au fond d'un vaste cratère. On peut se faire transporter un peu — bien peu — plus commodément dans des voitures que conduisent des Arabes presque nus. A peine a-t-on débarqué à Aden que l'on est assailli par les âniers, les cochers, les portefaix, les marchands : c'est un concert assourdissant d'offres de services, de protestations d'habileté, de flatteries dans le genre du « Français bon, good », que l'on entend sur le bateau. Ce n'est pas sans peine que l'on se débarrasse de cette canaille empressée, surtout si l'on n'a pas emporté de canne.

\*  
\*\*

Les caps du Ras Amrou et de Djebel Hassan, ainsi que la presqu'île sur laquelle Aden est bâtie, sont d'origine volcanique. La presqu'île n'a pas toujours été réunie au continent arabe; elle a certainement été formée par un soulèvement géologique; la partie médiane en est occupée par une montagne aux nombreux cratères, et qui est couverte de laves, d'obsidiennes, de ponces noires et rouges.

C'est par une route très pittoresque que l'on se rend de la ville européenne à la ville indigène : elle contourne d'abord la montagne, en longeant la mer, puis elle s'enfonce dans le massif rocheux. Cette route, construite par les soins du gouvernement, est large et bien entretenue. Elle n'est pas toujours sûre la nuit, car on y est alors exposé à la rencontre de quelque rôdeur indigène ou d'un lion affamé. Il est même recommandé de ne s'y aventurer qu'armé; mais le jour il n'y a rien à craindre. Cette voie est d'ailleurs animée par les allées et venues des soldats européens ou indigènes, dont la caserne s'adosse à la montagne, près de là est un campement arabe : elle est dans une situation qui lui permet de surveiller un petit port voisin, fréquenté par les caboteurs et les pêcheurs du pays. La route traverse ensuite un petit village presque abandonné, qu'on appelle Malla.

Cependant, le terrain continue à s'élever; de tous côtés, en face, à droite, à gauche, on n'aperçoit que des rochers abrupts, ceints de murailles sinueuses, hérissés de canons, puis enfin une porte fortifiée, que protège un bastion qui coupe la route obliquement. Nous passons par cette porte, au milieu de cipayes appuyés sur leurs fusils, et nous nous trouvons alors dans une immense tranchée creusée dans la pierre vive et resserrée entre deux falaises énormes, « formidables Thermopyles britanniques ».

Cette passe est surplombée par un fort à feu plongeant, et une arche relie entre elles les deux lèvres à une très grande hauteur.

La gorge serpente en trois ou quatre replis, après lesquels on descend en pente douce vers la ville arabe, par une bonne voie que bordent, de chaque côté, des semblants d'arbustes élevés à grands frais dans des caisses de terre cuite ou de bois.

La ville nous apparaît alors comme un décor de théâtre, avec sa ceinture de montagnes noirâtres, sur lesquelles tranchent les blanches maisons et les cases jaunes en feuilles de palmier desséchées. La mer bleue scintille au loin, par une fente de l'enceinte rocheuse. « Le panorama de la baie, limité par les promontoires violâtres qui s'avancent au milieu des eaux bleues, se déploie dans toute sa beauté. En s'élevant encore, les regards franchissent les premiers plans, dominant les terres basses que blanchissent à l'horizon des dépôts de sel situés entre Aden et Cheik-Othman, distinguent les jardins de ce village semblables à une oasis perdue au milieu des sables, puis les mâtères des nombreux bâtiments à l'ancre dans le port, et se reportent enfin sur les deux sommets rocheux, jambages de la porte colossale qui met la mer en communication avec la baie (1).

Le pays d'Aden étant entièrement aride, le sol étant presque partout nu et pierreux, ne renferme pas d'arbres, pas de verdure et ça et là seulement quelques touffes d'ar-

(1) Mme Jane Dieulafoy : *Tour du Monde*, 1887.

bres rabougris que le soleil calcine, les animaux sont forcément rares. La région ne renferme guère que des moutons, à la queue traînante et chargée de graisse, et quelques maigres chèvres dont on emprisonne prudemment les mamelles dans une poche imperméable.

Le long de la route, on rencontre de riches équipages de Parsis et d'Anglais résidents, qui vont faire leurs emplettes à Aden. On croise aussi des matelots des navires en rade, heureux de parcourir la contrée. Les uns et les autres sont montés sur des ânes et des mules d'Arabie, que les loueurs ont l'habitude d'orner de plumes et de grelots.

Mais à côté, on rencontre des piétons allant par groupes pittoresques. « Ce sont tantôt des chameliers marchant lentement à côté de leurs bêtes, tantôt des Bédouins du désert égarés sur ce point civilisé de l'Arabie, ou bien des cipayes de l'Inde à la casquette de toile blanche ombrageant une figure basanée, ou bien enfin des *coolies*, des *lascars* venus de Bombay, de Madras ou de Calcutta; d'autres fois ce sont des Juifs sales et maigres que l'on devine de loin à leur type caractéristique (1). »

On arrive enfin au village arabe, but de l'excursion : les pierres calcaires des murailles sont plus brûlées que si elles sortaient d'un four à chaux, et elles réverbèrent une chaleur terrible. Les « attractions » que l'on est venu chercher là ressemblent à toutes celles que peuvent offrir les villages de l'Arabie : c'est le café mauresque, où l'on trouve d'excellent tabac, et où l'on vous sert dans de petites tasses sous le nom de *moka* une bouillie brune, odorante et amère; c'est le bazar, agglomération de boutiques toutes pareilles à celles de Suez et de Port-Saïd, avec des marchands aussi obséquieux et non moins voleurs que ceux de là-bas. C'est enfin la grande mosquée, de proportions mesquines et inélégantes, mais qui renferme de belles lampes d'argent, aux fines ciselures.

(1) L. Simonin : *La presqu'île d'Aden*.

\*  
\*\*

La ville de Steamer-Point, presque exclusivement britannique, construite depuis l'occupation anglaise, comprend une grande place, qui n'est qu'une immense étendue de sable où quelques cocotiers s'efforcent de pousser, et où dorment agenouillés des dromadaires étiques, dont beaucoup ont le dos écorché. Des maisons de pierre à galerie antérieure forment sur un côté de la place une ligne demi-circulaire d'un assez bel effet : ce sont des magasins, des hôtels, des agences, des consulats. A toute heure de la journée, sauf de midi à deux heures, moment de la plus forte chaleur, il y a beaucoup d'animation sur la place et dans les rues adjacentes. Le marché d'ailleurs se tient sur cette place.

« Un tour dans les magasins — dit M. Louis Brunet — est de rigueur, devant les étalages, parmi les curieuses exhibitions où la poussière met une empreinte de vétusté.

Dans ce caravansérail d'Aden, où l'on rencontre des gens de tous les pays et de toutes les couleurs, les hôtels succèdent aux hôtels, empruntant les noms des Etats de l'Europe, spéciaux et point trop mal tenus, encore qu'on y soit poursuivi jusqu'à l'intérieur par des négrillons qui, de force, vous font du vent au visage avec des éventails de feuilles de palmier. Voilà l'hôtel de France, non le moins beau, ainsi nommé parce qu'on y rencontre surtout des Anglais ! »

\*  
\*\*

Le thé est la boisson qui obtient le plus de succès à Aden.

Ayant pris part au *mess* des officiers de l'artillerie royale, nous constatâmes là surtout la grande vogue de ce produit. Les exigences du service proprement dit ne prenant guère à ces officiers qu'une heure ou deux par jour, au lever du soleil, pour éviter la chaleur de la journée, ces messieurs prennent le matin une première tasse

de thé avant de partir. Lorsqu'ils rentrent du quartier, à sept heures et demie, deuxième tasse de thé, avec beurre, œufs, sandwiches, etc. A dix heures, déjeuner substantiel arrosé de bière ou de thé, invariablement terminé par un plat de *curry*. C'est le mets traditionnel des Indes, composé de mouton ou de volaille et de riz fortement pimenté. A deux heures, *tiffin*, expression indienne analogue à *luncheon*. A six heures du soir, diner, où le porto, le sherry et tous les vins de France se donnent rendez-vous. A neuf heures, thé encore, c'est le dernier, avec un accompagnement de gâteaux, tartines, etc. En outre, les intervalles se combient avec des verres de *brandy and soda*.

On boit sec, à Aden ! Et l'on y mange bien, aussi ! Si vous dînez chez des gens « bien », vous trouverez la table littéralement chargée de viandes, de pâtisserie, de vins et le « velvet » ne sera certainement pas oublié. Le « velvet », comme son nom l'indique, est du « velours ». C'est une boisson composée du mélange de deux bouteilles de champagne, de deux fioles de soda-water, un flacon de brandy et un de liqueur de gingembre ; c'est d'un « velouté » à faire frémir : celui qui absorbe deux verres de ce nectar sans perdre la tête, peut se regarder comme un monsieur solide. Mais le plus souvent les convives, dans ces plantureux diners, perdent la tête et toute retenue. Beaucoup achèvent le repas sous la table, ce dont personne ne s'inquiète. Du reste, si le festin a lieu un dimanche, on ne recherche aucune autre distraction : ceux qui sont là, et qui roulent sous la table, ne voudraient pour rien au monde passer à un délassement dit « profane », fut-ce le simple jeu de cartes ; les principes avant tout !

Les fils d'Albion ont une excuse à leur amour pour les boissons fortes ou veloutées : c'est qu'à Aden il n'y a pas d'eau buvable. Cela ne veut pas dire qu'ils se borneraient à boire de ce liquide inoffensif, s'ils en avaient. Mais le fait est là ; l'eau est rare, mauvaise et malsaine.

En effet, il n'existe pas à Aden ou aux environs, le

moindre cours d'eau. Il faut donc se contenter d'eau de mer distillée, et l'on en distille de grandes quantités ; mais elle est chère : elle s'est vendue jusqu'à 22 fr. 50 la tonne. Le velvet revient plus cher, mais il est plus savoureux que le liquide retiré du serpent. On peut du reste couper les boissons alcooliques en y mettant de la glace : Aden possède des fabriques de glace artificielle : comme elle est aussi d'un prix élevé, on en met peu dans son verre.

Il y a bien des citernes à Aden, mais comme il ne pleut presque jamais, elles ne reçoivent que bien peu d'eau ; et encore cette quantité qui y parvient s'évapore-t-elle dès que le soleil reparait.

Ces citernes méritent quelques lignes de description : on les montre aux voyageurs comme une curiosité locale ; on ne peut pas plus passer à Aden sans voir les citernes, que l'on ne passe à Sainte-Hélène sans voir la maison de Napoléon.

Les murs principaux de ces merveilleuses citernes (dont les fondations sont ainsi jetées dans le roc) ont plusieurs mètres d'épaisseur. La profondeur des bassins est considérable. Lorsqu'ils sont vides, des marches permettent de descendre jusqu'au fond, et comme ces bassins sont disposés d'étage en étage, on monte de l'un à l'autre par des escaliers extérieurs. Latéralement à chaque réservoir principal, sont aménagés des bassins plus petits. Les moindres accidents du terrain ont été mis à profit, de façon à utiliser les plus minces filets. Les couronnements des barrages sont en pierre de taille. La longueur totale des bassins atteint 250 mètres et la plus grande largeur du premier dépasse 50 mètres. Au-dessous, par des crevasses profondes, l'eau des pluies peut descendre à flots pressés dans les divers bassins qui se succèdent. Le premier est protégé par une grille de fer et attribué aux Maures. Quelques mètres plus loin est le second bassin, le plus vaste de tous ; il est à fond plat ; ses parois inégales sont revêtues d'une épaisse couche de ciment blanc.

On a élevé, toujours à grands frais, sur ce plateau, à

l'aide de terre végétale transportée de loin, un square, jardin charmant, avec des arbustes et des fleurs.

Il y a là aussi, nouveau tour de force, quelques fontaines où l'on peut boire, et dans le fond, une grotte est tapissée de plantes grimpanes. Mais, entre parenthèse, il faut avoir joliment soif pour boire là l'eau saumâtre que vous sert, dans un verre auquel cent bouches ont touché, le gardien de céans.

Au moyen d'un escalier en granit, nous arrivons à un pont débouchant sur la seconde terrasse. Quelques maigres arbustes y abritent imparfaitement l'orifice d'un puits, dont l'eau est portée en ville par des Indiens, à dos d'homme dans des outres.

Un autre escalier et un autre pont nous ouvrent l'entrée de la dernière plate-forme, qui renferme le dernier bassin, celui dans lequel surtout les eaux des pluies descendent.

Ces citernes se trouvent à droite de la ville quand on vient de Steamer-Point ; elles sont de construction très ancienne : pour les construire, ou plutôt les installer, on a profité de vastes excavations rocheuses, dont les parois ont été régularisées et cimentées. Les Romains du Bas-Empire, les Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle et de nos jours les Anglais, les ont réparées et entretenues. Mais, à part quelques pluies incidentes, il ne pleut que tous les quatre ou cinq ans assez pour y jeter une quantité d'eau notable. Cette théorie que tout le monde répète ne s'est, il faut le dire, jamais réalisée. On en est toujours aux pluies incidentes.

Ces magnifiques réservoirs — qui par conséquent ne « réservent » rien — étaient en partie comblés lorsque les Anglais entreprirent, il y a plus de trente ans, de les déblayer.

La légende en attribue la construction à Caïn ou à Salomon.

En réalité, on ne sait rien de leur origine, sinon qu'ils remontent à une antiquité très reculée. On est là, en tous cas, en présence d'une œuvre véritablement grandiose.



C'est une immense cavité en fer à cheval, formée par d'énormes rochers qui surplombent encore le plateau du dernier réservoir d'une hauteur immense. De ce point, déjà élevé, on découvre la ville et la mer, dont la couleur bleue se confond avec celle du ciel invariable.

D'un rocher à l'autre, des ponts ont été jetés, et on a achevé de relier les diverses parties du travail au moyen de plates-formes. Ces réservoirs, remplis, suffiraient pour approvisionner Aden pendant deux ans. La grande citerne du premier plan peut contenir 21 millions de litres, et l'ensemble des cinquante réservoirs en contiendrait près de cent millions.

On assure qu'il pleut à Aden plus fréquemment et plus abondamment depuis le percement de l'isthme de Suez. Ce changement dans la météorologie du pays, s'il est vrai qu'il se soit produit, n'a pas eu encore pour résultat de remplir les citernes ; mais il en a eu d'autres, inattendus : c'est que les maisons de terre des indigènes, qui n'étaient pas construites pour résister à l'humidité, s'effondrent après quelques averses.

Si les pluies sont rares aujourd'hui, elles étaient autrefois presque inconnues. Écoutons François Garnier, qui passa à Aden en 1872 :

« D'immenses bassins ont été creusés à grands frais dans le roc et s'étagent dans les anfractuosités des collines de pierre, au pied desquelles ils sont établis. Les parois mêmes du rocher ont été cimentées avec soin, de façon à recueillir les eaux de pluie. Une surface immense a été rendue ainsi imperméable et tout a été admirablement calculé pour qu'une seule goutte d'eau ne puisse être perdue. Grâce à cet ensemble de dispositions savantes, une averse de quelques heures suffirait à étancher pendant six mois la soif des habitants d'Aden. Mais, depuis dix ans que les travaux sont terminés, l'averse n'est point venue, les bassins restent vides... On reste frappé à la fois d'admiration et de découragement en contemplant ce monument de l'industrie de l'homme et de l'opiniâtreté de la nature. »

Le sultan de Lahedj fit, vers 1868, reconstruire un ancien aqueduc alors ruiné qui amène à Steamer-Point de l'eau du village de Cheick-Othman : malheureusement, cette eau n'est pas bonne.

Ajoutons enfin qu'on n'évalue pas à plus de sept centimètres l'épaisseur de la couche d'eau qui tombe annuellement dans la région, ce qui ne veut pas dire qu'il pleuve à Aden chaque fois qu'il tombe de la pluie dans les parages.

Les abords des citernes sont égayés, le matin et le soir, par le vol de milliers et de milliers de petits pigeons blancs et noirs qui habitent le pied de la montagne.

Quand on revient du village arabe, le soir généralement, puisque la journée a été employée à l'excursion, on voit Steamer-Point sous un nouvel aspect, qui ne manque pas d'originalité. A ce moment la température étant plus supportable, tout le monde est dehors.

La place, les rues étroites et bordées de boutiques, sont remplies de promeneurs : au fond et à la devanture des boutiques indigènes se voient, dans un pêle-mêle pittoresque, les vestes de soie aux vives couleurs, les écharpes de gaze, les coffrets de bois de santal, les bijoux indiens et arabes, les yatagans, les narghilés, et des vases en terre de formes capricieuses, depuis celle de l'aiguière à celle de l'amphore. « De graves Arabes assis sur des canapés, les jambes repliées, fument dans leur chibouck du latakîé ou du tombéki dont, suivant l'usage, la fumée passe à travers un récipient rempli d'eau de rose. Auprès du marchand, sur une table basse, est le fin moka préparé à la mode du pays, avec beaucoup de marc au fond de la tasse. »

Et n'importe où que vous alliez, les moricauds s'attachent à vos pas, vous suivent, vous entourent, vous pressent, vous supplient : « Backchiss !... Backchiss ! »

Heureux, alors, le voyageur qui n'a pas oublié sa canne !...

\*  
\*\*

Au moment de notre départ d'Aden, une importante expédition autrichienne venait d'y rentrer.

Cette expédition, envoyée en Arabie par l'académie impériale des sciences de Vienne, rapportait une foule de collections et de documents. Elle était composée de MM. le comte de Landberg, docteur ès-sciences, chef de l'expédition ; le professeur D. Müller ; le professeur Oscar Simony ; le docteur Frantz Kosmat, médecin de marine, le docteur Stéphane Paulay et le docteur A. Jahn.

Ces explorateurs arrivaient à Aden le 14 novembre 1898. Un petit vapeur suédois leur servit, pendant quatre mois que dura l'expédition, de véhicule et de domicile.

La première étape, à partir d'Aden, fut Bal-Haf, port situé entre Aden et Makalla, et où les servants autrichiens explorèrent les ruines antiques du Him-Ghurah (château des corbeaux), dont ils photographièrent les fameuses et mystérieuses inscriptions.

Après avoir été en butte au mauvais vouloir et aux tracasseries du sultan de Bal-Haf, ils purent partir de là, le 1<sup>er</sup> décembre, avec une caravane de huit Européens soit, outre les cinq explorateurs déjà nommés, un savant anglais, M. Bury, et deux domestiques, et des Askaris et soldats arabes. Quatre-vingt-dix-sept chameaux et trois ânes portaient hommes et bagages. La première étape fut Gilaa ; la seconde Ain-Ba-Maabed, où ils furent reçus le 2 décembre par des salves, des chants et des souhaits de bienvenue de la part de la population.

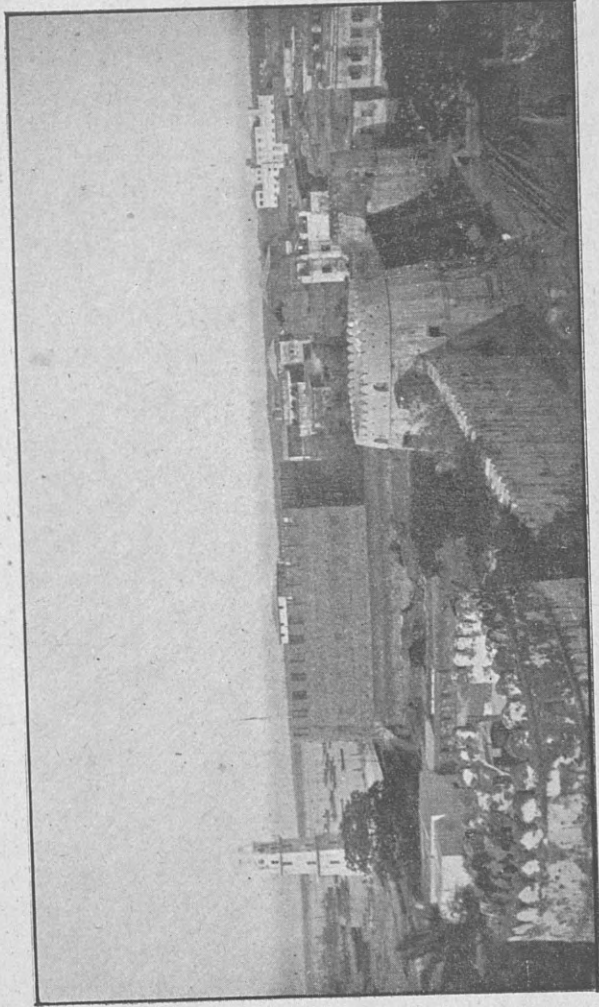
Ces bonnes dispositions durèrent peu ; le bruit courut même bientôt d'attaque probable des Bédouins et il fallut monter la garde toute la nuit autour du campement.

De là, les savants allèrent visiter le Gauleb-Chêh, territoire considéré comme sacré, où il est interdit de se servir d'armes à feu. Azzân, un nid de brigands, et Nakabal-Hagar, où de curieuses inscriptions furent photographiées, furent les étapes suivantes. Mais le sultan Muhsin les

retint sous divers prétextes, pendant huit jours, dans cette dernière localité et réussit à soutirer au comte Landberg de grosses sommes d'argent.

Ce dernier, à la suite de cette affaire mécontenta ses collègues qui le forcèrent à donner sa démission. Il fut alors remplacé comme chef de l'expédition par M. le professeur Müller (18 décembre).

On était rentré à Aden, après une tentative infructueuse pour pousser jusqu'à Chabra, d'où les intrigues britanniques et le mauvais vouloir des Arabes écartèrent obstinément la caravane. Celle-ci se divisa alors : M. Bury fut chargé de se rendre à Chabra, déguisé en Arabe, sans ses collègues autrichiens qui, renonçant à explorer l'Arabie, firent voile vers Socotora. Après l'exploration de cette dernière île dont nous parlons plus loin, ils abordèrent le 6 mars 1899 sur la côte de Mahra, en Arabie, et entreprirent l'exploration de la terre dite de l'Encens. Le 16 mars, ils rentrèrent à Aden. Ils y apprenaient que M. Bury avait bien pénétré jusqu'à Chabra, mais qu'au lieu des centaines d'inscriptions qu'il espérait trouver dans ses ruines, il n'en avait découvert qu'un petit nombre, mais fort intéressantes.



ZANZIBAR A VOL D'OISEAU

## Archipel des Comores.

(Socotora. — Zanzibar. — L'île de Pemba. — Mascate et Ormuz).  
 L'archipel des Comores; les îles Mayotte; Grande Comore;  
 Anjouan; Mohéli. — Histoire des Comores. — Population;  
 mœurs et coutumes. — Retour à Marseille.

.....  
 Rentrés à Djibouti, nous y prenons au passage un bâtiment de la Compagnie des Messageries Maritimes qui dessert l'Océan Indien et doit nous débarquer aux Comores, après arrêt à Zanzibar.

En quittant Aden, nous nous dirigeons vers l'Orient, entre l'Asie et l'Afrique. Bientôt nous doublons le cap Guardafui, englobé théoriquement dans la sphère d'action italienne et nous apercevons les îles Socotora et Abd-el-Kouri, que les Anglais avaient annexées en 1835 et qu'ils ont occupées définitivement en 1887.

L'île Socotora ou Sokotra, s'étend à l'ouest du cap Guardafui, dont la sépare un détroit de 150 kilomètres. La garnison anglaise qui y avait été placée en 1835 en fut retirée au moment de l'occupation d'Aden et, bien que, en principe, l'île soit inscrite depuis 1845 comme colonie de la couronne, la souveraineté de l'Angleterre n'y est guère que nominale.

L'île de Socotora était connue des Hindous, auxquels elle doit son nom, et des Grecs qui l'appelèrent *Dioscoride* et qui, dit la tradition, y auraient fondé une colonie à l'époque d'Alexandre. Plus tard, les insulaires de Socotora se convertirent au christianisme; ils professaient encore cette religion lors de l'arrivée des Portugais, en 1503, et ils en gardèrent certaines traces jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, les habitants sont tous musulmans, mais, chose curieuse, ils mettent encore des croix sur leurs tombes.

Les habitants de Socotora, qui sont au nombre de 11,800 environ, répartis sur une surface de 2,800 kilomètres carrés, se rattachent à des origines diverses. Les habitants des côtes sont des arabes, purs ou croisés de nègres; les Bédouins de l'intérieur sont de race différente, et on les croit autochtones. On trouve également dans l'île des traces de sang portugais et de descendance abyssine.

L'île, de forme triangulaire, est montagneuse, mais en dehors du massif du Haggier ou Hadjar, qui s'élève à 1,420 mètres, ses montagnes sont peu élevées. Le sol est pierreux et infertile; il porte cependant quelques arbustes, et même quelques grands arbres dans les vallées tournées vers le Nord.

Les habitants de l'île Socotora font peu de commerce et vivent principalement de l'élevage des brebis, des chèvres, des bœufs, des ânes sauvages et des chameaux.

La capitale de l'île, Tamarida, vers le milieu de la côte septentrionale, n'est qu'un village. Kolossea, au nord-ouest, rappelle peut-être par son nom, qui serait corrompu d'*ecclesia*, l'existence d'une ancienne église.

L'île de Socotora, qui est comme une transition entre l'Afrique et l'Arabie, a été explorée en 1898-1899, par une expédition autrichienne et une expédition anglaise.

La mission anglaise, organisée par le musée Britannique et le musée de Liverpool, était dirigée par MM. le docteur Forbes et Ogilvie Grant. Partie d'Aden le 1<sup>er</sup> décembre 1898, elle s'arrêta d'abord quelques jours à l'île d'Abd-el-Kouri, encore peu connue. C'est une terre dénudée; ses formations calcaires, à la fois crétacées et tertiaires, ont disparu, sauf sur un ou deux sommets; les cônes volcaniques sont nombreux, se dressant sur le sol en forme de petits mamelons; le point culminant a 534 mètres d'altitude.

La flore de l'île se distingue de celle de Socotora par l'absence de certaines plantes.

Les quelques habitants d'Abd-el-Kouri sont très pauvres; ils vivent dans de misérables cabanes, en partie des produits de la pêche des poissons ou des perles.

A Socotora même, les membres de l'expédition anglaise débarquèrent près de Habidou et campèrent sur les bords du Hanefou, dans la plaine au sud de Tamarida, la capitale de l'île. Puis ayant séjourné dans une vallée où plusieurs d'entre eux furent atteints des fièvres malignes, ils explorèrent la chaîne principale de l'île, le Djebel Haggier. Ce nom, qui signifie les « roches blanches » lui vient du lichen blanc qui couvre les cimes, et présente un contraste frappant avec la roche rouge et nue des pentes inférieures. Les montagnes sont parcourues par de nombreux troupeaux d'ânes sauvages, d'un gris d'ardoise, qui ressemblent à l'onagre et qui formeraient peut-être une nouvelle espèce; peut-être aussi seraient-ce des ânes domestiques redevenus sauvages.

On trouve en abondance dans les montagnes l'arbre appelé « sang de dragon », des arbustes de myrrhe et d'encens, des euphorbes aux formes de candélabres, etc. De longues rangées de pierres, alignées dans la brousse, sont attribuées par les habitants actuels à une ancienne population qu'ils nomment les *Kafirs*.

Le 15 janvier 1899, l'expédition anglaise, traversant la plaine de Garria, à l'est du Djebel Haggier, campait à 510 mètres d'altitude sur le plateau de Homhil, dans un amphithéâtre dont les parois de calcaire, probablement de même formation que celles du Sinaï, ont près de 300 mètres de hauteur. Le plateau où ces roches s'élèvent est séparé des monts de Haggier par une vaste plaine.

D'Homhil, les voyageurs firent l'ascension de l'Adho Dimelus, qui s'élève à 1,200 mètres, au centre du massif de Haggier. Toute cette région est recouverte d'une végétation magnifique. On trouve, dispersées dans des prairies que parcourt le petit bétail de l'île, les ruines de maisons carrées, constructions cyclopéennes semblables à celles du Machonaland, en Afrique australe, des remparts de pierre, des greniers à blé, toutes œuvres d'une population antérieure, dont les habitants actuels n'ont aucune connaissance.

L'expédition ne put explorer la partie occidentale de l'île et se rembarqua le 21 février 1899 à Hadibou.

Elle avait été rencontrée à l'Adho Dimelus par l'expédition autrichienne de M. D. Müller, envoyée par l'Académie des Sciences de Vienne. Cette expédition, après une exploration dans l'Arabie méridionale, débarqua le 8 janvier 1899 au port de Ghubbet Choab, dans l'île de Socotora. MM. Simony et Kosmat explorèrent les vallées et les montagnes et dressèrent une carte exacte de l'île, tandis que MM. Müller et Jahn étudièrent les langues locales.

L'œuvre personnelle des savants autrichiens est surtout l'étude de la langue des habitants. Le dialecte de Socotora est proche parent de celui qui est en usage dans le sultanat de Mahra, sur la côte arabe. Ce ne sont pas des dialectes arabes, au sens propre du mot, mais des langues issues de l'ancien sabéen, et qui sont dans le même rapport avec la langue des inscriptions sabéennes que le copte avec celle des hiéroglyphes. Les relations entre l'île et la côte du Mahra sont d'ailleurs restées actives, et c'est une même dynastie qui règne aujourd'hui à Kichin et à Tamarida. Mais la langue de l'île est restée plus pure que le Mahran, mêlé d'éléments arabes, et aujourd'hui les habitants des deux pays ne se comprennent plus. Ces deux langues offrent encore un autre intérêt : elles forment le rameau le plus méridional des langues sémitiques.

\* \* \*

Laissant les îles Socotora et Abd-el-Kouri derrière nous, nous filons maintenant vers le sud, à travers l'Océan Indien, sans trop nous éloigner de la côte orientale du continent noir. C'est toujours le pays des Somalis qui occupe le littoral et l'intérieur et jusqu'à la rivière Djouba, la côte est italienne. Nous disons avec intention *la côte* seulement, car la domination de nos frères latins dans l'intérieur se heurterait à l'hostilité des tribus somalis et gallas, qui ont déjà assassiné plus d'un explorateur, et récemment encore l'italien Bottego.

Kismajou est le dernier port possédé par l'Italie, qui se l'est fait céder ainsi que plusieurs autres situés plus au nord (Brava, Magadoxo, etc.), par le sultan de Zanzibar, aujourd'hui réduit à la portion congrue.

La côte voit ensuite flotter à nouveau le drapeau britannique, car c'est l'Afrique orientale anglaise qui fait suite au Somaliland italien. On sait l'importance que nos bons voisins accordent à cette colonie et les travaux de construction qu'ils mènent rapidement en ce moment pour souder par voie ferrée, Mombassa, sur le littoral, au lac Victoria, l'Ouganda et au Haut-Nil.

Un peu au sud de Mombassa commence l'Afrique orientale allemande, qui se continue jusqu'au Rovouma, au nord de la colonie portugaise du Mozambique. Mais sur la côte allemande même sont encore deux îles absolument anglaises maintenant : Pemba et Zanzibar.

Notre bâtiment touche enfin à Zanzibar.

\* \* \*

L'île de Zanzibar, placée depuis 1890 sous le protectorat britannique, est en face de la côte de l'Afrique orientale allemande pour l'intégrité de laquelle elle est comme une menace. Le sultan, qui régnait autrefois sur une immense étendue de territoire, a vu son domaine partagé de 1886 à 1890 entre l'Allemagne et l'Angleterre. Il n'a plus conservé depuis cette dernière époque que l'île de Zanzibar, et encore a-t-il dû, pour cela, accepter de gré ou de force le protectorat britannique. Le sultan actuel, qui est S. M. Sejjid Hamoud-ben-Mohammed-ben-Saïd, depuis le 27 août 1896, n'est plus qu'un agent docile de la Grande-Bretagne. Il est loin, le jour où les sultans de Zanzibar régnaient de Mozambique au cap Guardafui et jusqu'à Mascate et dans le sud de l'Arabie!

L'île de Zanzibar a une superficie de 1.590 kilomètres carrés et une population de 150.000 habitants environ. Elle est séparée du continent africain, c'est-à-dire de la colonie allemande de l'Est africain, par un chenal de

95 milles de longueur sur 16 milles de largeur ; ce chenal est rempli de bancs en formation madréporique qui en rendent la navigation difficile.

La ville de Zanzibar se présente comme une suite de maisons à terrasses peintes en blanc, d'où émergent des bouquets de palmiers. La ville est appelée *Ounjouja* par les indigènes.

Le plus important des édifices est le Palais du sultan ; sa partie extérieure est formée de cinq portiques superposés, soutenus par d'élégantes colonnes et recouverts par un vaste toit ; le soleil ne peut pénétrer dans les appartements. L'éclairage intérieur et extérieur est produit par des bougies électriques Jablochhoff. Sur l'un des côtés, se trouve une tour portant un fanal électrique.

Les importations à Zanzibar consistent surtout en cotonnades, eau-de-vie, gin, pétrole, verroterie, denrées alimentaires.

Les principaux articles d'exportation de l'île sont l'ivoire, le copal, le caoutchouc, les girofles, les sésames, l'orseille, l'ébène, des bois variés, du tabac, des peaux, des cornes de rhinocéros, des dents d'éléphants, des dents d'hippopotames, des écailles de tortues, des cauris, du piment, du coprah, etc.

Ces produits ne sont pas, pour la plupart, originaires de l'île même, mais y sont apportés de l'intérieur du continent africain et réexportés. Zanzibar draine dans une importante proportion les produits du continent noir. L'ivoire, les plumes d'autruche et les pelleteries, y affluent de l'intérieur. De Sofala arrivent les perles et l'or ; de l'Inde arrivent les grains et le riz.

La ville renferme quatre ou cinq bazars très fréquentés où se traitent d'importantes affaires en ivoire, copal, pelleteries, noix, muscades, etc.

Le copal provient des côtes ; on l'extrait du sol où il est enfoui à un ou deux mètres de profondeur ; c'est une résine fossile, analogue à l'ambre jaune, et contenant des insectes d'espèces disparues et dont les formes sont très bien conservées. La peau d'hippopotame, très recherchée

en Europe, vient aussi de Zanzibar ; avec une de ces peaux, on fait des centaines de lanières de fouets, et même des cannes de deux centimètres d'épaisseur.

Les seules monnaies ayant cours sur la place de Zanzibar sont celles de l'Angleterre ainsi que la roupie de Bombay et la pièce de cinq francs française. Il existe aussi une monnaie de bronze nationale, de un pessa, frappée aux armes du sultan de Zanzibar, qui circule concurremment avec le pessa de Bombay, à l'effigie de la reine d'Angleterre et qui a une valeur de 0 fr. 0371.

La ville de Zanzibar, capitale de l'île du même nom, est un port franc depuis 1890 ; elle est sur la côte occidentale et renferme 100.000 habitants, soit les deux tiers de la population de l'île entière. Dans ce nombre, il y a environ 4.000 arabes, qui sont propriétaires de presque tous les terrains cultivés.

Les Banians et les Indis (natifs de l'Inde) sont environ 4.000 et détiennent une partie importante du commerce. Les Banians sont actifs, vivent d'une poignée de riz cuit à l'eau, supportent parfaitement le rude climat de Zanzibar, se contentent d'un gain modique et rendent ainsi presque impossible la concurrence qu'essayent de leur faire les Européens.

Le reste de la population de Zanzibar se compose de nègres, quelques-uns libres, mais la plupart encore à demi-esclaves, formant la classe des travailleurs et provenant du continent africain. En effet, il est étrange que l'esclavage n'ait été aboli à Zanzibar qu'en 1897, sept ans seulement après l'établissement du protectorat anglais !

Dans l'île vivent encore quelques aborigènes, appelés Ouahordimous, qui jouissent d'une certaine indépendance.

Les bâtiments en pierre de Zanzibar rappellent les vieilles maisons mauresques du sud de l'Espagne ; les rues sont étroites et tortueuses ; on enfonce dans la boue jusqu'aux genoux ; on y trouve à chaque pas des chiens, ainsi que des mendiants, couverts de vermine, qui tendent la main aux passants.

A côté d'une bande de nègres demi-nus, chargés de marchandises, et qui passent en courant et criant, on voit des arabes, grands et maigres, enveloppés dans leur burnous blanc et accroupis à l'ombre d'un mur. Puis ce sont des Indous, à barbe clairsemée, la tête couverte d'énormes turbans; des Parsis, sectateurs de Zoroastre, coiffés d'une haute mitre noire; des Somalis, à l'aspect féroce, chevelure rouge, au large couteau passé à la ceinture, portant au bras gauche un bouclier de peau d'hippopotame, un poignard fixé au-dessus du coude, des sagaies au poing; des Européens étendus dans des palanquins, puis des condamnés attachés les uns aux autres par des chaînes rivées à de gros colliers de fer. Sous un portique en forme de voûte, orné d'arabesques fouillées dans le marbre, sont des négresses qui vendent des bananes dans des corbeilles.

Des moulins à huile sont mis en action par des chameaux. Le fer est traité, dans les forges, par des nègres.

Sauf les maisons en pierre des Européens et des arabes riches, les autres habitations sont d'une malpropreté telle que de partout s'exhale une horrible puanteur. On laisse pourrir en pleine rue des détritrus; les poissons qu'on fait sécher au soleil se décomposent en partie. Réduits en filaments et mélangés à du riz cuit dans l'eau, ces poissons forment la base de l'alimentation des indigènes. La préparation des cauris, coquillages servant de monnaie, concourt aussi à empester l'atmosphère.

La citadelle, aux tours crénelées et pourvue de bastions ronds recouverts de zinc, ne pourrait résister aux canons européens. L'ancien sultan Saïd Bargasch avait la manie de posséder beaucoup de canons; les Européens en profitèrent pour lui en vendre de tous les modèles. Aussi, sous les quelques hangars qui forment le parc d'artillerie, voit-on côte à côte de vieux canons en fonte à âme lisse, des obusiers en bronze, des coulevrines, de gros mortiers... Les artilleurs sont pour la plupart des Persans.

L'armée du sultan comprend en tout mille hommes,

vêtus de toile blanche, mais elle est commandée par un officier anglais.

Saïd-Bargasch avait aussi la manie de posséder une flotte; il avait dix vapeurs, dont un lui servait de yacht et voulait faire concurrence à la compagnie anglaise et assurer le service postal entre Zanzibar et Aden. Ses efforts ayant échoué, il se contenta de transporter, pour une somme modique, les pèlerins musulmans se rendant à La Mecque. Le même sultan avait installé devant son palais des cages en bois contenant un lion, une lionne, un léopard et deux guépards.

\*

\*\*

Ces parages abondent en énormes baleines, en juin, juillet et septembre. Pendant longtemps les Américains ont fait d'abondantes récoltes d'huile de cachalot dans les environs des Comores, tandis que les indigènes ne savent pas faire la chasse de ces animaux.

Les oiseaux domestiques sont les poules et les pigeons; dans la campagne, on trouve des cailles, des pintades, plusieurs espèces de pigeons sauvages. Parmi les reptiles, il y a surtout des lézards et des geckos. Les îles renferment aussi un certain nombre d'animaux venimeux.

Les insectes les plus répandus sont les cancrelats, les mouches, les moustiques.

La saison des pluies commence le 15 avril et dure de 30 à 40 jours; l'air est alors très humide. En juin et juillet, le mousson du sud-est souffle avec une violence telle que les barques indigènes ne peuvent s'aventurer en mer. Vers le 15 août, le vent diminue, et à la fin du mois de mai, il tombe un peu de pluie. En septembre et octobre, le temps est serein et la température est celle d'un été d'Europe, mais les nuits sont plus fraîches. C'est en novembre et décembre que les chaleurs sont les plus fortes.

Les vents du nord-est surchauffent l'atmosphère; ceux qui soufflent de l'océan Indien (février) abaissent au contraire la température. Les ouragans sont fréquents; l'un



d'eux, le 15 avril 1872, transforma la ville en décombres; des arbres centenaires, des pans de murailles, des maisons furent renversées et le nombre des victimes fut considérable.

Les principaux produits cultivés à Zanzibar sont la girofle, la noix de coco, le riz, le doura, le manioc et la patate douce. Les bananes et les ananas y abondent. La noix muscade, l'indigo, la canne à sucre, le coton et le café y poussent aussi.

La faune zanzibarienne comprend le chacal, le sanglier, la panthère, la genette et le zèbre. Dans les bois denses de l'intérieur, on rencontre l'antilope nain, une sorte de chat sauvage et un singe (galago ou comba) qu'on apprivoise facilement. Parmi les oiseaux, citons le glectaro, oiseau de proie considéré comme sacré, le petit cipsèle, l'oiseau tisserand, le colibri, quelques papagais, le coucou doré et la poule des Pharaons.

La moitié seulement de l'île est cultivée; le reste n'est qu'une plaine stérile et déserte. L'île est traversée par de petites collines, courant du nord au sud et ayant quelques centaines de mètres de hauteur. Le point culminant est le mont Couchène, au sud-ouest de l'île.

Zanzibar renferme une église catholique et une église protestante. Il s'y trouve un hôpital tenu par les sœurs de la Réunion, un hôpital anglais et un dispensaire.

C'est à Zanzibar que réside le commissaire anglais de l'Afrique orientale.

Zanzibar est non seulement un centre important de commerce, mais aussi un point important de navigation; les navires de toutes les nations s'y rencontrent. Le télégraphe relie la ville à tous les pays du monde.

Zanzibar a des consulats de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Portugal et d'Italie. Il y existe une mission catholique française, dont l'évêque est Monseigneur de Courmont, une mission catholique algérienne et une mission anglicane.

Zanzibar possède deux banques anglaises; trois compagnies de bateaux à vapeur, dont une anglaise, une fran-

çaise et une allemande, y ont des escales. Les négociants anglais y sont nombreux, mais il y en a aussi un certain nombre d'allemands, de portugais et quelques américains et grecs. Mais le commerce est surtout aux mains des négociants indiens et arabes.

Zanzibar est la métropole de l'océan indien et restera longtemps encore le quartier général de la puissance arabe en Afrique orientale. C'est la plus importante des îles coralligènes qui s'étendent au sud de la côte des Somalis et l'entrepôt le plus considérable de la région.

A 50 kilomètres au nord-est de Zanzibar est l'île Pemba, également anglaise: elle renferme 120,000 habitants. On y produit beaucoup de girofle et de coprah exportés en Europe. Le commerce y est aux mains des Arabes et des Indiens. La végétation est luxuriante, mais le climat est malsain.

L'île de Pemba appartient aux Portugais, qui la perdirent à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle; on y trouve encore aujourd'hui les ruines d'un fort portugais, dominant le point culminant de l'île. En 1857, Pemba fut visitée par le capitaine anglais Burton, elle appartient nominalement au sultan de Zanzibar, mais en réalité c'est une véritable possession britannique.

La région du Zanzibar ou côte des Souahélis, a appartenu longtemps au sultan de Mascate, sur la côte arabique de l'Oman. Au xvi<sup>e</sup> siècle, les Portugais s'emparèrent de Mascate et d'Ormuz, clef du golfe Persique, mais un siècle après, les Hollandais les en chassèrent, puis les Persans s'en emparèrent. De 1680 à 1698, l'iman de Mascate, redevenu indépendant, enleva aux Portugais Zanzibar, Mombassa, Pemba et Quiloa, sur le littoral africain. L'iman Sejjid-Saïd, qui mourut en 1856, transféra sa résidence de Mascate à Zanzibar; après sa mort, l'aîné de ses fils, Toueni, eut la côte d'Oman; un autre eut Calcat et Thafar, à l'ouest; le troisième, Saïd-Medgid, reçut la côte zanzibarienne; Saïd-Bargasch, frère de Medgid, a régné à Zanzibar de 1870 à 1890, époque de sa mort. Son fils,

Sejjid Ali ben Saïd, lui a succédé et est mort en 1893. Le pays fut placé sous le protectorat anglais sous son règne en 1890, et toutes ses possessions de terre ferme, furent partagées entre l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. Hamed ben Toueni fut sultan de Zanzibar de 1893 à 1896. La mort de ce dernier a provoqué une affirmation éclatante de la puissance anglaise qui a chassé l'héritier reconnu du sultan défunt et lui en a substitué un autre dévoué à la politique du cabinet de Londres. Zanzibar est port franc depuis 1891.

\*  
\*\*

Après un court arrêt à Zanzibar, notre paquebot nous entraîne au large de l'océan Indien, vers le sud-est. Nous abandonnons le littoral africain à partir du cap Delgado et bientôt, nous apercevons un groupe d'îles françaises : ce sont les Comores.

C'est avec joie que nous saluons notre entrée dans une importante zone française, car depuis Djibouti et Obock, ce ne sont que les drapeaux étrangers que nous avons vu flotter. Mais cette fois, nous touchons à un groupe important de possessions françaises, à la « France Orientale » dont Madagascar est le centre et la pièce de résistance, mais les « satellites » de notre grande île ne sont pas à dédaigner et forment autour d'elle comme une zone de protection efficace.

\*  
\*\*

C'est à Montsamoudou (Mutsamudu), sur la côte nord de l'île d'Anjouan que le vapeur nous débarque. Sans présenter ici le détail de notre itinéraire assez compliqué et d'ailleurs sans intérêt dans l'archipel des Comores, nous nous contenterons de donner un aperçu sur chacune de ces îles, que nous pûmes visiter d'une façon assez complète au moyen de petits bateaux locaux.

L'archipel des Comores qui comprend les îles Mayotte, Grande Comore, Anjouan, Mohéli et quelques autres petits îlots, est d'origine volcanique et s'étend au milieu

de bancs et de récifs. Leur superficie totale est de 2,067 kilomètres carrés et la population d'environ 71,000 habitants. Le nom de l'archipel viendrait du mot ko-moro qui signifie pays de feu; les îles ont été soulevées en effet parfois à 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer par les forces volcaniques, qui les travaillent encore.

Le sol des îles est généralement fertile, quoique l'eau manque souvent, excepté sur les hauteurs; de grands arbres y poussent admirablement, surtout des figuiers (*figus*), des cocotiers, des aréquiers, des fougères arborescentes, des manguiers. Le cocotier, à lui seul, suffit à beaucoup des besoins des habitants.

Ces îles achètent des toiles de l'Inde, de l'Angleterre et des Etats-Unis, qui s'y vendent à très bon marché. Nos toiles françaises ne peuvent guère lutter avec elles à ce point de vue, d'autant plus que la roupie a un taux légal de 1 fr. 65, alors qu'elle ne vaut que 1 fr. 50 ou même 1 fr. 25 à Zanzibar.

Les Comores commandent l'entrée nord du canal de Mozambique et constituent donc, entre les mains de la France, une situation stratégique de premier ordre, surtout depuis que nous avons occupé effectivement Madagascar, dont elles sont distantes, à l'ouest, de 280 kilomètres environ.

Les îles Glorieuses, au nord-est des Comores, sont aussi françaises et complètent, avec Nossi-Bé et quelques autres îles, ce qu'on est convenu d'appeler quelquefois « les satellites de Madagascar ».

Les quatre grandes îles Comores se trouvent de 35 à 45 kilomètres les unes des autres et sont ainsi disposées : Mayotte ou sud-est, Anjouan au nord-ouest de Mayotte, Mohéli à l'est d'Anjouan et la Grande-Comore au nord-ouest de Mohéli.

\*  
\*\*

« L'époque de la colonisation des Comores par les Arabes, dit M. E. Hansen-Blangsted, est certaine; elle remonte peut-être au VII<sup>e</sup> siècle. Les arrivants trouvèrent

dans les îles des Comores des noirs semblables à ceux de la côte d'Afrique. Les unions des Arabes avec les femmes indigènes et les nombreux croisements qui ont eu lieu depuis ont produit une population dont la couleur varie du blanc presque pur au noir.

« Tout le monde professe l'islamisme, au moins nominalement. Le *souahéli*, idiome de la côte orientale de l'Afrique, est la langue du pays. Les habitants notables savent l'arabe, mais s'en servent rarement.

« Les dissensions qui suivirent la colonisation des Arabes eurent pour résultat de morceler les îles entre des chefs qui prenaient le titre de sultan.

« L'état social des Arabes du moyen-âge s'est conservé, en grande partie, dans des îles où l'on voit de petites villes rappelant, avec leurs murailles flanquées de tours carrées, les vieilles bourgades de Syrie et des contrées barbaresques.

« Les guerres intestines et surtout les incursions des habitants de la partie septentrionale de Madagascar, qui osaient s'aventurer au-delà des 300 kilomètres environ qui séparent cette grande terre des Comores, et faisaient régulièrement des razzias, avaient obligé les habitants de ces îles à fortifier leurs villes. »

Les indigènes des Comores, race croisée de noirs et d'arabes, sont d'un jaune plus ou moins sale; ils sont brouillons, querelleurs, rapaces, paresseux, apathiques, mous, pusillanimes mais doux et hospitaliers. A côté de ces indigènes, il y a beaucoup d'anciens esclaves provenant de la côte orientale d'Afrique et connus sous le nom général de Mac-Koa ou Makois, qui est celui d'une tribu du Mozambique. L'ensemble des habitants est plus civilisé que les populations africaines ou malgaches.

Le protectorat français resta durant 43 ans localisé à Mayotte, mais en 1886, on l'étendit — timidement d'abord — aux autres îles du groupe comorien et on se contenta d'installer dans chacune d'elles un résident et un maître d'école laïque. L'hostilité des sultans et des indigènes ne tarda pas à se montrer et, en 1891, Anjouan et la Grande

Comore étaient en complète révolte contre notre autorité; il fallut employer la force pour y rétablir notre influence menacée.

Les Comores n'ont pas de port à proprement parler, mais seulement des criques pour les petits bâtiments. Le commerce se fait par des boutres de Zanzibar. Les indigènes parlent le souahéli de Zanzibar ou l'anglais. Les monnaies courantes aux Comores sont la roupie anglaise et la pièce française de cinq francs, coupée, comme à Madagascar, en deux, quatre, huit ou dix morceaux nommés *toumonis*.

L'histoire des Comores est peu connue. L'anglais Lancaster, en 1591, fut le premier Européen qui les visita. Il fut suivi en 1598, par le hollandais Houtteman, puis par Pyrard de Laval en 1602, par Sharpey en 1608. Un des plus intéressants voyages faits aux Comores, dans notre siècle, fut celui de Henri Jouan (1849-50).

Vers 1832, un chef sakalave, Andrian Souli, forcé de quitter Madagascar devant les Hovas, s'était réfugié à Mayotte, où il avait fini par usurper toute l'autorité. C'est lui qui céda l'île de Mayotte à la France en 1841, moyennant une rente viagère. A sa mort, il y eut des réclamations de la part de prétendants plus ou moins sérieux, mais elles n'eurent pas de suites.

En 1869 la reine de Mohéli se rendit à Paris pour demander la protection de la France. Napoléon III refusa de la lui accorder et jusqu'en 1887 on ne fit rien pour étendre notre action dans ces îles.

L'expédition de Madagascar, en 1883, attira de nouveau notre attention sur cette région que les Anglais nous disputaient avec tant d'âpreté. Le 24 avril 1883, Saïd-Omer, sultan de la Grande Comore, déposa entre les mains du contre-amiral Le Timbre, commandant de la station navale française, une demande officielle de notre protectorat. Il n'en fut tenu aucun compte.

Le protectorat français fut de nouveau et vainement sollicité par le fils et successeur de ce sultan, Saïd-Ali. Les faits pourtant étaient suggestifs, car les Anglais, qui

avaient depuis longtemps les yeux fixés sur les Comores, dont la position dans l'océan indien est importante, étaient à la veille de voir réussir leurs desseins.

Vers la fin de 1882, en effet, un consul anglais était venu s'installer à la grande Comore et soutenait un prétendant désireux de renverser Saïd-Ali. Une guerre civile éclata dans l'île. L'Anglais et le prétendant firent saisir et couler les boutres de Saïd-Ali ; ses sujets, menacés de mourir de faim, allaient se ranger de force du côté de son adversaire, lorsque le commandant français de Mayotte intervint. Le consul anglais, voyant son échec, quitta précipitamment l'île avec le prétendant.

En 1885, le naturaliste français Humblot, chassé de Tamatave par la guerre franco-hova, fit un voyage à la Grande Comore ; cela lui permit de reconnaître les ressources économiques de cette île et il en profita pour signer avec le sultan Saïd-Ali un traité par lequel il obtenait le droit d'exploiter les richesses du sol. Saïd-Ali songeait en même temps à préparer l'abolition de l'esclavage et à ne point se soumettre au protectorat d'une nation européenne sans le consentement de la France.

Le gouvernement de la République, informé de ces négociations, envoya des présents à Saïd-Ali, par l'intermédiaire du commandant du *La Bourdonnais*, le capitaine de frégate Beausset, et M. Gerville-Réache, commandant de Mayotte. Les sultans secondaires de la Grande Comore virent d'un mauvais œil des relations s'établir entre la France et Saïd-Ali, prévoyant que ce dernier deviendrait promptement, avec la protection française, leur maître à tous. Ils se soulevèrent donc, marchèrent sur la capitale, Mourouni, et l'assiégèrent. M. Gerville-Réache, après des tentatives inutiles de conciliation, tomba d'accord avec le commandant du *La Bourdonnais*, sur la nécessité d'une intervention armée.

Des troupes de débarquement furent mises à terre, et Saïd-Ali, bientôt dégagé de ses ennemis, signa avec nous un traité par lequel il nous confiait le protectorat de l'île entière (6 janvier 1886).

Peu de temps après, Abdallah-ben-Salim, sultan de l'île d'Anjouan (21 avril) et les chefs de l'île Mohéli (26 avril 1886) suivirent l'exemple de Saïd, mais pour atteindre ces résultats, il avait fallu déjouer aussi dans ces deux autres îles les tentatives des chefs révoltés. L'un d'eux, Allawe-Mohammed, faillit nous causer les plus sérieux embarras ; après avoir participé au siège de Mourouni, il était rentré à Anjouan, puis passant sur la côte d'Afrique, il chercha à nouer des relations avec le sultan de Zanzibar et à intéresser les Allemands à son sort. Mais l'Allemagne reconnut les Comores comme françaises et Allawe dut se résigner au fait accompli.

Les diverses conventions de protectorat des Comores furent ratifiées par le décret du 24 juin 1886 et notifiées aux puissances signataires de l'acte général de la conférence de Berlin.

\*  
\*\*

L'île de Mayotte, appelée *Maoté*, Maouté ou Mahoré par les indigènes, est la plus ancienne des possessions françaises des Comores ; elle nous fut cédée en effet par le chef sakalave Andrian-Souli dès 1841, et occupée en 1843 ; le décret du 23 janvier 1896 l'a placée sous l'autorité supérieure du gouvernement de la Réunion. Une rente de 5,000 francs a été payée à Andrian-Souli jusqu'à sa mort.

Placée à 200 kilomètres au nord-ouest de Madagascar, l'île de Mayotte s'étend sur 36,000 hectares et renferme 10,550 habitants, surtout des Antalots, des Arabes et des Sakalaves ; les blancs n'y sont qu'une centaine environ, mais on y trouve des travailleurs de diverses régions africaines.

L'île a une forme très irrégulière et allongée ; ses côtes sont dentelées ; elle a 39 kilomètres du nord au sud et sa largeur varie de 11 à 13 kilomètres ; mais avec sa ceinture de récifs madréporiques, qui s'étend au large de 4 à 18 kilomètres de l'île, elle occupe une étendue de 56 kilomètres du nord au sud et de 46 kilomètres de l'est à l'ouest.

Volcanique comme ses voisines, ayant des sommets de plus de 600 mètres, Mayotte est bien boisée, entourée

d'une forêt de palétuviers, riche en essences forestières, fertile et presque partout susceptible de culture. Une centaine de récifs corallins l'enveloppent presque entièrement et forment quatre îlots : Pamauzi, Dzaoudzi (où est le siège du gouvernement), Bouzy et Zambourou. On y trouve plusieurs baies profondes et des mouillages excellents et pénétrants par les coupures que laissent entre eux les bancs de coraux et qui permettent l'accès à une petite mer intérieure, aux eaux calmes.

La valeur d'importations totales à Mayotte est de plus de un million de francs ; quant à ses exportations, elles dépassent 2 millions.

Les importations à Mayotte consistent surtout en moulins et machines à sucre, en fer, en vins et spiritueux, en briques et en faïences, en étoffes de coton, en ustensiles de ménage, etc.

Mayotte achète encore du riz et des bœufs venant de la côte d'Afrique, de Madagascar et des autres Comores, des fruits, de la poudre, du charbon de terre, etc.

Le sucre et le rhum sont les principaux produits exportés ; on peut citer encore comme exportation : les cocos, l'huile de coco, la noix d'arec, etc.

Mayotte vend pour 1,200,000 francs de ses produits à la France ; par contre, elle ne nous achète, par an, que pour 300,000 francs. La France vend surtout à Mayotte un peu de vin, des vêtements confectionnés, de la lingerie, des machines, des outils, des ouvrages en métaux, des pelleteries ouvrées, de la bimbeloterie. Mayotte nous vend du sucre en poudre, des eaux-de-vie, de la mélasse (rhum et tafia), de la vanille.

A cause des fièvres qui règnent dans l'île, le siège du gouvernement et de l'établissement militaire n'ont pas été maintenus dans l'île même, mais transportés, il y a quelques années dans l'îlot voisin et plus sain de Dzaoudzi ou Mamoutzou, qui est ainsi le chef-lieu politique. La population de Dzaoudzi est de mille habitants environ. Il y a en ce point une bonne rade. La presqu'île de Pamauzi est reliée au chef-lieu par une chaussée. Le service des Mes-

sageries maritimes touche ce point. Il y a à Dzaoudzi un hôpital, deux chapelles, une mosquée, trois écoles, un tribunal de première instance et un certain nombre de sucreries ; l'établissement militaire et maritime de Dzaoudzi date de 1844.

Dzaoudzi est sur la côte est de l'île ; il s'y trouve à peu de distance un bassin voûté renfermant une réserve de 50.000 litres d'eau provenant de sources abondantes ; tout près de ce bassin existent d'autres sources. Il y a là une jetée pour faciliter l'accostage des embarcations. Les fortifications commandent les deux rades du nord et du sud. Cette ville renferme plusieurs belles constructions appartenant au gouvernement, des magasins et de nombreuses cases indigènes.

Le chef-lieu commercial de Mayotte est M'Sapéré, où sont établis des commerçants français et indiens ; on y compte 900 habitants.

Mayotte est très accidentée ; elle est traversée, dans toute sa longueur, par une chaîne de montagnes coupée de ravins profonds, formant autant de torrents pendant la saison des pluies et desséchés le reste de l'année. Le sol, qui est volcanique ainsi que nous l'avons dit, est inégal, onduleux, formé d'une couche végétale assez épaisse, qui atteint en certains endroits 15 mètres de profondeur. Le terrain s'abaisse assez brusquement vers la mer pour se terminer dans la plus grande partie de l'île en marais fangeux recouverts de palétuviers noyés à la marée.

Le sol, formé en certains endroits de scories volcaniques de laves dénudées par les pluies, est improductif dans le sud ; on y rencontre des basaltes, des tufs basaltiques, de la pouzzalane, des agrégats calcaires au pied des montagnes. Le sommet de ces dernières est formé d'une terre rouge improductive. De grandes étendues de terre rouge ou blanchâtre se rencontrent à Mayotte et lorsque la pluie est quelque temps sans tomber, les herbes y sont brûlées par le soleil.

La baie Longoni, sur la côte nord-est de l'île, est la plus belle de Mayotte ; elle offre un bon mouillage, une rade

spacieuse, de l'eau excellente, du bois de chauffage et de mûre, des poissons. Un ruisseau obstrué par des palétuviers se jette dans cette baie.

Près de la baie de Bouéni, sur la côte occidentale, se trouvent les ruines de Chingouni, l'ancienne capitale de Mayotte, bâtie au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ; de hautes montagnes l'entourent.

Il y a quatorze passes dans la ceinture de récifs qui entoure Mayotte, la plupart sont bonnes pour les navires de toutes grandeurs. Les passes les plus fréquentées sont celles de Zambourou, au nord-ouest, et de Bandeli à l'est. Quoique les récifs forment des mouillages spacieux, abrités, et des ports sûrs, ils sont cependant dangereux pour les navires qui approchent de l'île sans une grande attention, à cause de leur distance considérable de la côte et des courants incertains qui règnent dans leur voisinage.

En général, les récifs sont dénoncés par la décoloration de l'eau qui, lorsque la mer est calme, est le seul signe du danger.

L'île Zambourou ou l'île Selle, située à 5 kilomètres et demi de l'extrémité nord-ouest de Mayotte, a 2 kilomètres seulement de diamètre ; elle est très escarpée et n'a pas de terre végétale. Son pic le plus élevé, dans sa partie nord-ouest, atteint 304 mètres d'altitude.

Entre Zambourou et Mayotte se trouvent les îlots de Choazil.

L'île Pamauzi, située à 2,200 mètres à l'est de Mayotte, mesure 6 kilomètres du nord au sud et 4 kilomètres de l'est à l'ouest. A l'exception de la partie nord-est, qui est basse et couverte de palétuviers baignés par la marée, cette île, parsemée de monticules, est à peu près inculte. La partie nord-est renferme un ancien cratère devenu un lac dont le fond est rempli d'une eau bourbeuse et salée. Le monticule le plus oriental est surmonté d'un poste de signaux, à 240 mètres d'altitude.

Dans la partie septentrionale de l'île Pamauzi se trouve une boursouffure de terrain cratériforme. Le fond de cet entonnoir circulaire de 400 mètres de diamètre, est occupé

par un lac sulfureux, excellent pour la guérison des blessures et affections cutanées.

L'île Dzaoudzy, à l'ouest de Pamauzi, reliée à cette dernière par une langue de terre sur laquelle on a construit une chaussée, renferme, comme nous l'avons indiqué plus haut, la capitale du groupe.

L'île Bouzi, à l'est de Mayotte et au sud-ouest de Pamauzi, est haute, rocailleuse, couverte de broussailles et boisée jusqu'au sommet.

Les sommets les plus élevés de Mayotte sont : le pic Oshongui, de forme conique, qui atteint l'altitude de 642 mètres ; le pic Qualey (446 mètres), qui domine la rade de Bouzi ; le pic Mavégani (660 mètres) ; le pic Monapéré (560 mètres) ; le pic Combani (486 mètres), etc.

La partie occidentale de l'île renferme quelques petits plateaux.

En général, les sommets des montagnes les plus élevées sont arides, mais les versants présentent une végétation d'autant plus belle qu'on se rapproche de la mer.

Entre les caps abrupts sont accumulées des terres d'alluvions d'une grande fertilité.

Parmi les arbres de Mayotte, il y en a qui sont propres aux constructions navales, surtout près des baies de Boéni et de Dapani. 3.000 hectares environ sont plantés en canne à sucre, qui ont donné 3 millions et demi de kilogrammes de sucre, fabriqués dans plus de dix sucreries. 1.200 hectares au moins sont consacrés au maïs, au riz, au café, aux cocotiers, au tabac, aux légumes secs, au coton ramé, etc. Les parties sud et sud-ouest de l'île sont couvertes de cocotiers et de bananiers sauvages. Les oranges, les citronniers, les tamariniers, les goyaviers et les autres arbres à fruits abondent à l'état sauvage. La canne à sucre, le coton, le tabac croissent spontanément. Le riz, la patate douce, le maïs, l'igname, l'ananas, le melon d'eau, le gingembre et le pourpier viennent bien. On y trouve du miel, de la gomme copal, une espèce de résine blanche et parfumée, etc. La partie occidentale de l'île fournit d'excellents pâturages. Enfin, on a fait des planta-

tions de café, de vanille, de girofle et de cacao. Il faut encore ajouter, comme produits végétaux de Mayotte, l'énorme baobab, des herbes gigantesques, des légumes d'une grosseur extraordinaire.

La moitié du sol a été concédée à des colons.

L'île de Pamauzi est composée d'une série de monticules incultes où pousse une grande herbe dure, qui fait néanmoins un bon pâturage; c'est seulement dans le fond des ravins qu'on rencontre quelques arbrisseaux rabougris. Cette petite île n'a pas d'eau douce courante. Dans la partie méridionale, qui est basse, on voit quelques palétuviers au bord de la mer.

Les forêts de Mayotte servent de refuge à des makis bruns. Les pigeons, les tourterelles, de petits lézards, de petits geckos sont très répandus dans toutes les maisons, on les voit courir le long des murailles et contre les plafonds. Le *borer*, insecte qui a fait tant de mal aux cannes à sucre à Maurice et à la Réunion, fut signalé à Mayotte en 1858.

Au contraire de ce qui a lieu pour les autres îles Comores, la mer de Mayotte est poissonneuse; les récifs offrent des refuges et abritent des plages favorables aux poissons.

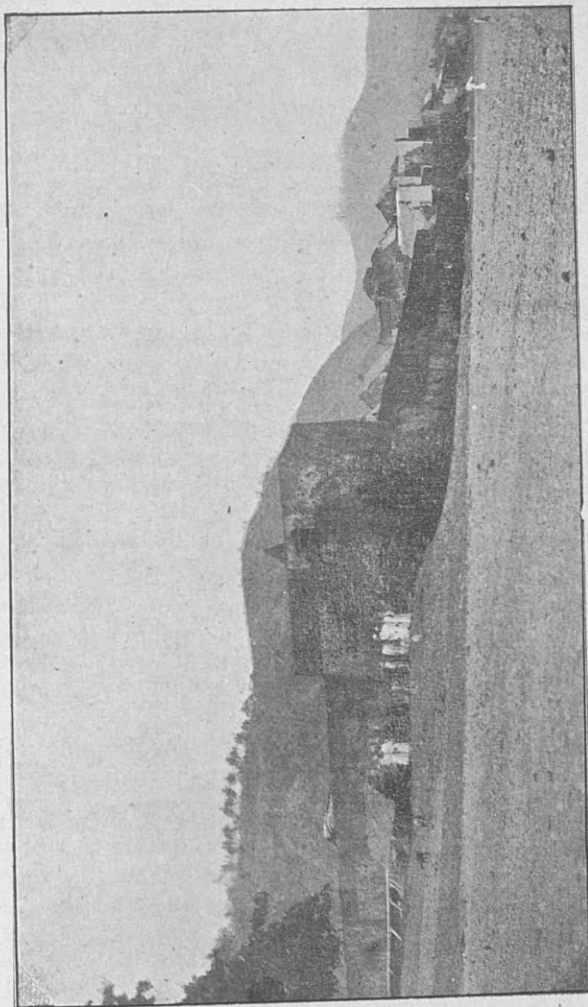
Les coraux servent aussi de demeure à une nombreuse population de mollusques, d'annélides et de crustacés. Les tortues de mer (tortues franches) y sont très communes; le caret (tortue à écaille) s'y montre aussi, mais plus rarement.

L'île Zambourou a beaucoup de chèvres sauvages.

Les indigènes de Mayotte sont doux et faciles, mais, comme la plupart des nègres ils sont enclins à la paresse et très imprévoyants. Leurs cases montrent une certaine élégance dans leur construction. Il y a dans l'île plusieurs villages de naturels, et leur capitale, Chingoni, est située dans la partie occidentale, près d'un lac marécageux.

\*  
\* \*

L'île de la Grande Comore, de forme circulaire, la plus grande et la plus peuplée de l'archipel, a été placée



ANJOUAN. — Les murailles de Mohamoudou au bord de la mer.

sous le protectorat français par le traité du 6 janvier 1886. Son nom indigène est Ngazidya. Elle avait 80.000 habitants avant le traité ; mais les guerres civiles et les déplacements qui y ont régné depuis ont provoqué une diminution sensible de la population qui n'est plus évaluée qu'à 46.000. Sa superficie est de 1.102 kilomètres carrés ; sa longueur, du nord au sud, est de 40 à 45 kilomètres et sa largeur de 20 à 23 kilomètres.

La Grande Comore est divisée en 12 provinces, comprenant 292 villes et villages. C'est la seule île du groupe qui jouisse d'un climat absolument salubre, avantage dû à l'absence de cours d'eau, et par suite de marécage sur les côtes, ainsi qu'à son altitude qui, en certains points, va jusqu'à 2.400 mètres. A cette hauteur on voit souvent le thermomètre descendre à zéro, surtout en août et septembre. L'île renferme de nombreux cratères éteints et deux grands en activité.

Le sol volcanique de l'île se révèle par l'existence de huit grandes coulées de lave nue, dont la plus récente daterait de 1880 (1) ; elle est située au sud, près de Fomboni. A chaque extrémité de l'île s'élève une montagne en forme de tronc de cône ; celle du sud atteint peut-être 2.600 mètres.

Le cratère central de l'île, appelé, par les indigènes, Karatala (ce qui veut dire marmite de feu), forme au sommet un immense huit, de 9 kilomètres de circonférence, avec une cheminée de 1.200 mètres de tour et 200 mètres de profondeur. Tous ces sommets sont boisés de bruyères, dont les troncs atteignent jusqu'à 0 m. 30 de diamètre, et sont peuplés d'une espèce de cabri sauvage très fort et particulier au Karatala. Partout où se montre la lave le travail de la terre est rendu très pénible.

Les forêts, qui s'étendent depuis 500 mètres jusqu'à 1.900 mètres d'altitude, sur les deux tiers de l'île, renferment des essences d'une grande valeur en ébénisterie,

(1) En 1855, des éruptions partielles ont eu lieu de plusieurs cratères qu'on croyait éteints depuis longtemps.



dont quelques-uns sont spéciaux à la Grande Comore ; beaucoup de ces bois sont indestructibles.

La partie occidentale de l'île est très boisée vers le sud, tandis que la partie septentrionale est aride. Malgré que l'eau douce manque, l'humidité de l'île est assez grande pour qu'une végétation vigoureuse pousse partout où les laves sont assez décomposées pour lui permettre de s'y fixer.

L'eau que l'on trouve est boueuse et les habitants sont, en général, réduits à l'eau de coco pour boisson.

La production principale est le coco qui forme de véritables forêts et donne des fruits énormes ; on en fait l'objet principal du commerce, soit par le coprah, soit par la corde, dont la valeur flotte entre 2 et 3 francs le frassila (1 frassila = 17 kilogrammes environ). Des bruyères géantes mesurent parfois jusqu'à 20 centimètres de diamètre de tige.

Les cabris s'expédient en grand à Zanzibar et leur prix dans ce pays, varie de 2 à 15 francs. La chair de ces animaux est très savoureuse ; quelques-uns n'ont rien à envier à nos présalés.

L'île nourrit encore dans ses pâturages une bonne espèce de bœufs zébus (à bosse), bien supérieure à celle de Madagascar, soit comme bête de boucherie, soit comme bête de travail, ainsi que des moutons superbes.

Les cultures ne portent guère que sur des produits alimentaires : riz, manioc, patates, maïs, différentes espèces de pois et lentilles, songe ou calladium, cicas, quelques plantes oléagineuses ; mais cette dernière branche est encore peu prospère. L'île se prête bien à la culture du café.

L'huile d'éclairage se tire du pignon d'Inde, qui croît à profusion le long des chemins et autour des champs.

Le ricin pousse partout sans culture. D'immenses espaces sont couverts de bananiers et arbres à fruits.

La population de la Grande Comore est constituée surtout par la race autochtone et par la race conquérante.

La race autochtone, forte, de taille harmonieuse, d'une

grande vigueur (due sans doute à la salubrité du pays), semble provenir d'un mélange très ancien de l'Arabe et du Makoi ou africain. La race conquérante, la même qui est répandue sur tout le groupe des Comores, paraît venir de la Perse. On trouve encore à la Grande Comore des Arabes venus de Sour, Chéri et Mascate, et qui ont fait souche dans le pays.

La basse population se compose de Makois, de Macondès, d'indigènes du Nyassa, etc., introduits dans l'île par les boutres qui n'avaient autrefois d'autre but que ces transports d'hommes.

Les habitants ont les mœurs sauvages. Ils se livrent peu à l'agriculture, quoique leur île s'y prête admirablement. Ils combattent avec la lance et le bouclier et ont fait souvent la guerre entre eux.

L'île compte une trentaine de villes entourées de murailles et construites en maçonnerie.

Depuis quelques années, la société française de la Grande Comore a mis en exploitation une grande partie des richesses inutilisées de l'île. Elle y a créé des plantations considérables de caféiers, de vanilliers, de girofliers, de cacaoyers, qui promettent des récoltes très rémunératrices, d'ici peu. La même société se livre à l'élevage des bestiaux (bœufs et cabris), qui alimenteront un jour certainement l'important marché de Zanzibar.

Des Français ont installé en pleine forêt une grande scierie à vapeur et expédient à Mayotte et à Zanzibar d'excellents bois de construction.

La Grande Comore ne possède que des mouillages assez incommodes ; ses côtes, sur une zone de 5 à 6 lieues sont déboisées et arides, mais nous venons de voir que l'intérieur avait au contraire une grande valeur productive. Les rivages ne renferment que des galets de laves ; quelques petites plages sont couvertes de sables noirs, détritiques de roches volcaniques.

L'île, parcourue par des montagnes et de hautes collines, dans toute sa longueur présente vers le centre un

passage de 300 mètres d'altitude ; c'est par ce défilé que les indigènes passent pour aller d'un côté à l'autre de l'île. La partie du canal de Mozambique qui sépare l'île de l'îlot portugais d'Ibo, sur la côte orientale d'Afrique, est obstruée, vers le milieu, par le banc de Lagare.

Le sultan Saïd-Ali, à la Grande-Comore, a été souvent en conflit avec ses ministres. Le résident de France, M. Humblot, naturaliste, devenu planteur, et qui a cultivé en grand la vanille, le café, etc., avant le protectorat, eut maille à partir avec les dissidents. En effet, il y avait en réalité trois ou quatre petits sultans à la Grande-Comore, même chaque village avait presque son chef indépendant ; malgré le choix fait par la France, de Saïd-Ali comme sultan général, on n'avait pas réussi à créer l'unité. D'ailleurs, Saïd-Ali à l'abri du drapeau tricolore, avait cru pouvoir tout se permettre et avait mécontenté les Comoriens. Ces derniers se révoltèrent, le chassèrent et il dû, par une nuit noire, seul et dénué de tout, se jeter dans une pirogue qui lui permit de se réfugier à l'île de Mohéli (1891). L'arrivée de M. Papinaud, gouverneur de Mayotte à la Grande-Comore, n'y calma pas les esprits ; il fut injurié et les chefs révoltés déclarèrent refuser la présence dans leur île d'un résident français. Une démonstration militaire avait rétabli un ordre relatif, mais on avait toujours des inquiétudes. Le 22 août 1893, en effet, M. Humblot, notre résident, fut attaqué de nouveau et blessé d'un coup de sagaie au ventre. Les meurtriers furent pris et punis, mais ces tendances hostiles se sont manifestées de nouveau à diverses reprises, quoique depuis quelques années le calme se soit rétabli. Aussi a-t-on commencé à appliquer le code civil aux Comoriens, quoiqu'il soit bien difficile d'empêcher la vente clandestine des esclaves, pratiquée par permission des Cadis indigènes.

A 54 kilomètres au nord-ouest de Mayotte se trouve l'île d'Anjouan, dont les côtes sont abruptes, bordées de galets et en certains endroits de coraux. Cette île, dont le périmètre est de 148 kilomètres, a la forme d'un triangle

dont le côté vers le nord-est est creusé par une vaste baie où se trouve la ville de Mossamoudou, résidence du sultan et principal mouillage de l'île.

L'action éruptive a dû être considérable à Anjouan. Des rochers escarpés, des cascades se trouvent au milieu d'une splendide végétation. Le point culminant de l'île atteint, à peu près au centre, une altitude de 1.750 mètres.

\*  
\*\*

L'île d'Anjouan, appelée Innizouan ou Nzuanî par les indigènes, et Johanna par les anglais, est protégée par la France depuis la Convention du 21 avril 1886 (1) ; elle est salubre en beaucoup d'endroits, mais renferme de nombreux marécages aux embouchures de ses cours d'eau, ce qui fait régner la fièvre en des endroits, qui sont précisément les plus fertiles.

L'île d'Anjouan est couverte d'une verdure fraîche et perpétuelle, qui descend jusqu'au bord de la mer. Les forêts de cocotiers arrivent même jusqu'au rivage. Outre les cocotiers, dont les fruits sont d'une grosseur extraordinaire, on rencontre encore des forêts de bananiers, des groupes de manguiers, de tamariniers, des fouillis de goyayiers, entrecoupés de petites cultures.

On cultive principalement : le riz sec, planté sur les pentes des montagnes ; le maïs, le mil, le manioc, les patates douces, un peu de gingembre et de coton, des cannes à sucre. L'indigo croît très rapidement, mais les indigènes ne savent pas en tirer profit. On rencontre des orangers, des citronniers, des pamplemousses, des grenadiers, des jacquiers ; on cultive un peu de vigne.

Les forêts fournissent plusieurs essences pour les constructions navales.

On a introduit à Anjouan l'arachide qui y donne de bons résultats.

Le caféier y a aussi été tenté, mais on a constaté qu'il y

(1) Un traité de protectorat signé entre Anjouan et l'Angleterre en 1881, fut dénoncé.

prospère pendant quelques années, qu'il y rapporte d'abord beaucoup, puis qu'il meurt vite.

Sur la superficie de l'île d'Anjouan, qui est de 378 kilomètres carrés, il y a 20.000 habitants, mélange d'Arabes et de Makois ou Makouas ; les habitants parlent une langue propre à eux, mais qui est dérivée du souahéli ; les Arabes tendent à abandonner le pays.

A Bambao est installée la plus grande sucrerie de l'île. Créée sous l'ex-sultan Abdallah, par des Anglais, ayant produit jusqu'à 1.000 tonnes de sucre par an, valant 300 francs la tonne, elle n'en donnait plus que 50 tonnes en 1890, et de mauvaise qualité, par suite de la molle et ignorante direction des Arabes anjouanais. Aujourd'hui, louée à des Français actifs et intelligents, cette sucrerie a repris un nouvel essor ; elle a déjà produit plus de 500 tonnes de sucre par an et l'on espère retrouver l'ancienne prospérité.

L'usine de Bambao, dont la concession comprend 3.000 hectares, possède des générateurs à vapeur, un moulin, des batteries à air libre et à vapeur, un appareil à vide. Les bénéfices nets de cette usine ont été, aux bonnes années, de 80.000 fr. par an.

De grandes plantations de café et de vanille ont été faites depuis 1894.

A Patsi, existe une autre magnifique sucrerie, où les plantations sont à 100 mètres d'altitude, dans une plaine immense et très fertile, jouissant d'un bon climat. L'eau y est abondante, le séjour agréable et la production annuelle de 500 tonnes de sucre.

A Pamoni, il y a une sucrerie, fondée par des Anglais et des Américains, qui est la plus ancienne de l'île ; elle produit 600 à 800 tonnes par année ; on y a adjoint des plantations de café et de vanille.

La canne à sucre mûrit en dix mois à Anjouan, alors qu'il lui en faut dix-huit à la Réunion.

Composée de masures construites en galets reliés avec de la chaux de corail, et présentant un fouillis de ruelles tortueuses, la capitale, Mossamoudou ou Mutsamudu, est

peu salubre, étant bâtie sur un banc de corail ; on trouve un mouillage un peu à l'ouest ; un autre se trouve davantage vers l'ouest, près de Bambao.

Les Arabes n'avaient autrefois aucune précaution sanitaire ; ils enterraient leurs morts dans la ville, et les fosses d'aisances se trouvaient dans le voisinage immédiat des puits. Les rues étant fort étroites et servant de réceptacle à tous les immondices, on a dû prendre quelques mesures d'assainissement. Les Français ont amené l'eau de la montagne, au moyen d'une canalisation primitive en bois ; ils ont défendu d'abattre les bois dans un rayon donné autour des cours d'eau, comme cela a déjà été stipulé à la Réunion.

Les habitants d'Anjouan voyagent volontiers en mer ; il y a près de Mossamoudou un chantier pour la construction des boutres ; quelques-uns de ces bateaux vont aux Indes en profitant des moussons.

La vie matérielle est à très bon marché à Anjouan. Le bœuf, qui vient de Madagascar, n'y coûte que 0 fr. 50 les 2 kilog. et demi ; on a 40 œufs pour la même somme et 12 poulets pour 2 roupies (soit environ 2 fr. 60 c.).

Outre le buffle ou bœuf à bosses, Anjouan renferme quelques moutons, dont une espèce, originaire du Continent africain, donne autant de lait qu'une vache, et a trois ou quatre petits à la fois.

Les ruisseaux de l'île sont habités par des palémons et de magnifiques anguilles, tandis que la conchyliologie maritime est nulle, puisque l'île manque de plages.

En 1891, la sécurité de notre résident à Anjouan, le D<sup>r</sup> Ormières, fut tellement menacée par les menées du sultan Abdallah, qui n'avait jamais consenti à accepter notre ingérence dans son île, que le premier dut se réfugier dans l'île voisine de Mayotte, avec tout son personnel. La cause de ce désaccord provenait de la désignation de l'héritier présomptif du sultan. La France préconisait Salim, fils d'Abdallah, mais la loi musulmane voulait que ce fût d'abord son frère Saïd Asman. La compétition engendra vite la lutte dans ces pays. Le candidat français

arma beaucoup d'esclaves, pour s'en faire un parti ; mais de son côté, Saïd Asman, secondé par les planteurs anglais établis dans l'île, manœuvra dans le même sens et finit par avoir le dessus.

C'est devant cette situation intenable que notre résident se transporta d'Anjouan à Mayotte. M. Papinaud, gouverneur de Mayotte, essaya en vain de calmer cette population troublée, d'autant plus que le sultan Abdallah venait de mourir et avait mis définitivement aux prises les deux prétendants à son trône. Saïd Asman fut vainqueur et fit Salim prisonnier. Un bâtiment français se présenta devant Mossamoudou, capitale d'Anjouan, et exigea en vain la reddition des armes des rebelles ; aussi bombardat-il la ville qui fut aussitôt évacuée par les indigènes.

Un débarquement fut effectué, nos troupes occupèrent plusieurs points de l'île et finirent par atteindre le palais du sultan rebelle, qui fut mis à sac et pillé, par représailles des massacres de femmes, enfants et vieillards imputés à Saïd Asman.

L'île était donc soumise par la force (24 avril 1891) et un troisième larron, le prince Saïd Omar fut élevé au sultanat pour mettre fin aux compétitions.

Peu après, Saïd Asman lui-même et 2.000 Makouas se soumirent. La pacification d'Anjouan fut achevée en janvier 1892. Quelques Arabes, auteurs de désordre, furent exilés, et la police fut organisée de concert avec le nouveau sultan. Un recensement de la population de Mossamoudou fut fait approximativement dans les 1.100 maisons de la ville, qui furent numérotées ; mais il fut impossible de pénétrer dans les appartements des femmes, qui y vivent dans la plus grande réclusion.

Une taxe personnelle ou de capitation fut imposée, à raison de 10 francs par tête, et acceptée sans trop de peine, les habitants ayant été précédemment soustraits aux exactions du sultan et des chefs, qui traitaient les habitants en peuples conquis. On établit aussi des droits de douane

payables en nature et dont la résidence vend ensuite le produit aux enchères, au profit du budget.

La tissanderie et l'orfèvrerie sont très répandues parmi les habitants d'Anjouan ; les bijoux sont même assez élégants et l'infériorité des outils employés fait ressortir davantage l'habileté des ouvriers.

\*  
\*\*

L'île de Mohéli, dont le nom local est Moali, a accepté notre protectorat par le traité du 26 avril 1886. Les Anglais l'appellent Mohilla.

Mohéli est beaucoup plus fertile que ses voisines, Anjouan et la Grande Comore, et plus petite ; la population y est aussi beaucoup plus dense qu'on ne le croit généralement. Les petits centres sont nombreux, et en outre, il existe des agglomérations assez importantes, au moins aussi peuplées que la capitale, Fomboni, séjour du sultan.

La capitale est située sur la côte orientale de Mohéli, sur un large plateau de sable qui se trouve à 4 kilomètres du rivage. Les maisons sont presque toutes surmontées de jolies terrasses où les Arabes vont prendre le frais durant la nuit. La ville est divisée en trois parties ayant chacune leur mosquée. Le palais du sultan est au centre, sur une grande place carrée, au milieu de laquelle sont une belle mosquée, une fontaine et un cimetière avec plusieurs mausolées remarquables.

Le palais a un beau portique et plusieurs portes ornées de bas-reliefs. Ses murailles, comme presque toutes celles des maisons de Fomboni, ont plus de deux pieds d'épaisseur. Les rues sont si étroites que quatre hommes ne pourraient pas y marcher de front. La population, composée d'Arabes, de Maures et de noirs libres, est groupée par races dans autant de quartiers. Il y a plusieurs écoles où les enfants apprennent à lire, à écrire et à calculer.

Fomboni est complètement entourée d'une muraille de pierres et, ce qui est très curieux, en dehors de l'enceinte murée, tout le sol appartient à un industriel anglais, qui

possède aujourd'hui l'usine créée jadis par notre grand compatriote Lambert, que la reine de Madagascar avait fait duc d'Emyrne. D'ailleurs, la plupart des endroits propices à une grande exploitation sont entre les mains des Anglais.

Les Méhilois ou Mohéliens sont paresseux, débauchés, sans aucune loyauté dans les transactions. Leurs femmes sont chargées de tous les travaux pénibles. La polygamie est permise. La religion est le mahométisme, mais mêlé d'une foule de pratiques barbares, étrangères à la doctrine de l'Islam.

Les habitants de l'intérieur sont plus mal vêtus que ceux des côtes. Ils portent, au lieu de turbans, de larges chapeaux de jonc qui s'élèvent en forme de pyramides et ressemblent à ceux des Chinois et des Malais ; ils les teignent de diversés couleurs.

Les femmes et les hommes de Mohéli se font raser la tête tous les vendredis. Les femmes ont les dents brûlées par la chaux qu'elles mêlent au bétel ; leurs lèvres sont barbouillées de rouge ; leurs sourcils et leurs cils sont teints en bleu foncé et leurs ongles en rouge.

Les femmes, aux trois quarts esclaves, proviennent du pays des Maonas, de la côte d'Afrique, et sont hideuses. Elles ont le lobe de l'oreille tiré et percé dans lequel elles mettent, comme ornement, un gros bouton de métal ou de cuir. Leur front et leurs joues sont sillonnés de balafres, la lèvre supérieure est percée d'un trou qu'elles bouchent avec une piastre ou un morceau de bois disposé de manière à projeter la lèvre en avant, de sorte que, vues de profil, à quelque distance, elles semblent avoir un bec de canard, quand elles ôtent ce singulier et incommode ornement la lèvre supérieure retombe sur l'inférieure qu'elle recouvre tout à fait, et par le trou ouvert coule sans cesse la salive, rouge, comme du sang, que provoque la mastication du bétel.

Les habitants sont en relations commerciales avec Mozambique et Quilimane.

Les Arabes sont très religieux et semblent n'être occupés

que des plaisirs qui leur sont promis dans l'autre vie et de ceux dont ils jouissent, sur la terre, avec les femmes de leurs harems.

Les cérémonies d'enterrement sont fort curieuses. Le corps, après avoir été soigneusement lavé et frotté d'essences, est enseveli dans un linceul couvert de camphre et de divers aromates, et enfermé dans une bière de bois odorant, que l'on dépose dans une petite chapelle élevée par la famille du défunt, dans la principale cour de la maison. Des lampes brûlent autour du cercueil, gardé pendant la nuit par les plus proches parents, avec un iman.

Le neuvième jour seulement ont lieu les funérailles. Le corps n'est pas porté à la mosquée. Les enfants et les domestiques du mort lui donnent la sépulture pendant la nuit. Le lendemain, les portes de la maison sont ouvertes à tous les passants qu'on invite à prendre part à un festin donné à cette occasion ; ils sont servis par la famille qui jeûne ce jour-là.

Les Mohéliens font de grandes dépenses pour les tombeaux. Les riches font placer sur le dôme des édifices tumulaires des ornements en argent ou encore représentant des fleurs ou des fruits.

Les Comoriens ont pratiqué encore dans ces dernières années, malgré la surveillance de l'administration, les sacrifices humains pour conjurer des malheurs redoutés. Ainsi, à Anjouan, à l'approche des navires français, le Sultan, sur l'ordre du sorcier officiel, fit égorger, en 1886, quatre jeunes esclaves pour *faire tisane*, comme il disait. Le sang de ces malheureux devait, mêlé à l'eau de mer, former une barrière infranchissable à nos bâtiments.

Mohéli est très malsaine et ressemble beaucoup à Mayotte sous ce rapport. Les plus grandes altitudes y sont de 600 mètres.

Le sol est arrosé par de nombreux cours d'eau.

Les 6.000 habitants de Mohéli sont très hétérogènes ; on y rencontre des Arabes, des Malgaches, des Mockois, etc. La superficie est de 20.000 hectares.

Mohéli a une forme arrondie et un diamètre qui varie de 20 à 22 kilomètres. Elle est bordée de récifs madréporiques qui s'étendent parfois jusqu'à 1.500 mètres de la côte. Les montagnes et les collines sont moins élevées que sur les autres îles, leurs pentes sont plus douces et se prolongent sous l'eau à une grande distance. Le mouillage de l'île est incommode pendant une partie de l'année.

Les montagnes de Mohéli sont boisées à partir de leur base jusqu'au deux tiers de leur hauteur et sont couvertes de grandes herbes à leur sommet. Dans la plaine et près de la mer, autour de la ville de Mohéli, se trouvent de grands baobabs.

L'un d'eux, à sa sortie de terre, se partage en quatre troncs et l'ensemble n'a pas moins de 40 mètres de circonférence.

Le sol est gras et porte surtout du coton, du riz, des ignames, des patates douces, du maïs, des manguiers, des cocos, du manioc, des ambrevates et des bananiers. On trouve encore des vanilliers, des cannes à sucre et des variétés de palmiers.

L'île de Mohéli renferme plusieurs passereaux aux couleurs brillantes; le beau martin-pêcheur de Madagascar, un héron, des pigeons, un pluvier, un corbeau noir et blanc, des éperviers, etc. De grosses roussettes restent accrochées en bandes aux branches des arbres. Les ruisseaux sont pleins de poissons et de palémons. De grosses araignées, de même qu'à Mayotte, tendent leurs immenses toiles d'un arbre à l'autre. Ces toiles sont faites avec un fil très résistant, de couleur jaune citron.

Les vastes pâturages de l'île ont en abondance des cabris et des moutons. Les bœufs sont petits, mais leur chair est très délicate.

L'industrie est nulle. Un peu de riz et du bois de chauffage sont les seuls produits d'échange contre les objets manufacturés apportés d'Anjouan, de Mayotte et de Zanzibar.

\*  
\*\*

C'est par cette excursion aux Comores que nous avons compté achever notre voyage dans la mer des Indes : après avoir visité ces îles, nous reprîmes donc à Montsa-moudou le paquebot qui devait nous ramener à Marseille, où nous fûmes en quelques jours. Nous souhaitons que ces notes prises au jour le jour loin de la Mère-Patrie contribuent à répandre parmi nos compatriotes la grande et fertile idée de l'Expansion française.

FIN

ISTIT. UNIV. ORIENTALI

N. Inv. 47.695

BIBLIOTECA M. RIPA